



HAL
open science

Lattara (Lattes, Hérault) 2011

Pierre Garmy, Elsa Ciesielski, Emilie Compan, Michael Dietler, Stéphanie Dubosq, Octavi Esteve, Benoît Favennec, Eric Gailledrat, Cristina Garcia, Denis Lebeaupin, et al.

► **To cite this version:**

Pierre Garmy, Elsa Ciesielski, Emilie Compan, Michael Dietler, Stéphanie Dubosq, et al.. Lattara (Lattes, Hérault) 2011. 2011. halshs-00694495

HAL Id: halshs-00694495

<https://shs.hal.science/halshs-00694495>

Submitted on 4 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Languedoc-
Roussillon

Rapport de
fouille programmée

Lattara (Lattes, Hérault)

Pierre Garmy (coord.)

Elsa Ciesielski
Emilie Compan
Michael Dietler
Stéphanie Dubosq
Octavi Esteve
Benoît Favennec
Eric Gailledrat
Cristina Garcia
Denis Lebeau
Benjamin Luley
William Meyer
Andreu Moya
Sébastien Munos
Gaël Piquès
Stéphanie Porcier
Nuria Rovira
Jean-Claude Roux
Séverine Sanz
Ariane Vacheret

Rapport intermédiaire

2011



SOMMAIRE

Introduction (Pierre Garmy).....	p. 1-16
L'occupation du deuxième quart du Ve s. av. n. ère (Zone 1) (Eric Gailledrat, Ariane Vacheret).....	p. 17-60
L'architecture des maisons étrusques de la zone 27 (Jean-Claude Roux, Denis Lebeaupin).....	p. 61-76
Une maison à cour de la fin du IVe s. av. n. ère (Zone 52) (Michael Dietler, William Meyer).....	p. 77-118
Une maison à cour du IIIe s. av. n. ère (Zone 54) (Andreu Moya, Sébastien Munos).....	p. 119-166
La sépulture SP54787 de la maison à cour 54101 (Elsa Ciesielski).....	p. 167-174
L'urbanisme récent de la ville protohistorique (Zone 75) (Gaël Piquès, Benjamin Luley).....	p. 175-204
Annexe 1-Etude archéozoologique (Stéphanie Porcier).....	p. 205-212
Annexe 2-Les prélèvements (Nuria Rovira, Stéphanie Dubosq).....	p. 213-218

I NTRODUCTION

Pierre Garmy

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Fiche signalétique

Localisation et référence du site

N° de site : 340129009

Région : LANGUEDOC-ROUSSILLON

Département : HÉRAULT

Lieu-dit : Saint-Sauveur (Lattes)

Cadastré : Lattes 1976 DZ-1

Coordonnées :

Coord. Lambert 93 : X : 773329, Y : 6274493 ; Z : 3,92 m

Coord. Lambert III sud : X : 726884 ; Y : 141852 ; Z : 3,92 m

Statut du terrain : Inscrit sur la liste complémentaire des Monuments Historiques (Arrêté du 28 février 2003)

Propriétaire : Région Languedoc-Roussillon

Références de l'opération

N° de l'arrêté : 111/137-8266

Nature de l'intervention : Fouille programmée

Responsable administratif : Pierre GARMY

Responsable scientifique : Eric GAILLED RAT

Organisme de rattachement : CNRS-UMR5140, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, (Montpellier-Lattes)

Surface fouillée : 1600 m²

Dates d'intervention sur le terrain : 4 semaines (juillet 2011)

Lieu de dépôt du matériel archéologique : CDAR (Lattes)

Mots-clés : âge du Fer, habitat, urbanisme, maison à cour, architecture en terre.

RÉSUMÉ

Dans la **zone 1**, la fouille des niveaux du deuxième quart du Ve s. av. n. ère, déjà appréhendés de manière partielle en 2009, s'est poursuivie au cours de l'année 2011. Cette phase (1R), considérée comme intermédiaire entre la phase 1S qui, chronologiquement du moins, correspond à la phase étrusque mise en évidence dans la zone 27 et la phase 1R qui, vers -450, voit la mise en place d'une trame urbaine qui conditionnera grandement les phases ultérieures, cette phase intermédiaire donc, se présente au niveau de la zone 1 comme étant à la fois complexe et révélatrice des profonds changements qui affectent alors la ville de Lattara.

La campagne de fouille de 2009 avait permis de mettre en évidence dans la partie ouest de la zone les restes très arasés d'une construction de plan bi-absidial (UNF139) matérialisée au sol par une empreinte irrégulière correspondant aux vestiges d'une élévation en terre crue dont la nature restait à préciser, de même que les limites exactes de la construction, très dégradée dans sa partie nord. La fouille de ce bâtiment, reprise en 2011, permet désormais de disposer d'un plan plus complet, tout en précisant les techniques de construction mises en œuvre (bauge). Un plan bi-absidial relativement régulier peut ainsi être restitué avec suffisamment de précision : la construction, avec un maximum de 8,50 m de long (NE/SO) pour 5,30 m de large, occupe une surface hors œuvre d'un peu plus de 35 m².

Aux abords de cette construction se trouve un espace extérieur (secteur 65) dont les limites nord, ouest et sud sont conditionnées par les palplanches délimitant la zone, et à l'est par les constructions en matériaux légers du secteur 63, une limite plus ou moins nette avec ce dernier étant défini par un épandage de cailloux et une structure en pierres (SB53840) qui, à tout le moins, semble indiquer une séparation au niveau des aires d'activité. La stratigraphie s'avère à la fois assez complexe et monotone en raison de l'existence de nombreux aménagements (four, foyers, trous de poteau...) et de séquences où se succèdent des phases de sédimentation caractéristiques d'espaces ouverts, caractérisées par des rejets cendreux ou charbonneux plus ou moins ponctuels. À côté de plusieurs trous de poteau et piquet, on note la présence d'un ensemble composé d'un four construit, d'une fosse-cendrier, d'une cuve enterrée ainsi que d'une fosse constituant une réserve d'argile. La vocation artisanale de ces aménagements (atelier de potier ?), bien que probable, demande encore à être confirmée.

La partie orientale de la zone 1 est caractérisée quant à elle par la succession, très rapprochée dans le temps, d'une série de constructions légères telles que appentis et enclos, situés à proximité d'un puits. La présence de nombreux restes végétaux témoigne dans ce secteur de la présence de litières, qui semble clairement témoigner de la présence de bétail, ce dont témoigne par ailleurs la présence de coprolithes.

Plus généralement, l'abondance de restes organiques gorgés d'eau a permis sur l'ensemble de la zone de multiplier les prélèvements et vient enrichir un corpus de données particulièrement riche dans la perspective d'analyses paléoenvironnementales et d'étude des pratiques de consommation.

À l'issue de cette campagne, il est possible de disposer d'une vision d'ensemble de cette phase pour la zone 1, qui apporte des éléments de réflexion nouveaux quant aux conditions qui président à la réoccupation du site après ce que l'on imagine être une destruction généralisée. Si l'on ne peut encore préjuger de la nature de l'occupation sous-jacente (phase 1S), l'apparition de deux murs arasés appartenant à cette phase permet à tout le moins d'imaginer une situation comparable à celle de la zone 27, indépendamment de la question de l'identité des occupants de ce quartier : Etrusques ou autres...

Pour la phase 1R, l'image fournie par la zone 1 est cependant plus complexe que celle fournie pour la zone 27 (phase 27G) où, globalement, seules des architectures légères ont été mises en évidence, avec les difficultés de lecture que cela présuppose (Lebeaupin *et al.* 2010). Tandis que dans la zone 27 apparaissent alors de probables habitations bâties selon ce mode, qui voisinent avec des espaces ouverts et des constructions annexes, la zone 1 présente en revanche la particularité d'abriter une construction bi-absidiale originale, du moins dans le contexte lattois. Si la technique utilisée (bauge) n'offre en soi rien d'extraordinaire, le soin apporté à la construction et la continuité d'occupation liée

à cette maison (UNF139) sur toute la durée de la séquence, permettent d'écarter l'idée d'une phase « instable » faite de tâtonnements et ne répondant pas à un schéma pérenne de l'occupation. Autre argument allant dans ce sens : l'apparente pérennité de l'utilisation de l'espace (habitat et fonctions artisanales/économiques d'un côté ; annexes et logement du bétail de l'autre) existant entre cette phase et la phase suivante (1Q) caractérisée quant à elle par la mise en place d'un urbanisme régulier préfigurant celui des siècles suivants. Ce constat laisse alors à penser que, durant cette phase de réinstallation du deuxième quart du Ve s., une réelle division formelle de l'espace a été réalisée.

Dans la **zone 27**, une intervention limitée sur les maisons étrusques datées du premier quart du Ve s. av. n. ère a été menée afin de compléter la documentation architecturale, notamment en ce qui concerne les questions de mise en œuvre. La hauteur remarquable de l'élévation en terre des murs axiaux (3,50 m), calculée à partir de pans de murs effondrés, pose un problème d'interprétation en l'absence avérée d'étage ou de demi-niveau. La spécificité d'une mise en œuvre liant un soubassement en pierre à une élévation en bauge puis brique crue constitue également une singularité.

Dans la **zone 52**, la fouille de la maison à cour dont l'origine peut être située dans le courant du IVe s. av. n. ère 2101 met en lumière l'intérêt évident de cet ensemble architectural d'un type rare sur les sites préromains du Midi de la Gaule, non seulement du fait de son ancienneté et de sa taille exceptionnelle, mais également parce que l'apparition de la maison à cour centrale marque une transformation importante du paysage urbain et sans doute des rapports sociaux.

La campagne de 2011 a permis d'améliorer notre compréhension de l'organisation de l'espace, de la fonction des pièces et de la datation des phases d'occupation. Dans le détail, la fouille des secteurs 1, 3, 4 et 8 a livré des données importantes sur la datation et la fonction des différentes pièces. En effet, il est maintenant clair que les pièces 3 et 8, respectivement au milieu des ailes orientale et occidentale de la maison, ont servi pendant tout le III^e siècle av. n. è. de cuisines, avec un grand foyer construit et quelques foyers lenticulaires disposés sur chacun des sols successifs. Ces sols ont été réaménagés plusieurs fois sur des remblais, avec des aires de circulation et de passage entre les pièces un peu différentes, mais les éléments de base et la nature fonctionnelle de la céramique, sont restés les mêmes. D'ailleurs, l'aménagement de ces pièces ressemble beaucoup à celui de la pièce 5, ce qui constitue une indication de la répétition des salles de cuisine au milieu de chaque aile de la maison. En revanche, la pièce 1 est équipée de plusieurs petits foyers lenticulaires, d'un four et des structures un peu énigmatiques. Sa fonction n'est pas encore claire, mais le contraste avec la pièce 3 est évident.

Enfin, la fouille de 2011 a aussi livré pour la première fois des traces plausibles d'un état architectural plus ancien. Sa nature demande à être vérifiée, de même que sa chronologie, l'intérêt étant de pouvoir fixer plus précisément la date de construction de la première maison à cour.

Dans la **zone 54**, adjacente à la précédente, la fouille d'une autre maison à cour vient compléter notre connaissance des édifices de plan méditerranéen de la ville ancienne de Lattara. Edifiées au III^e s. av. n. è. ces bâtiments partagent certaines caractéristiques communes, notamment la cour qui articule l'ensemble et la fonctionnalité des espaces.

L'étude de l'évolution diachronique de la maison à cour de la zone 54 a été au centre des travaux menés en 2011, le but du programme en cours étant d'atteindre les niveaux de construction sur tous les secteurs ouverts, avec une priorité accordée à la cour qui reste l'élément le plus essentiel, singulier et significatif de cette maison. Concrètement, la campagne 2011 a donc porté de manière simultanée sur tous les secteurs de cet ensemble. Cependant, pour être sûrs d'atteindre l'objectif fixé et tout en privilégiant une lecture synchrone des vestiges, il a été choisi de réduire la surface d'intervention, notamment dans la cour centrale (secteur 54/3). En l'état, la stratigraphie permet de situer la mise en place de cette dernière dans le premier quart du III^e s. av. n. è. Elle permet également de restituer un espace formant une légère cuvette, forme peut-être due aux effets du ruissellement des eaux de pluie et à la circulation des personnes, où se sont accumulées des couches détritiques issues des activités domestiques. Plusieurs structures de type foyer ou fosse sont également présentes.

L'aile orientale de la maison, formée par les pièces 54/1 et 54/2, a également été

concernée par es travaux menés en 2011.

Dans la première pièce, la fouille a concerné des niveaux de la première moitié du III^e s. av. n. è., jusqu'au niveau d'un sol qui pourrait être attribué au premier quart de ce siècle. Contrairement à ce qui avait été observé dans les états plus récents, il semble que cette pièce n'ait alors pas une vocation en tant qu'espace de stockage. Sa fonction précise demeure néanmoins incertaine, les aménagements étant à la fois peu abondants et se limitant pour l'essentiel à plusieurs trous de poteau et foyers, tandis que le mobilier archéologique demeure rare ou pratiquement absent.

Dans la seconde, la fouille a concerné des niveaux synchrones, permettant d'atteindre des contextes archéologiques du premier quart du III^e s. av. n. è. Il était jusque difficile de proposer une interprétation fonctionnelle de la pièce. Au terme de la campagne 2011, quelques éléments de réflexion ont été apportés. Les structures mises au jour (banquettes, trous de poteau et foyers) sont peu abondantes et ne semblent pas caractériser un espace destiné à un usage proprement productif ou uniquement de stockage mais plutôt une pièce de vie, voire une salle à manger.

L'aile ouest de la maison est constituée d'une série de pièces mitoyennes (secteurs 54/4, 54/5 et 54/6) de plan et de dimensions très similaires, avec une surface intérieure comprise entre 15,6 et 18 m². L'extrémité méridionale a été arasée et la connexion entre la maison et le parement interne du rempart a disparu. En 2009, la fouille s'était arrêtée sur des niveaux du milieu du III^e s. av. n. è., à l'exception du secteur 6 où un sol du début du III^e s. av. n. è. avait été atteint. Cette année les travaux se sont essentiellement concentrés sur les secteurs 4 et 5 alors que les recherches dans la pièce 6 ont été consacrées à la fouille de quelques structures spécifiques.

Dans secteur 54/4, les travaux menés lors du précédent programme triennal (2007-2009) avaient permis de mettre en évidence un changement fonctionnel et architectural de la pièce dans le troisième quart du III^e s. av. n. è. où une pièce de vie se substitue à une salle vouée au stockage de denrées, évolution accompagnée de réaménagements architecturaux. En 2011, la fouille a permis de poursuivre l'exploration stratigraphique de ce secteur, les niveaux fouillés étant à situer autour de 250 av. n. è. Plusieurs états ont été reconnus, associant notamment une banquette en L à des foyers disposés vers le centre de la pièce.

Dans le secteur 54/5, les campagnes précédentes ont montré qu'il s'agissait très probablement de la cuisine de la maison, vu la quantité de foyers successifs découverts dans les niveaux de la deuxième moitié du III^e s. av. n. è., associés à des structures de calage de vases. Au cours de cette campagne 2011, trois fosses ont pu être délimitées qui se répartissent sur au moins deux états différents et témoignent de réaménagements dont la motivation demeure incertaine ; l'une d'entre elles (FS54634) occupe ainsi une grande partie de la surface de la pièce.

La **zone 75** a fait l'objet d'une extension portant désormais la surface fouillée à environ 600 m². À l'occasion de cette extension, deux nouvelles zones ont été enregistrées : la zone 142, en limite ouest de la zone 75, qui correspond à l'emprise d'un grand collecteur nord-sud traversant le rempart à l'emplacement de la porte du Ve s. av. n. è. ; la zone 76, à l'ouest de ce collecteur, dont l'exploration a été limitée pour l'essentiel à un repérage de surface.

Sur l'ensemble des zones, la stratigraphie conservée, sous la couche de terre arable, reste antérieure au deuxième quart du I^{er} s. av. n. è. L'occupation postérieure n'est perçue depuis la surface qu'au travers de structures en fondation, le plus souvent épierrées, mais dont le négatif permet de restituer un plan et d'en tirer des informations. En incluant la phase d'épierrement de ces structures, trois phases principales ont été individualisées.

La phase C (-125/-75) correspond aux derniers temps de l'occupation d'un quartier d'habitation, mis au jour sur la zone 75, à l'angle de deux rue. Il comprend un ensemble de deux pièces (secteur 6 et 3) disposées en "L", donnant à l'ouest sur une cour (secteur 7). Côté est, cet ensemble est mitoyen d'un autre espace ouvert (secteur 5) en bordure duquel plusieurs murs (secteur 5) semblent marquer l'emplacement d'une nouvelle unité d'habitation.

La phase B (-75/-1), correspond à une profonde restructuration de ce quartier, marquée par la construction d'un ensemble public dont la vocation pourrait être cultuelle et

qui s'étend jusque sur la zone 76. L'espace consacré est délimité par un large mur d'enceinte construit au dépend de la rue VO75113 qui est alors déplacée plus au sud. À cela s'ajoute la construction d'un grand collecteur COL142019 qui traverse l'espace public et débouche au nord, hors du rempart, qui à la fin du Ier s. av. n. è. est partiellement démoli.

La phase A, d'abandon, est marquée par des épierremments massifs qui débutent dès le troisième quart du Ier s. de n. è. et se terminent au plus tard au cours de la première moitié du IIe s.

La campagne de fouille 2011 a fourni de nouvelles informations qui permettent de mieux cerner l'évolution de l'urbanisme dans cette partie de la ville. Bien que des lacunes demeurent, ces recherches mettent en évidence une restructuration profonde de l'habitat qui intervient dans le courant de la deuxième moitié du Ier s. av. è. Au quartier d'habitation de la zone 75 succède alors un ensemble public, délimité à l'est et au sud par un puissant mur qui pourrait faire office d'enclos. La construction de ce mur se fait au dépend de la rue VO75113 qui est déplacée plus au sud où prend place la rue 137. Cette restructuration de l'espace s'inscrit dans un phénomène plus général marqué, notamment, par l'aménagement de la place 143 (60-nord/5), au dépend de l'habitat préexistant (Piquès 2005). De même, au nord, le rempart est partiellement démoli. Un espace de grande dimension est décaissé le long de sa façade septentrionale et un nouveau dispositif urbain se met en place. Il vise d'une part à niveler le sol pour l'installation des nouvelles constructions dans l'espace occupé par la ville ancienne et d'autre part à permettre l'extension de la cité au-delà de ses limites initiales (Lopez, Asencio 2006). Ces nouvelles constructions mises au jour dans les zones 75, 76 et 142, correspondent à cet ensemble public dont la restitution se heurte à l'arasement et l'épierrement important de ses structures. Sur la base de données disponibles, cet ensemble apparaît s'organiser de la manière suivante : à l'intérieur du mur d'enclos (TR60015) sont disposés deux édifices dotés de fondations imposantes, d'une largeur de 1,10 m. De plan quadrangulaire, et d'orientation nord-ouest/sud-est, ils sont distants l'une de l'autre d'environ 12 m. L'édifice oriental, situé sur la zone 75 présentent une largeur en œuvre de 4,20 m et une longueur estimée d'environ 9,40 m. Quant au second (zone 76), son plan n'a pas encore était totalement délimité, mais il présente une largeur en œuvre d'environ 4 m, comparable à celle du précédent. La distance de leur façade méridionale au mur d'enclos est environ de 2 et 3 m. Entre ces deux édifices sont implantés plusieurs bases maçonnées ainsi que des aménagements de fond de fondation (en mortier ou radier de pierre) pouvant correspondre aux bases d'un portique et pour d'autres à des soubassements d'autels. Cet ensemble public, semble s'apparenter à un espace à vocation culturel dans lequel on pourrait entrevoir deux édifices géminés. À noter, entre parenthèse, que les dimensions de l'édifice oriental correspondent à celle de la cella du sanctuaire de l'oppidum de Roque-de-Viou, de 4,40 m de largeur et de 9,50 m de longueur en œuvre (Raynaud 2002).

LE PROGRAMME 2011-2013

Le site archéologique de Lattes (Hérault), au lieu-dit Saint-Sauveur (fig. 1 à 4), fut étudié de 1983 à 2003 sous la direction de Michel Py (DR CNRS, UMR 5140) puis, depuis 2004, sous celle de Thierry Janin (DR CNRS puis professeur de Protohistoire à l'Université Paul Valéry Montpellier III, UMR 5140), par une équipe pluridisciplinaire internationale qui s'est renouvelée régulièrement au fil des ans et des programmes scientifiques qui s'y sont enchaînés.

En 2011, première année d'un nouveau programme triennal de recherches de terrain, les opérations archéologiques ont été placées sous la responsabilité de Pierre Garmy (conservateur du patrimoine au ministère de la Culture, UMR 5140, affecté au site de Lattes) qui assure la coordination générale des opérations et la conduite du projet, en étroite collaboration avec Éric Gailledrat (CR CNRS, UMR 5140), chargé du suivi et de la planification scientifiques de l'ensemble des programmes.

L'ensemble des travaux conduits sur le site depuis le début des recherches de terrain systématiques en 1983 a donné lieu régulièrement à diverses publications où l'on peut trouver un exposé détaillé des programmes engagés et des résultats obtenus. Outre les 21 volumes de la série Lattara, outre les articles publiés dans diverses revues, trois bilans de synthèses ont été tirés de ces recherches : un dossier en 1993 dans la revue *Gallia* (M. Py et D. Garcia, Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara, Lattes, Hérault, *Gallia*, 50, 1993, p. 1-93), un deuxième dossier, treize ans après, dans la même revue (T. Janin et M. Py dir., Lattara, Lattes, Hérault, nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine, *Gallia*, 65, 2008, p. 5-230), et une monographie résumant le tout, publiée fin 2009 (M. Py, Lattara, Lattes, Hérault, comptoir méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains, éditions Errance, Paris, 2009, 348 p., 820 fig.). Par ailleurs, un site Internet (Lattes en Languedoc, les Gaulois du sud), présentant un résumé des connaissances actuelles, a été élaboré en 2008 en collaboration avec le Ministère de la Culture (adresse : www.lattara.culture.fr ; auteurs : Thierry Janin et Michel Py ; coordination : Thomas Sagory, MRT/MCC). Enfin, préparée en collaboration avec le musée archéologique Henri Prades voisin, une exposition rétrospective pour le grand public Les objets racontent Lattara a donné à voir l'histoire du site archéologique dans son contexte à travers quelques séries de matériels emblématiques. Un catalogue richement illustré accompagnait cette exposition (sous la direction de Lionel Pernet et Michel Py, éditions Errance, Paris 2010)

Ce neuvième programme trisannuel du projet de recherches doit nous mener, en 2013, à la date anniversaire du cinquantenaire de la découverte de Lattara et à la trentième année de fouilles programmées. Ces chiffres, et la longue durée qu'ils expriment, obligeaient à réfléchir sur les objectifs à donner à cette nouvelle étape, compte tenu des bilans effectués, des recherches engagées et des programmes des chercheurs participant aux fouilles de Lattes.

De fait, malgré la masse des publications réalisées, plusieurs thèmes abordés par les travaux récents demandaient à être approfondis, de nombreux aspects restant à étudier et à publier. Dans ces conditions, il a paru exclu de pratiquer une fuite en avant en ouvrant de nouveaux thèmes de recherche et de nouvelles zones de fouille, mais nécessaire au contraire de favoriser l'achèvement des programmes entamés tant sur le terrain qu'au laboratoire, ainsi que la réalisation ou la mise en route des publications nécessaires.

Cet objectif général vise à ce que les trente ans de la fouille programmée marquent un aboutissement des recherches conduites par l'équipe actuelle, pour laisser à l'équipe suivante, qui se chargera de prolonger ces recherches après 2013, une situation saine et des bases documentaires solides.

Dans cette perspective, la fouille porte sur quatre zones principales (fig. XX) où les opérations étaient déjà en cours, pour en achever l'exploration au cours du présent programme trisannuel :

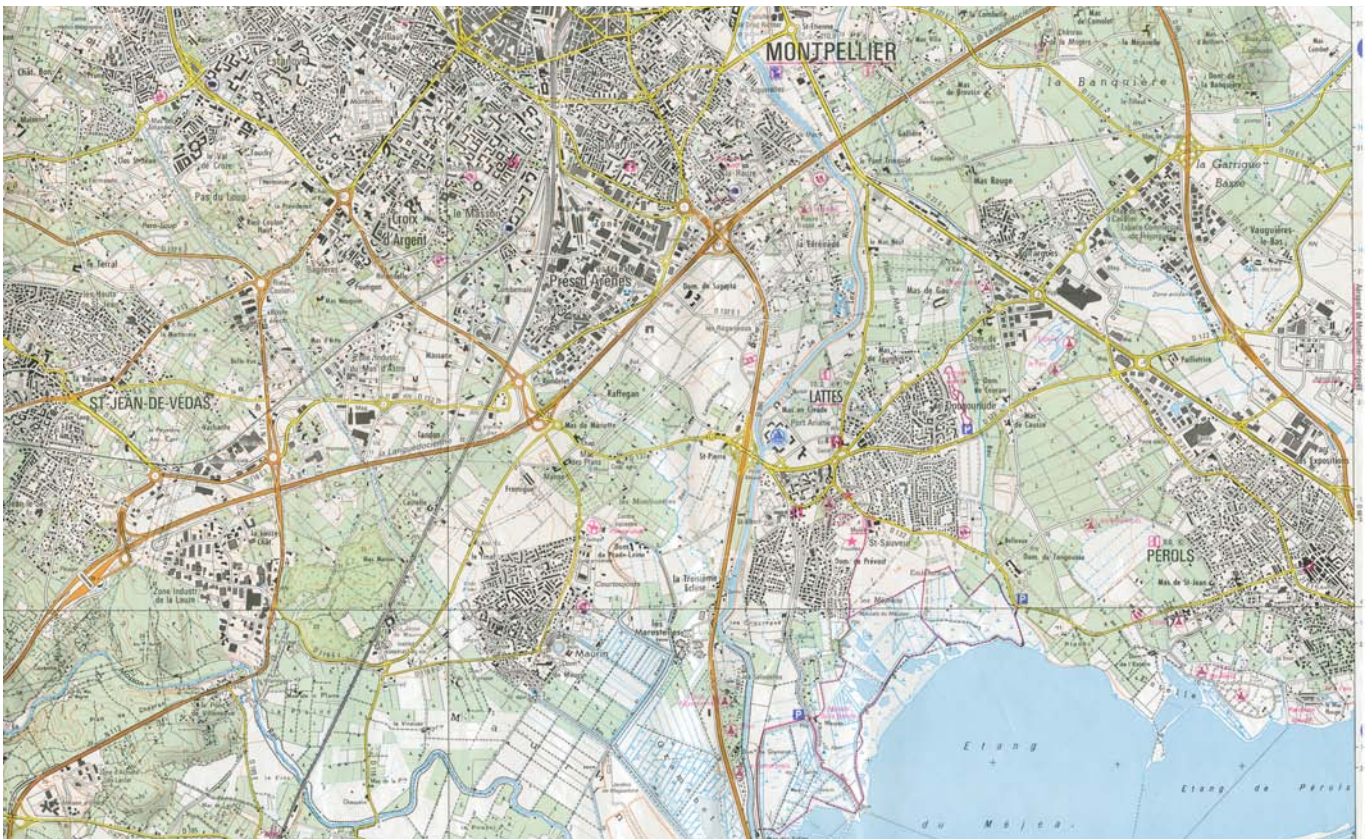
– dans la zone 52, qui couvre la plus grande maison à cour protohistorique connue à Lattes (responsable : Michael Dietler, assisté de William Meyer), l'objectif affiché pour ce programme triennal est d'arriver partout à la phase de mise en place de cette vaste demeure installée apparemment au cours du III^e s. av. n. è. en bordure de la rue princi-

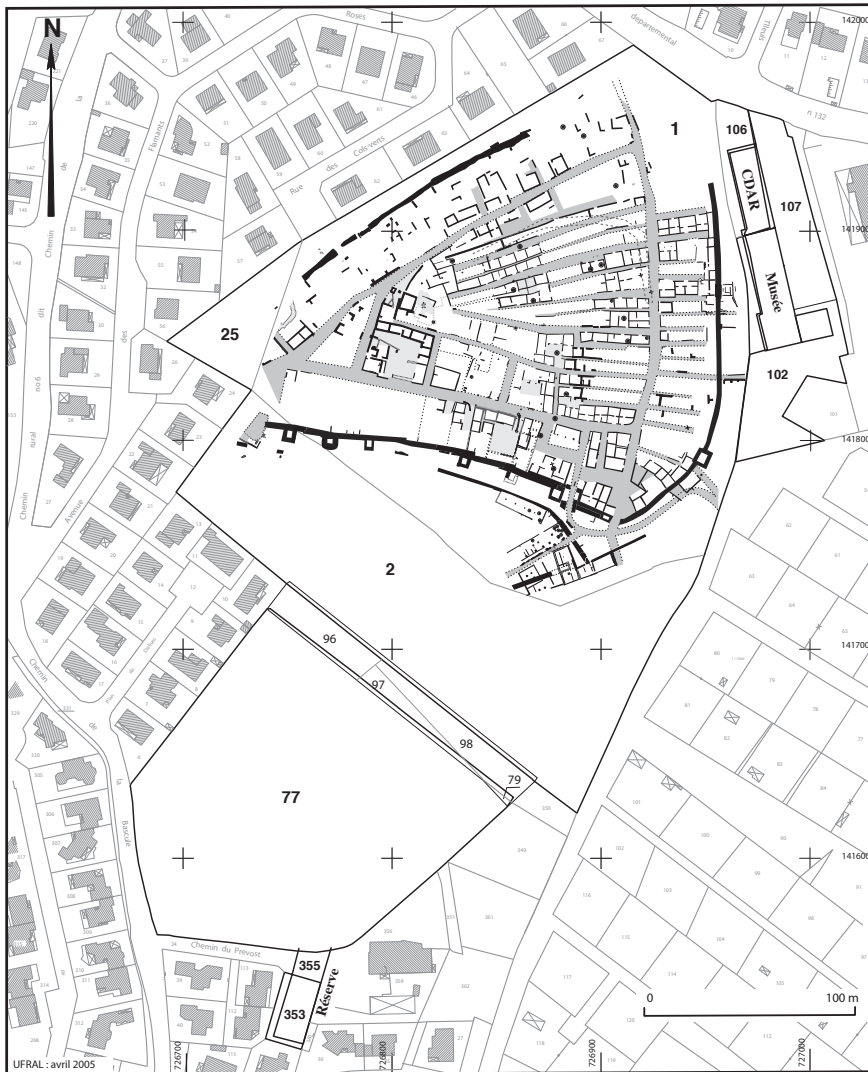
■ Fig. 2 : Extrait de la carte IGN au 1/25000e
2743 ET Montpellier/Palavas-les-flots

>>



Fig. 1 : Carte de localisation du site





■ Fig. 3 : Situation cadastrale du site (Lattes 1976-DZ 1)

<<

pale 116. L'aile nord de la maison, où seuls les niveaux les plus récents ont été dégagés (début IIe s.), sera prioritairement explorée. Une mise en phase globale des différentes ailes d'habitat et des niveaux de remplissage de la cour doit être réalisée parallèlement à un sondage dans la cour centrale pour essayer de déterminer à quel type d'architecture et d'occupation la maison 5201 a succédé.

– dans la zone 54, voisine de la précédente, qui concerne une autre maison à cour de dimensions légèrement plus restreintes (responsables Andreu Moya et Sébastien Munos), le trisannuel sera de même consacré à l'achèvement de l'exploration des deux ailes actuellement en fouille, de la cour et du porche donnant sur la rue 116, ainsi qu'à la mise en phase générale des structures.

– dans la zone 1, qui couvre un quartier d'habitat appuyé au rempart oriental (responsable Éric Gailledrat, assisté d'Ariane Vacheret), on poursuivra l'exploration des niveaux archaïques atteints en 2009, et notamment l'étude de la phase d'habitat en structures lâches du deuxième quart du Ve s. av. n. è. et des bâtiments qui apparaissent en dessous. L'un des objectifs principaux des recherches dans cette zone protégée par un caisson de palplanches, et où l'on peut donc travailler au sec sous le niveau de la nappe phréatique, est de comparer les structures mises en place à l'origine de la ville avec celles explorées dans la zone 27 (située à 100 m plus au sud). Les résultats que l'on attend sont primordiaux pour la compréhension de la phase dite « étrusque » de Lattes et du statut de la cité lors de sa création, vers 500 av. n. è., dans le contexte des colonisations méditerranéennes.

– enfin, dans la zone 75 (responsable Gaël Piquès, assisté de Benjamin Luley),



■ Fig. Vue aérienne du site, avec en arrière-plan l'étang du Méjean et le cordon littoral >>

on développera l'exploration extensive des niveaux les plus récents conservés, qui appartiennent à la période tardo-républicaine et au début de l'époque romaine, afin de comprendre les transformations de ce secteur au cours de la phase de romanisation. L'hypothèse de la présence en ce lieu de monuments publics d'époque triumvirale ou augustéenne, formulée à la suite des dernières fouilles, devra être vérifiée en envisageant plus largement l'espace bordant la rue principale 137 et la place 143, et en reliant ces données à celles acquises lors des précédents programmes trisannuels sur les zones 30 et 60 voisines.

– Par ailleurs, dans la zone 27, seront pratiquées des observations spécifiques sur les techniques de mise en œuvre de la terre crue dans l'architecture domestique des niveaux de fondation du site caractérisés par la présence massive de vestiges mobiliers d'origine étrusque – la fouille proprement dite de la zone ayant été terminée en 2010.

On trouvera dans les pages qui suivent un compte-rendu détaillé des résultats acquis au cours de la première campagne 2011 du projet trisannuel. Le stage de fouille en 2011 s'est déroulé du 4 au 30 juillet. Des travaux d'analyses et d'études se poursuivent au cours du deuxième semestre de l'année et début 2012.

Le programme 2011-2013 comprend également un effort renouvelé sur l'exploitation de la documentation acquise. Un calendrier a été établi pour les prochaines publications à réaliser ou à mettre en chantier durant les trois prochaines années et au-delà.

Ainsi sont prévues :

- en 2012, la publication d'un ouvrage de synthèse sur l'enceinte de Lattara et son environnement archéologique, coordonné par Joan Lopez, maître-assistant à l'Université de Lérida et responsable du programme « fortification » sur la fouille de Lattes durant les précédents trisannuels (Lattara 22) ;
- en 2012 également, la publication détaillée des maisons/entrepôts étrusques de la zone 27, sous la coordination de Denis Lebeau, agrégé d'Histoire (Lattara 23) ;
- en 2014 ou en 2015, la publication des niveaux du deuxième quart du Ve s. de la zone 1, correspondant à deux phases architecturales nettement distinctes, sous la coordination d'Éric Gailledrat, chargé de recherche au CNRS ;
- en 2014 ou en 2015, la publication des maisons à cour 5201 et 5401 dans leur contexte méditerranéen, sous la coordination de Michael Dietler, professeur à l'Université de Chicago.

Seront mises également en route au cours de ce trisannuel, pour des livraisons ultérieures ou concomitantes de la série Lattara, une monographie sur la nécropole romaine de Lattes, encore inédite, sous la coordination de Lionel Pernet, Conservateur du Musée de Lattes ; une monographie sur l'occupation romaine dans la ville de Lattara, sous la coordination de Gaël Piqués (CNRS) et Veronica Martínez (Université de Barcelone) ; si possible une monographie sur la riche tombe tardo-républicaine du quartier de la Céceirède à Lattes, sous la coordination de Valérie Bel (INRAP).



■ Fig. 5 : Plan général du site avec indication des zones de fouille.

UNE ÉQUIPE DE FOUILLE INTERNATIONALE ET PLURIDISCIPLINAIRE

La campagne de fouilles de 2011 a mobilisé à nouveau beaucoup des membres de l'équipe en charge des opérations depuis plusieurs années. Sur le terrain et/ou en laboratoire, ont collaboré à l'entreprise :

Coordonateur général, conduite du projet

Pierre GARMY, conservateur du patrimoine, UMR 5140

Coordonateur scientifique

Éric GAILLED RAT, chargé de recherche au CNRS, UMR 5140

Responsables de fouille

Michael DIETLER, professeur à l'Université de Chicago, États-Unis
 Éric GAILLED RAT, chargé de recherche au CNRS, UMR 5140
 Benjamin LULEY, doctorant, Université de Chicago, États-Unis
 William MEYER, doctorant, Université de Nord-Caroline, États-Unis
 Andreu MOYA, doctorant, Université de Lérida, Espagne
 Sébastien MUNOS, doctorant, Université de Montpellier
 Gaël PIQUÈS, ingénieur d'étude au CNRS, UMR 5140
 Ariane VACHERET, étudiante, Université Paul Valéry, Montpellier

Traitement et étude du mobilier :

Anne-Marie CURÉ, doctorante, Université Paul Valéry, Montpellier
 Émilie COMPAN, doctorante, Université Paul Valéry, Montpellier
 Benoît FAVENNEC, doctorant, Université Paul Valéry, Montpellier

Consolidation/Restauration/Moulage

Julie TOUZEAU, restauratrice, Toulouse

Coordination des prélèvements

Núria ROVIRA, docteur de l'Université de Barcelone, Espagne
 Stéphanie DUBOSQ, doctorante, Université de Barcelone, Espagne (carpologie)
 Hugo REGAD, étudiant Université Paul Valéry, Montpellier

Études environnementales

Natalia ALONSO, maître de conférence à l'Université de Lérida, Espagne (agriculture)
 Armelle GARDEISEN, ingénieur de recherche au CNRS, UMR 5140 (macrofaune)
 Christophe JORDA, ingénieur INRAP (géomorphologie)
 Gaël PIQUÈS, ingénieur d'études au CNRS, UMR 5140 (ichtyofaune)
 Audrey RENAUD, doctorante, Université de Montpellier (macrofaune)
 Stéphanie PORCIER, docteure, Université Paul Valéry, Montpellier
 Núria ROVIRA, docteur de l'Université de Barcelone, Espagne
 Lucie CHABAL, chargée de recherche au CNRS, UPRESA 5059 (anthracologie)

Études archéologiques

David ASENSIO, doctorant, Université de Barcelone, Espagne
 Carmen BELARTE, chercheur ICAC (Institut Català d'Arqueologia Clàssica) Tarragone, Espagne
 Veronica MARTINEZ, docteur, Université de Barcelone, Espagne
 Francesca MASTRIA, doctorante à l'Université de Lecce, Italie
 Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS, UMR 5140
 Ludi CHAZALON, maître de conférence, Université de Nantes
 Joan LÓPEZ, maître de conférence à l'Université de Lérida, Espagne
 Pierre SÉJALON, Ingénieur INRAP
 Sarah SILVEREANO, chargée d'étude Oxford Archéologie Méditerranée, Mauguio

Spécialistes associés :

Jean-Claude BESSAC, ingénieur de recherche au CNRS, UMR 5140 (architecture)
 Philippe BLANCHEMANCHE, ingénieur de recherche au CNRS, UMR 5140 (environnement)
 Ramon BUXO, chercheur aux Musées Nationaux de Catalogne, Espagne (carpologie)
 Elsa CIESIELSKI, , doctorante, Université de Montpellier (anthropologie) Lluís GARCIA, chercheur associé à l'Université de Barcelone, Espagne (avifaune)
 Denis LEBEAUPIN, chercheur associé à l'UMR5 140
 Jean-Claude ROUX, technicien, DRAC-SRA de Languedoc-Roussillon (architecture, mise en valeur du site)

Topographie, infographie, systèmes d'information :

Séverine SANZ, Assistante ingénieure, CNRS, UMR 5140
 Véronique MATHIEU, Ingénieure d'étude, CNRS, UMR 5140
 Hervé BOHBOT, Ingénieure de recherche, CNRS, UMR 5140
 Cristina GARCIA, Université de Lérida, Espagne (infographie, topographie)
 Octavi ESTEVE, Université de Lérida, Espagne (infographie, topographie)

Assistance technique et logistique

Guy POUZOLLES, technicien au Ministère de la Culture, SRA Montpellier
 Gestion comptable
 Christine LUCAND, ingénieur d'étude au CNRS, UMR 5140 (Lattes)

Fouilleurs bénévoles (2011)

ADRIASHENKO Daria, ALI TOYBOU Halima, AVAKIAN Léa, BARAT Sophie, BOLLIAN Cécile, BONNET Adelaïde, BONNI Joe, BOUDRAA Fatma Zohra, BOUSQUET Jeremy, BUTLER Ciara, CAPIT Alizée, CHEVALIER Solène, DE CHAVAGNAC Laure, DE STEUR Aliénor, DEGOUTHOU Aurélie, DENIZOT Lucile, DOPPELT Martin, DUCATEL Sarah, DUNYACH Ingrid, EYMARD Sandra, FERRER TRIAS Marc, FESTA Giovanni, FRÈRE Mathilde, GAO Wei, GENIS Nicolas, JAMIN Jean-Baptiste, KHACHA Saïd, LACEY Rowan, LALINDE DIEZ Natalia, LARUE Louise, LEGENDART Alizée, LOEZ Jason, MAALLEM Mohammed Fawzi, MADELPECH Amandine, MICHELS Estelle, MOISAND Marie, MULLAS Stella, NETHERTON Alice, PROST Celia, SALLES Sébastien, SEDDIKI Azeddine, SHERWOOD Amy, TILLIER Margaux, TOUBAS Mathieu, VANDEN MAAGDENBERG Thomas, CORRADINO Laura, CYTEVAL Chloé, ERRERA Mélanie, GUEVILLE Estelle, KOPP Tatiana, MAZZEI Marine.

Partenariats institutionnels

- Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon
- UMR 5140 CNRS/Ministère de la Culture/Université Paul Valéry/INRAP
- Région Languedoc-Roussillon
- Université Paul Valéry (Montpellier III)
- Université de Chicago (Laboratoire d'Anthropologie) (USA)
- Université de Lérida (Espagne)
- Université de Barcelone (Espagne)
- Musée Archéologique Henri Prades, Lattes
- Laboratoire de Paléobotanique, Environnement et Archéologie (Montpellier), UMR 5059 du CNRS
- Centre Archéologique de Gérone (Espagne)
- Direction des Musées Nationaux de Catalogne (Espagne)

UN PROJET DE MISE EN VALEUR DU SITE ET DES RÉSULTATS DES FOUILLES

Un projet d'aménagement du site de Saint-Sauveur est en cours d'étude, parallèlement à celle d'une refonte de la présentation muséographique des collections. Le transfert de la propriété du sol à la Région Languedoc-Roussillon depuis 2007 apporte un nouveau partenaire qui s'investit de manière significative à la fois dans la recherche et dans la valorisation, en synergie avec le Musée monographique installé en bordure des vestiges, dont la réorganisation est en cours sous l'égide de l'Agglomération de Montpellier et sous la conduite de son nouveau conservateur, Lionel Pernet.

La réflexion autour du contenu et des formes de la mise en valeur et de la muséographie présentant l'antique Lattara, est susceptible d'aboutir au terme du prochain triennal. La volonté commune de tous les intervenants est de faire de ce site muni d'un exceptionnel appareil documentaire, qui compense l'aspect peu monumental des ruines, un lieu à la fois touristique et didactique, présentant les apports de la fouille à la connaissance des civilisations protohistoriques méridionales, insistant sur les aspects historiques et ethnographiques, sur l'ancienneté, la variété et le rôle des contacts méditerranéens, sur l'insertion enfin de la ville de l'âge du Fer et de l'époque romaine dans un milieu original, en liaison avec le Parc naturel des étangs sur lequel débouche la fouille.

Lattes, 22/11/2011

RECHERCHES SUR L'HABITAT ANCIEN DE LATTES.

L'OCCUPATION DU DEUXIÈME QUART DU VE S. AV. N. ÈRE (ZONE 1).

Eric Gailledrat et Ariane Vacheret

avec la participation de :

Émilie Compan, Benoit Favennec (mobilier)

Nuria Rovira, Stéphanie Dubosq et Hugo Regad (prélèvements)

Cristina Garcia et Octavi Esteve (infographie).

INTRODUCTION

La zone 53, située au nord-est du chantier de Lattes/Saint-Sauveur, en bordure de la façade orientale de l'agglomération protohistorique (**fig. 1**), est l'une des deux zones choisies pour étudier l'évolution stratigraphique d'un quartier d'habitation depuis l'origine de *Lattara*, soit entre la fin du VI^e s. et le II^e s. av. n. è. Dans le prolongement du programme entamé depuis plusieurs années, le triennal en cours a pour but de poursuivre les recherches sur l'évolution de l'agglomération protohistorique, ceci pour la période comprise entre la fondation de l'habitat et le milieu du Ve s. Les niveaux explorés durant ce programme concernent le deuxième quart de ce même siècle, soit la phase 1R, (v. 475-450 av. n. ère) (**fig. 2**). Il s'agit d'une phase intermédiaire entre la première occupation du site, pour l'heure uniquement documentée au niveau de la zone 27 et caractérisée par une présence étrusque, et une phase qui voit, dans un contexte très largement indigène, un poids de plus en plus prégnant du monde massaliète. Que la destruction de la phase dite « étrusque » (premier quart du Ve s. av. n. ère) soit ou non généralisée et liée à un événement conjuguant aspects économiques et politiques, le deuxième quart de ce même siècle est pour le moins synonyme de changements importants à *Lattara*, ce dont témoignent dorénavant la zone 27 (Lebeaupin *et al.* 2010) ainsi que la zone 1.

1. LE SECTEUR 64 (UNF139)

1.1. Architecture

La campagne de fouille de 2009 avait permis de mettre en évidence les restes très arasés d'une construction de plan bi-absidial (UNF139) matérialisée au sol par une empreinte irrégulière constituée d'un sédiment brun jaune très compact (53638) (**fig. 3 et fig 4**). Cette empreinte, d'une largeur moyenne de 30 cm, correspondait aux vestiges d'une élévation en terre crue dont la nature restait à préciser, de même que les limites exactes de la construction, très dégradée dans sa partie nord. À l'intérieur de cette structure, des lambeaux de sol sableux ont été mis au jour (53659), dont la fouille est alors demeurée partielle, seule ayant été prise en compte la surface de ce niveau (53667), surface qui a livré un mobilier céramique épars et surtout une terre cuite polychrome grecque, plus précisément une tête de *koré* de style ionien (**fig. 5**). La fouille de ce bâtiment a été reprise en 2011, permettant de disposer désormais d'un plan plus complet, tout en précisant les techniques de construction mises en œuvre.

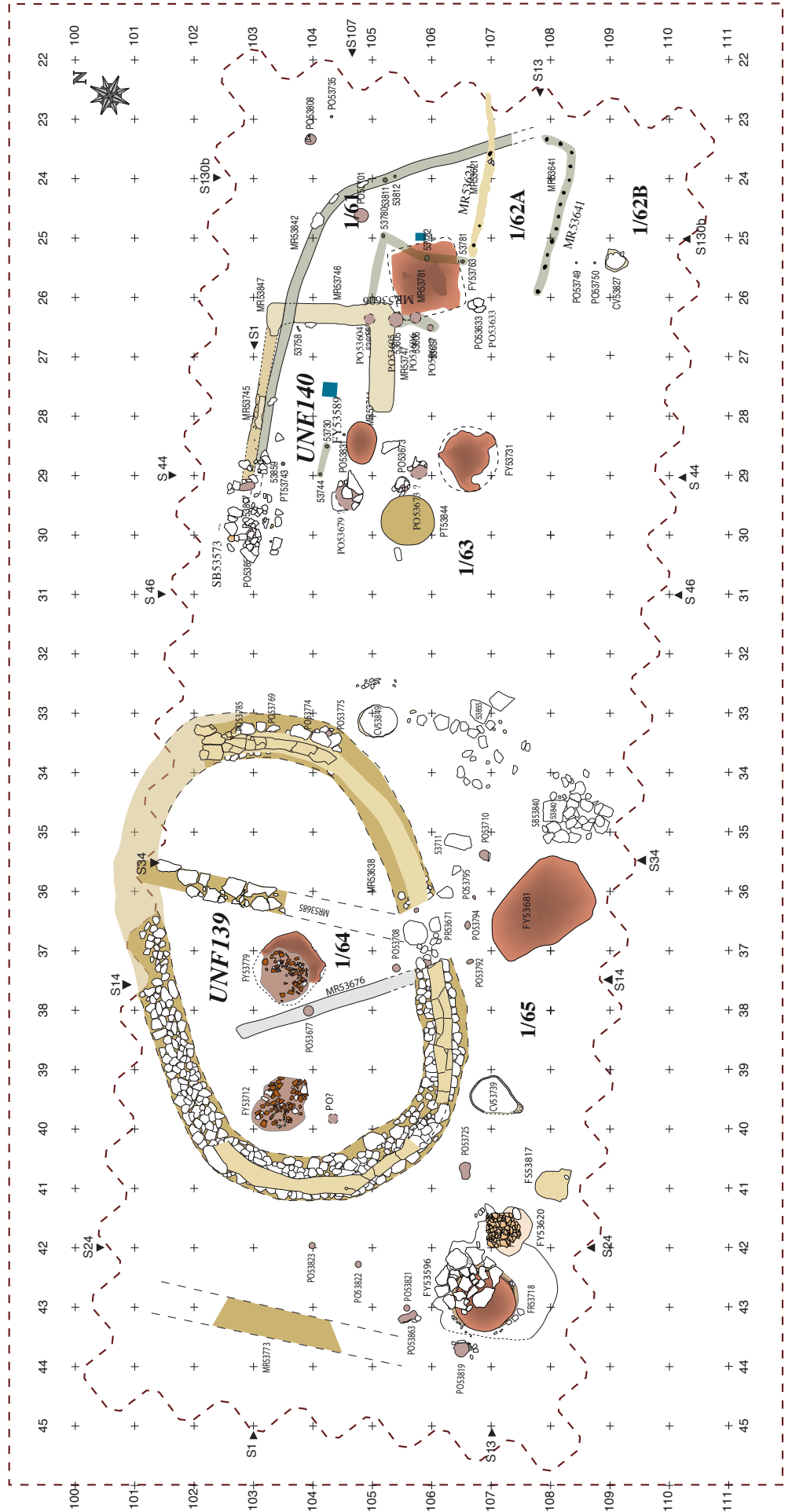


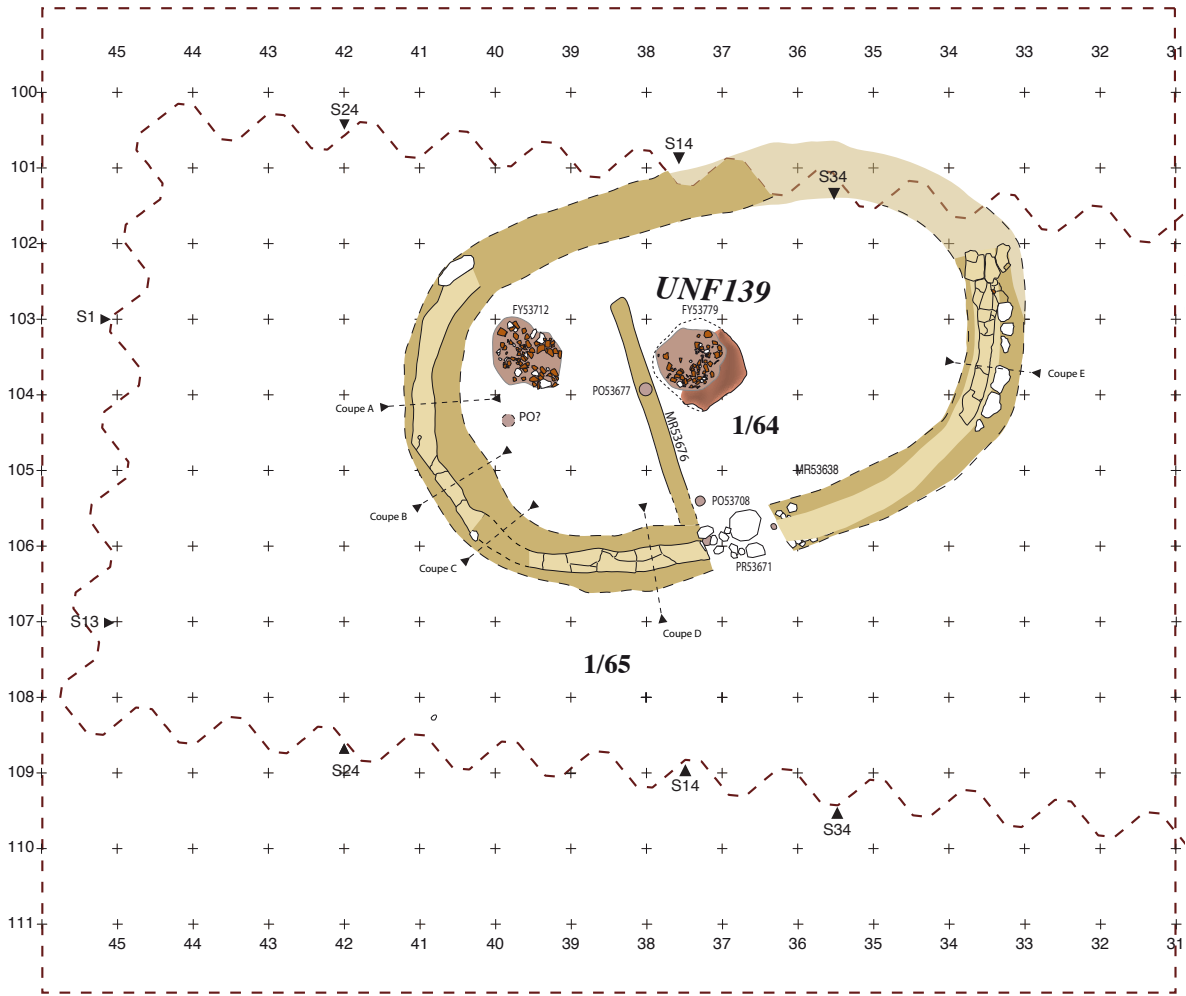
■ Fig. 1 : Plan du site avec localisation de la zone 1

La partie nord-est du bâtiment est manquante (hors des limites de fouille définies par les palplanches) ou mal définie en raison d'une faible lisibilité du sédiment employé dans la construction. Un plan bi-absidial relativement régulier peut néanmoins être restitué avec suffisamment de précision. La construction, avec un maximum de 8,50 m de long (NE/SO) pour 5,30 m de large, occupe une surface hors œuvre d'un peu plus de 35 m² (fig. 6).

L'épaisseur du mur (MR53638) s'est avérée bien plus importante que ce que laissait entrevoir la seule bande argileuse (53638) repérée en 2009. En effet, cette élévation prend appui sur une base constituée pour partie d'un radier de fondation en pierres liées à la terre (53756) et pour partie d'une assise de terre argileuse très compacte de couleur grise (53748). Ce soubassement est aménagé dans une tranchée de fondation indiquée par un creusement à profil en « U » d'une largeur moyenne d'environ 70 à 80 cm (53716) et une profondeur observée d'une dizaine de centimètres, qui recoupe un remblai argileux (non fouillé) (53713) correspondant semble-t-il au niveau de destruction des élévations de la phase antérieure (1S). Ce creusement est mal défini, en particulier dans la moitié orientale du bâtiment, en raison de la très faible lisibilité du sédiment,

■ Fig. 2 : Relevé général des vestiges de la zone 1 (phase 1R).





■ Fig. 3 : Plan de l'UNF139 avec indication des coupes réalisées au niveau du mur MR53638.

<<



■ Fig. 4 : Vue d'ensemble de l'UNF139, depuis le nord, à l'issue de la campagne 2009.

<<



0 1 2 cm

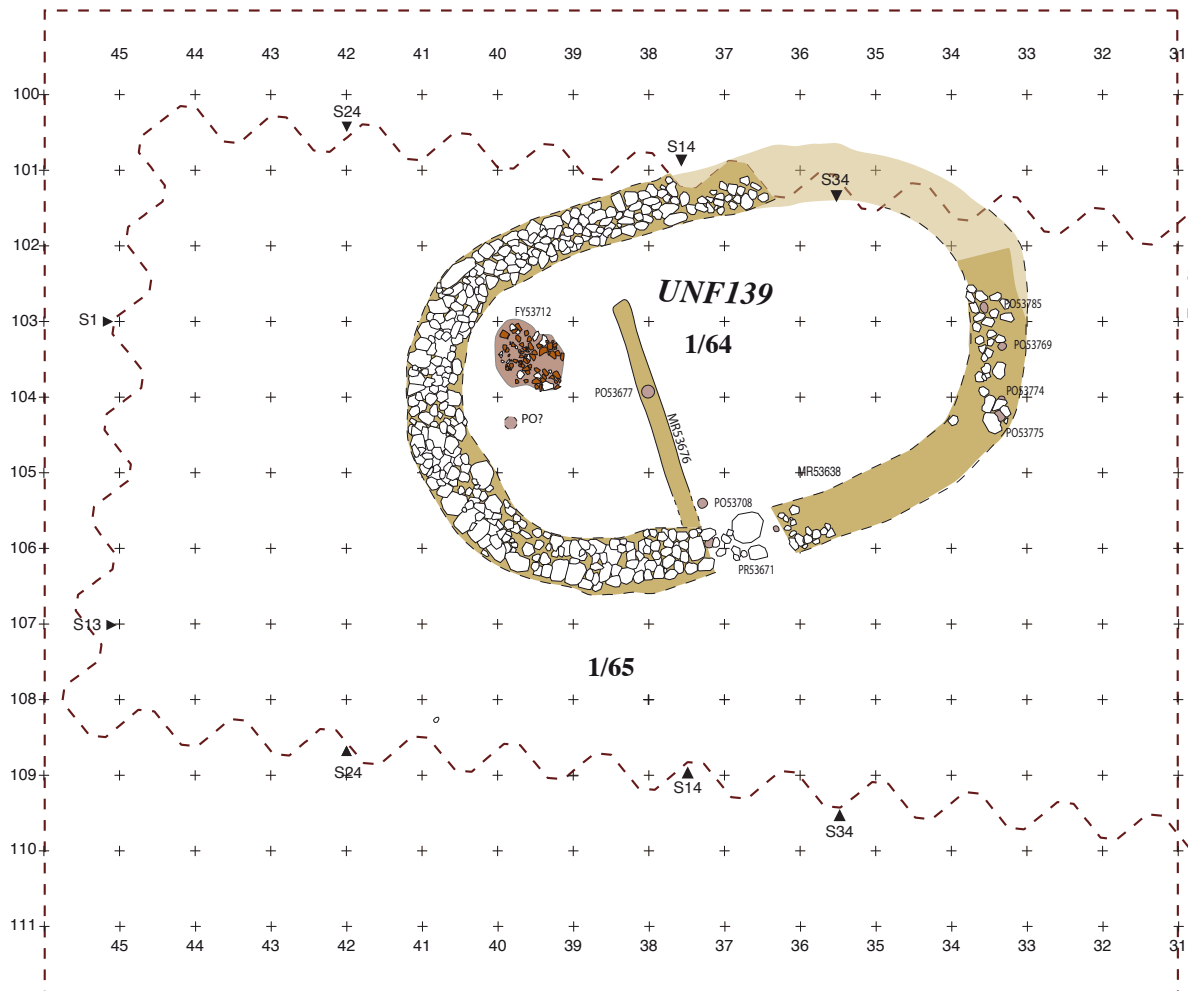
■ Fig. 5 : Terre cuite grecque mise eu jour en 2009 >>



■ Fig. 6 : Vue d'ensemble de l'UNF139, depuis le sud, à l'issue de la campagne 2011. >>

l'encaissant se distinguant très mal de la couche argileuse grise correspondant à la base de l'élévation ou, plus précisément à une sorte d'assise de réglage.

Au niveau de l'abside occidentale ainsi que d'une partie de la cloison nord, cette tranchée voit l'installation d'un solin maçonné (53756) (fig. 7), absent en revanche de la partie orientale du bâtiment. Le dispositif est réalisé à l'aide de moellons équarris ainsi que de quelques blocs et cailloux disposés à plat de manière soignée, sur une lar-



■ Fig. 7 : Plan de l'UNF139 après fouille de l'élévation en terre de MR53638. >>

geur moyenne de 70 cm. Les éléments de plus grandes dimensions sont principalement disposés en boutisse vers l'extérieur de la structure. Le liant entre les pierres est constitué d'une argile grise comparable à celle de la base du mur en terre qui prend appui sur ce même radier. L'ouvrage est de réalisation soignée. Le niveau d'arase est lui-même très régulier, avec une hauteur régulièrement comprise autour de la cote -4,20 m.

Dans cette partie, la couche argileuse grise disposée au contact du radier (53748) forme en réalité une assise destinée à l'accroche de l'élévation (53638), réalisée quant à elle à l'aide d'un sédiment de nature différente (fig. 8). Au niveau de cette assise, l'argile grise est plaquée contre les parois du creusement ou tassée de manière à former vers le centre du mur une cuvette plus ou moins prononcée. Il est possible que cette assise (53748) ait légèrement dépassé le sommet du creusement de la tranchée de fondation (53716). L'élévation (53638) réalisée quant à elle à l'aide d'un sédiment argilo-sableux brun-jaune a été largement dégradée, seule étant conservée une mince bande irrégulière correspondant à la partie « ancrée » dans l'assise argileuse évoquée précédemment (53748). Par endroits, là où cette même assise prend la forme de deux bourrelets plaqués en guise de « coffrage » contre les parois de la tranchée de fondation, la base de l'élévation (53638) arrive directement au contact du radier maçonné (53756) (fig. 9). Une telle technique de construction se rapproche de celle mise en évidence par ailleurs à Lattes, notamment dans cette même zone 1 dans des niveaux de la seconde moitié du Ve s. av. n. ère (Roux, Cammas 2010).

La morphologie de la partie orientale du bâtiment est comparable à celle de la partie occidentale, en ce sens que les vestiges de l'élévation (53638) sont ici encore ancrés dans une dépression présente au niveau la base argileuse (53748). Reste que de ce côté cette base ne repose sur aucun radier maçonné, seules quelques pierres éparses venant tapisser le fond du creusement de la tranchée de fondation, au voisinage du piédroit oriental de la porte PR53671 ou encore au niveau de l'abside orientale, avec ici quelques vestiges de piquets en bois qui ont dû avoir pour fonction de renforcer la structure, à savoir PO53785, PO53769, PO53774 et PO53775 (fig. 10). Plusieurs d'entre eux possèdent encore des restes de bois gorgé d'eau ou décomposé (fig.10).

Ce dispositif de pierres (53786) prend la forme d'un vague alignement, disposé sur le fond de la tranchée de fondation. Plusieurs poteaux ou piquets prennent place au milieu de ce dernier. Le premier (PO53785) comprend les restes d'un piquet en bois avec l'écorce encore partiellement conservée, en position verticale (53797) (négatif : 53785). La section mesurée (observation partielle) est de 8 x 4,5 cm, pour une hauteur conservée de 13 cm. Des restes de bois gorgé d'eau (53769) sont présents dans le négatif du négatif d'un deuxième piquet (PO53769). Le bois est ici de section quadrangulaire (?) de 6 x 2 cm de côtés pour une longueur conservée de 12,5 cm, en position verticale, tandis que le négatif correspondant (53770) prend la forme d'une empreinte de plan circulaire de 10 cm de diamètre pour une profondeur observée de 11 cm, colmatée d'un sédiment limoneux meuble de couleur brun-gris. Le fond de l'empreinte paraît adopter un profil appointé. Le troisième (PO53774) consiste en une simple empreinte de plan circulaire de 7 cm de diamètre pour une profondeur observée de 10 cm, colmatée d'un sédiment limoneux meuble de couleur brun-gris. Le dernier (PO53775) consiste en un nouveau négatif de plan subrectangulaire, de 14 cm de long pour 8 cm de large, colmaté d'un sédiment limono-argileux peu compact gris, d'une profondeur observée d'environ 20 cm.

Au même emplacement, mais intervenant à la base de l'élévation proprement dite, un dispositif constitué de cailloux et moellons (53672) vient délimiter l'extérieur du bourrelet de terre brune correspondant à la base de l'élévation en terre (53638) (fig.11). Ces cailloux affleurent au niveau du départ de la tranchée de fondation, recouvrent le massif argileux (53748), et ont dû être occultées par le reste de l'élévation. Tout comme les piquets et poteaux sous-jacents, leur fonction de renfort est évidente dans ce qui apparaît comme étant la partie la plus vulnérable de la construction.

De fait les limites du creusement de la tranchée (53716) ont été particulièrement difficiles à cerner. La présence de vestiges de l'élévation en terre (53638) permet en tout cas d'infirmier l'hypothèse d'une tranchée de récupération de matériaux qui aurait abouti à l'épierrement de cette partie de la construction.



■ Fig. 8 : Vue en coupe de la base en terre de MR53638 (coupe D).



■ Fig. 9 : Vue en coupe de la base en terre de MR53638 (coupe B).



■ Fig. 10 : Vue zénithale des restes de bois correspondant au poteau PO53785.



■ Fig. 11 : Vue depuis l'ouest de la portion du mur MR53638 située à l'Est de l'UNF139, renforcée par une série de moellons.



■ Fig. 12 : Vue de détail de la mise en oeuvre de la base de mur en bauge MR53638, dans la partie méridionale de l'UNF139.

Bien que moins documentée, cette pratique qui consiste à pratiquer un creusement dans le sol afin d'y implanter directement une assise de terre, en l'occurrence de bauge, n'en est pas moins attestée par endroits, y compris à Lattes même. Ce choix peut s'expliquer par la nature plus instable de l'encaissant, mais il ne semble pas que ce soit ici le cas, dans la mesure où l'on a affaire à un sédiment argileux très compact. L'homogénéité du sédiment mis en œuvre dans cette fondation en terre est à peine plus importante, et le choix réalisé ne manque pas de surprendre. Invoquer le manque de pierres ou encore l'aspect hétérogène que devait pouvoir présenter à l'époque le niveau de destruction sur lequel se sont implantés de nouveaux occupants durant la phase 1Q n'est guère satisfaisant, d'autant qu'un nivellement du terrain est intervenu en préalable à la construction de ce bâtiment absidial.

Un autre élément de réflexion vient des limites mêmes qui ont été retenues pour la mise en place du solin maçonné (53756). En effet, ce dernier est donc présent au niveau de l'abside occidentale, sur les deux tiers de la façade septentrionale (une partie est occultée par les palplanches), mais n'occupe qu'environ le tiers occidental de la façade sud, à l'ouest de la porte PR53671, et est absent au niveau de la partie orientale de l'UNF139. Or ces limites coïncident avec celles du tracé du mur plus ancien MR53685 (phase 1S) qui, pour des raisons de tassement différentiel des sédiments de la zone, affleure à l'heure actuelle au niveau même du sol de l'UNF139. Autrement dit, de part et d'autre de ce mur mais principalement à l'ouest, les niveaux de la phase 1R ont subi un affaissement sensible, phénomène maintes fois constaté à Lattes en raison d'une certaine mouvance liée à la proximité de la nappe phréatique. Plus évident à l'ouest, ce tassement découle peut-être d'une situation de fragilité déjà perceptible à l'époque et qui aurait motivé un effort de stabilisation de l'ouvrage, concrétisé par la construction du radier maçonné (53756). La nature des couches sous-jacentes ne pouvant encore être définie, on ne peut guère aller plus loin dans la caractérisation de ce phénomène.

Quoi qu'il en soit, nous avons donc affaire ici à une construction en bauge. L'élévation est, on l'a dit, uniquement conservée au niveau de la partie ancrée dans l'assise argileuse (53748), formant en surface un léger bourrelet érodé qui avait permis en 2009 de définir la morphologie d'ensemble du bâtiment (fig. 12). La base de cette élévation prend la forme d'une bande de terre argileuse de couleur brune d'une largeur observée de manière irrégulière, entre 18 et 25 cm dans la partie ouest, entre 32 et 35 cm dans la partie Est où elle est mieux conservée. Le sédiment argilo sableux, très compact, est de couleur brun jaune moyen sur la plus grande partie du tracé, mêlé par endroits d'argile grise, l'ensemble étant malaxé et comportant très peu d'inclusions hormis de fines particules calcaires. Dans la partie sud-est, un sédiment à la fois plus gris et plus argileux a été privilégié, entre la porte et l'emplacement marqué par le renfort de pierres (53672). Fortement arasée, cette bande ne dépasse guère 10 cm de haut. Sur une partie du tracé, principalement au niveau de l'abside orientale et de la partie sud-ouest de l'édifice, il a été possible d'observer la mise en œuvre de ce matériau qui consiste en des pains de terre préparés ou des mottes de terre façonnés de dimensions variables et de forme irrégulière, accolés sans liant et à l'état humide. Plusieurs prélèvements ont été effectués, en vue d'analyses micromorphologiques.

La technique employée est donc celle de la terre massive, et plus précisément de la bauge, expliquant au passage la largeur importante du solin. De fait, si la superficie hors œuvre est, comme on l'a vu, d'à peu près 35 m², la superficie utile est quant à elle bien plus réduite, avec seulement 21 m². L'espace interne, de 6,90 m de long pour 3,90 m de large environ, est par ailleurs partagé en deux. L'abside occidentale est ainsi séparée par une cloison interne (MR53676) dont ne subsiste qu'une petite tranchée d'implantation ayant reçu une cloison en matériaux périssables. Elle prend la forme d'une légère dépression d'une quinzaine de centimètres de large pour une profondeur maximale conservée de 8 cm. Perpendiculaire à l'axe médian du bâtiment, cette dépression s'interrompt côté nord, probablement en raison de l'existence d'une ouverture située à cet emplacement, dans ce cas d'environ 70 cm de large. Au sud, ce négatif colmaté d'un sédiment feuilleté, qui résulte manifestement de la désagrégation d'éléments organiques, est moins visible mais son tracé peut être restitué jusqu'au contact avec le mur MR53638. Aucune empreinte de poteau ou de piquet n'a pu être mise en évidence,

hormis celle d'un poteau (PO53677) matérialisée par un négatif d'environ 17 cm de diamètre associé à un calage constitué de cailloux disposés de chant (**fig. 13**). Ce négatif de poteau se situe très exactement au niveau de l'axe longitudinal de la construction. S'il participe manifestement de la cloison (MR53676) (**fig. 14**), tout autant qu'il a dû servir d'appui aux perches constituant l'armature de la toiture présente au niveau de l'abside. On restituera en effet une toiture à double pente en matériaux périssables, dont la forme suit l'arrondi des absides, solution qui s'accorde le mieux avec la morphologie du bâtiment telle que défini ici. Ce poteau peut également témoigner de l'existence originelle d'une travée centrale, à laquelle il faudrait rattacher un négatif plus incertain, situé sur le même axe, à 1,90 m à l'ouest et à quelques 50 cm de la paroi interne de MR53638. Plus à l'est, aucune empreinte de poteau n'a été relevée. Il est toutefois vraisemblable qu'au niveau de l'abside orientale, au moins un poteau venait également supporter une poutre faîtière et servir d'appui à la toiture inclinée de cette même abside. De la sorte, il faudrait restituer un bâtiment à deux nefs, d'une conception somme toute proche des autres constructions de ce type pour l'heure documentées dans le contexte du Midi de la Gaule (Mailhac-Le Traversant, *Ruscino*, Bessan-La Monédière ...)

Cette maison comporte donc au moins deux espaces distincts, même s'il est possible que la division interne matérialisée par la cloison (MR53676) ne soit intervenue que dans un second temps. Au niveau de l'abside occidentale, avec une profondeur maximale de 2,30 m, c'est une pièce d'environ 8 m² qui se voit ainsi délimitée, pièce dont le côté privatif permet d'imaginer qu'elle a été plutôt consacrée au repos ou, moins vraisemblablement, au stockage.

Cette habitation est munie d'une porte (PR53671) ouvrant au sud. Celle-ci est matérialisée par une ouverture de 90 cm de large correspondant à une interruption du mur MR53638 (**fig. 15**). Au niveau de ce qu'il faut considérer comme le piédroit occidental, un poteau en bois (53737) peut correspondre au pivot de cette porte. Des restes de bois gorgé décomposé sont présents au niveau d'un négatif de plan circulaire d'environ 11 cm de diamètre pour une profondeur de 25 cm, colmaté par un sédiment limoneux gris clair, tandis qu'un dispositif constitué de cailloux et moellons (53636) fait office de calage. À l'est de cette même porte, une simple empreinte de piquet a été mise en évidence (53738). Avec seulement 8 cm de diamètre (poteau apointé ?) pour une profondeur de 23 cm, cet élément en bois indique en tout cas l'emplacement du piédroit oriental.

1.2. Stratigraphie

La fouille s'est arrêtée sur une surface correspondant à un épais remblai argileux comportant de nombreux fragments d'adobes fondus (53713), qu'il faut interpréter comme résultant de la destruction des élévations en terre de la phase 1S, pour l'heure uniquement documentée par l'apparition du mur arasé MR53685 et du probable mur MR53773.

Au-dessus, une mince couche de limon brun (53807 équiv. 53753) est présente à l'état de lambeaux, dans la partie occidentale de l'UNF139. Interprétée comme une recharge de sol, cette couche de 2 à 3 cm d'épaisseur se perd à l'est au contact avec le niveau d'arase de MR53685 et ne se retrouve pas au-delà.

Ce niveau de sol fonctionne avec le foyer FY53712, situé dans la partie nord-ouest de l'habitation (**fig. 16**). Ce foyer construit est implanté dans un creusement de plan ovalaire irrégulier, de 1,20 m de long pour 90 à 95 cm de large, avec un profil en cuvette irrégulier d'une dizaine de centimètres de profondeur maximale (53733). Un radier est ensuite aménagé, qui prend la forme d'une nappe irrégulière de plan vaguement ovalaire de tessons posés à plat et de quelques cailloux, venant combler le fond de la légère dépression pratiquée dans le sol. L'ensemble possède des dimensions irrégulières, entre 80 et 90 cm de long pour 70 à 80 cm de large. Ce radier (53714) est enfin recouvert d'une sole en argile lissée (53712) (**fig. 17**). Très dégradée en surface, elle se distingue par une empreinte de terre rubéfiée de couleur rougeâtre à noirâtre, formant une nappe aux contours irréguliers d'environ 60 cm de côtés (**fig. 18**).

Ce niveau de sol est recoupé par la tranchée d'implantation de la cloison séparant l'abside occidentale (MR53676). Durant cet état de la maison, le foyer FY53712 se situe donc à proximité de ce qui semble être un passage permettant de communiquer



■ Fig. 13 : Vue zénithale du calage de poteau PO53677.



■ Fig. 14 : Vue depuis le nord-ouest de l'empreinte de la cloison 53676 délimitant l'abside occidentale de l'UNF139.



■ Fig. 15 : Vue depuis le nord de la porte PR53671 délimitée par deux poteaux ou piquets. Celui situé à l'ouest (à gauche sur le cliché) a pu faire office de pivot pour la porte ouvrant vers le sud.

■ Fig. 16 : Vue depuis le nord de l'abside occidentale de l'UNF139. >>



d'une pièce à l'autre. Un espace de quelque 80 cm de large, entre ce foyer et la cloison, s'avère en effet suffisant pour autoriser la circulation. La position excentrée de ce foyer n'en demeure pas moins singulière et suggère peut-être qu'outre une probable fonction de chauffage, cette structure devait également contribuer à l'éclairage de l'ensemble de l'espace intérieur.



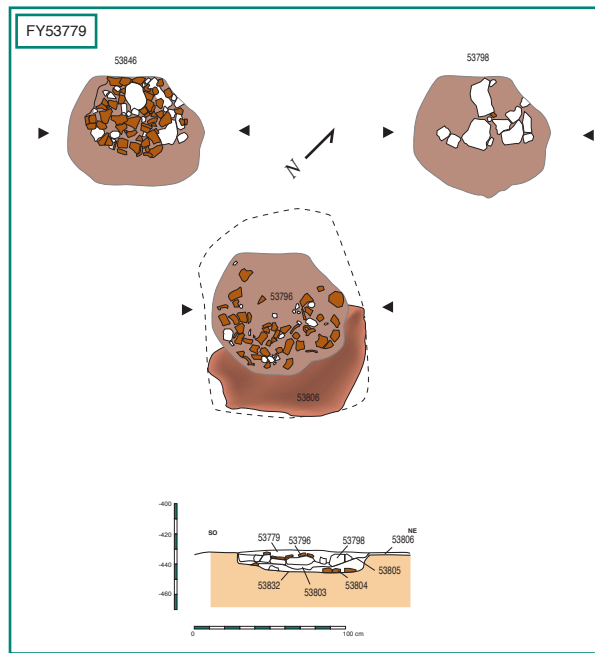
■ Fig. 17 : Vue zénithale du foyer FY53712, situé au niveau de l'abside occidentale de l'UNF139.

En effet, il semble que le foyer FY53779 ne soit mis en place que dans un second temps. Positionné au centre de l'habitation, ce foyer est installé à partir d'un deuxième niveau de sol, matérialisé par une recharge de limon mêlé de cendres conservée de manière très irrégulière à l'intérieur de la maison absidiale (UNF139), principalement dans la moitié occidentale de celle-ci. Ce lambeau de sol (53707) forme par endroits une simple pellicule, à d'autres une mince couche de 2 à 4 cm d'épaisseur et recouvre ponctuellement la tranchée d'implantation de la cloison interne (MR53676), indiquant que, dans ce deuxième état, celle-ci avait été démontée. Dans la plus grande partie du secteur, mais principalement dans la parie orientale, une pellicule de sable jaunâtre indurée (53659) correspond à une dernière recharge de ce niveau de sol.

La position du foyer FY53779 est d'ailleurs incompatible avec l'existence d'une cloison, a fortiori en matériaux périssables. Joutant pour ainsi dire le tracé de la paroi en question, le risque d'incendie aurait été grand, pour ne pas dire certain. De fait, ce nouveau foyer occupe alors une position véritablement centrale dans ce qui est alors

■ Fig. 18 : Vue d'ensemble depuis le nord de la partie ouest de l'UNF139 en cours de fouille. Au centre le foyer FY53712 et au sud le poteau PO53708. >>





une maison à une seule pièce, si tant est que l'abside orientale n'ait alors été séparée, mais aucune indication allant dans ce sens n'a été mise en évidence à la fouille.

Le foyer FY53779 fait l'objet de plusieurs réfections et connaît trois états successifs (fig. 19). Dans un premier temps intervient un creusement de plan circulaire régulier de 84 cm de diamètre, apparemment pratiqué au niveau du remblai 53807. Ce creusement à profil en «U» à parois verticales et fond plat régulier (53832) sert de fosse d'implantation pour le foyer construit FY53779. Un premier radier (53804) constitué de tessons et cailloux est disposé de manière régulière sur le fond de ce creusement (fig. 20). Ce radier est en partie amputé par le recouvrement (53805) qui intervient dans un deuxième temps. Ce dernier adopte un plan subcirculaire d'environ 80 cm de diamètre pour une profondeur moyenne de 10 cm, à profil en U et fond irrégulier. Ce creusement recoupe le radier de tessons 53804 et est à l'origine du démantèlement de la sole correspondante. Recouvrant la sole du premier état (53804), une mince couche de terre limoneuse de couleur brun gris, peu compacte, homogène et stérile (53803), correspond à un remblai ponctuel. Un nouveau radier est aménagé, qui comprend à la fois un dispositif de pierres combinant cailloux, dalle et moellons disposés à plat (53798) (fig. 21), surmonté d'un niveau de tessons épars également à plat (53846), l'ensemble mesurant 80 cm de long pour 70 cm de large environ. Légèrement excentré par rapport au premier dispositif, ce nouveau foyer est complété par une sole (53806) prenant la forme d'une plaque de terre argileuse rubéfiée de 1 à 2 cm d'épaisseur. Avec des dimensions observées de 95 cm de long pour 80 cm de large, cette nappe, lacunaire, est recoupée par le creusement 53801. La sole, fortement indurée et de couleur jaune orangé, adopte un plan restitué subrectangulaire qui débordé assez largement vers l'est l'emprise du radier qui lui est associé (fig. 22). Un nouveau réaménagement voit l'intervention d'un creusement de plan subcirculaire d'environ 80 cm de diamètre (53801) qui vient recouper la sole 53806. Un nouveau radier constitué de tessons (53796) (fig. 23) est disposé sur le radier antérieur, mis à nu et détérioré par le creusement lié à cette ultime réfection. Une sole d'argile sableuse lisse est disposée par dessus, et se matérialise par une empreinte rubéfiée subcirculaire de couleur noirâtre, elle aussi détériorée, de 90 cm de diamètre (fig. 24).

À proximité de la porte PR53671 est présente une empreinte de piquet (PO53708), matérialisée par un négatif (53708), colmaté par un limon argileux brun gris foncé meuble et homogène. De plan ovale de 13 cm de long pour 8 cm de large et 15 cm de profondeur, avec un profil semble-t-il appointé, cette empreinte correspond à un piquet dont la fonction reste indéterminée.

■ Fig. 19 : Plans et coupe du foyer FY53779.

<<



■ Fig. 20 : Vue du foyer FY53779 en cours de démontage après fouille de la sole 53806 et du radier 53846. Vue du premier radier de tessons et galets (53804).



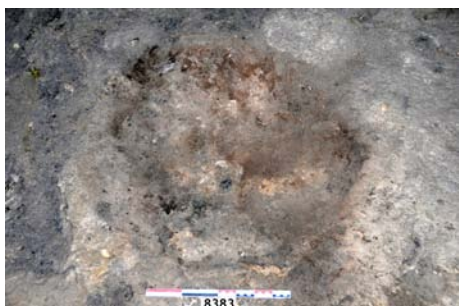
■ Fig. 21 : Vue du foyer FY53779 en cours de démontage. Socle en pierre sous le radier de tessons 53796.



■ Fig. 22 : Vue du premier état du foyer FY53779, avec le radier de tessons 53804 et les vestiges de la sole 53806, tous deux amputés par le creusement (53805) du dernier état de cette structure.



■ Fig. 23 : Vue du dernier radier de tessons (53796).



■ Fig. 24 : Vue depuis le sud-est de l'empreinte rubéfiée du foyer FY53779, au centre de l'UNF139.



■ Fig. 25 : Vue zénithale du poteau PO53819.



■ Fig. 26 : Vue zénithale du poteau PO53863.



■ Fig. 27 : Vue zénithale du poteau PO53725.

2. LE SECTEUR 65

Ce secteur correspond aux abords de l'UNF139, autrement dit à un espace extérieur dont les limites nord, ouest et sud sont conditionnées par les palplanches délimitant la zone, et à l'est par les constructions en matériaux légers du secteur 63, une limite plus ou moins nette étant défini par un épandage de cailloux et une structure en pierres (SB53840) qui, à tout le moins, semble indiquer une séparation au niveau des aires d'activité.

La stratigraphie s'avère à la fois assez complexe et monotone en raison de l'existence de nombreux aménagements (four, foyers, trous de poteau...) et de séquences où se succèdent des phases de sédimentation caractéristiques d'espaces ouverts, caractérisées par des rejets cendreux ou charbonneux plus ou moins ponctuels.

Dans la partie occidentale du secteur 65, à l'ouest de la maison absidiale (UNF139), la fouille s'est arrêtée sur un niveau (53858) correspondant à une surface indiquée par la présence de galets épars, de passées cendreuses et d'un rare mobilier à plat. Ce niveau fonctionne avec une série de trous de poteau et de piquets mis au jour de ce côté, en liaison probable avec l'un des premiers états du four FR53718.

Pour l'heure, un minimum de deux états peut être reconnue dépit de la relative imprécision qui entoure la stricte contemporanéité de plusieurs trous de poteau ou piquet (fig. 28 et fig. 29).

L'ensemble de trous de poteau PO53819, PO53821, PO53863, PO53822, PO53823 et PO53725

Le poteau PO53819 est matérialisé par un négatif de plan subcirculaire de 25 cm de diamètre pour 17 cm de profondeur (fig. 25). Le poteau PO53863 associe quant à lui un creusement de plan ovalaire recoupant la surface 53858 (53863) à un calage de pierres et tesson de grande dimension planté de chant, contre les parois du creusement (538654). Le creusement mesure environ 30 cm de long (N/S) pour 15 cm de large et une profondeur observée de 16 cm. Le colmatage consiste en une couche de limon argileux gris moyen, meuble et homogène (53865) (fig. 26). Le poteau PO53725 se présente sous la forme trou de poteau avec calage de galets. Le calage est constitué de plusieurs galets de module assez régulier (autour d'une dizaine de centimètres) dont la plupart semblent avoir basculé dans la dépression suite à la disparition du poteau en bois. La dynamique de comblement, mêlant une argile grise aux galets, laisse à penser que le poteau a été enlevé et ne s'est pas décomposé sur place. Le creusement possède un plan ovalaire avec des dimensions observées de 25 cm de long pour 16 cm de large et une profondeur de 13 cm (fig. 27).

Appartenant peut-être à une structure autre, le piquet PO53821 se présente sous la forme d'une simple empreinte circulaire de 9 cm de diamètre et d'une profondeur de 29 cm, colmatée d'un sédiment limoneux brun. Le négatif présente un pendage assez prononcé vers le sud. Il en est de même du piquet PO53822, révélé par une empreinte circulaire de 8 cm de diamètre et d'une profondeur de 12 cm, colmatée d'un sédiment limoneux brun. Enfin, le piquet PO53823 est matérialisé par une empreinte circulaire de 9 cm de diamètre et d'une profondeur de seulement 5 cm, colmatée d'un sédiment limoneux brun.

Cet ensemble, qui recoupe le sol 53858, dessine du côté ouest un alignement sensiblement NE-SO de 3,20 m de long. Le piquet PO53823 en marque l'extrémité septentrionale, et se situe à peine à 60 cm de la paroi externe du mur MR53638 (UNF139). L'ensemble évoque une cloison légère, dont la mise en place ainsi que l'orientation s'explique peut-être par la volonté de disposer d'un pare-vent en liaison avec le four FR53718. Pour le moins, les poteaux PO53819 et PO53863 semblent avoir joué ce rôle et on peut imaginer que les deux piquets PO53823 et PO53822 ne correspondent qu'à un aménagement très ponctuel (fig. 30). La proximité entre le piquet PO53821 et le poteau 53863 laisse d'ailleurs à penser que l'ensemble visible corresponde en réalité à deux aménagements distincts successifs. Reste la possibilité d'une structure de couverture à laquelle participerait le poteau PO53725. La fouille de ce secteur, encore partielle,



■ Fig. 30 : Vue depuis le nord du secteur 65-ouest, marqué par la présence de trous de poteau au niveau du sol 53858.



■ Fig. 31 : Vue depuis le nord -ouest du sol 53755, aux abords du four FR53718.

devra confirmer ou infirmer la présence d'un autre poteau au sud-est du four, qui, dans ce cas, pourrait effectivement témoigner d'une structure reposant sur quatre poteaux.

À l'ouest du bâtiment absidial (UNF139) est présente une sédimentation de sol marquée en surface par des tessons à plat et quelques galets épars, ainsi que des épandages de cendres et petits charbons (53755). La matrice de la couche est limoneuse, de couleur gris foncé, avec des passées de limon jaune. La couche vient s'appuyer au sud contre le massif argileux où est implanté FR53718 (fig 31). Ce niveau d'occupation fonctionne peut-être avec l'ensemble de poteaux et piquets décrits précédemment. Le niveau d'apparition de certains d'entre eux peut en effet se situer à ce moment là, détail que la fouille n'a pu mettre en évidence ; toujours est-il qu'aucun effet de paroi n'est perceptible à ce niveau, laissant à penser qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une cloison.

Au nord-ouest du secteur 65, une couche de terre argileuse de couleur gris brun foncé, compacte et homogène (53826) se termine en biseau vers le sud,. Ses limites de ce côté sont assez mal définies tandis qu'elle correspond au niveau d'arasement de MR53773 (phase 1S). Elle recouvre le niveau de circulation (53858) (arrêt de fouille 2011).

Autour du four FR53718, dans la partie sud-ouest du secteur, est présente une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun gris moyen à brun jaune, peu compacte et hétérogène (53856). Mêlée de passées limoneuses jaune clair et de quelques charbons fins, cette couche formant un léger dôme aux contours irréguliers vient buter contre les vestiges de laboratoire du four. Elle recouvre un fin niveau charbonneux (non fouillé).

Tout comme le sol 53858, elle est recouverte, à l'est et au nord-est du four FR53718, d'une nouvelle couche de terre argileuse de couleur gris moyen, compacte et homogène, recélant quelques fins charbons (53824). Plus épaisse vers l'est, la couche se termine en biseau vers l'ouest, au contact du four.

Le sommet de ce remblai indifférencié correspond à un niveau de circulation matérialisé par des tessons posés à plat, quelques cailloux et moellons disposés à plat (53668). La surface adopte un léger pendage vers l'ouest.

En limite occidentale du secteur, un remblai se prolongeant sous les limites de fouille elle forme une mince couche de terre argilo-limoneuse de couleur gris moyen, peu compacte et homogène, mêlée de tâches de limon jaune clair (53772=53663). La couche (équival. 53755), plus épaisse vers l'ouest, se termine en biseau à l'approche du niveau d'arasement du mur MR53801 (phase 1S).

Elle est partiellement recouverte au nord par une mince couche d'argile brune compacte assez hétérogène similaire à du matériau destiné aux adobes, formant une nappe aux contours irréguliers (53662) (fouille 2009). L'ensemble de la surface est ensuite scellé par un épisode de sédimentation mêlé de rejets domestiques (53612=53771) qui se présente sous la forme d'une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun gris, peu compacte et hétérogène, mêlée de nombreuses passées limoneuses brun clair témoignant de phénomènes de ruissellement. La couche contient d'assez nombreux charbons de petite taille ainsi que des restes organiques (bois).

À ce niveau est présent un ensemble de structures fonctionnant de manière synchrone, ensemble composé d'un four (FR53718), d'une fosse-cendrier (FS53765), d'une cuve enterrée (CV53739) ainsi que d'une fosse remplie d'argile (FS53800) (fig 32).

Autour du four FR53718, dans la partie sud-ouest du secteur 65, est présente une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun gris moyen à brun jaune, peu compacte et hétérogène (53856). Mêlée de passées limoneuses jaune clair et de quelques charbons fins, ce remblai formant un léger dôme aux contours irréguliers vient buter contre (recoupé par ?) les vestiges de laboratoire du four. Il recouvre un fin niveau charbonneux (non fouillé).

Ce remblai est recouvert par une nouvelle couche de terre argileuse de couleur gris moyen, compacte et homogène, recélant quelques fins charbons (53824). Plus épaisse vers l'est, la couche se termine en biseau vers l'ouest, au contact du four FR53718. Cette couche est recoupée par le creusement de la fosse FS53765.

À la surface de ce remblai et à l'est du four FR53718, une mince couche argileuse de couleur brun-gris mêlée de nombreux charbons fins à moyen (53845) correspond à des rejets de combustion, probablement issus du four (fig 34).

Le four FR53718

Ce four se situe à quelque 2 m au sud-ouest de la maison absidiale (UNF139). Il n'a pu être intégralement fouillé au cours de cette campagne et ne peut ici faire l'objet que d'observations partielles. Il s'agit d'une structure remaniée à plusieurs reprises dont témoigne une stratigraphie particulièrement complexe, qui voit dans son dernier état l'aménagement du socle de foyer FY53596, fouillé en 2009.

Ce four semble aménagé dans un creusement de plan circulaire régulier de 90 cm de diamètre (53752), qui recouperait le remblai 53824 (?). L'état le plus ancien observé au cours de cette campagne est matérialisé par une sole (53836) dont la surface indurée fortement rubéfiée, de couleur gris foncé, constitue la base du laboratoire d'un four à coupole de plan circulaire d'un peu moins d'1 m de diamètre (fig. 34). Au niveau de cette sole, plus ou moins vers le centre de la structure, on observe un négatif de forme irrégulière, peu profond (max. 2 cm) (53868) interprété comme une trace d'arrachage liée à un curage du laboratoire. Ce négatif est colmaté d'un limon brun gris à jaunâtre, meuble et homogène, correspondant à une lentille de sédiment piégée à l'occasion de cette réfection, synonyme d'un raclage de la sole. Le départ des parois de la voûte, de même que l'existence d'un état intermédiaire de la sole (observations partielles) montrent que ce four a été démonté et refait à plusieurs reprises.

Un nouvel état est en tout cas matérialisé par la mise en place d'un radier de cailloux, associé à quelques galets et tessons (53751). L'ensemble forme une nappe de plan subcirculaire d'environ 90 cm de diamètre (fig. 35). Ce radier est recouvert d'une couche de terre argileuse fortement rubéfiée, de couleur brun-noirâtre correspondant à la sole (53718). Aucun départ de voûte n'a été véritablement observé. Cependant, un ensemble de cinq empreintes de piquets (53719, 53720, 53721, 53722 et 53724) est implanté sur une partie du pourtour de cette structure (fig. 36). Ces empreintes circulaires ou ovalaires de 4 à 7 cm de diamètre pour une profondeur moyenne observée de seulement 5 cm, sont visibles dans le massif argileux très dégradé qui entoure la zone rubéfiée. Plus qu'un pare vent, on peut y voir l'ossature d'une armature de branchages destinée à supporter une structure en torchis. L'aspect très ponctuel de cet aménagement, uniquement visible sur le côté nord, ne permet toutefois pas de valider cette hypothèse. On mentionnera néanmoins une possible empreinte de même type au sud-ouest (53723) ainsi qu'un dispositif de trois cailloux disposés côte à côte (53727), cette fois en bordure sud de la sole.

Un changement de destination de la structure de combustion semble enfin intervenir, en ce sens qu'elle prend l'aspect d'un simple foyer construit (FY53596) reposant sur un socle de pierres, séparé du four antérieur par un mince remblai d'argile (53726). Celle-ci, de couleur gris foncé, forme une nappe aux contours irréguliers de quelques centimètres d'épaisseur venant recouvrir le dernier état de FR53718 ainsi que ses abords immédiats.

La fosse FS53765

À peine située à peine à quelques dizaines de centimètres du four (fig. 37), à l'est de celui-ci, une petite fosse est creusée dans le remblai sous-jacent (53824). Cette fosse-cendrier a fait l'objet de curages successifs avant son abandon. Le creusement initial (53830) est de fait mal défini en raison des interventions postérieures. Il présente un plan ovalaire de 85 cm de long pour 60 cm de large et une profondeur d'une vingtaine de centimètres, avec un profil en cuvette. Dans le fond de la dépression est présente un lambeau de couche stérile constituée de charbons et de cendres mêlées à un sédiment limoneux, conservé sur les parois et une partie du fond de la fosse. Lacunaire en raison du curage de cette dernière, cette couche (53815) atteint au mieux 1 ou 2 cm d'épaisseur. Les traces d'un recreusement (53814) sont ici visibles, qui précède un comblement constitué d'une couche meuble et relativement homogène constituée de limon beige ainsi que de sable jaune mêlée d'assez nombreuses inclusions de fins charbons (fig. 38). Un ultime remplissage intervient enfin, (53765) composé d'une terre limono-argileuse peu compacte et hétérogène de couleur gris clair à noirâtre, mêlée de fins charbons et de cendres, pauvre en mobilier (fig. 39).



■ Fig. 32 : Vue depuis l'ouest de l'ensemble formé par le four FR53718, la fosse FS53765, la cuve CV53739 et l'amas d'argile FS53800.



■ Fig. 33 : Vue depuis le nord-ouest de la couche charbonneuse (53845) présente autour du four FR53718..



■ Fig. 34 : Vue de détail du four FR53718.



■ Fig. 35 : Vue de détail du four FR53718 au niveau du radier 53751.

■ Fig. 36 : Vue depuis le nord de la série d'empreintes de piquets à proximité du four FR53718. >>



■ Fig. 37 : Vue zénithale de la fosse-cendrier FS53765, située à proximité du four FR53718.



■ Fig. 38 : Vue de détail du comblement de la fosse-cendrier FS53765, marqué d'une passée limoneuse entre deux couches charbonneuses.

La cuve CV53739

Situés un peu plus à l'est, à environ 2,50 m du four FR53718 et 1,50 m de la fosse FS53765, les vestiges d'une cuve en torchis semi-enterrée ont été mis en évidence. Très dégradée en raison de l'arasement dû à l'implantation plus tardive de la tranchée d'installation du mur MR53254 (phase 1Q, v. -450), cette structure a néanmoins pu faire l'objet d'observations minimales (fig. 40). Un creusement de plan ovale intervient au niveau du sol 53762 (synchro 53668). Le contour, bien qu'incomplet, peut néanmoins être restitué. Le plan est ovale, de plus ou moins 1 m de long (N/S) pour 80 cm de large (E/O). Le profil est un «U» évasé avec un fond subhorizontal, avec une profondeur observée d'une vingtaine de centimètres. Une mince couche d'argile de couleur jaune clair (53739) vient tapisser le fond du creusement ainsi que le départ des parois. Mal conservée, cette couche mesure en moyenne moins de 0,5 cm d'épaisseur et doit avoir eu comme fonction celle d'un enduit imperméabilisant.



L'abandon de la structure est matérialisé au niveau de la stratigraphie par un colmatage constitué d'une terre argileuse compacte et homogène, de couleur gris foncé (53732), puis d'un remblai à base de terre argilo-limoneuse gris-brun foncé, compacte et relativement hétérogène, mêlée d'inclusions de limon jaune et contenant d'assez nombreux charbons de petite taille (53728). La cuve, destinée probablement à contenir de l'eau, n'est alors plus fonctionnelle et fait office de dépotoir ponctuel. Ce qui subsiste alors de la dépression est colmaté d'une couche de terre argileuse brun gris à brun-jaune, stérile, compacte et hétérogène (53700) formant une nappe aux contours irréguliers de 1,50 m de long (N/S) pour 1 m de large (E/O). La nature de cette couche laisse à penser qu'elle résulte du démantèlement d'une partie aérienne, en torchis, associée à cette cuve.

La fosse FS53817

Située à proximité de la fosse FS53765 et de la cuve CV53739, cette petite fosse située en limite sud de fouille (observation partielle) présente un creusement de plan subcirculaire de 50 cm de diamètre, à profil en U, d'une profondeur de 25 cm (53800). Ce creusement est colmaté d'une couche d'argile grise pure, très compacte et homogène (53817). Ce remplissage dépasse le sommet du creusement, formant un amas. L'argile, très plastique, est mêlée dans la partie supérieure de petites inclusions calcaires, et plus homogène vers le fond. (fig. 41). L'ensemble évoque très clairement une réserve de matériau.

L'ensemble de ces structures paraît fonctionner de manière cohérente et indique assez clairement une zone de travail. Si la relation four/fosse cendrier est somme toute logique, la proximité d'une cuve en torchis manifestement destinée à contenir de l'eau et surtout la présence d'une réserve d'argile pure invitent à se demander si l'on n'a pas ici les vestiges d'un secteur artisanal, et plus précisément encore d'un atelier de potier. De fait, c'est ici l'identification du four FR53718 comme étant une structure artisanale qui pose problème. Ce problème tient moins aux dimensions du four (environ 1 m de diamètre), compatibles avec des structures connues par ailleurs (ainsi le four du Ve s. de Béziers), qu'à sa morphologie même qui, a priori, évoque plutôt un simple four domestique. L'absence d'alandier doit encore être prise au conditionnel. En revanche, l'absence de tout fragment explicite, voire même d'un dispositif de soutènement à l'intérieur du laboratoire, empêche pour l'heure de le rattacher au type des fours à sole perforée. Reste que la fouille est ici incomplète et que ce four a manifestement fait l'objet d'utilisations répétées avec démontage de la coupole, comme l'indiquent les traces encore visibles sur le pourtour de la sole.

Au sud et sud-est du secteur, la fouille s'est arrêtée sur une surface (53885) indiquée par la présence de galets et cailloux ainsi que de mobilier disposé à plat. Ce niveau fonctionne notamment avec la structure bâtie SB53840 ainsi qu'avec l'épandage caillouteux mentionné précédemment (fig. 42).

La structure bâtie SB53840

Il s'agit d'un aménagement fait d'une assise de blocs et moellons, de plan irrégulier, observé sur une longueur maximale de 1,15 m pour une largeur de 1,05 m (fig. 43).

À la surface de cet empierrement, enfoncé dans le sol, est présente une nappe irrégulière d'argile limoneuse compacte et homogène de couleur brun jaune foncé, d'environ 5 cm d'épaisseur (53839). Cette couche est interprétée comme un remblai superficiel ou un niveau d'arase destiné à régulariser la surface de la structure, que l'on peut interpréter comme une aire de travail, sans plus de précision possible.

Dans la partie sud du secteur, ce niveau est recouvert d'une mince couche de terre agrilo-limoneuse de couleur gris foncé, compacte et homogène, recélant en surface quelques poches de limon jaune clair (53818). La surface de ce remblai indifférencié est également marquée par la présence d'un cailloutis épars et de mobilier à plat. La couche, qui se termine en biseau vers le nord et s'appuie au sud contre l'empierrement SB53840, recèle d'assez nombreux charbons fins.

Sa surface fonctionne encore probablement avec SB53840. À ce moment, un autre aménagement (CV53849) est présent au nord, à environ 2,80 m, dans le prolongement du cailloutis qui marque la limite entre les secteurs 65 et 63.

La cuve CV53849

Cette cuve est implantée dans le sol via un creusement de plan légèrement ovalaire, de 68 cm de long (N/S) pour 55 cm de large et une profondeur observée de 20 cm (53851). Les parois de ce creusement sont tapissées d'une mince couche d'argile gris clair, mal conservée, en particulier vers le fond de la dépression (53850). Le colmatage, peut-être issu de la désagrégation d'une élévation en torchis, est constitué d'une couche de limon argileux compacte et homogène de couleur gris moyen (fig. 44).

À l'est et au sud du secteur, l'ensemble de la surface est recouvert d'une couche de terre argileuse de couleur grise, compacte et homogène, épaisse par endroits de près d'une dizaine de centimètres (53787, équiv. 53753). La couche semble recéler des fragments d'adobes et contient de rares inclusions (charbons, limon jaune). Ses limites sont pour partie incertaines, notamment à l'est au contact de la couche sous-jacente qui semble correspondre à une surface de circulation relativement homogène, se prolongeant au niveau du secteur 63. Recouverte au sud par la couche d'occupation 53762, elle se prolonge de ce côté au-delà des limites de fouille.



■ Fig. 39 : Vue zénithale du dernier colmatage de la fosse-cendrier FS53765.



■ Fig. 40 : Vue en coupe du fond de la cuve en torchis CV53739.



■ Fig. 42 : Vue en coupe du comblement de la fosse FS53817 correspondant à une réserve d'argile pure.



■ Fig. 43 : Vue de détail, depuis le nord, de la structure bâtie SB53840.



■ Fig. 44 : Vue zénithale de l'empreinte correspondant au comblement de lacune en torchis CV53849.



■ Fig. 45 : Vue de détail, depuis le sud, du bloc posé à plat (53711) jouxtant le trou de poteau PO53710.



■ Fig. 46 : Vue depuis l'est de l'amas argileux présent aux abords de la porte PR53671.

Une nouvelle couche de sédimentation intervient dans la partie sud du secteur (53762). Elle prend la forme d'une couche de terre argilo-limoneuse de couleur brun-gris foncé, peu compacte et hétérogène. La couche, qui adopte un léger pendage vers le sud où elle passe sous les palplanches, est mêlée de passées et de tâches limoneuses de couleur brun jaune clair et recèle quelques petits charbons. Ses limites vers le nord sont mal définies au contact de la couche sous-jacente (53787) contre laquelle elle se termine en biseau.

Ces couches (53762 et 53787) sont recouvertes d'une strate de terre argilo-limoneuse mêlée de sable, peu compacte et hétérogène et de couleur gris moyen, formant une nappe aux contours irréguliers et d'épaisseur variable, principalement au sud mais également à l'est de l'UNF139. La couche, interprétée comme une sédimentation en espace ouvert mêlée de rejets domestiques (53704) contient d'assez nombreux charbons de petite taille.

La surface (fouille 2009) correspond à un sol (53682) présent au sud et au sud-est du bâtiment absidial (UNF139). Il s'agit d'un niveau de circulation à l'air libre indiqué par des tessons à plat, des passées charbonneuses, des nappes de limon jaune clair ainsi que par la présence d'un foyer (FY53681). Ce niveau est synchrone avec le sol de la maison (53667) comme le montre son prolongement au niveau de l'ouverture de porte (53671). Le foyer FY53681 consiste en une structure lenticulaire matérialisée par une simple nappe de terre charbonneuse rubéfiée (53681) aux contours irréguliers, débutant à environ 70 cm de l'ouverture de porte PR53671, au sud-est de celle-ci. Cette nappe mesure environ 1,70 m de long pour 1,40 m de large.

Fonctionnant avec ce sol, un trou de poteau apparemment isolé (PO53710) se situe à environ 1 m de l'ouverture de porte donnant accès au bâtiment absidial, plus ou moins au niveau du piédroit oriental de cette porte (PR53671). À proximité de ce poteau et de la paroi de l'UNF139 se trouve un bloc calcaire isolé (53711). Ce bloc équarri mesure 48 cm de long pour 33 cm de large et 8 cm d'épaisseur. Posé à plat sur (et fonctionnant avec) le niveau d'occupation 53682, il a pu faire office de plan de travail pour une activité indéterminée, peut-être en relation avec le foyer FY53581 (fig. 45).

Le poteau PO53710

Il s'agit d'une empreinte de poteau avec calage de pierre. Le comblement est constitué d'un limon argileux brun gris foncé. Le creusement se caractérise par un négatif de plan ovalaire de 17 cm de long (E/O) pour 12 cm de large (N/S) et une profondeur observée de 15 cm avec un profil semble-t-il apointé. Un caillou plat est posé de chant contre la paroi sud du creusement qui recoupe le sol 53709. La présence de trois autres pierres de calage semble assurée mais leur position demeure incertaine. Apparemment isolé, ce poteau ne révèle pas de destination précise. L'hypothèse d'un auvent n'est en tout cas pas étayée par la présence d'un autre élément de ce type.

Les abords de la porte PR53671 laissent en revanche apparaître trois empreintes de piquets (PO53792, PO53794 et PO53795), observées au niveau d'un massif argileux (53788) scellé par la couche 53787 décrite précédemment. Au contact de la façade sud de la maison absidiale (UNF139), il s'agit d'un amas de terre argileuse de couleur brun jaune moyen, très compacte et homogène. Cet amas, dans lequel on distingue des pains d'argile accolés, se situe en avant de la porte et correspond manifestement à un aménagement, peut-être bâti (fouille en cours) (fig. 46).

Les piquets PO53792, PO53794 (?) et PO53795

Le piquet PO53792 est matérialisé par une empreinte de plan ovalaire de 9 x 6 cm, pour une profondeur reconnue de plus de 50 cm (53792), déterminée par la présence d'un piquet en bois encore conservé (53793). Il s'agit en effet d'une pièce en bois gorgé d'eau présente en position subverticale, fichée dans le remblai argileux 53792 (fig. 47). Cette pièce en bois irrégulière et légèrement tortueuse mesure 52 cm de long avec une section ovalaire de 8 x 5 cm et une base apointée.

Le piquet PO53795 consiste quant à lui en une simple empreinte de plan circulaire de 5 cm de diamètre, pour une profondeur observée de 8 cm (53795).

Le dernier élément (PO53794) est plus incertain et se voit matérialisé par une empreinte comparable à la précédente, soit une légère dépression de plan ovale de 11 cm de long pour 8 cm de large et seulement 7 cm de profondeur, colmatée de limon gris.

La présence de ces deux ou trois trous de piquet immédiatement devant l'ouverture de porte ne trouve pas d'explication satisfaisante, a fortiori si l'on retient l'existence de PO53794. Il doit s'agir d'un aménagement à la fois léger et (probablement) temporaire.

3. LE SECTEUR 63

Durant la phase 1R, ce secteur est caractérisé par la présence d'architectures légères se succédant rapidement dans le temps et dont toutes les composantes ne sont pas clairement visibles, ou dont les limites sont tronquées. De ce fait, aucun espace distinct n'a pu être véritablement défini étant donné l'absence de limites franches et pérennes. Le temps d'utilisation de chaque structure est également indéfinissable. Nous sommes face à des périodes courtes, où la morphologie du bâti change rapidement, mais dont la durée exacte ne peut être précisée. On considèrera provisoirement l'ensemble de la partie orientale de la zone 1, à l'est du bâtiment absidial, comme faisant partie du secteur 63. Plusieurs états successifs sont définis (pour l'heure quatre), dont le plus récent (1R1) correspond à celui mis en évidence en 2009, partiellement repris ici.

3.1. Architecture

3.1.1. Phase 1R4

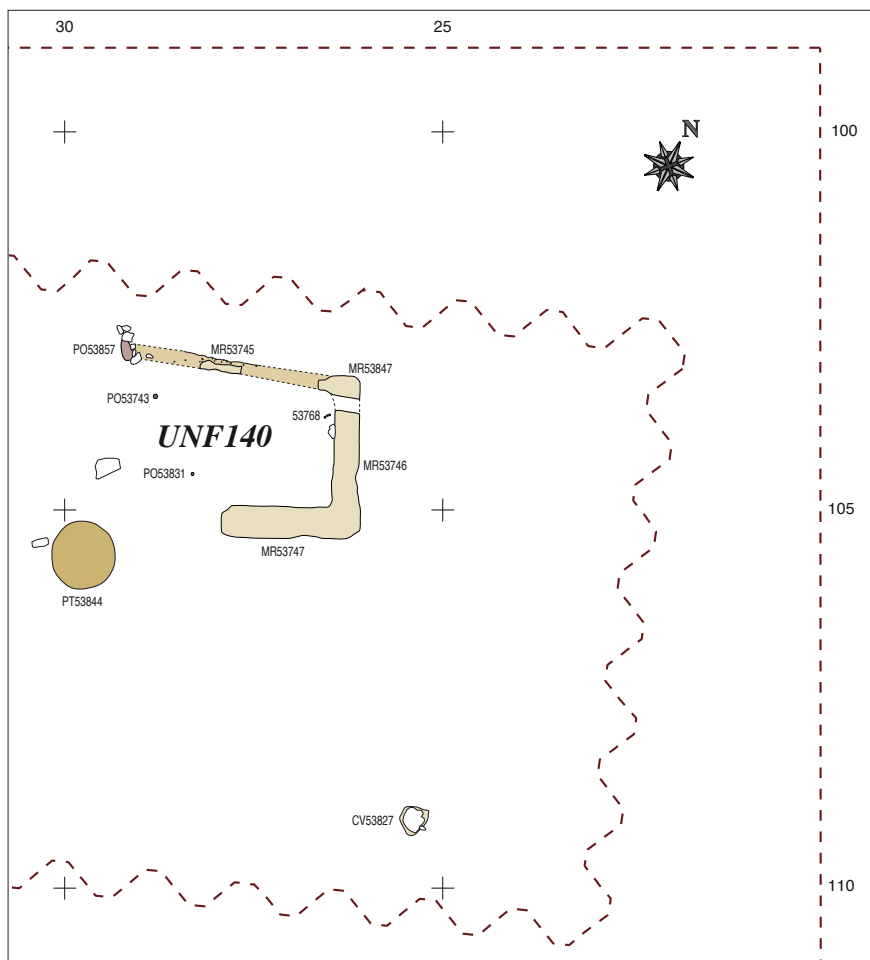
Lors de l'état 4, un petit bâtiment (UNF140), est en place dans le quart nord-est de la zone 1 (fig. 48). De plan trapézoïdal irrégulier, d'une largeur – nord-sud – comprise entre 2 m et 2,62 m pour une longueur – est-ouest – variant de 2 m à 3,15 m, la superficie interne égale approximativement les 5,50 m² (fig. 49). Elle fait appel à des techniques de construction mixte, avec trois murs en terre qui forment l'angle sud-est et un retour dans l'angle nord-est ; puis deux cloisonnements en matériaux légers pour fermer le tout au nord et à l'ouest.

C'est précisément à l'ouest que se situe la probable ouverture. La délimitation avec l'extérieur est constituée seulement de deux piquets, PO53743 au nord et PO53831 au sud, chacun situé à 70 cm de l'extrémité ouest des murs leur correspondants, respectivement MR53745 et MR53747. L'intervalle entre les deux piquets mesure 1,15 m, ce qui donne une ouverture hors tout de 2,20 m. Le premier, PO53743, est en place avec un diamètre de 2-3 cm de diamètre, de section non définie, pour une longueur minimale de 10 cm conservée. Le second, PO53831, correspond à un négatif circulaire régulier, de 5 cm de diamètre pour une profondeur de 7 à 8 cm. Son comblement, de couleur brun foncé, a une texture limono-argileuse de structure peu compacte. L'un comme l'autre devaient certainement aider au soutien de la couverture.

La seconde cloison en matériaux périssables MR53745 constitue la limite nord de l'UNF140. Il s'agit d'un mur en torchis d'axe est-ouest, d'une longueur hypothétique de 2,30 m mais dont uniquement 0,60 m ont livré des données intactes. En effet, une tranchée de fondation postérieure (53842) ampute la lecture que l'on peut en faire (fig. 49). Cependant, les conditions de conservation inhabituelles de cette zone permettent une analyse quasi exhaustive de la mise en œuvre du mur. Premièrement, une tranchée de fondation est pratiquée. Le creusement (53861), d'une largeur conservée de 15 cm et le comblement hétérogène (53860) mêlant des nodules d'argiles jaune-brun, du limon argileux brun et des traces de charbon, constituent la base de l'édification (non fouillées). Le long de la paroi nord du creusement (53861) se distingue un alignement de piquets (53745), aucun ne dépassant les 1 cm de diamètre, conservé sur 60 cm. L'espacement entre chacun d'entre eux n'a pas pu être observé clairement au vu de l'état précaire de conservation, mais celui-ci ne semble pas régulier. Tous les piquets



■ Fig. 47 : Vue de détail du piquet PO53792 avec la base de l'élément en bois (gorgé d'eau) encore en place.



■ Fig. 48 : plan des vestiges de l'état D (secteur 63).

>>

présentent un pendage est-ouest, certainement dû à la destruction du mur (fig. 50). Plaqué contre cet alignement (53745), le torchis (53869), dont les limites sont plus ou moins nettes, est composé d'argile de construction de couleur beige-gris clair et de structure compacte. Quelques fragments sont relativement bien conservés et présentent des traces de végétaux bien visibles. Enfin, de chaque côté de la paroi, des restes de brindilles font penser à un possible clayonnage. Au nord, un seul rameau (53870), de 25 cm de long pour un diamètre de moins d'un centimètre, longe le creusement



■ Fig. 49 : vue générale depuis le nord de la construction en matériaux périssables UNF140, constituée du mur MR53745, MR53746, MR53747, PO53743, PO53831, PO53857 et recoupée par la tranchée 53842.

>>



■ Fig. 50 : vue de détail depuis le sud des piquets 53745 de la cloison MR53745 édifée en torchis.
<<



■ Fig. 51 : vue de détail depuis le sud d'un possible reste de clayonnage 53871.

(53861). Du coté interne de l'UNF, un entrecroisement de quatre brindilles (53871) est posé sur une couche constituée d'un limon argileux brun clair et de structure compacte (53791) (fig. 51). Ce matériau peut servir de renforcement à la base de l'élévation. La forme de cette couche étaye cette hypothèse, car elle accuse un pendage à 45°, avec une largeur de 8 cm pour 4 cm de haut conservé. Dans les deux cas, le supposé clayonnage ceinture le torchis au lieu de s'entrecroiser avec l'alignement de piquet 53745. De plus, les éléments constitutifs de la cloison ont tous un très petit diamètre, avec un intervalle très rapproché, et aucun poteau principal de dimension plus conséquente ne la renforce. Nous avons donc à faire à une architecture légère, dans les deux sens du terme, tant pour les matériaux et les techniques employés que pour sa solidité. Cela renforce l'interprétation, déjà prédominante, d'un appentis faisant office d'annexe.



■ Fig. 52 : vue depuis l'ouest du calage de poteau PO53857 marquant l'angle nord-ouest de l'UNF140 avec son comblement de couleur jaune beige.
<<

L'extrémité ouest de la cloison en matériau périssable décrite ci-dessus est marquée par un trou de poteau (PO53857) (fig. 52), d'axe nord-ouest/sud-est, avec une longueur générale de 50 cm. Le calage est constitué de deux cailloux et de quatre moellons bruts, compris entre 8 et 13 cm de large pour 10 à 18 cm de long.

Le mur sud (MR53747) (fig. 53), édifé en terre crue, suit un axe est-ouest. Il mesure 2 m de long pour une largeur de 35 à 40 cm en surface. L'argile de couleur gris clair est présente sur 5 cm de profondeur et change de teinte pour devenir jaune bleuté,



■ Fig. 53 : vue depuis le nord-est des murs MR53746 et MR53747 de l'UNF140. >>

ce qui coïncide avec un rétrécissement de la largeur du mur pour atteindre les 25 cm. Elle reste compacte dans les deux niveaux avec des inclusions de petits végétaux et de coquillages. Les mêmes observations au niveau des matériaux et des dimensions ont été faites pour le mur est (MR53746). La tranchée de fondation postérieure (53842) recoupe son extrémité orientale, mais avec une longueur reconstituée de 2 m pour une largeur de 35 cm, il est, tout comme MR53747, plus fin dans la partie inférieure, à savoir 25 cm. En ce qui concerne la technique de construction, deux assises peuvent être envisageables ; cependant, aucune délimitation de brique n'a été repérée en plan, ce qui fait davantage penser à de la bauge (fouille en cours).

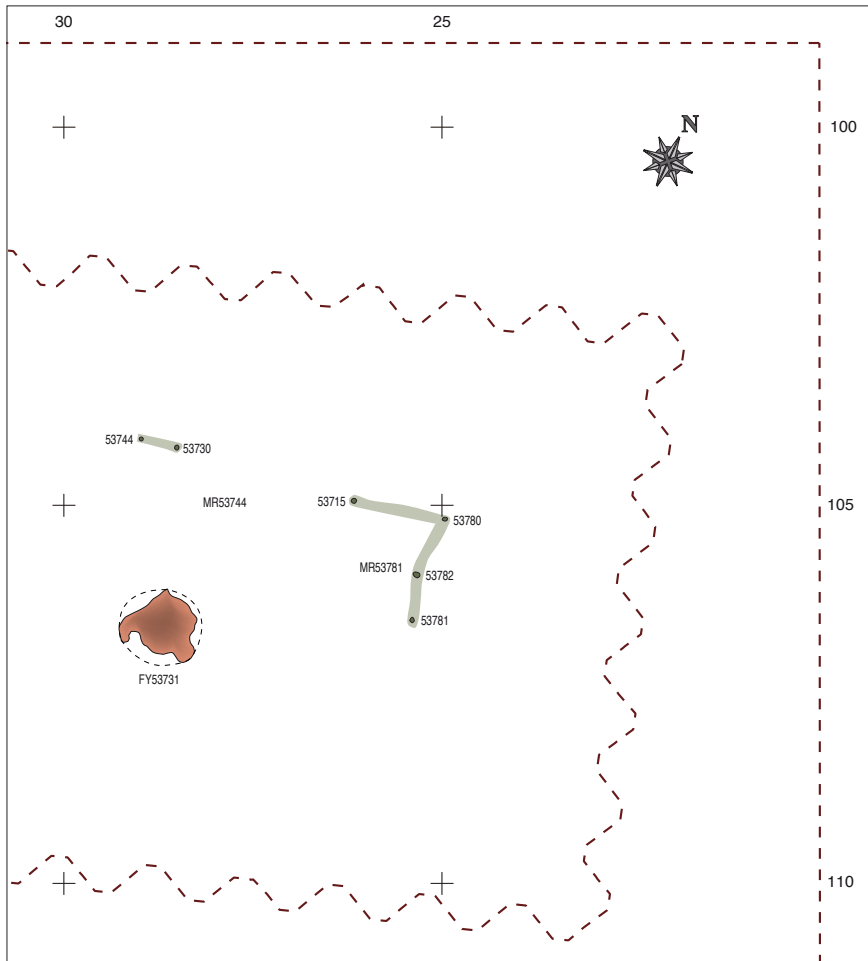
Un retour, également en terre crue, marque l'angle nord-est (MR53847). De 60 cm de long pour 30 cm de large conservés, il est recoupé par la tranchée postérieure (53842) ce qui ampute sa face sud (fig. 49). Pareillement aux deux autres, il est constitué, du moins en surface, d'argile grise compacte, comprenant des traces de végétaux et des petits coquillages. La relation entre ce mur et la cloison MR53745 n'a pas été établie de manière certaine. En effet, un espace de 90 cm ne révèle, dans l'état actuel des fouilles, aucune trace de mur ou preuve d'un accès secondaire à l'UNF140.

Pour conclure, l'aspect architectural, les petites dimensions, le caractère irrégulier de l'édifice, permettent de déduire que ce bâtiment ne fait pas office d'habitat. La stratigraphie interne, dont nous énumérerons les détails plus loin, étaye cette interprétation. En ce qui concerne le reste du secteur, aucun autre bâtiment n'est présent.

3.1.2. Phase 1R3

Une seconde construction se distingue (fig. 54). Celle-ci est matérialisée par deux cloisons perpendiculaires (MR53744 et MR53781), formées par des alignements de poteaux (fig. 55). Le premier, MR53781, se compose de trois trous de piquet alignés, dont un livre des restes conservés de bois gorgé d'eau (53781). L'orientation générale nord-sud marque un léger arc de cercle vers l'ouest dû au décalage du piquet central (53782). Le plus septentrional (53780) se situe à 81 cm de distance du second (53782), lui-même à 61 cm du piquet 53780 au sud. La longueur totale, de 1,45 m, devait être plus importante à l'origine, avec un prolongement vers le sud qui n'a pas été conservé. Tous les négatifs possèdent un pendage nord-sud semblable.

La clôture perpendiculaire, MR53744, forme un alignement de trois trous de piquet d'axe ouest-est. Sa longueur totale, jusqu'à l'angle avec l'alignement de MR53781, correspond à 4,25 m. Le piquet le plus à l'ouest (53744) marque un intervalle de 48 cm avec le second (53730). Entre ce dernier et le piquet suivant (53715), la longueur est égale à 2,45 m. Cette distance conséquente peut correspondre à l'ouverture de ce que l'on imagine être un enclos. Pour agrémenter cette proposition, le piquet 53730,



■ Fig. 54 : plan des vestiges de l'état C (secteur 63).
<<

qui correspond hypothétiquement à l'un des « piédroits », est enfoncé plus profondément que les autres, avec une profondeur non atteinte en raison de son faible diamètre, profondeur pour le moment égale à 15 cm. Enfin, entre 53715 et le piquet marquant l'angle (53780), la distance est égale à 1,25 m. Chacun des piquets possède un diamètre compris entre 3,5 et 7 cm pour une profondeur minimum variant de 7 cm à 15 cm. Pour l'un d'eux (53782), le fond est marqué par une pierre dont le rôle paraît fortuit étant donné qu'aucun creusement n'a été repéré pour permettre d'enfouir le moellon.



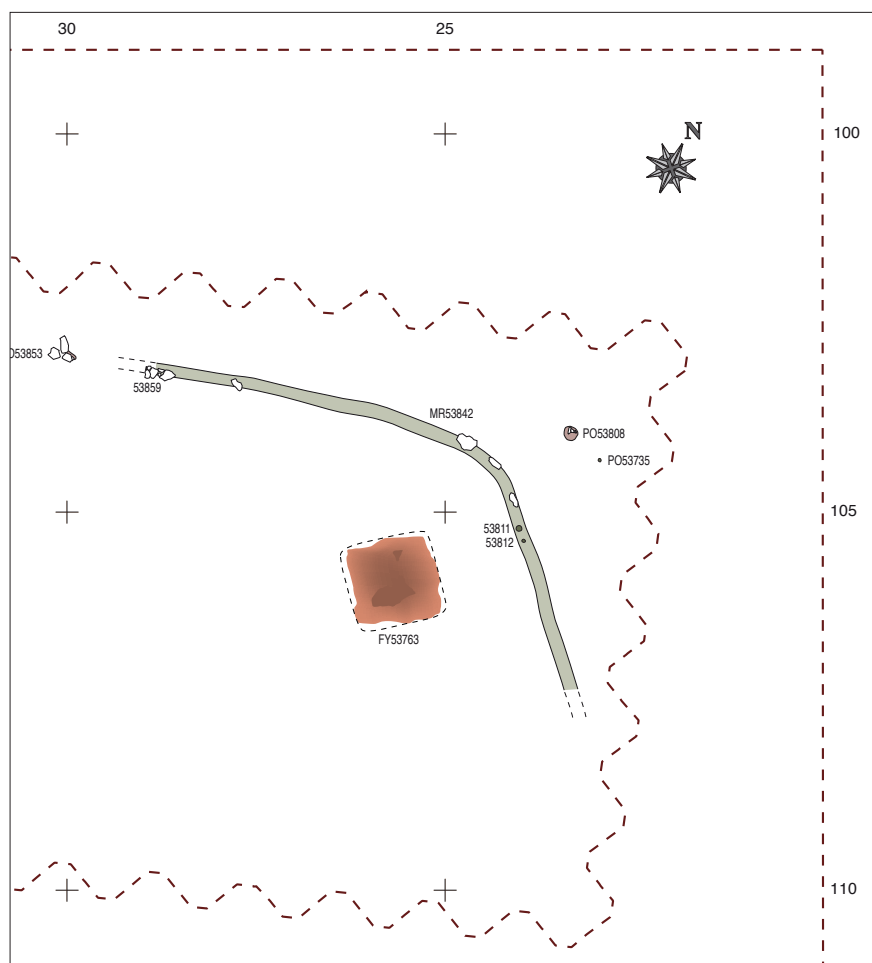
■ Fig. 55 : vue générale prise depuis le sud où se distinguent les alignements de piquets MR53744 et MR53781.
<<

Ces structures représentent les restes d'un enclos de superficie indéterminable mais postérieur à l'UNF140. En effet, le piquet 53715 recoupe le mur MR53746 (fig. 49).

3.1.3. Phase 1R2

Dans un troisième temps, un autre type d'enclos de grande ampleur est partiellement visible (fig. 56). Seul l'angle nord-est permet une lecture suffisante pour décrire cette structure pour lequel ne subsistent que les structures en creux. Elle est constituée d'une part d'une tranchée de fondation (53842) (non fouillée), d'une largeur de 16 à 21 cm. Elle a été identifiée uniquement grâce à son aspect plus sombre dû à l'humidité, car le comblement est quasiment identique aux couches alentours. De couleur brune avec de nombreux restes organiques, elle a été repérée sous la couche 53698 au sein de l'UNF140 et sous 53778 dans la partie est du secteur, ce qui accentue un peu plus sa difficulté de lecture. Elle recoupe les murs MR53746 et MR53847 dans l'angle formé par ceux-ci et longe la cloison MR53745 par le sud ce qui prouve son caractère postérieur.

Trois pierres viennent renforcer sur l'extérieur le décroché de la tranchée 53842. D'autre part, deux poteaux en bois gorgé d'eau ont été mis au jour en son sein, à environ 90 cm au sud du coude nord-est, avec un intervalle égal à 15 cm. L'un, d'un diamètre de 6 cm (53811), l'autre, plus fin, de 3 cm (53812), n'ont pas encore été fouillés. A l'extrémité ouest, un trou de poteau (PO53853) semble participer de l'enclos formé par la tranchée 53842. Seul le calage peut être décrit car le comblement n'a pas été fouillé. Il est constitué de trois moellons bruts, situés dans l'angle nord-ouest de l'ancien secteur 63. Les pierres sont disposées en étoiles autour du trou de poteau. Chacune mesure entre 16 et 20 cm de long pour 14 à 16 cm de large. L'une d'elle présente un trou circulaire qui la traverse de part en part (lest ?), ce qui rend probable son réemploi en tant que pierre de calage. Elle marque peut-être un changement d'orientation de la tranchée en la consolidant et indiquerait ainsi un retour probable de la paroi.



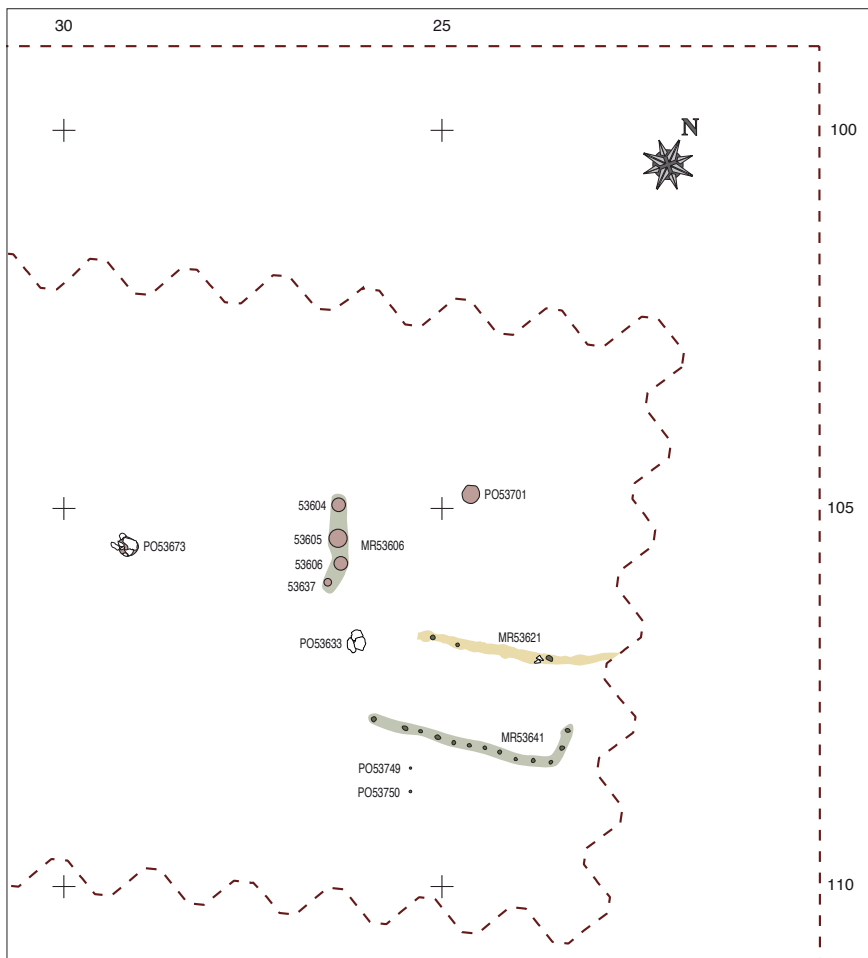
■ Fig. 56 : plan des vestiges de l'état B (secteur 63).

>>

Deux autres trous de poteau sont présents dans la partie est de la zone (PO53808 et PO53735). La présence des palplanches limite la lecture de l'extrémité est de la zone et ne permet pas, dans le cas présent, de comprendre la destination de ces poteaux. Le premier (PO53808), est également pourvu d'un calage de trois pierres, une en surface localisée au sud du comblement de 20 x 10 cm, et deux dans le fond du comblement, de taille plus modeste, soit environ 10 x 7 cm. Le comblement se caractérise par une structure limono-argileuse meuble qui comporte de petits charbons de moins d'un centimètre. Il est de couleur grise, malgré de petites poches de sable jaune clair. Pour finir, le creusement forme un cercle parfait de 19 cm de diamètre. Les parois verticales et le fond plat pseudo horizontal forment une cuvette de 12 cm de profondeur. Le second (PO53735), de morphologie nettement différente, ne comporte pas de calage et sa taille (4 cm de diamètre en plan, qui va en se rétrécissant, pour une profondeur minimale de 25 cm), ne permet pas d'employer le terme poteau, mais davantage celui de piquet. Son comblement de couleur jaune, se caractérise par sa texture sableuse très meuble.

3.1.4. Phase IRI

L'état 1, en majorité fouillé en 2009, a révélé seulement quelques structures complémentaires (fig. 57). Tout d'abord, la fouille des deux trous de poteau PO53673 et PO53633 a été effectuée. Le premier, situé dans la partie centrale du secteur et en partie recoupé par le creusement 53555 du four FR53519 de la phase 1Q, comporte un calage formé de trois pierres dont les dimensions varient de 7 à 11 cm de large pour 10 à 18 cm de long (53673). Son comblement (53705) se définit par une structure meuble, de couleur grise et de texture limono-argileuse, recèle des inclusions de charbon et des restes de bois non carbonisé. Le creusement (53706), quant à lui, mesure 34 cm de long (E-O) pour 28 cm de large (N-S) avec une profondeur de 10 cm. Le plan, globalement circulaire, est irrégulier à cause des pierres de calage, tout comme le fond. Le second



■ Fig. 57 : plan des vestiges de l'état A (secteur 63). <<

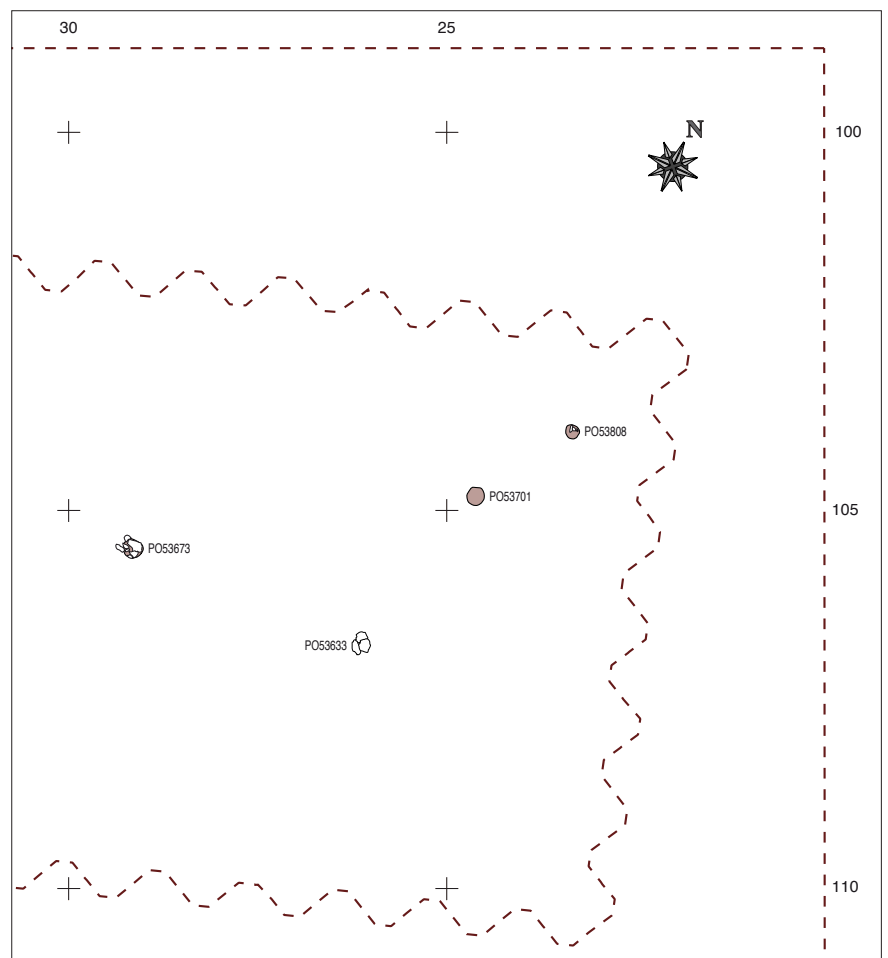


■ Fig. 58 : vue de détail depuis l'ouest des trous de piquet PO53749 et PO53750.

trou de poteau respecte la même morphologie. Le calage (53634) s'organise avec trois moellons, deux de chant et le troisième basculé vers l'intérieur, d'une longueur allant de 25 à 30 cm. Grâce au comblement (53633), des informations plus précises à propos du poteau initialement en place ont pu être acquises. En effet, le limon sableux fin de couleur brun clair, dont la structure meuble et hétérogène est ponctuée de poche sableuse, révèle en son centre-est l'empreinte du poteau en bois, comblée uniquement par du sable stérile, homogène et de couleur jaune clair. Ses dimensions, de 9 ou 10 cm de diamètre pour une profondeur, par rapport à la surface de fonctionnement, de 30 cm, se rapporte à la dimension du poteau initial. Le creusement (53632) de 26 par 34 cm (E-O / N-S) dont la profondeur oscille entre 30 et 35 cm, a une forme irrégulière aussi bien en plan qu'en profondeur. Le profil se rétrécit à mi-hauteur à cause d'une pierre dont le fonctionnement avec le calage de poteau paraît fortuit.

Ensuite, sous la berme qui servait au maintien de l'échelle d'accès à la zone (démontée au cours de cette campagne), deux trous de piquet situés à la perpendiculaire de la cloison MR53641, d'un ordre de grandeur diamétral identique, à savoir 3 cm pour le piquet 53749 et 3,5 cm pour le piquet 53750, sont espacés de 31 cm en respectant un alignement nord-sud (fig. 58). Leur interaction avec la cloison MR53641 n'est pas manifeste malgré la corrélation existant sur le plan stratigraphique et morphologique.

Enfin, le trou de poteau PO53701 est comblé de limon argileux gris clair compact avec des inclusions de charbon de taille petite (moins de 1 cm) et quelques poches de sable qui marquent l'hétérogénéité de cette couche (53701). Le creusement circulaire régulier de 22 cm de diamètre pour 9 cm de profondeur offre des dimensions qui ne sont pas idéales pour maintenir un poteau dépourvu de calage. Le fond accuse un pendage est-ouest, avec à l'est des parois légèrement rentrantes vers l'intérieur, alors qu'à l'ouest elles sont parfaitement verticales. Sa situation topographique pourrait indiquer un fonctionnement avec les structures MR53621 et MR53606, où il ferait office de poteau porteur central, ou d'élément marquant la limite nord de la pièce. Cependant, et



■ Fig. 59 : plan d'un possible état intermédiaire entre les états A et B. >>

malgré son caractère invérifiable, l'hypothèse d'un état supplémentaire, entre le A et le B, pourvu d'un enclos composé des poteaux PO53673, PO53633, PO53701, PO53808 peut être envisagée. Aucune autre structure ni unité stratigraphique ne semble fonctionner avec cette disposition (fig. 59).

3.2. La stratigraphie

Lors de la phase 1R, la moitié est de la zone correspond à une espace largement ouvert avec de nombreux petits aménagements, petit bâtiment, enclos divers... relatifs au domaine agricole, et plus particulièrement en relation avec la présence de bétail.

3.2.1. Phase 1R4

L'état sur lequel c'est arrêté la campagne de 2011 a révélé un petit bâtiment (UNF140, décrit plus haut) dont la fouille de la stratigraphie interne n'est que partielle. La dernière couche fouillée (53843) est composée de limon argileux jaune, d'une épaisseur maximale de 4 cm, mêlée à des végétaux de type paille (fig. 60), de structure homogène et compacte malgré le mélange avec les éléments organiques. Cette couche est assez perturbée à cause de nombreux amas d'argile sous-jacent. Elle correspond à l'épaisseur d'un niveau de sol (53837) caractérisé par quelques tessons à plat. Vient ensuite une épaisseur de limon jaune, de structure compacte et homogène (53816), localisée uniquement dans la partie est de l'UNF140. Des feuilles entières gorgées d'eau d'espèce encore indéterminée, sont conservées en son sein (fig. 61). Ce remblai localisé participe certainement à l'assainissement de la partie arrière du bâtiment. Au sein de celui-ci, situé dans l'angle nord-est, un ensemble de trois trous colmatés d'un limon meuble gris clair mesurant chacun 1 cm de diamètre avec un intervalle régulier de 5 cm a été mis en évidence (fig. 62). Les négatifs, de 6 cm de profondeur environ, révèlent tous un pendage sud-ouest/nord-est. En l'état, il semble que l'on ait à faire à l'empreinte laissée par une fourche entreposée dans le coin de la pièce, plantée dans le sol. Tout ceci est scellé par une nouvelle couche (53758-53790) de couleur noire avec des nodules bruns clairs, constituée de beaucoup de brindilles carbonisées et de rares charbons de taille plus conséquente. Quelques zones bien localisées, contiennent des inclusions de petits graviers sûrement relatifs à la couche inférieure. Cette couche se situe principalement dans l'intérieur de l'UNF140, avec une épaisseur maximale de 5 cm à l'est qui se termine en biseau à l'ouest. Elle peut être interprétée comme résultant de l'incendie d'une toiture en chaume ou, et plus vraisemblablement, du fourrage présent au sein de l'UNF140. A l'extrémité ouest, l'axe nord-ouest/sud-est que dessine l'arrêt de la couche, montre une ouverture avec simplement deux poteaux (PO53743 et PO53831) qui devaient contribuer à soutenir le faitage. Les traces d'incendie sont localisées à l'intérieur du bâtiment et ne semblent pas indiquer une destruction brutale de l'ensemble, mais davantage un événement maîtrisé ou du moins anecdotique.

Mis à part l'architecture représentée par l'UNF140, deux autres structures composent cette phase, à savoir un puits (PT53844) et une cuve en terre (CV53827). En premier lieu, situé dans la partie sud-est de la zone, un creusement circulaire (53829) plus ou moins régulier de 40 cm pour 37 cm (N-S/E-O) délimite une petite cuve semi-enterrée (fig. 63). Ses parois sont verticales avec une profondeur totale qui égale les 8 cm et un fond plat pseudo horizontal. La totalité est plaquée d'argile pure, grise claire, avec des inclusions de petits charbons de moins de 5 mm. L'épaisseur de cette paroi hydrofuge (53828) varie entre 2 et 7 cm et comprend des irrégularités marquées (fig. 64). Le tout est scellé par un comblement brun foncé (53827), compact et homogène, constitué de limon-argileux et de quelques nodules d'argile grise pure provenant de la couche sous-jacente, avec des inclusions de restes organiques. Pour une épaisseur maximale correspondant à 10 cm, il recèle un rare mobilier céramique posé sur le fond.

L'autre structure située dans la partie centrale de la zone correspond à un puits (PT53844) dont le creusement circulaire régulier d'un mètre de diamètre forme un cylindre parfait d'une profondeur minimale de 90cm (53862). Il accuse un affaissement des couches au nord-ouest qui rend son plan irrégulier avec une pente douce d'1,90



■ Fig. 60 : vue en détail depuis l'ouest de restes de paille conservés dans la couche 53843 au sein de l'UNF140.



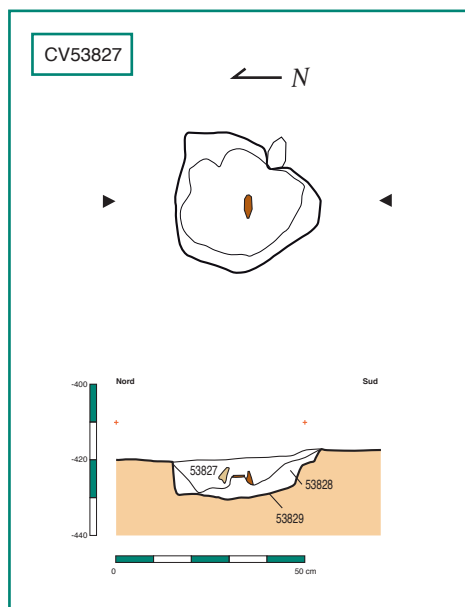
■ Fig. 61 : vue de détail depuis l'ouest des feuilles prises dans la couche 53816.



■ Fig. 62 : vue de détail depuis le nord-ouest de l'ensemble de trois trous 53768 situé dans le coin nord-est de l'UNF 140, une empreinte d'outil agricole ?



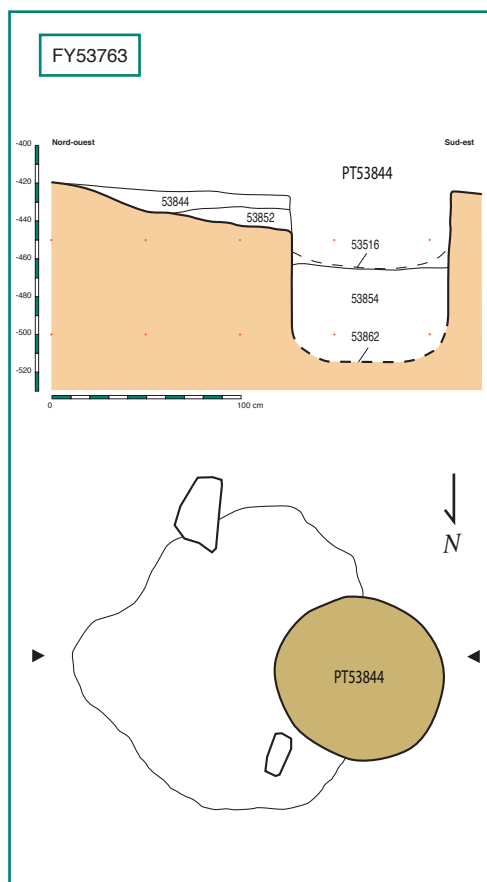
■ Fig. 63 : vue de détail depuis l'ouest de la cuve en terre CV53827 en cours de fouille.



■ Fig. 64 : coupe et plan de la cuve CV53827.

■ Fig. 65 : vue depuis l'est du puits en eau PT53844.

>>



■ Fig. 66 : coupe et plan du puits PT53844.

m de long. La morphologie du fond ne peut pas être décrite car inaccessible en raison de la présence de la nappe phréatique (fig. 65). Le remplissage est composé de trois comblements distincts. Le premier (53854), constitué d'argile en bloc et de sable, de couleur gris-jaune clair, à la fois compacte et meuble à cause des matériaux qui le constituent, semble être lié au fonctionnement. D'une épaisseur minimale de 80 cm, il se situe uniquement au fond du creusement, dont les limites sont floues à cause de la remontée des eaux. Malgré cela, quelques galets et céramiques semblent marquer ce dernier. Vient ensuite un comblement (53852) constitué d'argile de couleur gris-bleuté parsemée de tâches plus sombres, de structure compacte et homogène et sans inclusions. Son épaisseur maximale est de 25 cm. Elle est située principalement sur le bord en pente douce du puits. Le réemploi postérieur de la fosse du puits par le four FR53519 de la phase 1Q empêche d'observer la présence de ce comblement en son sein. Il en est de même pour le remblai (53844) qui nivèle la pente douce de l'affaissement des parois. Il se compose d'argile jaune-grise, compacte, avec quelques petits charbons (moins d'un centimètre), des petits coquillages et de nombreux fragments de bois et végétaux. Son épaisseur maximale atteint les 50 cm environ. Il se déverse depuis le nord-ouest dans le puits PT53844 sur les 3/4 de sa surface. Ses dimensions sont de 1 m de large (conservé) pour 2,50 m de long (fig. 66).

Ce remblai est posé sur la surface 53813 tout comme l'ensemble des structures décrites précédemment. Elle se caractérise par des galets de 3 à 5 cm, des tessons à plats et quelques traces dispersées de cendres. L'emprise de celle-ci s'étend sur la totalité du secteur (fig. 67). Parmi les objets exceptionnels pour un contexte de fouille terrestre, un bouchon en liège partiellement conservé a été mis au jour dans la partie est de la zone (fig. 68). Une pigne de pin a également été découverte. Elle est cependant enregistrée sous le numéro d'us 53848 qui correspond à une us technique de nettoyage de la bande située entre le mur nord de l'UNF140 et les palanches.

3.2.2. Phase 1R3

Sur cette surface d'occupation (53813), une sédimentation épaisse de couleur brune (53778=53825), également présente sur toute la moitié est de la zone, est constituée de limon argileux compact avec quelques céramiques et de nombreuses brindilles ou petites branches incluses horizontalement, ce qui lui confère un aspect lité. Une surface d'occupation surplombe cette couche (53760). Elle correspond à un espace extérieur dont la surface est marquée par quelques tessons à plat. Installé sur cette surface, l'enclos formé par les murs MR53781 et MR53744 fonctionne avec un foyer lenticulaire



■ Fig. 67 : vue générale de la surface 53813 présente sur la moitié est de la zone 1.

<<



■ Fig. 68 : vue de détail depuis le nord d'un bouchon d'amphore en bois partiellement conservé dans l'us 53813.



■ Fig. 69 : vue depuis l'ouest de la tâche rubéfiée du foyer FY53731.

(FY53731) visible grâce à une tâche rubéfiée d'environ 1,20 m de long pour 60 cm de large (fig. 69). Celle-ci marque un léger creusement dans la couche inférieure avec une épaisseur maximale est de 3 cm. Le foyer se situe approximativement en face de l'entrée supposée de l'enclos. Cet état a du perdurer sur une période assez courte, car la surface 53760 supporte également les structure de l'état suivant.

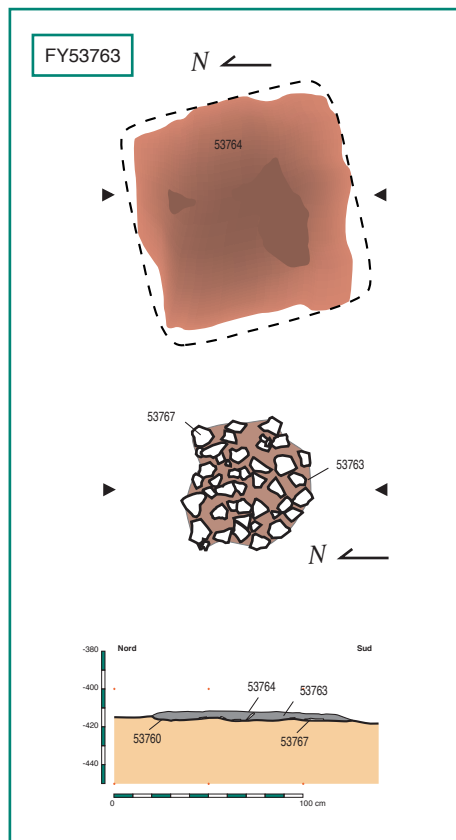
3.2.3. Phase IR2

En effet, le niveau d'apparition de la tranchée 53842 ainsi que des trous de poteaux PO53808, PO53735 et PO53853 correspond également à la surface 53760. Dans le quart est de la zone, à l'intérieur de l'enclos, un foyer construit d'un mètre carré a été mis au jour (FY53763) (fig. 70). Il est composé d'un radier de tessons (53767), principalement d'amphore massaliète, disposés en forme circulaire de 60 cm de diamètre en position sub-horizontale. Ce radier n'est pas construit en trame serrée, mais avec des espaces d'au moins 3 ou 4 cm entre chaque tesson, présent sur une seule épaisseur. Le tout est recouvert par un socle en sable de plan carré de 1,10 m de coté pour une épaisseur maximale de 7 cm (53763). Le sable présente quelques fois des traces de chauffe dues à l'action du feu. Directement au dessus, une sole d'argile cuite très compacte (53764), de couleur gris clair, est conservée seulement en lambeau sur une épaisseur de 2 cm (fig. 71).

La globalité du foyer est scellée par deux couches de dépotoir. La première (53761), est posée directement dessus. De couleur noire avec des charbons fins, de nombreuses inclusions de petits graviers (>3cm) et des nodules brun clair, sa structure est meuble avec quelques passées de cendre localisées. Le tamisage des prélèvements effectués a révélé des coprolithes de chèvres et/ou mouton ainsi que quelques graines. Cela permet d'interpréter cette couche comme un dépotoir d'étable localisé. Son épaisseur maximale correspond à quatre centimètres pour une surface de 5 m². Une autre couche de dépotoir (53757) reprend exactement les limites et les caractéristiques de cette dernière, mais se différencie par l'absence de graviers et son aspect plus homogène. Son emprise est également concentrée au sommet du foyer préexistant, mais est cependant plus étendue, à savoir 12 m². Entre ces deux couches, un lambeau d'argile de construction enregistré sous le (53742), s'étend sur moins d'1 m². Il s'agit d'un amas ponctuel qui n'apporte aucune indication supplémentaire.

Le tout, et ceci sur la totalité de la moitié est de la zone, est recouvert par une couche organique brune (53698), comportant de nombreuses brindilles et morceaux de bois, avec une structure homogène malgré la diversité des composants organiques et des nombreux litages successifs visibles à l'œil nu. De plus, certains composants obéissent au mouvement dicté par un ruissellement le long des pierres de la tranchée 53842. Ceci peut nous apporter une indication sur l'état de la zone, à savoir une aire fréquem-

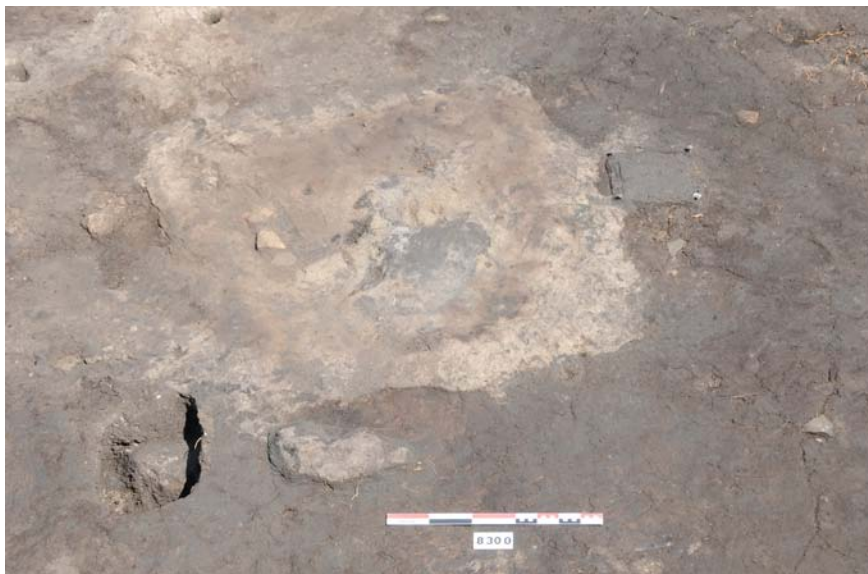
■ Fig. 70 : vue depuis le sud du foyer FY53763 avec la sole 53764 et le radier 53767 installé sur la couche 53760. >>



■ Fig. 71 : coupe et plan du foyer FY53763.



■ Fig. 72 : surface de circulation 53776 qui fonctionne aux abords de la couche 53698.



ment en eau, avant le remblaiement qui intervient par la suite. Le fait que cette tranchée outrepassse les limites des murs en matériaux périssables MR53606, MR53641 et MR53621 prouve son antériorité par rapport à l'état 1R1.

À l'extrémité est de la zone, une toute autre configuration semble se dessiner. Malheureusement, les palplanches limitent l'observation qui peut être faite. Premièrement, on trouve une couche d'argile limoneuse grise dont la structure est compacte et homogène (53777), à base de matériaux de construction avec des empreintes de végétaux, des charbons de moins de 3 mm et des petits coquillages. Bien que les palplanches ne permettent pas d'estimer sa surface et son volume total, l'épaisseur de cette couche augmente de l'est vers l'ouest, respectivement de 4 à 20 cm pour une largeur visible de 70 cm maximum. En surface se trouve un niveau d'occupation (53776) caractérisé par des tessons à plat, qui s'étend sur une bande visible, le long de la limite est, de 70 cm à l'est et 50 cm à l'ouest (fig. 72). Cette dernière semble être une zone hors d'eau, le long d'un endroit boueux matérialisé par la couche contemporaine 53698. Vient ensuite un lambeau de couche compacte, (53759), constitué d'argile grise homogène d'une épaisseur maximale de 4 cm le long des palplanches. Il est visible seulement sur une longueur de 60 cm.

Pour conclure, lors de cet état, deux parties distinctes ont été mises au jour. D'une part, et ce sur la quasi-totalité de la surface, plusieurs couches et structures se succèdent avec des caractéristiques totalement différentes de l'extrémité est, où des remblais et une surface d'occupation sont présents. Aucune limite structurale n'a été repérée entre ces deux aires, et cette situation est présente uniquement pour cet état.

3.2.4. Phase 1R1

En ce qui concerne la sous phase suivante, seulement quelques unités stratigraphiques supplémentaires ont été mises au jour par rapport à 2009, sous la berme située au sud-est de la zone. La première couche d'occupation (53699), un remblai de limon fin sableux, de couleur beige jaune avec de très petites inclusions blanchâtres, possède une épaisseur qui varie suivant la proximité de la cloison MR53621, avec une épaisseur de 6 à 7 cm le long de celle-ci (à l'est du secteur) en se terminant en biseau vers l'ouest. Son emprise ne dépasse pas les 60 cm de large et se restreint au secteur 62A.

Dans l'espace 62B, un remblai a également été mis au jour. L'Us 53734 se caractérise par sa structure très compacte et homogène, de couleur jaune-gris mouchetée de blanc, constituée de limon-argileux. Cette couche n'est conservée que sur de rares lambeaux dont l'épaisseur varie de 2 mm à 5 cm.

CONCLUSION

L'abondance de structures labiles conjuguée aux difficultés de lecture du sédiment et à la nécessité de procéder à de nombreux prélèvements ont considérablement ralenti le rythme de la fouille. Cette phase 1R, considérée comme intermédiaire entre la phase 1S qui, chronologiquement du moins, correspond à la phase étrusque mise en évidence dans la zone 27 (publication en cours sous la direction de D. Lebeau pin) et la phase 1R qui, vers -450, voit la mise en place d'une trame urbaine qui conditionnera grandement les phases ultérieures, cette phase intermédiaire donc, se présente au niveau de la zone 1 comme étant à la fois complexe et révélatrice des profonds changements qui affectent alors la ville de Lattara.

À l'issue de cette campagne, il est néanmoins possible de disposer d'une vision d'ensemble de cette phase (fig. 73) qui apporte des éléments de réflexion nouveaux quant aux conditions qui président à la réoccupation du site après ce que l'on imagine être une destruction généralisée. Si l'on ne peut encore préjuger de la nature de l'occupation sous-jacente (phase 1S), l'apparition de deux murs arasés appartenant à cette phase permet à tout le moins d'imaginer une situation comparable à celle de la zone 27, indépendamment de la question de l'identité des occupants de ce quartier : Etrusques ou autres...

Pour la phase 1R, l'image fournie par la zone 1 est en outre plus complexe que celle fournie pour la zone 27 (phase 27G) où, globalement, seules des architectures légères ont été mises en évidence, avec les difficultés de lecture que cela présuppose (Lebeau pin *et al.* 2010). Les conditions d'observation de la zone 1, liées à la présence de palplanches permettent sur une superficie de près de 180 m² d'appréhender de manière relativement fine une phase caractérisée par une succession rapide de plusieurs états architecturaux.



■ Fig. 73 : vue générale de la zone 1 depuis l'est, en fin de fouille 2011.

<<

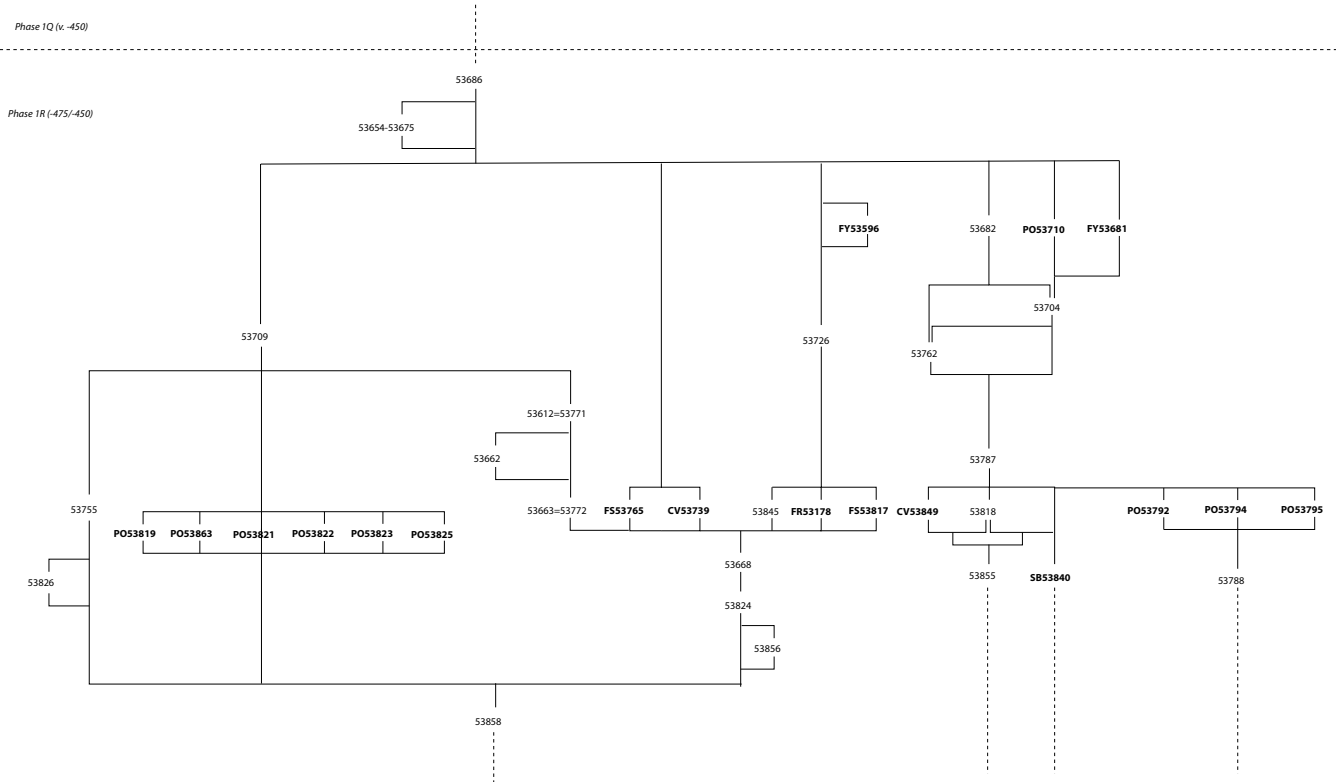
Cette succession est étroitement liée à la mise en œuvre de constructions légères en torchis. Tandis que dans la zone 27 apparaissent alors de probables habitations bâties selon ce mode, qui voisinent avec des espaces ouverts et des annexes, la zone 1 présente en revanche la particularité d'abriter une construction bi-absidiale originale, du moins dans le contexte lattois. Si la technique utilisée (bauge) n'offre en soi rien d'extraordinaire, le soin apporté à la construction (avec notamment un solin enterré massif, il est vrai discontinu) et l'apparente pérennité de cette maison (UNF139) sur toute la durée de la séquence, permettent d'écarter l'idée d'une phase « instable » faite de tâtonnements et ne répondant pas à un schéma pérenne de l'occupation.



■ Fig. 74 : Vue d'ensemble de la zone 1 (phase 1Q) depuis l'ouest (fouille 2008).

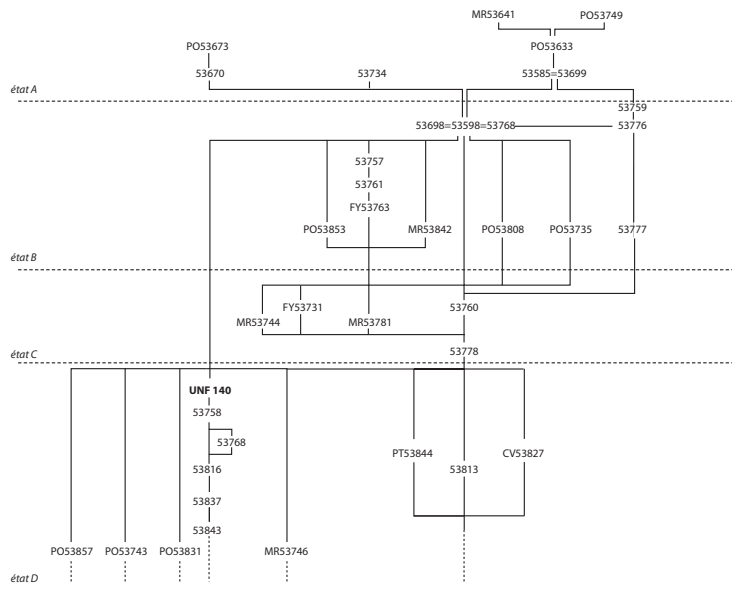
Ici en effet, l'espace (dont les limites sont bien évidemment artificielles) semble divisé en deux, voire trois parties distinctes. La partie occidentale de la zone est ainsi occupée par une unité d'habitation, et un certain nombre d'activités, entre autres culinaires, se déroulent à ses abords, notamment au voisinage de la porte. À l'est en revanche, on observe une succession de petites constructions légères et d'enclos. Entre litières végétales et coprolithes, des traces explicites permettent d'envisager de ce côté la présence de bétail. Remises pour les outils ou le fourrage, abris pour quelque animal ou enclos destiné à empêcher la divagation des bestiaux... c'est en ce sens qu'il faut appréhender les vestiges mis au jour à l'Est de la zone. Reste la question d'un possible espace artisanal qui s'étendrait au sud-ouest. Ce point demeure évidemment en suspens, mais on retiendra plus généralement l'idée d'une pérennité dans le schéma d'occupation, sur cette période calée sur le deuxième quart du Ve s. av. n. ère. Cette idée, déjà présente au vu des données de la zone 27, trouve ici une nouvelle illustration, plus explicite encore.

Un autre élément de réflexion nous est livré par le regard porté dans cette même zone 1 sur la phase immédiatement postérieure (1R). En effet, les constructions en dur érigées vers le milieu du Ve s., qui témoignent non seulement d'un changement dans les pratiques architecturales mais encore de la mise en place d'une véritable trame urbaine, évoquent curieusement dans leur répartition fonctionnelle ce que l'on observe ici durant la phase 1Q. En effet, durant la phase 1Q, la partie occidentale de la zone 1 est occupée par un ensemble de constructions abritant des fonctions artisanales et, plus généralement, économiques, tandis que la partie orientale abrite des bâtiments annexes, peut-être des espaces de vie, et en tout cas une étable (fig. 74). Or, à quelques nuances près, ce schéma est déjà en place via la trame lâche de la phase 1R : habitation et zones d'activité à l'ouest, annexes, remises et pacage du bétail à l'est. De fait, la fenêtre ouverte sur les niveaux du deuxième quart du Ve s. nous montre une partie (et une partie seulement) d'un espace fonctionnant de manière cohérente autour d'une unité d'habitation, autrement dit d'une famille. Si l'hypothèse d'une pérennité de l'occupation entre les phases 1R et 1Q devait être validée, cela signifierait que, dès le deuxième quart du Ve s., un « espace » (pour ne pas dire un « lot ») a été alloué (ou annexé) par une famille ou un groupe quel qu'il soit. L'intérêt est alors ici de mettre en évidence, à l'échelle d'un site, une division de l'espace qui ne soit pas matérialisée par les limites franches d'un urbanisme fait de rues, ruelles et îlots. Une telle division aurait d'autant plus de sens qu'elle intervient manifestement après un épisode de destruction, synonyme d'une rupture dans l'histoire du site.



■ Fig. 75 : Diagramme stratigraphique des secteurs 64 et 65.

1R



■ Fig. 76 : Diagramme stratigraphique du secteur 63 <<

INVENTAIRES (ZONE 1)

Us 53330

Secteur : 52 ; année : 2011 ; Fait : MR53330 ; phase : 1Q

Nature de l'Us : base de mur en pierres liées à la terre.

– **Inventaire** : Faune : 23 os ; 6 coquillages. Fer : 1 frag. indet. [portoirs 4357, 4343, 3972, 4345, 4371].

– **Comptages** : 4 fragments de céramique grise monochrome ; 11 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 29 fragments d'amphore étrusque ; 66 fragments d'amphore massaliète ; 11 fragments d'amphore ibérique ; 46 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 4 fragments de dolium ; 3 fragments de dolium tourné . Total : 178 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 36.5%, amphores 59.6%, dolium 3.9%

– **Typologie** :

- céramique attique à vernis noir : 1 bord de Castulo cup AT-VN 469-473
- céramique à pâte claire : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522 ; 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 fond de cruche CL-MAS
- céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de cruche CL-MAS 523 ; 1 fond de coupe CL-MAS
- céramique commune massaliète : 1 bord
- céramique grise monochrome : 1 bord
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 3 fonds
- amphore ibérique : 1 bord et 1 anse
- amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd3 ; 1 bord et 1 fond
- amphore étrusque : 1 fond, 2 anses et 23 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 3 tessons d'amphores A-ETR 5
- dolium : 1 bord.

– **Remarques** :

1 bord de dolium tourné ind. proche du bord us 53214.

– **Datation** : -450/-450.

Us 53331

Secteur : 52 ; année : 2011 ; Fait : MR53331 ; phase : 1Q

Nature de l'Us : base de mur en pierres liées à la terre.

– **Inventaire** : Faune : 4 os [portoirs 4350, 4343].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 18 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 33 fr.

– **Typologie** :

- céramique attique à vernis noir : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413
- céramique à pâte claire peinte : 2 fonds de coupe à anses CL-MAS 420
- céramique grecque orientale : 1 bord de coupe à une anse GREC-OR Cp4a
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2
- amphore massaliète : 1 bord
- amphore étrusque : 2 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 2 tessons d'amphores A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53659

Secteur : 64 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : sol de terre sableux.

– **Inventaire** : Faune : 4 os ; 1 coquillage. Bronze : 1 aiguille [portoirs 4364, 4371, 4343, 4345].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune italique ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 9 fragments d'amphore étrusque ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique . Total : 38 fr.

– **Typologie** :

- céramique attique à vernis noir : 1 bord
- céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 540
- céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 1 bord de cruche CL-MAS 526
- céramique grise monochrome : 1 bord de jatte GR-MONO 6a
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urne sans cols CNT-LOR U6 ; 1 fond
- amphore étrusque : 1 bord et 2 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 5 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53688

Secteur : 59B ; année : 2011 ; phase : 1Q

Nature de l'Us : rassemblement de mobiliers de plusieurs us.

– **Inventaire** : *Faune* : 6 os ; 1 coquillage [portoirs 4340, 4343, 4345].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique commune massaliète ; 20 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 4 fragments de dolium . Total : 41 fr.

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 anse de coupe AT-VN
- *céramique commune massaliète* : 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2.

– **Datation** : -450/-450.

Us 53690

année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : nettoyage avant fouille.

– **Inventaire** : *Faune* : 18 os ; 6 coquillages [portoirs 4340, 4343, 4345].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 11 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 5 fragments de céramique attique ; 12 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique commune massaliète ; 48 fragments d'amphore étrusque ; 59 fragments d'amphore massaliète ; 24 fragments d'amphore ibérique ; 75 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 242 fr.

Remarques : Nettoyage avant fouille.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 45%, amphores 54.1%, dolium 0.8%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 17.4%, tournée commune 13.8%, non tournée 68.8%

– **Typologie** :

- *céramique attique à figures noires* : 1 décor
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 fond
- *céramique à pâte claire peinte* : 2 fonds et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 anse de cruche CL-MAS
- *céramique commune massaliète* : 1 fond de mortier CL-MAS
- *mortier massaliète* : 2 bords de mortiers CL-MAS 623a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 6 fonds
- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 1 bord et 2 anses
- *amphore étrusque* : 1 bord, 1 anse et 8 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords, 1 fond, 2 anses et 27 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 6 tessons d'amphores A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53691

Secteur : 55 ; année : 2011 ; phase : 1Q

Nature de l'Us : remblai indifférencié.

– **Inventaire** : *Faune* : 15 os ; 7 coquillages. *Pierre* : 1 frag. de meule en basalte [portoirs 4340, 4343, 4345, 4371].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 24 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 36 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 anse et 1 décor
- *amphore étrusque* : 4 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Remarques** :

marque peinte sur a-mas.

– **Datation** : -450/-450.

Us 53692

Secteur : 59B ; année : 2011 ; phase : 1Q

Nature de l'Us : sédimentation indifférenciée.

– **Inventaire** : *Faune* : 3 os [portoirs 4340, 4343].

– **Comptages** : 14 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 32 fr.

– Typologie :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de Castulo cup AT-VN 469-473
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2
- *amphore massaliète* : 1 anse.

– **Datation** : -450/-450.

Us 53694

Secteur : 55 ; année : 2011 ; phase : 1Q

Nature de l'Us : sédimentation de sol hétérogène.

– **Inventaire** : *Faune* : 3 os ; 2 coquillages. *Pierre* : 1 molette sur galet usé ; 1 affutoir sur galet [portoirs 4340, 4343, 4345, 4371].

– **Comptages** : 1 fragment de *céramique attique* ; 5 fragments d'*amphore étrusque* ; 121 fragments d'*amphore massaliète* ; 1 fragment d'*amphore ibérique* ; 12 fragments de *céramique non tournée du Languedoc oriental* . Total : 140 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 9.3%, amphores 90.7%

– Typologie :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord
- *amphore massaliète* : 2 bords d'*amphores A-MAS bd2* ; 1 fond et 3 anses
- *amphore étrusque* : 1 tesson d'*amphore A-ETR 3C* ; 4 tessons d'*amphores A-ETR 4*.

– **Datation** : -450/-450.

Us 53695

Secteur : 59B ; année : 2011 ; phase : 1Q

Nature de l'Us : remblai superficiel.

– **Inventaire** : *Faune* : 2 os [portoirs 4342, 4343].

– **Comptages** : 1 fragment de *céramique à pâte claire peinte* ; 1 fragment de *céramique commune tournée du Languedoc oriental* ; 11 fragments de *céramique commune massaliète* ; 5 fragments d'*amphore massaliète* ; 9 fragments de *céramique non tournée du Languedoc oriental* . Total : 27 fr.

– Typologie :

- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 621
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord d'*amphore A-MAS bd2*.

– **Datation** : -450/-450.

Us 53696

Secteur : 55 ; année : 2011 ; phase : 1Q

Nature de l'Us : remblai de nivellement à base de matériaux rapportés.

– **Inventaire** : *Faune* : 1 os [portoirs 4342, 4343].

– **Comptages** : 3 fragments de *céramique à pâte claire peinte* ; 3 fragments de *céramique attique* ; 1 fragment de *céramique à pâte claire* ; 8 fragments d'*amphore étrusque* ; 6 fragments d'*amphore massaliète* ; 12 fragments de *céramique non tournée du Languedoc oriental* . Total : 33 fr.

– Typologie :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de Vicup AT-VN 434-438
- *céramique à pâte claire* : 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'*urne CNT-LOR U5* ; 1 fond
- *amphore étrusque* : 1 bord d'*amphore A-ETR 1/2*.

– **Datation** : -450/-450.

Us 53698

Secteur : 61 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : surface d'occupation.

– **Inventaire** : *Faune* : 164 os ; 1 coquillage. *Terre* : 1 frag. de torchis. *Remarques* : FAUNE : esquilles d'os provenant du tamisage dans le sac macrofaune. [portoirs 4349, 4350, 4343, 3981, 3972, 4345, 4371].

– **Comptages** : 4 fragments de *céramique grise monochrome* ; 49 fragments de *céramique à pâte claire peinte* ; 31 fragments de *céramique attique* ; 70 fragments de *céramique à pâte claire* ; 11 fragments de *céramique commune tournée du Languedoc oriental* ; 136 fragments d'*amphore étrusque* ; 132 fragments d'*amphore massaliète* ; 44 fragments d'*amphore ibérique* ; 410 fragments de *céramique non tournée du Languedoc oriental* ; 2 fragments de dolium . Total : 889 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 64.7%, amphores 35.1%, dolium 0.2%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 14.6%, tournée commune 14.1%, non tournée 71.3%

– Typologie :

- *céramique attique à figures noires* : 1 décor
- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de Vicup AT-VN 434-438 ; 1 fond de coupe à tige AT-VN

- *céramique à pâte claire* : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522 ; 2 bords de cruches CL-MAS 543 ; 1 fond et 1 décor
 - *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de bol CL-MAS 323 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412 ; 3 bords, 2 fonds et 4 anses de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425
 - *céramique commune tournée du Languedoc oriental* : 1 décor
 - *céramique grise monochrome* : 1 fond
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 3 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1e ; 8 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 10 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 13 bords, 11 fonds et 8 décors
 - *amphore ibérique* : 2 bords d'amphores A-IBE bd4d ; 2 anses
 - *amphore massaliète* : 3 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 1 bord, 1 fond et 7 anses
 - *amphore étrusque* : 1 bord et 18 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 4 bords, 6 anses et 100 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 7 tessons d'amphores A-ETR 5.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53704

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : sédimentation indifférenciée.

– **Inventaire** : *Faune* : 148 os ; 25 coquillages. *Fer* : 1 crochet. *Terre* : 1 frag. de lampe à pâte claire [portoires 4342, 4343, 3981, 3972, 4345, 4371].

– **Comptages** : 9 fragments de céramique grise monochrome ; 26 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 9 fragments de céramique attique ; 34 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 46 fragments d'amphore étrusque ; 41 fragments d'amphore massaliète ; 15 fragments d'amphore ibérique ; 166 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 348 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 70.7%, amphores 29.3%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 17.9%, tournée commune 14.6%, non tournée 67.5%

– **Typologie** :

- *céramique attique à figures noires* : 1 bord de coupe AT-FN Ky0 ; 1 bord de coupe de Droop AT-FN Ky5b
 - *céramique attique à vernis noir* : 2 anses
 - *céramique à pâte claire* : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522 ; 1 anse de cruche CL-MAS 526 ; 1 fond de cruche CL-MAS
 - *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 521 ; 1 bord et 4 anses de coupes CL-MAS ; 3 anses de cruches CL-MAS
 - *céramique grise monochrome* : 1 anse de coupe GR-MONO
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 6 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 4 bords d'urnes CNT-LOR U2 ; 3 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 4 bords, 8 fonds et 2 décors
 - *amphore massaliète* : 2 bords A-MAS bd2 ; 1 fond, 1 anse et 1 décor
 - *amphore étrusque* : 14 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 anse et 22 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 bord et 8 tessons d'amphores A-ETR 5.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53707

Secteur : 64 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : sol de terre battue.

– **Inventaire** : *Faune* : 10 os [portoires 4357, 4343].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 10 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 32 fr.

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de Castulo cup AT-VN 469-473 ; 1 bord de coupe-skyphos AT-VN 580-611
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 414
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53709

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : sédimentation indifférenciée.

– **Inventaire** : *Faune* : 30 os. *Remarques* : FAUNE : esquilles d'os provenant du tamisage dans le sac macrofaune. [portoires 4350, 4343].

– **Comptages** : 11 fragments de céramique grise monochrome ; 13 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 10 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 45 fragments d'amphore étrusque ; 16 fragments d'amphore ibérique ; 89 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 196 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 68.9%, amphores 31.1%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 20%, tournée commune 14.1%, non tournée

65.9%

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire* : 1 fond et 1 anse
- *céramique à pâte claire peinte* : 2 bords et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423
- *céramique commune tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CCT-LOR 1
- *céramique commune massaliète* : 1 fond de mortier CL-MAS
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 2 bords
- *amphore étrusque* : 5 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 13 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 7 tessons d'amphores A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53714

Secteur : 64 ; année : 2011 ; Fait : FY53712 ; phase : 1R

Nature de l'Us : radier de sole de foyer en tessons.

– **Inventaire** : [portoir 4342].

– **Comptages** : 5 fragments de céramique commune massaliète ; 10 fragments d'amphore étrusque ; 96 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 121 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 10.7%, amphores 89.3%

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire* : 1 fond
- *céramique commune massaliète* : 1 fond de mortier CL-MAS
- *mortier massaliète* : 1 ex. complet et 1 bord de mortiers CL-MAS 621
- *amphore massaliète* : 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 9 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53729

Secteur : 52 ; année : 2011 ; phase : 1Q

Nature de l'Us : recharge de sol avec des pierres.

– **Inventaire** : *Faune* : 31 os ; 3 coquillages [portoirs 4359, 4343, 4345].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 34 fr.

– **Typologie :**

- *indéterminé* : 1 fond d'ind. AUTRE
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 fond.

– **Datation** : -450/-450.

Us 53745

année : 2011 ; Fait : MR53745 ; phase : 1R

Nature de l'Us : élévation de mur en torchis.

– **Inventaire** : *Faune* : 1 os [portoirs 4359, 3972].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 2 fr.

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de jatte CL-MAS 252.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53748

Secteur : 64 ; année : 2011 ; Fait : MR53638 ; phase : 1R

Nature de l'Us : base de mur en briques bauge.

– **Inventaire** : *Faune* : 42 os ; 4 coquillages [portoirs 4354, 4343, 3972, 4345].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 2 fragments de céramique grise monochrome ; 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 12 fragments de céramique à pâte claire ; 7 fragments de céramique commune étrusque ; 39 fragments d'amphore étrusque ; 19 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments d'amphore ibérique ; 90 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 189 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 63%, amphores 37%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 8.4%, tournée commune 16%, non tournée 75.6%

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire* : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423
 - *céramique grecque orientale* : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a
 - *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe carénée GR-MONO 3c
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1f ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 2 bords d'urne sans cols CNT-LOR U6a ; 1 bord, 4 fonds et 1 décor
 - *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 2 anses
 - *amphore étrusque* : 1 bord, 1 anse et 7 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord et 24 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 bord, 1 anse et 3 tessons d'amphores A-ETR 5.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53751

Secteur : 65 ; année : 2011 ; Fait : FR53718 ; phase : 1R

Nature de l'Us : radier de sole de foyer en tessons et pierres.

– **Inventaire** : [portoir 4344].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque ; 2 fragments d'amphore massaliète . Total : 3 fr.

– **Typologie** :

- *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53753

Secteur : 64 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : us crée pour enregistrer le mobilier.

– **Inventaire** : [portoir 4350].

– **Comptages** : 1 fragment d'ital-vn . Total : 1 fr. *Remarques* : Céramique peinte non classée provenant d'un atelier d'Etrurie (?).

– **Typologie** :

- *céramique italique à vernis noir* : 1 complet.

– **Remarques** :

coupe complète non classée italique à vernis noir. à déterminer avec graffiti sous le fond (2 lettres visibles + 1 effacée).

– **Datation** : -475/-450.

Us 53755

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : sédimentation indifférenciée.

– **Inventaire** : *Faune* : 83 os ; 7 coquillages. *Terre* : 1 jeton retaillé sur A-ETR [portoirs 4357, 4343, 3972, 4345, 4371].

– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 6 fragments de céramique grise monochrome ; 26 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 27 fragments de céramique à pâte claire ; 3 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 51 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'autres amphores ; 104 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 220 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 75.9%, amphores 24.1%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 19.8%, tournée commune 18%, non tournée 62.3%

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupelle à pied AT-VN 966-985 ; 1 anse
- *autre céramique commune* : 1 fond
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 fond et 1 anse
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 bord, 4 fonds et 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord de gobelet à une anse CL-MAS 450 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 1 fond
- *céramique commune tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CCT-LOR 1
- *céramique grise monochrome* : 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 6 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 3 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5a ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 2 tessons de trou de réparations CNT-LOR ; 4 bords et 2 fonds
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd3 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd3/5 ; 1 anse
- *amphore étrusque* : 4 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord, 2 anses et 6 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 5 tessons d'amphores A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53757

Secteur : 61 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : couche de dépotoir isolée.

– **Inventaire** : *Faune* : 21 os [portoirs 4354, 4343].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 19 fr.

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53758

année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : couche de destruction de structure carbonisée.

– **Inventaire** : *Faune* : 21 os ; 1 coquillage [portoirs 4354, 4343, 4345].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 25 fr.

– **Typologie** :

• *céramique attique à vernis noir* : 1 anse de coupe AT-VN.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53760

année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : surface d'occupation.

– **Inventaire** : *Faune* : 6 os. *Pierre* : 1 frag. de meule à va et vient en grès [portoirs 4354, 4343, 4371].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 2 fragments de céramique attique ; 11 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 24 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 54 fr.

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 fonds.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53761

Secteur : 61 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : couche de dépotoir isolée.

– **Inventaire** : *Faune* : 26 os [portoirs 4354, 4343].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore étrusque ; 32 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 41 fr.

– **Typologie** :

• *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2d

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U3 ; 1 bord.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53762

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : sédimentation indifférenciée.

– **Inventaire** : *Faune* : 26 os ; 8 coquillages [portoirs 4354, 4343, 3972, 4345].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique grise monochrome ; 7 fragments de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 31 fragments d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 35 fragments d'amphore massaliète ; 39 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 123 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 42.3%, amphores 57.7%

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 bord

• *céramique à pâte claire peinte* : 2 bords de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 423

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J2a ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord

• *amphore ibérique* : 1 anse

• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 anse

• *amphore étrusque* : 1 fond et 4 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 3 bords, 1 fond, 1 anse et 12 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 9 tessons d'amphores A-ETR 5.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53767

Secteur : 61 ; année : 2011 ; Fait : FY53763 ; phase : 1R

Nature de l'Us : radier de sole de foyer en tessons.

– **Inventaire** : Faune : 1 os [portoirs 4364, 4343].

– **Comptages** : 13 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 16 fr.

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 fond

• *amphore étrusque* : 1 fond.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53771

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1Q

Nature de l'Us : sédimentation indifférenciée.

– **Inventaire** : Faune : 5 os [portoirs 4354, 4343].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique grecque orientale ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique attique ; 11 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 8 fragments d'amphore étrusque ; 44 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 86 fr.

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 bord d'amphore CL-MAS 576 ; 1 anse

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 414

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3

• *amphore étrusque* : 1 bord d'amphore A-ETR 4 ; 1 bord d'amphore A-ETR 5.

– **Datation** : -450/-450.

Us 53772

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : remblai indifférencié.

– **Inventaire** : Faune : 23 os ; 1 coquillage [portoirs 4354, 4343, 3972, 4345].

– **Comptages** : 4 fragments de céramique grecque orientale ; 3 fragments de céramique grise monochrome ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 14 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 42 fr.

– **Typologie** :

• *céramique commune tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53776

Secteur : 61 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : surface d'occupation.

– **Inventaire** : [portoir 4354].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 14 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 28 fr.

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 décors.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53778

année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : sédimentation indifférenciée.

– **Inventaire** : Faune : 224 os ; 5 coquillages [portoirs 4359, 4343, 3981, 3972, 4345].

– **Comptages** : 11 fragments de céramique grise monochrome ; 19 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 5 fragments de céramique attique ; 32 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 33 fragments d'amphore massaliète ; 14 fragments d'amphore ibérique ; 309 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 424 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 88.9%, amphores 11.1%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 9.3%, tournée commune 8.8%, non tournée 82%

– **Typologie** :

• *céramique attique à vernis noir* : 1 bord d'Acrocup AT-VN 439-441

• *céramique à pâte claire* : 1 tesson de graffite CL-MAS

- *céramique à pâte claire peinte* : 3 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 3 fonds
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 6 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 4 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord d'urne sans col CNT-LOR U6 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 12 bords, 4 fonds, 2 anses et 3 décors de kylix CNT-LOR
 - *amphore ibérique* : 2 bords d'amphores A-IBE bd2a
 - *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd3 ; 1 bord et 1 anse
 - *amphore étrusque* : 14 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 4 bords, 1 anse et 46 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 2 tessons d'amphores A-ETR 5.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53787

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : remblai de terre.

– **Inventaire** : Faune : 145 os ; 19 coquillages. Plomb : 1 coulure [portoirs 4363, 4343, 3972, 4345, 4371].

– **Comptages** : 1 fragment de bucchero nero ; 10 fragments de céramique grise monochrome ; 26 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 6 fragments de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de céramique commune étrusque ; 4 fragments de céramique commune italique ; 78 fragments d'amphore étrusque ; 78 fragments d'amphore massaliète ; 17 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 247 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 477 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 63.5%, amphores 36.5%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 14.5%, tournée commune 4%, non tournée 81.5%

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe type C AT-VN 398-413 ; 1 bord de coupelle à pied AT-VN 966-985 ; 1 bord et 1 fond
 - *bucchero nero* : 1 bord
 - *céramique à pâte claire* : 1 bord de jarre CL-MAS 512 ; 1 bord de lécythe aryballistique CL-MAS 552 ; 3 fonds
 - *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de bol CL-MAS 321 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410 ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 425 ; 1 bord d'olpé CL-MAS 522 ; 1 fond de graffiti CL-MAS ; 1 fond
 - *céramique commune tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CCT-LOR 1 ; 1 fond
 - *céramique commune grecque* : 1 bord de caccabé COM-GRE 2
 - *céramique grecque orientale* : 1 bord de coupe GREC-OR Cp3a
 - *céramique grise monochrome* : 1 fond de coupe GR-MONO 5 ; 1 anse et 2 décors
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 15 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 4 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 3 bords de coupes CNT-LOR C3 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1b ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1e ; 2 bords, 11 fonds, 2 anses et 1 décor
 - *amphore ibérique* : 2 bords
 - *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd2
 - *amphore étrusque* : 16 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 3 bords, 2 anses et 41 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 2 bords et 13 tessons d'amphores A-ETR 5.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53796

Secteur : 64 ; année : 2011 ; Fait : FY53779 ; phase : 1R

Nature de l'Us : radier de sole de foyer en tessons.

– **Inventaire** : [portoir 4359].

– **Comptages** : 4 fragments de céramique grise monochrome ; 24 fragments de céramique à pâte claire ; 25 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique . Total : 59 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 fond
 - *mortier massaliète* : 2 bords de mortiers CL-MAS 621
 - *amphore massaliète* : 5 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 2 bords d'amphores A-MAS bd3 ; 1 fond et 1 anse
 - *amphore étrusque* : 3 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 13 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 bord et 3 tessons d'amphores A-ETR 5.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53799

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : remblai de terre.

– **Inventaire** : Faune : 62 os. Bronze : 1 fibule [portoirs 4357, 4371, 4382, 3981, 3972].

– **Comptages** : 5 fragments de céramique grise monochrome ; 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments de céramique attique ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 17 fragments d'amphore étrusque ; 29 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'autres amphores ; 46 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 117 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 59.8%, amphores 40.2%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 anse
 - *céramique grise monochrome* : 1 bord
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 3 bords et 1 décor.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53804

Secteur : 64 ; année : 2011 ; Fait : FY53779 ; phase : 1R

Nature de l'Us : radier de sole de foyer en tessons et pierres.

– **Inventaire** : Faune : 16 os ; 4 coquillages [portoires 4365, 4382, 4345].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 14 fragments de céramique à pâte claire ; 32 fragments d'amphore étrusque ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore ibérique ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 95 fr.

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 3 anses
- *céramique à pâte claire* : 1 cruche CL-MAS 525 var. ; 1 fond et 1 anse
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5d ; 1 bord d'urne sans col CNT-LOR U6
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd1 ; 3 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd3 ; 1 bord et 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 bord, 1 anse et 2 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords et 22 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 2 bords et 2 tessons d'amphores A-ETR 5.

– **Remarques** :

cruche cl-anc 525 var. complète à pâte rougeâtre et engobe blanc, à revoir. .

– **Datation** : -475/-450.

Us 53807

Secteur : 64 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : recharge de sol avec de la terre.

– **Inventaire** : Faune : 6 os ; 1 coquillage [portoires 4359, 4382, 4345].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 16 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 36 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de cruche CL-MAS 526
- *mortier étrusque* : 1 bord de mortier COM-ETR 3c.

– **Remarques** :

mortier étrusque peint à l'intérieur.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53813

année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : surface d'occupation.

– **Inventaire** : Faune : 26 os ; 1 coquillage [portoires 4364, 4382, 3972, 4345].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 29 fragments de céramique à pâte claire ; 34 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments d'amphore ibérique ; 58 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 132 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 69.7%, amphores 30.3%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 525 ; 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 1 fond
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 fonds et 1 décor
- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 2 fonds et 3 anses
- *amphore étrusque* : 1 bord et 4 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 1 bord, 1 anse et 36 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Datation** : -475/-450.

Us 53818

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : remblai de terre.

- **Inventaire** : Faune : 63 os ; 14 coquillages [portoirs 4365, 4382, 3972, 4345].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 12 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 18 fragments de céramique à pâte claire ; 41 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore grecque ; 5 fragments d'amphore ibérique ; 5 fragments d'autres amphores ; 140 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 226 fr.
- **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 77%, amphores 23%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 9.2%, tournée commune 10.3%, non tournée 80.5%
- **Typologie** :
- céramique attique à vernis noir : 1 fond
 - céramique à pâte claire : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 411a ; 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 413 ; 1 bord de cruche CL-MAS 543 ; 2 fonds
 - céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 411a ; 1 anse de coupe à anses CL-MAS 420 ; 3 bords, 1 fond et 1 anse
 - céramique grecque orientale : 1 fond
 - céramique non tournée du Languedoc oriental : 14 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 3 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V1b ; 3 fonds
 - amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 2 anses
 - amphore étrusque : 1 bord d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse d'amphore A-ETR 5.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53824

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : remblai de terre.

- **Inventaire** : Faune : 31 os ; 3 coquillages. Terre : 1 frag. de lampe attique [portoirs 4364, 4382, 4345, 4371].
- **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 12 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 1 fragment de céramique ibérique peinte ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments d'amphore grecque ; 23 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 71 fr.
- **Typologie** :
- céramique à pâte claire peinte : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410 ; 4 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 anse
 - céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 décor
 - amphore grecque : 1 bord d'amphore A-GRE n.c.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53825

Secteur : 61 ; année : 2011 ; phase : 1R

– **Inventaire** : Faune : 6 os [portoirs 4364, 4382, 3972].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grecque orientale ; 6 fragments de céramique grise monochrome ; 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 10 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 5 fragments d'amphore étrusque ; 16 fragments d'amphore massaliète ; 10 fragments d'amphore ibérique ; 75 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 132 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 76.5%, amphores 23.5%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 13.9%, tournée commune 11.9%, non tournée 74.3%

- **Typologie** :
- céramique attique à vernis noir : 1 bord de Vicup AT-VN 434-438 ; 1 anse
 - céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 543
 - céramique à pâte claire peinte : 1 fond de coupe à anses CL-MAS 420 ; 2 bords de coupe à anses CL-MAS 423
 - céramique commune massaliète : 1 fond de mortier CL-MAS
 - céramique grise monochrome : 1 fond
 - céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 bords et 1 décor
 - amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 1 bord
 - amphore étrusque : 3 tessons d'amphores A-ETR 3C ; 2 bords, 1 anse et 14 tessons d'amphores A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53826

Secteur : 65 ; année : 2011 ; phase : 1R

Nature de l'Us : remblai de terre.

– **Inventaire** : Faune : 50 os ; 3 coquillages. Terre : 1 frag. de lampe à pâte claire [portoirs 4364, 4382, 3972, 4345, 4371].

– **Comptages** : 4 fragments de céramique grise monochrome ; 11 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 36 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 53 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 2 bords de coupe à anses CL-MAS 423 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 429b ; 1 anse
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 fonds, 1 anse et 1 décor
 - *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd2 ; 2 anses
 - *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 3C ; 1 bord et 9 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53837

Secteur : UNF140 ; année : 2011 ; phase : 1R
 Nature de l'Us : sol de terre concrétisé par des tessons.

- **Inventaire** : [portoir 4359].
- **Comptages** : 3 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 14 fr.
- **Typologie** :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C2
 - *amphore étrusque* : 1 anse d'amphore A-ETR 4.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53843

Secteur : UNF 140 ; année : 2011 ; phase : 1R
 Nature de l'Us : sédimentation de sol homogène.

- **Inventaire** : Faune : 3 os [portoirs 4359, 4382].
- **Comptages** : 2 fragments d'amphore étrusque ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 4 fr.
- **Typologie** :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53846

Secteur : 64 ; année : 2011 ; Fait : FY53779 ; phase : 1R
 Nature de l'Us : radier de sole de foyer en tessons.

- **Inventaire** : [portoir 4363].
- **Comptages** : 11 fragments de céramique à pâte claire ; 11 fragments d'amphore étrusque ; 9 fragments d'amphore massaliète ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 48 fr.
- **Typologie** :
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 coupe CNT-LOR C1 ; 1 fond
 - *amphore massaliète* : 1 anse.
- **Datation** : -475/-450.

Us 53848

Secteur : 63 ; année : 2011 ; phase : 1R
 Nature de l'Us : nettoyage avant fouille.

- **Inventaire** : Faune : 9 os ; 2 coquillages [portoirs 4365, 4382, 4345].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments d'amphore massaliète ; 10 fragments d'amphore ibérique ; 24 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 51 fr.
- **Typologie** :
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de cruche CL-MAS 543
 - *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1.
- **Datation** : -475/-450.

RECHERCHES SUR L'HABITAT ANCIEN DE LATTES.

L'ARCHITECTURE DES MAISONS ÉTRUSQUES DE LA ZONE 27.

Jean-Claude Roux et Denis Lebeau

avec la participation de :

Cécilia Cammas (micromorphologie)

Cristina Garcia et Octavi Esteve (infographie).

Dans la zone 27, située contre la courtine interne du rempart méridional, les fouilles des premiers niveaux d'occupation (début Ve s. av. n. è.) s'étaient achevées en 2009 (*D. Lebeau, A.-M. Curé, P. Séjalon et W. Meyer, Recherches sur l'habitat ancien de Lattes, occupation du Ve s. av. n. è. dans l'îlot 27, rapport de fouille triennal 2007-2009, p. 12-65*). En 2010, quelques vérifications ont porté sur les niveaux de fondation de ses premières habitations et ont permis d'étudier plus précisément le substrat géologique sur lequel elles sont bâties (*D. Lebeau et M. Py, Intervention finale dans la zone 27, rapport de fouille 2010, 22 p.*). La fouille stratigraphique étant terminée, il ne restait plus qu'à aborder l'étude architecturale des trois maisons de type étrusque. Cette étude étant dans son principe en partie destructrice, c'est-à-dire un démontage partiel des murs pour en comprendre la mise en œuvre, elle ne pouvait intervenir qu'en phase finale de la fouille. Evidemment, il n'a pas été question de démonter systématiquement tous les murs, d'autant plus qu'une mise en valeur des vestiges pour présentation au public est comprise dans le circuit de visite du site de *Lattara* (travaux prévus en 1012-1013). Les murs de l'îlot sont constitués d'une base en pierres liées à la terre surmontée d'une élévation en terre crue (bauge et/ou en brique crue moulée) (**fig. 1**).

Notre intervention s'est déroulée sur une semaine (18-23 juillet) durant le mois de stage de fouille estival. Une équipe réduite, composée de trois étudiantes sensibilisées à l'architecture en terre crue (Charlotte Carrato, Elodie Escourbiac, Laurie Rouvière), a œuvré sous la conduite de Jean-Claude Roux, spécialiste de l'architecture en terre crue ; durant l'intervention, l'équipe a bénéficié des acquis des fouilles stratigraphiques dans l'îlot, grâce à l'assistance de Denis Lebeau, responsable de la fouille dans la zone 27.

1. MÉTHODE DE FOUILLE

Les travaux ont principalement porté sur l'étude des élévations en terre crue qui sont conservées sur une faible hauteur de 0,10 à 0,40 m sur l'ensemble de l'îlot. L'étude des solins a été abordée en plan dans les maisons UNF2714 et UNF2715 (**fig. 2**) ; l'observation de leurs parements – largement enfouis sous un remblai de fondation – avait été effectuée lors de sondages ponctuels réalisés en cours de fouille.

Dans un premier temps, il s'agissait de définir quel type de mise en œuvre s'élevait sur chaque soubassement. Pour cela, un nettoyage poussé de l'arasement et une mise à l'horizontalité ont permis d'individualiser deux modes de construction bien distincts : en brique crue moulée pour le mur gouttereau sud de l'îlot et, pour les autres murs, en terre empilée ou bauge à la base avec une élévation en adobe (l'élévation en brique non conservée est certifiée par deux basculements de pan de mur). Dans un second



■ Fig. 1 : Plan du site avec localisation de la zone 27

temps, un mode de fouille approprié à chaque technique constructive a été défini et mis en pratique : pour la bauge, observation de la mise en œuvre d'abord en plan, puis ensuite en coupe longitudinale, complétée d'une ou deux coupes transversales (fig. 3). Concernant l'élévation en adobe, on a cherché d'une part à préciser sa mise en œuvre par la fouille assise par assise d'un tronçon du mur le mieux conservé, et d'autre part à dégager un module de brique en multipliant les mesures. Troisièmement, une attention particulière a porté sur les connexions des murs (chaînage ou non) ainsi que sur les deux intersections en croix dont aucun exemple n'a été encore étudié sur le site. Une dernière étape de l'étude a concerné la liaison entre le soubassement en pierre et l'élévation en terre.

2. LE PLAN DES MAISONS

Les grandes lignes de l'architecture du bâtiment archaïque ont déjà été présentées (Lebeaupin, Séjalon 2008, 49-51). Rappelons qu'il s'agit d'un îlot massif qui se pro-



■ Fig. 2 : Organisation des soubassements en pierres liées à la terre des pièces arrières des maisons de type étrusque (verticale ouest).



■ Fig. 3 : Coupes longitudinales au niveau d'une intersection permettant d'observer la mise en œuvre en bauge et le chaînage des murs MR27444, MR27543 à MR27545 (vue du sud-est).

longe au-delà des limites du chantier au nord et à l'ouest, et dont nous connaissons huit pièces, dont deux seulement sont intégralement dégagées. Il faut donc essayer de reconstituer le plan d'ensemble à partir d'hypothèses parfois fragiles (fig. 4).

La limite ouest de l'îlot n'est aucunement visible, mais peut éventuellement être déduite. Il existe en effet un redan dans le parement nord du rempart à quelques mètres à l'ouest de la zone 27 (à ce niveau, il s'agit de la courtine du milieu du Ve). Si ce redan existe aussi dans le rempart archaïque ce qui est probable, il rend difficilement concevable que le bâtiment de la zone 27 se prolonge jusqu'à ce redan, et *a fortiori* au-delà, puisque le mur sud de ce bâtiment buterait à peu près sur l'angle du redan. La dimension est-ouest de l'îlot est donc très probablement comprise entre 17,5 m (longueur dégagée) et 23,5 m (distance approximative au redan). Dans ces conditions on peut proposer l'hypothèse selon laquelle le bâtiment se limiterait à trois unités domestiques d'est en ouest les UNF2713, 2714 et 2715) et, en attribuant à la troisième (UNF2715, à l'ouest) les mêmes dimensions qu'aux deux autres, la longueur est-ouest de l'ensemble serait de 22,2 m.

La limite nord n'est pas davantage repérable sur le terrain, mais on peut aussi essayer de la restituer. Le mur est-ouest MR27453-MR27968-MR27975 qui sépare les pièces sud des pièces nord est probablement le mur axial de l'îlot, supportant le faitage d'un toit à double pente. En effet toute autre disposition de la toiture – y compris un toit plat – semble peu réalisable, étant donné les dimensions de l'ensemble (voir *infra* §8). D'autre part ce mur axial, possède un solin épais en moyenne de 0,60 m, proche du mur sud (0,55-0,58 m), alors que les autres solins ne dépassent guère 0,50 m ; il s'agit donc assez sûrement des murs porteurs, sur lesquels repose la charpente (dans le sens de la pente ?). En supposant, évidemment sans certitude, que la toiture soit symétrique, la façade nord se situerait à 6,25 m du mur central (mesure entre axes), et la dimension nord-sud de l'îlot serait de l'ordre de 13 m (13,05 m exactement, en accordant aux trois murs une élévation épaisse de 0,50 m environ). En se fondant sur ces différentes hypothèses, on obtient donc un ensemble bâti de 22,2 sur 13 m, divisé en trois lots de 7,4 sur 13 m.

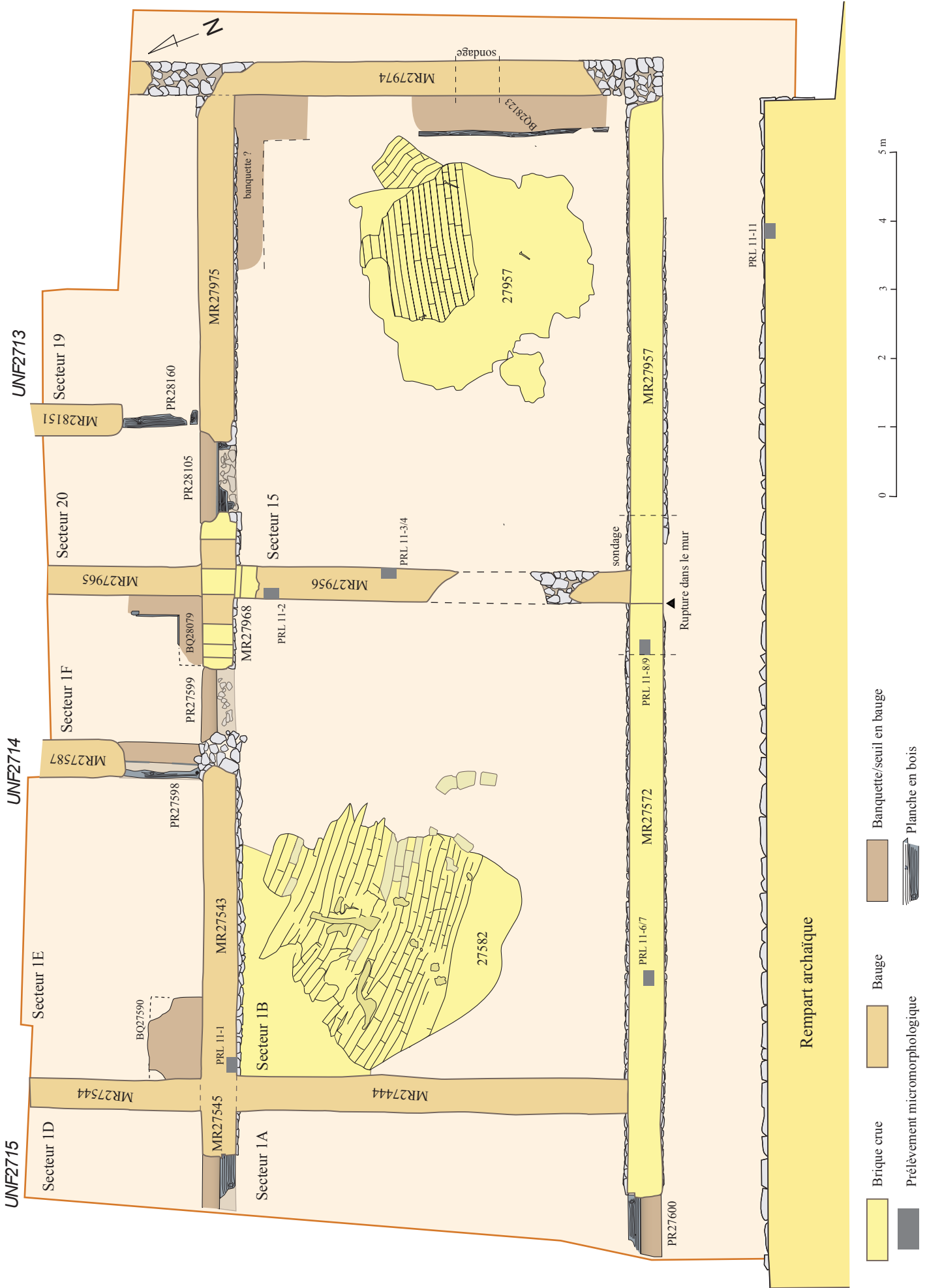
Ces dimensions sont peut-être rattachables à un système métrologique antique. En effet, si on se fonde sur le pied attique (solonien) de 29,6 cm, la longueur de l'îlot est exactement de 75 pieds, divisible en trois lots de 25 pieds. La largeur moyenne des murs, et la plus grande dimension des adobes, sont de l'ordre de 45 cm soit 1,5 pieds, ou une coudée, ce qui fait que les grandes salles (15, 1B et, avec moins de certitude, 1A) ont une dimension interne de 23 pieds (6,8 m) dans le sens est-ouest. La largeur de l'îlot (sens nord-sud) est de 44 pieds (précisément 44,09 pour une largeur de 13,05 m) divisible en deux parties de 22 pieds.

3. LES SOUBASSEMENTS EN PIERRE

3.1. Processus de construction

L'îlot a été préconçu, puis bâti de manière méthodique, avec construction des murs extérieurs, puis des murs internes. L'examen systématique des angles de mur et des rapports entre les soubassements a permis de préciser le processus de construction de l'îlot (fig. 2). C'est le soubassement sud MR27572-MR27957 qui a été édifié le premier (ainsi, probablement, que le mur de façade au nord, dont nous ne savons rien). Cette base de pierre est parfaitement rectiligne et continue, sur une longueur estimée de 22,20 m (voir *supra* ; rappelons que la longueur dégagée est de 17,50 m) pour une épaisseur régulière de 0,55-0,58 m et une hauteur de 0,55 à 0,60 m.

Dans un deuxième temps est construit le solin du mur est MR27974 (et probablement du mur ouest), qui d'un côté s'appuie sur l'extrémité du mur sud, et de l'autre se prolonge au-delà des limites de la fouille où il devait s'appuyer sur la façade nord ; il est de même facture que le mur méridional et d'épaisseur proche (0,54 m). Dans un troisième temps est bâti le soubassement du mur de refend est-ouest MR27975-MR27968-MR27543-MR27545, véritable mur axial de l'îlot dont l'épaisseur est plus conséquente entre 0,56 et 0,62 m ; lui aussi est continu sur 21,40 m (longueur resti-



■ Fig. 4 : Plan de répartition des types de mise en œuvre des murs à la bases des l'élévations en terre crue et des pans de mur basculés.

<<



■ Fig. 5 : Chape d'arase réglant une parfaite planéité au sommet des soubassements, vue du nord.

tuée), mais haut de 0,65 à 0,70 m (vraisemblablement pour rattraper le pendage du substrat) ; il s'appuie, sans imbrication, sur le mur oriental. Enfin sont construits les soubassements des refends nord-sud, six tronçons qui viennent s'insérer dans le quadrillage existant. Ces refends ne sont pas tous semblables. Les murs MR27444 et 27956 qui séparent les grandes pièces du sud sont identiques, tous deux appuyés de part et d'autre sur le mur de façade sud et le mur axial, leurs épaisseurs sont respectivement de 0,45-0,50 m et de 0,50 m légèrement plus étroit au sud de 0,40-0,43 m. Leurs prolongements au nord du mur axial (MR27544 et MR27965) se caractérisent par une épaisseur plus faible (0,37-0,40 m). En complémentarité dans les pièces nord, deux refends secondaires (MR27587 et MR28151) ont la particularité de se terminer par un piédroit au sud : sous les portes, ils ne se prolongent pas jusqu'au mur axial ; leur épaisseur est de 0,40-0,45 m. Il est à noter que les élévations en terre sont parfois plus étroites que les solins (*infra* les élévations).

Les soubassements sont jointoyés par du limon argileux jaune ou gris à partir de la base et observé seulement jusqu'au niveau des sols d'occupation situés à quelques dizaines de centimètres plus haut. Il est évident que toute la hauteur du solin a été recouverte, mais la partie hors sol a reçu postérieurement, après les remblais d'assainissement à l'intérieur des salles et la construction des élévations, un enduit de finition recouvrant la partie haute des solins masquant cette couche de surfacage. C'est un jointoiment généreux ou gras (joints « beurrés » disent les maçons) qui couvre une bonne partie des pierres en parement, ne laissant visible que les éléments saillants ; les masses de terre jaune présentes à la base des remblais témoignent de ces travaux. Enfin, le sommet des solins est recouverte d'une chape d'arase plus ou moins épaisse de 2 à 6 cm de limon fin, compact et hétérogène, gris clair, très sableux en surface, mêlé de quelques charbons de bois (fig. 5). La présence du sable provient de la mise en place dans les pièces d'un remblai d'assainissement avant la construction des élévations en terre. Cette chape ne recouvre pas totalement toute la surface du mur et s'interrompt irrégulièrement entre 5 et 10 cm des parements ; elle affleure le plus souvent à la surface des pierres, régularisant un plan horizontal de construction pour asseoir l'élévation.

3.2. Mise en œuvre des soubassements

Les murs de l'îlot – ainsi que le rempart – ont été bâtis directement sur une couche de vase naturelle limono-sableuse de couleur gris uniforme, mêlée de petits fragments de coquillages. Ce sédiment est plastique à l'état humide, mais la présence importante de sable fin en renforce la tenue et les murs se sont à peine enterrés dans la couche, même si certains moellons sont enfoncés de 5 à 10 cm. Cette vase, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, se superpose à une couche de sable beige. Bien que reposant sur un plate-forme aqueuse, les soubassements ne sont aucunement déversés, il est vrai qu'ils sont, sur les deux tiers de leur hauteur environ, confortés par les remblais d'assainissement déposés à l'intérieur des pièces.

Les soubassements de pierre sur lesquels est fondé le bâtiment sont construits en double parement avec des moellons et des cailloux irréguliers – des grès calcaires grossiers et des calcaires froid gris, veinés de couleur rouille – pour les plupart d'aspect roulés ; les pierres sont principalement de forme « arrondie » ou plate aux arêtes érodées, plus quadrangulaire pour les moellons (fig. 2). On observe quelques blocs ne dépassant pas les 40 cm. Malgré la médiocrité des matériaux, il ressort une mise en œuvre régulière avec un agencement des pierres proche de la construction en pierre sèche avec des joints de terre limoneux peu épais. Le blocage interne de petits cailloux est très serré avec un liant peu abondant, laissant des vides importants à l'intérieur des murs. La nature et le calibre des pierres ont fait l'objet d'un choix intentionné, sélection d'autant plus louable que *Lattara* est implantée en zone lagunaire où la pierre est absente, et que les matériaux lithiques proviennent au minimum d'une dizaine de kilomètres. La construction des soubassements offre une mise en œuvre très soignée avec un appareillage régulier dans l'agencement des modules, aussi bien en parements que dans l'épaisseur très constante des murs. Cela révèle clairement un professionnalisme du bâtisseur dont on ne retrouve pas l'équivalent du savoir faire « technique et

esthétique » au niveau régional à cette époque ni dans les futurs soubassements des maisons lattoises du deuxième Age du fer. La hauteur des soubassements varie entre 0,52 et 0,65 m. Nous décrivons ci-dessous la mise en œuvre des soubassements dans l'ordre de construction des murs de l'îlot.

MR27572-MR27957. Mur de façade sud, orienté est-ouest, observé en détail en plan et sur sa face externe dans sa partie occidentale sur une longueur de 8 m (épaisseur 0,55-0,58 m). Le soubassement se compose de moellons (10-12 x 25-30 cm), de cailloux de tailles diverses (10-25 cm) et de rares blocs (35-40 cm) posés principalement en panneresse. L'arase est formée principalement de cailloux (10-16 x 20-24 cm) disposés pour les plus importants en boutisse et de rares moellons en panneresse (20-22 x 24-26 cm), bien agencés à plat. La mise en œuvre des pierres est très serrée, formant des lits proches de l'horizontale. Le blocage interne est constitué de cailloux (5-12 cm) avec quelques éléments plus volumineux (10 x 18 cm) (fig. 6).

MR27974. Mur de façade orientale, orienté nord-sud, observé en plan dans un petit sondage d'un mètre de long et sur ses extrémités mises au jour où l'élévation en terre à disparue, ainsi que sur son parement ouest (épaisseur moyenne 0,54 m). La mise en œuvre de cailloux et de quelques moellons quadrangulaires est identique à celle du mur ci-dessus.

MR27975-MR27968-MR27543-MR27545. Mur de faitage interne orienté est-ouest (épaisseur MR27975 : 0,58-0,62 m, MR27543 : 0,56-0,60 m). Soubassement d'un seul tenant dont la partie sommitale est ponctuée de plusieurs échancrures, de une à deux rangées de pierres, correspondant à l'emplacement des portes de communication. Le mur a été observé en plan dans sa moitié occidentale, entre les deux portes et au niveau du pied droit de l'ouverture PR28105 ainsi que sur le parement nord du MR27543. L'élévation est constituée d'éléments de tailles diverses avec cependant une proportion plus importante de moellons (20 x 20-27 cm) et de quelques blocs à la base (16-20 x 28-36 cm) posés en panneresse ; les cailloux nombreux sont agencés en boutisse (10-15 cm). L'arase se compose principalement de cailloux bien disposés à plat en boutisse ou en panneresse (10-14 x 15-20 cm) et de quelques moellons en parement (20 x 20-25 cm). Le blocage interne, très serré, comporte des cailloux (7-12 cm) calés dans les interstices par des petites pierres (4-5 cm) (fig. 7).

Au niveau des portes, il n'existe aucune rupture dans la construction entre les piédroits et les seuils, par contre l'agencement des pierres de l'arase est moins soigné. Si pour le seuil PR28105 on n'observe aucune variation, on note pour le seuil PR27599 une mise en œuvre très grossière et un retrait du parement nord de 10-15 cm.

MR27956 et MR27444. Murs de refend de la partie sud de l'îlot, orientés nord-sud, observés en plan (épaisseur 0,45-0,50 m, plus étroit au sud pour le MR27956 entre 0,40-0,43 m). Le niveau d'arase présente un agencement serré de cailloux (8-15 x 15-20 cm) et de quelques moellons (14 x 28 cm) posés en boutisse et pour les plus petits en panneresse. Le blocage interne est formé de cailloux (5-12 cm) avec des petites pierres entre eux (5-8 cm).

MR27544. Mur de refend de la partie nord, orienté nord-sud, observé en plan et sur la partie supérieure des parements qui comporte quelques moellons (épaisseur 0,37-0,40 m). L'arase est constituée de petits cailloux irréguliers plutôt arrondis très bien agencés en boutisse (8-12 x 10-17 cm) avec un comblement interne très serré de pierres plus petites (5-10 cm).

MR27965. Mur de refend de la partie nord, orienté nord-sud, observé en plan (épaisseur 0,40-0,42 m). Le sommet du mur se situe à une quinzaine de centimètres plus bas que le mur MR27968 contre lequel il s'appuie (fig. 8). L'arase présente une mise en œuvre légèrement différente par rapport aux autres structures. Elle se compose en parements exclusivement de petits cailloux placés en boutisse (10 x 15 cm) avec un comblement interne très dense de pierres plus petites (5-8 cm) dont les interstices sont comblés d'éclats (3-5 cm). A l'inverse des autres arases qui présentent une arase bien plane, le sommet du MR27965 est irrégulier, propice à un bon accrochage d'une élévation en bauge. La mise en œuvre est très soignée et vraisemblablement demandé un travail minutieux vu la taille réduite des éléments utilisés. Il est à noter



Fig. 6 : Détail de la jonction et de la mise en œuvre des soubassements du mur sud MR27572 et du mur de refend nord-sud MR27444 (vue de l'ouest).



Fig. 7 : Détail de la mise en œuvre de l'arase au niveau de l'intersection des murs MR27444 et MR27543 à MR27545 (vue du nord-ouest).



Fig. 8 : Diverses mises en œuvre d'arases en pierre au niveau de l'intersection du mur axial MR27968 et des refends MR27956 et MR27965 (vue du nord).

que toutes les pierres sont en calcaire froid gris, veiné de couleur rouille.

MR27587 et MR28151. Murs de refend nord-sud (épaisseur 0,40-0,45 m). Mis au jour sur une longueur de 1,50 m environ en bordure nord du sondage. Leur position dangereuse au pied d'une berme haute de plus de deux mètres n'a pas autorisé une étude attentive des soubassements.

4. LES ÉLÉVATIONS EN TERRE CRUE

Il n'est pas exclu que la construction des élévations – à la différence des fondations – ait été réalisée maison par maison, en commençant par l'unité domestique située à l'est (UNF2713) : une fente profonde dans le mur méridional, dans le prolongement du parement ouest du refend MR27956, suggère une rupture dans la structure en adobes et pourrait indiquer ce phasage. Cette hypothèse paraît confortée par la fouille de l'élévation du mur sud au niveau de l'intersection, qui souligne sans ambiguïté, sur trois assises sur cinq, une pose d'une brique « d'angle » dans l'axe du mur de refend (assises 2, 4 et 4, *infra*).

La rareté des débris d'adobes ou autres déchets de construction sous les remblais d'assainissement (du moins des adobes bruns qui constituent l'essentiel des élévations) montre que les élévations ont été bâties après le dépôt des remblais sableux dans les pièces. Cette constatation est confirmée par la présence importante de sable sur la chape de terre recouvrant le sommet des soubassements.

Un aspect tout à fait remarquable de ces murs de terre est leur hauteur. Celle-ci peut être estimée grâce aux deux pans de mur basculés dans les secteurs 1B et 15, l'un provenant du mur axial MR27543, l'autre du mur sud MR27957 (**fig. 4**). Le premier est long de près de 4,00 m ; il est tombé d'un bloc sur la partie nord-ouest de la salle probablement peu après l'incendie puisqu'il recouvre directement les débris amphores cassées et les céréales carbonisées. Il appartient au mur MR27543 qui est conservé sur une hauteur de 0,85 m environ (solin de 0,65 m et reste de bauge de 0,20 m) dont 0,35 m au-dessus du sol de la maison. La hauteur totale du mur axial est donc au minimum de 4,80 m dont 4,35 m au-dessus du sol. Le second pan de mur mesure 3,60 m et occupe la partie sud de la salle 15 ; il est tombé sur une couche de destruction correspondant à une dégradation lente et partielle des élévations (28093). Compte tenu de la hauteur de 0,75 m conservée de la base du mur MR27957 (solin de 0,52 m et reste de brique de 0,23 m, dont 0,35 m au-dessus du sol) la hauteur totale était au minimum de 4,35 m dont 4,00 m au-dessus du sol. Nous reviendrons sur la hauteur des murs dans le chapitre concernant la toiture (*infra*).

L'enduit mural est conservé sur la face inférieure des pans de mur basculés, soit sur 7 à 10 m² par panneau. On n'a observé sur cette surface, qui correspond donc à l'intérieur des grandes salles, aucune lacune dans l'enduit, ni trace d'encastrement de poutre, rien qui indique un étage ou un aménagement de type « mezzanine ». Comme le mobilier ne montre aucune superposition qui pourrait laisser supposer un stockage en hauteur, on peut probablement affirmer que les deux grandes salles ne comportaient pas d'étage, ni d'aménagements importants fixés aux murs. Naturellement, dans ces conditions, on doit s'interroger sur la raison d'être de ces hauts murs. En comparaison, un pan de mur basculé dans une maison lattoise du milieu du Ve s. av. n. è. (zone 1, UNF132, pièce 44) permet de restituer la nature hétérogène du mur ainsi que la hauteur minimale de la structure qui comprend une partie inférieure en bauge de 1,60 m de haut, surmontée d'une élévation en adobe conservée de 0,80 m soit une hauteur du mur de façade sud de 2,40 m (Roux, Cammas 2011, 250-251).

4.1. Mise en œuvre des élévations

L'ensemble des murs mis au jour présente une conservation des élévations entre 0,10 et 0,40 m de haut. Leurs niveaux d'arasement horizontaux suggèrent une démolition volontaire et relativement rapide, comme le certifient les pans de murs basculés, puis recouverts de remblais. En effet, un abandon prolongé des murs en terre à l'air libre aurait créé une érosion sommitale au profil « arrondie ou en pointe » souvent



■ Fig. 9 : Vue de l'élévation en terre du mur sud MR27572 avec départ perpendiculaire du mur de refend MR27956 (vue du nord).

<<

irrégulière (Roux, Cammas 2010, 226). Pour des raisons techniques (présence de la nappe phréatique) et de protocoles d'étude, la fouille des structures n'a pu être réalisée que quelques années après leur dégagement, laissant l'érosion détériorer partiellement les parements sur quelques centimètres ; en revanche, la texture et la stabilité des matériaux en terre n'ont été nullement modifiées par les variations de la nappe d'eau recouvrant ou non les structures.

Une attention particulière a été portée aux différents aspects de la mise en œuvre des élévations en terre crue. Une première approche fait apparaître qu'au moins deux techniques constructives ont été utilisées dans la construction : la brique crue moulée, et la bauge ou terre empilée (fig. 4). Si l'architecture générale des maisons de l'îlot présente des soubassements en pierres liées à la terre, surmontés d'élévation en brique crue, on constate que, dans la partie inférieure des élévations conservées sur les solins, des différences de mises en œuvre apparaissent selon les murs et les contraintes techniques de construction. Ainsi, le mur de façade sud MR27572-MR27957 est bâti exclusivement en adobe. Les autres murs comportent à la base une levée de terre en bauge conservée en moyenne sur 0,17-0,20 m, mais elle est mieux conservée (ou plus haute) au niveau du croisement des murs entre les maisons UNF2713 et UNF2414 où la terre est encore en place sur 0,35 m de haut. Les murs ayant été arasés à des niveaux différents, nous ne pouvons préciser de quelle hauteur était cette couche de bauge. Il n'est pas exclu qu'elle pouvait être de hauteur différente selon les maisons ou un ensemble de murs ; aucun lit d'adobe n'a été retrouvé sur ses levées de terre. L'exemple d'un mur lattois en bauge et adobe basculé décrit ci-dessus montre que, avec la terre, toutes les variantes sont possibles, sans pour autant menacer la stabilité de l'édifice. Concernant les liens entre les murs, toutes les bases des murs en bauge sont chaînées, construites en même temps ; la mise en œuvre s'effectuant en linéaire et par couche avec des mottes de terre juxtaposées en double parement. Par contre, les levées de bauge viennent en butée contre les adobes du mur sud ; un chaînage général s'est effectué fort probablement lors de la construction des élévations en brique.

Actuellement, nous ne pouvons donner aucune explication crédible à ce type de construction – pierre/bauge/adobe – ni sur le plan technique (la résistance physique ou la perméabilité à l'humidité du matériau en bauge ou en brique est identique) ni par comparaison architecturale dans le Midi méditerranéen ou en Etrurie : l'exemple des murs des maisons de type étrusque de *Lattara* est pour l'instant unique.

À l'inverse des soubassements, nous décrirons les élévations en terre selon leur mise en œuvre et/ou les critères techniques de construction d'un ensemble de murs.

4.2. Le mur sud en brique MR27572-MR27957



■ Fig. 10 : Lit de pose en mottes de terre sur deux rangs à la base du mur en adobe MR27572 (vue du nord).

■ Fig. 11 : Élévation en brique crue du mur sud MR27572 (vue du nord). >>



■ Fig. 12 : Détail de la mise en œuvre des adobes du mur sud MR27572 au niveau de l'intersection avec l'élévation en bauge du refend MR27956 (vue du nord).

L'étude de la mise en œuvre a concerné la partie centrale du mur sur une longueur de 6 m. Un sondage a été réalisé sur un tronçon de 2 m de long au milieu de la structure, au niveau de la jonction avec le mur de refend MR27956, emplacement où l'élévation est la mieux conservée (fig. 1 et 9). Dans ce sondage, il a d'abord été effectué une coupe longitudinale en retrait de 10 cm du parement nord qui a permis de relever cinq assises d'adobe en place. Puis une fouille en plan des assises a été réalisée en coupant horizontalement chaque assise en son milieu afin de relever sans ambiguïté des dimensions de brique et d'observer leur agencement. Une coupe transversale située à 2,40 m de l'angle ouest du mur de refend complète les observations.

L'élévation de terre repose sur la chape d'arase mise en place lors de la construction des soubassements (*supra*). A la base, un lit de pose épais de 5 à 9 cm s'étend sur toute la surface du mur réglant un plan horizontal de construction. Ce niveau de bauge est formaté dans les parties les plus épaisses par des mottes de terre sub-rectangulaires posées en panneresse sur deux rangs (fig. 10). Les modules correspondent au volume d'une grosse poignée (en moyenne 22-24 x 25-33 cm). La terre est un limon fin compact et homogène, gris, mêlé de nombreux agrégats de limon jaune et blanc (0,3-1,5 cm). Au-dessus, cinq assises bien conservées de briques crues moulées ont été distinguées assez facilement en coupe, bien que la mise en œuvre comporte peu de joints de terre horizontaux (1 cm) ; le liant y est très irrégulièrement étalé entre les rangs dans l'ensemble du mur, tandis que les joints verticaux sont pratiquement inexistantes (fig. 11). La texture des adobes est un limon fin, homogène, de couleur jaune ou brun clair, mêlé de nombreux fragments de charbons de bois (0,2-1 cm), de petits coquillages fragmentés d'escargots alluvionnaires (0,3-0,6 cm) et de très rares graviers ou tessons (1-2 cm). L'élévation est constituée de briques d'un grand format rectangulaire, posées

en boutisse parpaingne. Nous décrivons ci-dessous la mise en œuvre assise par assise.

L'assise de base, correspondant à l'assise de formatage du mur, présente des adobes posés à joint vif ou séparés d'un joint de 1-2 cm d'épaisseur ; six modules ont pu être individualisés (largeur 29-33 cm dont deux entières 33 x 46 et 37 x 45 cm). La texture de la terre des briques est légèrement différente des autres assises. Il s'agit d'un limon argileux fin, hétérogène, de couleur grise, mêlé de nombreux coquillages (0,1-0,5 cm), de charbons de bois plus ou moins dense selon les éléments (0,5-1 cm) et d'agrégats blancs, gris ou parfois orangés (0,5-3 cm) ; des taches éparses de couleur rouille révèlent l'insertion de végétaux. La seconde assise livre deux largeurs d'adobe (29 et 34 cm) et une brique entière de format carré placée dans l'axe du mur de refend MR27956 (46 x 47 cm) (fig. 12). Dans la troisième assise sont observées sept briques. Elles présentent une largeur de 30-31,5 cm, et deux exemplaires ont pu être cotés en-

tiers au niveau du mur de refend où l'épaisseur de l'élévation est la mieux conservée (32 x 43 et 35 x 44 cm). La quatrième assise a livré seulement quatre largeurs d'adobes (27, 31, 35 et 37 cm) et un joint vertical de 1,5 cm d'épaisseur. Toujours dans l'axe du mur de refend, une brique entière proche du carré mesure 33 sur 36 cm. Dans la cinquième assise ce sont deux largeurs (31, 33 cm) et six longueurs dans le sens du mur (46, 46, 50 et 52 cm) qui sont relevées dont deux au contact avec le mur de refend (49 cm). Un court tronçon est agencé de fragments de briques (15-17 cm), maintenus entre eux par un liant abondant. Hors du sondage, l'épaisseur de l'élévation a été mesurée en plusieurs points confirmant une longueur de 45 à 49 cm de brique posée en parpaing.

4.3. Les murs ouest en bauge MR27444-MR27543-MR27544-MR27545

Cet ensemble d'élévations se connectent en croix dans la partie occidentale de l'îlot. Il délimite les pièces mitoyennes nord et sud des maisons UNF2714 et UNF2715. Sur la chape d'arase de 2 à 4 cm d'épaisseur mise en place lors de la construction des solins, les levées en bauge ont été façonnées en une seule fois ; on n'observe aucune rupture au niveau du croisement des murs, à la différence des soubassements construits successivement. Les élévations sont conservées dans ce secteur entre 0,12 et 0,20 m de haut. Elles se composent d'un limon fin peu argileux, très compact et homogène, mêlé de rares graviers (0,5-1 cm), de charbons de bois épars (0,2-0,5 cm), d'agrégats limoneux blanc ou gris rubéfiés (0,5-1 cm) et de coquillages fragmentés fins (0,05-0,5 cm). La terre est de couleur grise, marbrée de nombreuses taches d'aspect rouille. L'épaisseur des murs est en moyenne de 0,45 m sauf pour le mur MR27544 plus étroit où la bauge est épaisse de 0,38 m. Le mur axial MR27543 se distingue des autres murs par une épaisseur plus importante de son soubassement (de l'ordre de 0,60 m), épaisseur que l'on ne retrouve pas au niveau de l'élévation en terre. La levée de bauge épaisse de 0,45-0,50 m ne recouvre pas toute la largeur du solin et laisse un ressaut de 8-10 cm sur la face sud du mur. A cet endroit, un bourrelet de terre arrondi masque le retrait entre la base et l'élévation. La forte rubéfaction de la terre ne permet pas de définir exactement la texture du matériau qui semble être une terre limoneuse fine et homogène.

4.4. Les murs nord et est en bauge MR27975 et MR27974

Les deux murs sont chaînés et ils ont conservé une élévation en bauge de 0,20-0,30 m pour une épaisseur de 0,46 m. Le piédroit de porte PR28105 à l'extrémité occidentale du mur MR27975 ne comporte aucun aménagement particulier à l'instar du piédroit voisin bâti en brique (*infra*). L'élévation est un limon argileux, légèrement plus sableux pour le mur MR27974, de texture et d'inclusions identiques aux murs de l'ensemble ouest ; elle repose sur une chape d'arase de limon gris clair de 2-3 cm d'épaisseur nivelant le soubassement en pierre.

4.5. Les murs centraux en bauge et brique MR27956-MR27968

La mise en œuvre de la base de l'élévation montre que ces deux murs perpendiculaires n'ont pas été construits en même temps. Une attention particulière s'observe pour le mur MR27968, long de 2,30 m, dont les extrémités sont des piédroits de porte (fig. 4). Ils sont conservés tous les deux sur une hauteur de 0,35 m pour une épaisseur de 0,35-0,40 m. En majeure partie en bauge, ils comportent des briques crues placées aux extrémités et à l'intersection des deux murs (fig. 13). La pose particulière d'une brique verticale au contact des murs, à l'extrémité nord du mur MR27956, individualise les deux structures et les élévations en bauge ne sont pas chaînées ; le mur de refend nord-sud a été bâti en second. Par contre, l'élévation d'adobe à l'extrémité orientale pourrait correspondre plus vraisemblablement à une réfection du montant de la porte ; tous les autres piédroits des portes de l'îlot sont en bauge. En effet, comment



■ Fig. 13 : Mise en œuvre, à la base de l'élévation, d'un lit de brique et de bauge au niveau de la jonction entre les murs MR27956 et MR27968 (vue de l'ouest).

expliquer la présence entre la levée de bauge et le piédroit en briques d'un joint vertical épais de 2,5 cm dont l'existence apparaît postérieure à la bauge. Il pourrait s'agir là d'un joint de colmatage et/ou de liaison entre les deux types de matériau (fig. 14).

MR27956. La base de l'élévation comporte deux levées de terre. Une première couche de 8-10 cm d'épaisseur surmontée par une seconde levée de 20-25 cm de haut. La mise en œuvre est faite de mottes irrégulières plaquées côte à côte, d'un volume tenant entre les mains (14-22 x 22-26 cm) ; une brique ou un fragment a été posé en oblique à l'intérieur (longueur 47 cm, épaisseur 7,5 cm). L'extrémité nord présente un adobe placé verticalement sur toute la hauteur des deux couches de terre empilée (épaisseur 11-12 cm), contre lequel est plaquée à la base une brique taillée irrégulièrement du côté sud pour permettre un meilleur accrochage avec la bauge (33 x 40 cm).

MR27968. Le mur présente une mise en œuvre de terre empilée (bauge) et de briques crues. La base de l'élévation, une assise de « formatage » du mur, s'organise d'ouest en est de la façon suivante. Au piédroit occidental sont placées côte à côte trois briques parpaingnes de 21, 23 et 36 cm de large (épaisseur 9-9,5 cm), séparées par un joint de 2 cm. Une couche de terre d'environ 36 cm de long s'intercale entre ces adobes et une grande brique (36 x 43 cm) disposée dans l'axe du mur perpendiculaire MR27956. Puis une autre couche de bauge s'étend sur 40 cm de long contre laquelle vient s'appuyer une élévation en adobe du piédroit oriental, séparé par un joint de terre irrégulier épais de 2,5 cm en moyenne. Cette élévation, vraisemblablement postérieure à la construction du mur, a préservé trois briques superposées, épaisses chacune de 6 cm, séparées par un joint de 1,5 cm. Les éléments sont empilés les uns sur les autres en boutisse parpaingne (35-38 x 40 cm). Sur ce premier niveau hétéroclite, une levée de bauge de 20 cm recouvre l'ensemble du mur jusqu'au piédroit est. La texture de la bauge est un limon sableux gris, hétérogène, contenant de nombreux fragments de coquillages, d'agrégats de terre jaunes (0,5-2 cm) et quelques charbons de bois (0,1-0,3 cm). La terre des adobes est un limon argileux très fin, homogène et gris, mêlé de nombreux fragments de coquillages (0,1-0,3 cm), d'agrégats de terre jaune (0,1-0,3 cm) et de rares charbons de bois (0,1 cm).



■ Fig. 14 : Extrémité orientale du mur en bauge MR27968 comportant une réfection en adobe du piédroit de la porte (vue du sud).

4.6. Le mur nord en bauge MR27965

Le soubassement étant plus bas d'une quinzaine de centimètres, l'élévation en bauge présente une hauteur conservée de 0,43 m pour une épaisseur de 0,40 m en moyenne. A la base, elle ne présente pas une chape d'arase limono-sableuse comme pour les autres murs ; elle repose directement sur les pierre du soubassement.

5. LES PANS DE MURS BASCULÉS

Deux grands panneaux d'élévation en adobe ont été retrouvés tombés à plat et d'un bloc à l'intérieur des pièces sud 1B (27582) et 15 (27957).

Dans la pièce 1B, le panneau provient du mur axial MR27543. Il est constitué d'un minimum de 25 assises horizontales composées latéralement de 10 à 15 adobes (dimensions : 2-2,30 x 5 m, soit 10-11 m²) ; l'épaisseur moyenne de la structure abattue est approximativement de 15 cm. Il n'a pas été permis de mesurer les dimensions des briques, sauf leur épaisseur qui semble régulière entre 8 et 9 cm. Les matériaux utilisés sont relativement homogènes (limon argileux jaune à brun incluant des petits escargots alluvionnaires). On distingue toutefois quelques adobes de couleur grisâtre contenant des charbons de bois. Le liant est un limon sableux gris clair à beige. L'épaisseur conservée du pan de mur est en moyenne de 0,10 à 0,20 m, très inférieure à la largeur du mur qui est de 0,45 m.

Dans la pièce 15, plusieurs couches de destruction des murs révèlent un processus en plusieurs étapes. Une dégradation lente qui s'accumule irrégulièrement sur 25 cm environ (28093), suivie par une destruction volontaire des élévations restées en place. Au sud-est de la salle, un large pan de mur couché horizontalement est la conséquence d'un basculement du mur sud MR27957. La taille de la plaque d'enduit murale conservée sur une surface plus importante que les briques indique que la portion de

mur détruite était haute de 3,50 m pour une largeur de 3,25 m soit une surface d'environ 11 m². On compte 16 assises d'adobes, épaisse chacune de 10 cm. Les briques mesurent en moyenne 30 cm de large, avec des modules plus courts ; elles sont jointoyées par un liant jaune mince de 0,5 à 1 cm. Les briques sont façonnées soit dans un limon argileux gris à brun, soit dans un limon sableux plus clair. L'épaisseur de la plaque au sol est de 0,10 à 0,15 m au lieu des 0,45-0,49 m sur le mur.

Le basculement des murs en briques crues est le plus souvent le résultat d'une action humaine de destruction volontaire. Il est le moyen le plus rapide d'abattre un mur lors d'un chantier de démolition/reconstruction. C'est une méthode de démolition qui permet à celui qui veut détruire un mur d'économiser sa peine et son temps de travail tout en obtenant une couche horizontale pour servir de remblai à l'aménagement d'une nouvelle construction ; cette méthode est encore utilisée de nos jours au Maroc (Roux, Chausserie-Laprée 2011, 233-243). Quand le basculement du mur est « réussi », les adobes restent solidaires et le panneau abattu vient recouvrir en un seul mouvement une grande superficie du terrain environnant sous forme d'un remblai de destruction épais et compact. Son horizontalité facilite alors l'installation d'une nouvelle construction

Par contre, l'épaisseur aussi réduite des pans de mur montre à l'évidence qu'une récupération de matériau en terre a été effectuée avant le remblaiement général du secteur. La réutilisation de terre à bâtir convient parfaitement à la préparation de nouveaux matériaux (bauge ou brique) et ce procédé de récupération a par ailleurs été mis en évidence dans les habitats antiques du Midi méditerranéen (Roux, Chausserie-Laprée 2011, 238-239).

6. LE FORMAT DES BRIQUES CRUES MOULÉES

La fouille restreinte du mur méridional n'a livré en fin de compte que six adobes entières dont les dimensions sont très diverses. Certes, le module rectangulaire est admis pour cette construction mais les mesures offrent une large gamme de largeur (27 à 37 cm) et de longueur (43 à 52 cm). Néanmoins, pour chaque dimension nous pouvons individualiser deux cotes : 29-31 et 33-35 cm en largeur ; 44-46 et 49-52 cm en longueur. L'épaisseur des briques varie entre 6,5 et 8 cm, la mesure la plus constante est de 7-7,5 cm. Nous faisons exception des deux modules proche du carré (46 x 47 et 33 x 36 cm) qui nous paraissent être des adobes vraisemblablement retaillées dont la position, dans l'axe du mur de refend, pourrait correspondre à un angle et justifier une éventuelle retouche.

Dans l'architecture de l'îlot, seuls les murs MR27968 et MR27956 contiennent, au niveau des deux portes de communication, quelques briques fragmentaires ou retaillées en largeur dans leur mise en œuvre en bauge (21, 23, 33, 36 cm). Les élévations sont plus étroites que le mur sud (35-40 cm).

A la fouille, très peu d'éléments entiers ont été retrouvés dans les pièces. Sous le remblai de sable, deux briques mesurent 33 x 43 cm ; une troisième cassée livre une largeur de 32 cm. Dans l'aménagement du foyer FY28142 de la pièce 1E, deux briques entières ont un calibre de 34 x 44 et 32 x 42 x 8 cm. Enfin, si les pans de murs basculés offrent une vision de la mise en œuvre en boutisse parpaingne des élévations, par contre ils ne livrent que très peu d'informations sur la taille des éléments. La légère inclinaison des adobes tombés au sol donne une lecture faussée en bais de l'épaisseur des briques de 8-9 cm pour le panneau 27582 et de 10 cm pour le pan d'adobe 27937 ; ce dernier donne quelques dimensions de brique de 30 cm (largeur vraisemblablement) mais aussi d'autres mesures plus courtes.

Ainsi, plusieurs formats de brique rectangulaire sont susceptibles d'exister selon la structure à bâtir. Pour le mur méridional de l'îlot, le calibre moyen le plus représentatif serait de 31-35 x 45-49 x 7-7,5 cm. Les murs de refend, plus étroits, livrent un format rectangulaire proche de 35-38 x 40 cm. Un troisième module intermédiaire pourrait exister comme le suggère quelques éléments observés hors architecture (32-34 x 42-44 cm) ; les épaisseurs variant entre 6 et 9,5 cm selon l'usage. Cette constatation n'est pas particulière aux maisons de type étrusque de *Lattara*. En règle générale, la

fabrication de briques crues moulées ne dépassent pas 50 cm dans la plus grande dimension pour une épaisseur de 4 à 15 cm, même s'il existe des exceptions (Aurenche 2001, 27). La brique crue moulée est un matériau qui s'adapte facilement à toutes sortes de construction et offre des avantages techniques non négligeables : facilité et rapidité de montage, économie de matériaux. Par exemple à Lattes au IIIe-IIe s. av. n. è., les modules rectangulaires sont employés dans l'architecture tandis que pour des raisons techniques, esthétique ou de confort, les briques carrées sont privilégiées pour la réalisation de pavages (Chazelles, Roux 1988, 170). A cela, il faut ajouter une performance accrue pour l'édification de murs plus étroits et de plus grandes hauteurs (Chazelles 2010, 314). Dans le cas de la création d'une ville portuaire comme Lattes, de nombreux ateliers de briquetier ont vraisemblablement été créés, chacun disposant d'un ou de plusieurs formats de moule et d'un stock de briques moulées disponibles à la demande (Chausserie-Laprée, Roux 2011, 218-220) ; il ne faut pas oublier que la construction de la courtine du rempart à demander la fabrication de centaines de milliers de briques crues moulées (Py 2009, 37). Le sédiment fin et homogène des briques montre un même lieu de fabrication, en bordure du fleuve Lez, comme l'attestent les fins escargots alluvionnaires inclus dans la terre.

7. LES ENDUITS MURAUX

Les enduits muraux sont posés en fin de travaux, à l'évidence lorsque les pièces sont protégées des intempéries. Ces enduits tapissent les murs internes sur toute leur hauteur, les piédroits des portes et vraisemblablement une partie des chambranles (?). Ils descendent jusqu'aux sols sableux des remblais d'assainissement sur lesquels ils s'arrondissent ; rappelons que la partie enfouie des solins comporte seulement un jointoiement important (voir *supra*). Ils sont constitués dans toutes les pièces d'une couche d'agrège plus ou moins épaisse de limon argileux mêlée de brins de paille, recouverte d'une ou plusieurs couches de finition de limon fin de couleurs diverses : grise parfois pour la première couche, blanche ou jaunâtre, voire ocre pour la couche de finition de « confort ». Il est probable que les différences de coloration observées en surface sont dues à des variations dans l'intensité du feu mais on ne peut pas totalement exclure une recherche décorative avec l'apport de terre colorée (ocre) sur certaines parties. Les surfaces sont plus ou moins lissées, de nombreux fragments présentent un lissage grossier ou même un surfaçage à la main marqué d'empreintes de doigts, sans que l'on puisse définir de quelles parties du mur ils proviennent (zones de traitement plus difficiles à atteindre). Dans le cas du mur axial MR27543, dont le soubassement de pierre côté interne déborde de l'élévation de terre d'une dizaine de centimètres, l'enduit épouse le ressaut en constituant un bourrelet arrondi concave.

Ces enduits sont en quasi totalité cuits par l'incendie, la couche d'accrochage primaire étant en général brunie en profondeur par le feu. On notera que dans certaines pièces (secteurs 1F, 19 et 20) le sol est aménagé avec une mince chape de limon durcie au feu, grise en surface, dont l'apparence est très proche de celle des enduits muraux.

A l'extérieur du bâtiment, aucun enduit n'a été nettement mis en évidence sur le mur de façade oriental, mais cette absence peut s'expliquer par les difficultés d'observation de cette façade, située en limite de fouille. En revanche la façade sud est dotée d'un enduit de limon jaune, apparemment posé en une seule couche contre le mur (soubassement et élévation). Cet enduit est rubéfié par l'incendie, mais se distingue assez nettement de l'enduit intérieur dont la surface est grise ou légèrement ocre ; il est semblable à celui qui couvre le rempart.

8. LE PROBLÈME DE LA TOITURE

Les données concernant la toiture sont essentiellement négatives : très peu de charbons sur le sol, aucune trace de charpente, pas de couche de terre au dessus du mobilier qui signalerait un lit de terre sur une couverture végétale. En somme, les témoins habituels d'une toiture incendiée font à peu près complètement défaut... Dans ces conditions, on a pu se demander si les deux grandes salles 1B et 15 n'étaient pas des cours

fermées, mais à ciel ouvert ; cependant cette hypothèse doit probablement être écartée. En effet dans les deux salles sont stockées des céréales apparemment sans protection particulière contre les précipitations. D'autre part, les pièces au nord sont également pauvres en charbons et autres restes de toiture et on peut difficilement imaginer que l'ensemble de l'îlot soit à ciel ouvert.

Reste à reconstituer dans la mesure du possible cette toiture, et à comprendre pourquoi elle a laissé si peu de traces. Un toit plat suppose une protection de terre sur un lit support végétal et on a signalé la totale absence d'une telle couche de terre entre le sol incendié et les couches de destruction. On doit donc envisager un toit en pente, et sans lit de terre, probablement en chaume de roseau, matériau abondant dans l'environnement immédiat, et par ailleurs attesté dans le couloir 1C/17. La dimension de l'îlot — sans doute de l'ordre de 22 m sur 13, la plus grande dimension étant est-ouest — impose un système à double pente, avec des écoulements vers le nord et le sud. Une autre orientation des pentes est pratiquement impossible compte tenu de la longueur du bâtiment. On peut aussi exclure l'existence de pans multiples avec écoulement à l'intérieur de l'îlot, car il n'existe aucun aménagement permettant le drainage des eaux de pluie dans les espaces mis au jour. En définitive l'hypothèse d'une toiture à double pente, faite de bottes de roseaux de marais (phragmites), dont le faitage serait supporté par le mur central est-ouest (MR27453/MR968/MR27975), est de loin la plus recevable.

La rareté des restes carbonisés peut s'expliquer par l'intensité de l'incendie. On a vu que les enduits, y compris ceux du rempart, avaient été soumis à une chaleur intense. D'autre part les seuls éléments végétaux qui soient conservés à l'état carbonisé sont des déchets sur le sol humide, les céréales dans le fond des amphores, et les pièces de bois encastrés dans les murs ou les banquettes. Il est donc probable que l'importance du feu a réduit en cendres tous les éléments combustibles moins protégés, cendres qui furent ensuite dispersées puisque le remblaiement n'a pas été immédiat. On peut s'étonner toutefois qu'il ne reste rien des poutres de la charpente qui, avec des portées de l'ordre de 6,5 m, devaient être de forte section. Il est fort probable qu'elles ont été récupérées après l'incendie, sinon comme bois d'œuvre, du moins comme combustible.

Si l'on admet l'existence d'une couverture végétale non recouverte de terre, le pourcentage de pente autorisé pour assurer un ruissellement correct des eaux de pluie et une bonne étanchéité se situe entre 25 et 45 % ; cette dernière cote étant la plus couramment établie comme très efficace pour ce mode de couverture. Or, les murs porteurs de la toiture, perpendiculaires au sens de la pente de la couverture, ont respectivement une hauteur minimale de 4,80 m pour le mur axial et de 4,35 m pour le mur gouttereau sud, ce qui donnerait dans l'état des choses, avec une largeur totale des pièces sud de près de 7 m, une pente de 6,5 %. Toujours par rapport à l'élévation du mur sud (4,35 m), une pente minimale à 25 % placerait la hauteur du mur axial à 6,10 m et pour une pente à 45 % à 7,50 m. Par manque de comparaison, nous ne pouvons actuellement proposer aucune solution.

9. CONCLUSION

Les lignes précédentes le montrent bien, l'architecture de ce bâtiment est de lecture difficile, parce que nous n'en connaissons qu'une partie, et parce que les éléments de comparaison manquent, aussi bien dans le cadre régional que dans le monde méditerranéen. La rigueur du plan trahit une construction élaborée et le strict partage de l'espace (**fig. 15**). La configuration du bâti et la dimension des pièces s'accordent bien à la vocation d'entrepôt (même si la fonction d'habitat est certaine dans la partie nord). Toutefois, la complexité de la mise en œuvre ainsi que la hauteur des murs ne trouvent pas pour le moment d'explication.

Quelques particularités de la mise en œuvre suscitent des réflexions. Auparavant, nous rappellerons que les soubassements en pierres sont bâtis individuellement et ne sont aucunement chaînés. Au départ sont



■ Fig. 15 : Vue cavalière des structures dans le sondage de la zone 27 en fin de fouille (vue du nord-ouest).

construits tous les solins. D'abord les façades gouttereaux sud et nord, puis les façades latérales est et ouest. Ensuite, un mur axial longitudinal vient séparer l'espace en deux parties, que subdivisent en dernier lieu des murs de refends perpendiculaires. Ce n'est qu'à ce stade qu'apparaissent les pièces identiques de trois unités fonctionnelles. Dans la partie arrière se répartissent des grandes salles de stockage tandis que plusieurs pièces avant auraient plutôt vocation à être des lieux de vie. Les élévations sont en briques crues moulées jointoyées par un mortier de terre. Elles ont la particularité de présenter une base construite en bauge (terre empilée) sur une hauteur de quelques dizaines de centimètres, s'intercalant entre les solins et les élévations.

Cette particularité de mise en œuvre « pierre/bauge/brique » est totalement originale et ne trouve pas de comparaison dans l'univers architectural en terre crue : ni solidité ni perméabilité ne privilégie l'une ou l'autre technique constructive. Une hypothèse pourrait éventuellement expliquer cette caractéristique, hypothèse sollicitée indirectement par un détail de construction sur les solins. En effet, on observe sur tous les sommets d'arase des soubassements (sauf pour le mur MR27965) une chape d'arase ou lit de pose qui régularise une planéité parfaite de la surface. Hors la question se pose, pourquoi avoir soigneusement établi un niveau horizontal si ce n'est pour poser des éléments plats en l'occurrence des briques de grandes dimensions ? Ainsi, l'exemple du mur MR27965, dont l'arase de cailloux est très irrégulière, est la meilleure façon pour accrocher une levée de bauge. Ces levées de bauge ne seraient elles pas une modification dans l'élaboration de la construction non prévue au départ ? On doit penser à une erreur « d'évaluation » ou « de livraison » de nombre de briques ? Les bâtisseurs se seraient rendu compte de l'insuffisance de matériau sans pouvoir y faire face (pas de brique disponible ?) et auraient choisi l'option de compenser le manque en réalisant une base en bauge. Mais pourquoi ne pas terminer le haut du mur en terre empilée ? (moins facile à mettre en œuvre à plusieurs mètres de haut). Nous n'avons pas de réponse sur cette manière de bâtir. Par contre, nous pouvons affirmer, par rapport à la qualité, au choix des matériaux et au soin apporté à la construction et à la mise en œuvre, que les bâtisseurs venus avec les colons ont fait preuve d'un fort professionnalisme, et maîtrisaient sans aucun doute les besoins quantitatifs de matériaux du sol à la toiture.

Un second point particulier de mise en œuvre dont nous ne comprenons pas vraiment le sens concerne le mur axial MR27968 et son rapport avec le mur

de refend MR27956 qui présente à la base de l'élévation en bauge quelques briques. Si le soubassement du MR27968 se rattache sans interruption du mur axial, par contre son élévation est un court tronçon de 2,30 m délimité de part et d'autre d'une porte de communication. Par sa petitesse, ce mur ne pouvait être que chaîné pour des raisons de stabilité. Or, nous constatons qu'au niveau de la levée de bauge, sur au moins 0,35 m de haut, les murs ne sont pas liés, séparés par une brique posée verticalement au contact des deux structures ; en vis à vis, à la base du mur MR27968 est placé un adobe carré. Doit-on rattacher cette spécificité constructive à un partage quantitatif du bâti des deux maisons ? Pour des raisons techniques, le petit mur MR27968 ne pouvant être construit en deux temps, celui-ci a pu être « partagé » ainsi que le mur de refend mitoyen ? Quant au mode de contact entre les deux murs, nous ne pouvons que constater l'appareillage dont on observe une similitude d'emploi de brique carré dans le mur de façade sud, dans l'axe du mur de refend MR27956.

Au sujet de la quantité des matériaux, nous avons essayé d'évaluer combien de briques a demandé la construction de l'îlot ; nous avons retenu pour ce calcul deux formats d'adobe avec un jointolement de 1 cm (33 x 48 et 36 x 40 x 8 cm), pris en compte les épaisseurs des murs et les hauteurs des élévations en adobe (estimées entre 3,60/4,00 m), et considéré que le mur de façade nord était bâti en brique. Le nombre d'adobes nécessaires est estimé à 4480 grands formats et 10120 petits modules soit un peu moins de 15000 unités. Le volume de la bauge représenterait 11 à 16 m³ selon l'épaisseur de cette partie en bauge (autour de 30 ou de 40 cm), ce qui correspond à un nombre de briques « économisé » compris entre 754 et 996, chiffre relativement modeste au regard de celui des briques utilisées. A cela s'ajoute un volume de pierre de 35-40 m³ environ, la terre pour les enduits et le liant dont le volume est difficilement chiffrable, et surtout le sable ou le limon utilisés en remblai d'assainissement (environ 100 m³). Il est peu probable qu'une telle masse de matériaux ait été prélevée, transportée et mise en œuvre par les seules familles utilisatrices du bâtiment ; la mobilisation de la main d'œuvre locale paraît, comme pour le rempart, indispensable.

Cette construction en brique crue sur soubassement en pierre dans l'îlot 27 de *Lattara*, suggère qu'un groupe extérieur au monde indigène, en l'occurrence des Etrusques, a pu jouer un rôle moteur dans l'introduction de cette technique architecturale vers le début du Ve s. av. n. è. En effet, les gisements lagunaires du Ier Age du fer, et le site voisin de la « Cougourlude » (dont l'occupation principale se situe entre 550 et 450), connaissent exclusivement des maisons sur poteaux porteurs et torchis, et de rares murs en pierre de clôture/soutènement (?) (renseignements oraux d'Isabelle Daveau, fouille INRAP). Cependant, ces innovations techniques seront temporairement oubliées puisque, après l'incendie et la destruction du bâtiment, ce seront des structures plus traditionnelles en torchis sur poteaux (zone 27) ou en bauge (maison à double abside, peut-être de type grec, dans la zone 1) qui occuperont l'espace au second quart du Ve s (Py 2009, 66 fouille Eric Gailledrat). Vers le milieu du Ve siècle, la ville se structure d'un nouveau rempart et les architectures des maisons sont mixtes « pierre/brique ou bauge/brique ».

RECHERCHES SUR L'HABITAT RÉCENT DE LATTES.

UNE MAISON À COUR DE LA FIN DU IV^e S. AV. N. ÈRE (ZONE 52/55).

Michael Dietler et William Meyer

avec la participation de :

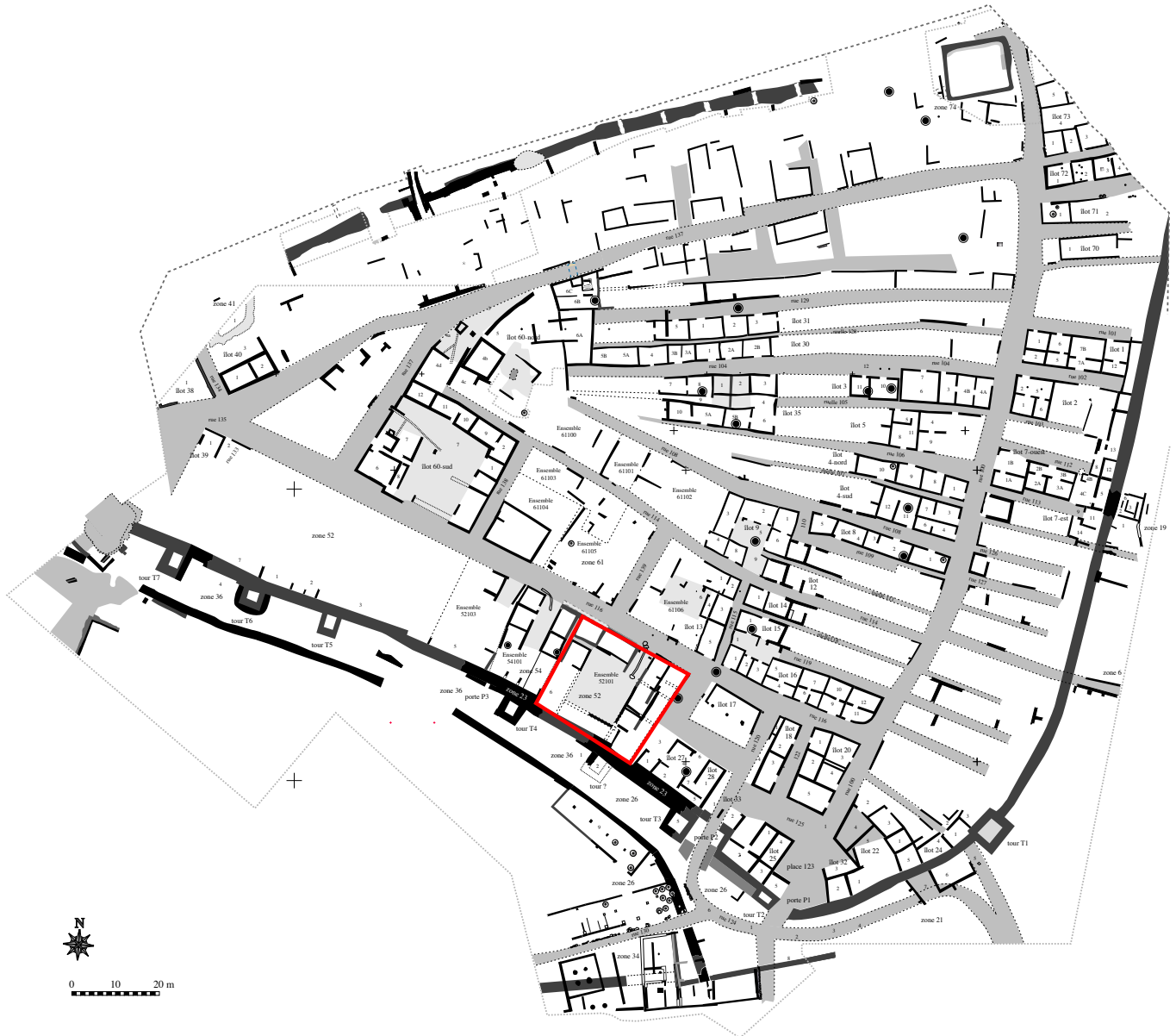
Émilie Compan, Benoit Favennec (mobilier)

Nuria Rovira, Stéphanie Dubosq et Hugo Regad (prélèvements)

Cristina Garcia et Octavi Esteve (infographie).

1. INTRODUCTION

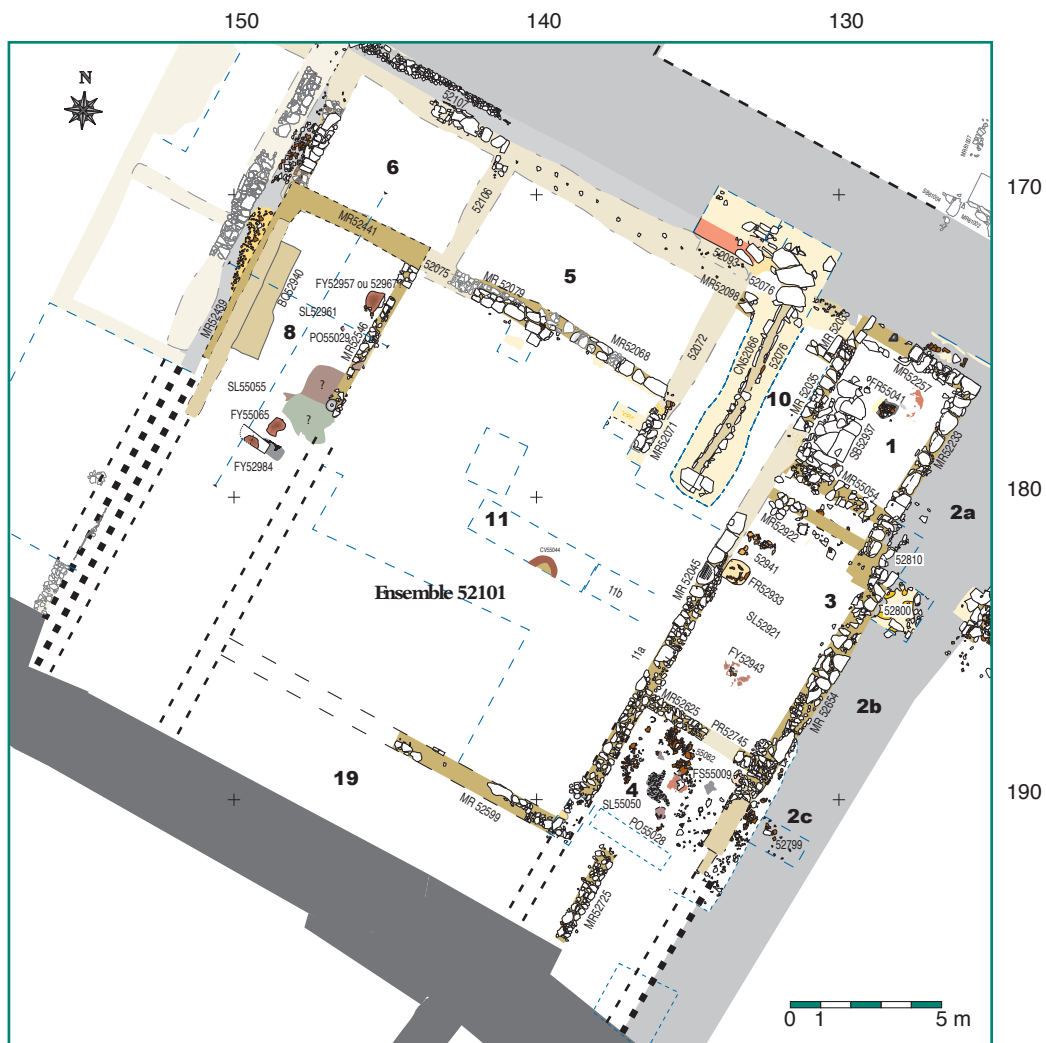
La zone 52, définie lors de la campagne de repérages extensifs effectuée en 2001, correspond à un îlot bâti entre la courtine sud-ouest du rempart et la rue 116, immédiatement à l'ouest des îlots 17 et 27 (**fig. 1 et 2**). Une grande maison à cour centrale (ensemble 52101) avait été repérée et une première datation proposée, vers la fin du III^e et le début du II^e siècle av. n. è. (Saffiotti *et al.* 2001 : 146). Cette chronologie ancienne pour une maison à plan de type méditerranéen donnait un intérêt particulier à la découverte et incitait à développer un nouveau programme de recherche sur cette problématique (Dietler *et al.* 2008). Plusieurs équipes ont été affectées à ce programme à partir de juillet 2002, avec pour but, lors des campagnes de 2002 et 2003, d'étudier le dernier état conservé des pièces de l'angle nord-est de l'habitation (secteur 1), de l'aile nord (secteur 5), de l'aile ouest (secteurs 6A, 6B et 8), de la cour centrale (secteur 11), et du porche (secteur 10) mettant en communication la cour avec la rue 116 (Dietler *et al.* 2003). La campagne de 2004 a montré que deux pièces présumées de l'aile ouest de la maison 52101 (secteurs 7A et 7B) appartenaient en réalité à la maison voisine (et constituent son aile orientale) et que ces deux maisons à cour centrale étaient séparées par un petit passage d'orientation nord-sud (secteur 7C) donnant sur la rue 116. À la suite de cette découverte, cette maison, sise à l'ouest de la maison 52, a été désignée comme une zone indépendante (Zone 54), et les secteurs 7A et 7B ont été rattachés à cette nouvelle zone (désormais dénommés les secteurs 1 et 2 de la Zone 54), explorée par une autre équipe (Moya, Rivalan 2006 ; Moya, Munos dans ce rapport, *infra*). Le programme triennal 2004-2006 a été articulé autour de six buts principaux de recherche : (1) déterminer la limite ouest de la maison et son rapport avec la maison voisine ; (2) définir la limite sud de la cour (secteur 11) et améliorer la compréhension et la datation de sa première construction à grande cour intérieure ; (3) explorer le système de drainage de l'eau de la cour, matérialisé par le grand caniveau (CN52066) dégagé auparavant au milieu du porche (secteur 10), et surtout son rapport avec la rue 116 qui passe devant la maison ; (4) cerner l'organisation de l'espace intérieur et la fonction des pièces sur les ailes ouest (secteur 8) et est (secteurs 1, 3, et 4) de la maison ; (5) explorer l'aile sud de la maison (secteur 19) et appréhender le rapport entre la maison et le rempart ; (6), enfin, explorer l'espace à l'extérieur de la maison, sur son côté oriental (secteurs 2a, 2b et 2c) et préciser ses relations avec l'îlot voisin (Dietler, Kohn 2006). La stratégie du programme triennal 2007-2009 a été déterminée par les résultats des campagnes précédentes et surtout par les questions soulevées qui étaient d'importance : les fouilles de 2007, 2008, et 2009 ont été concentrées sur les ailes est (secteurs 1 et 3) et ouest (secteur 8) de la maison, et la cour centrale (secteur 11) (Diet-



■ Fig. 1 : Plan du site avec localisation de la zone 52/55.

ler, Munos 2007 ; Dietler, Kohn 2009). La première année du programme trisannuel 2011-2013 a été consacrée à la poursuite de la fouille des niveaux plus profonds des mêmes secteurs, avec, en outre, l'exploration du secteur 4, dans la partie sud de l'aile orientale de la maison (fig. 3). Pendant la première semaine de la campagne de 2011 les numéros d'US pour la zone 52 ont été épuisés, ce qui a imposé de passer à la zone 55 pour la numérotation des niveaux suivants.

Les niveaux atteints dans les différentes salles et dans la cour de la maison 52101 présentent des chronologies légèrement différentes dues à la pente générale des couches dans cette partie du site : elles remontent vers le sud où les niveaux les plus récents ont été progressivement arasés par les labours, à proximité du rempart. Or, on peut d'ores et déjà confirmer que la maison à cour centrale est mise en place vers la fin du IV^e siècle av. n. è. : durant la deuxième moitié du III^e siècle av. n. è. sont réalisées des réfections ponctuelles, les niveaux les plus récents conservés se situant au début du II^e siècle av. n. è. Dans l'état actuel de la fouille, une première mise en phase de l'évolution de la maison peut se résumer comme suit :



■ Fig. 2 : Plan général de la maison à cour 52101 et des secteurs fouillés. >>



■ Fig. 3 : Vue générale de la maison 52101 à la fin de la fouille de 2011 ; prise du Nord-est. >>

– État 1 (avant 325 av. n. è.) : traces (surtout dans le secteur 19 et au fond du sondage 11c dans la cour centrale) d'un urbanisme antérieur à la mise en place de la maison à cour centrale. Le rapport entre ces traces ponctuelles et les premières structures de la maison 52 n'est pas encore clair et reste à préciser lors des fouilles à venir ;

– État 2 (325-250 av. n. è.) : construction de la maison à cour intérieure, avec la mise en place des sols dans les secteurs 3 et 4, les couches de remblai et de sédimentation d'habitation dans les sondages 11a, 11b, et 11c dans la cour, plusieurs réfections du mur est de la cour liées aux couches de remblai dans la cour, et le réemploi d'une statue comme piédroit de porte dans le mur nord de la cour vers 250 av ;

– État 3 (250-200 av. n. è.) : plusieurs étapes ont été repérées dans cette phase, matérialisées par des sols successifs dans la cour et plusieurs pièces, des réfections dans l'aménagement de la porte entre la cour et la pièce 5, l'ouverture d'un passage étroit (6b) donnant sur la cour dans la partie ouest de la maison, et des réfections du mur est de la cour ;

– État 4 (200-175 av. n. è.) : réfection architecturale concernant l'ensemble de la cour, la façade sud du secteur 5 et le rapport entre la cour et le porche qui communique avec la rue 116. Correspond à ces deux derniers états la plupart des niveaux fouillés dans l'ensemble des secteurs explorés dans la partie nord de la maison.

Les recherches ont fourni une autre donnée d'un grand intérêt, à savoir la découverte en 2002 d'une statue de guerrier en ronde-bosse, réemployée comme piédroit de la porte (PR52416) par laquelle la salle 5 communique avec la cour dès le milieu du III^e siècle av. n. è. Ce document exceptionnel pour l'histoire de la statuaire préromaine de Gaule méridionale a déjà fait l'objet de plusieurs publications (Dietler, Py 2003 ; Janin, Py 2008 ; Py, Dietler 2003).

2. STRATÉGIE DE FOUILLE DE 2011 ET RÉSUMÉ PRÉLIMINAIRE DES RÉSULTATS

La campagne de 2011 marque la neuvième année de l'exploration de la maison 52101 après qu'elle a été repérée en 2001. Deux équipes ont entamé la fouille extensive des pièces pendant cette campagne, autour de deux buts principaux de recherche : cerner l'organisation de l'espace intérieur, la fonction des pièces et le rapport chronologique entre les sols de l'aile est (secteurs 1, 3, et 4) et ceux de l'aile ouest (secteur 8) de la maison (**fig. 4**) ; et repérer les traces d'architecture plus ancienne sous les niveaux de la cour centrale afin de dater la mise en place de la cour.

Comme on le verra, les données livrées par la fouille de 2011 dans les secteurs 1 et 3 semblent confirmer les données de la fouille de 2008 montrant des fonctions assez différentes pour ces deux pièces sur plusieurs niveaux successifs, avec des restes de



■ Fig. 4 : Vue générale de la maison 52101 à la fin de la fouille de 2011 ; prise du Nord.

<<

grands foyers construits, un four, et la présence de beaucoup de céramique non tournée dans le secteur 3, suggérant (comme pour les secteurs 5 et 8) la fonction de cuisine. Il faut noter néanmoins que les sols de la pièce 3 sont légèrement plus anciens que les sols repérés jusqu'à présent dans la pièce 1, et l'on ne peut pas encore nier la possibilité d'une similarité de fonction des sols contemporains anciens. Un des buts majeurs de la campagne de 2011 a été de repérer les traces du mur mitoyen entre les pièces 1 et 3 pour la période antérieure aux murs découverts dans les niveaux plus récents. En effet, la fouille a montré que ces murs mitoyens ont changé de position plusieurs fois.

Par contre, les sols dans les pièces 3 et 4 sont à peu près synchrones. Les buts de la fouille de 2011 ont été d'examiner les niveaux en dessous du sol de petits galets blanc (52993) dans le secteur 4, repéré en 2006, et de vérifier l'hypothèse de la campagne de 2008 concernant la séquence de construction des deux murs mitoyens entre ces pièces, surtout l'histoire de l'ouverture et du bouchage de la porte PR52745.

Le niveau le plus bas atteint dans la pièce 1 a livré la surface supérieure d'une grande structure rectangulaire composée de grosses dalles de calcaire (SB52937), qui couvre près de de la moitié ouest du secteur (fig. 5). La fonction de cette structure, d'un type jusqu'à présent non recensé, reste inconnue. Pour l'instant on peut observer seulement que cette surface de dalles paraît s'être effondrée d'environ 0,30 m et que cet effondrement a entraîné le bris de plusieurs pierres. Après cet événement, la pièce a été laissée à l'abandon ; on a ensuite fait tomber les murs de la pièce afin de constituer un remblai de nivellement composé d'adobes dont plusieurs, entières, sont restées soudées en position d'origine. Cela nous a permis une étude de la métrologie et de la composition des briques. La campagne de 2011 a livré le sol en dessous de ces niveaux d'abandon qui fonctionne avec le pavage de dalles et a montré la présence d'un four en argile (FR55041) au milieu de la pièce ainsi que beaucoup de charbons dans la partie nord du secteur.



■ Fig. 5 : Vue de la pièce 1 au niveau de la structure bâtie SB52937; prise du Nord. >>

Dans le secteur 8, la fouille de 2008 a livré, sous un remblai épais dont la surface formait un sol de cuisine daté de la deuxième moitié du III^e siècle av. n. è., un niveau de destruction (52932) qui couvrait toute la surface de la pièce. La campagne de 2009 avait été consacrée à une fouille minutieuse de cette couche en collaboration étroite avec des spécialistes des charbons et de la conservation des bois. Ce niveau a livré les témoignages d'un grand incendie qui a fait s'effondrer le toit et une cloison sur un sol de cuisine. La fouille de 2011 a porté sur les niveaux en dessous de cette couche de destruction et elle a révélé à la fois des sols aménagés avec foyers construits, les traces d'une porte dans le mur MR52546 entre la pièce 8a et la cour centrale et une cloison entre la pièce 8a et une pièce plus au sud (secteur 8b).

3. ÉVOLUTION DES ESPACES OUVERTS DE LA MAISON : LA COUR CENTRALE (SECTEUR 11)

La fouille de la cour centrale a nécessité plusieurs approches tactiques. La campagne de 2002 a commencé avec un grand sondage nord-sud au milieu de la cour afin de comprendre la stratigraphie et la chronologie des sols de galets des phases récentes ; un sondage en profondeur le long du mur nord de la cour a été réalisé afin de dégager la statue trouvée dans ce mur et de comprendre l'état de la cour dans ses phases anciennes, avant les pavements de galets (Dietler *et al.* 2002). Les données livrées par ces fouilles ont déterminé la stratégie pour la campagne de 2004 : afin de mieux cerner d'autres traces des états anciens de la cour, on a décidé d'explorer rapidement les niveaux restant dans la partie centrale de la cour avec une couche technique de décapage (52613) jusqu'à une profondeur de 0.50m environ et jusqu'à une distance de 9m au sud du mur nord de la cour. Les niveaux supérieurs de la partie sud de la cour ont ainsi été laissés en place pour une fouille fine, facilitant la compréhension de la limite sud de la cour. On a également laissé en place des bermes de 0,60m de largeur contre les murs est et ouest de la cour afin de suivre la stratigraphie en détail le long des murs. Ces bermes ont été fouillées pendant les campagnes de 2005 et 2006, livrant des données précises sur la stratigraphie et la datation de la cour, et sur les phases de réfection des murs, jusqu'aux niveaux du milieu du III^e s. av. n. è. (Dietler, Kohn 2006). La fouille du niveau 52613 a aussi permis l'extension du dégagement du mur nord de la cour à ses extrémités orientale et occidentale, montrant les deux cotés d'un mur ancien (MR52349, MR52219) fait d'un petit appareil ; il fonctionne avec la statue de guerrier en remploi comme piédroit (52229) et est surmonté par un mur plus récent (MR52068, MR52879) constitué de gros blocs de conglomérat (Dietler, Kohn 2006). Les fouilles dans la cour pendant les campagnes de 2007 et 2011 ont été consacrées à la recherche des traces d'architecture plus ancienne que la mise en place de la cour par le moyen de sondages orientés est-ouest partant du mur oriental de la cour vers le milieu de cet espace (*infra*).

La limite sud de la cour n'est pas encore repérée de façon définitive. Néanmoins, une limite méridionale très probable est représentée par les traces d'un mur est-ouest (MR52599) repérées dans un sondage situé à 14m au sud du mur nord de la cour, formant un angle droit avec le mur oriental de la cour (MR52045-MR52836). Il est toujours possible que ce mur appartienne plutôt à un état de l'urbanisme antérieur à la construction de la cour. Mais l'hypothèse que la cour s'est avancée jusqu'au mur MR52599 est confortée par des données convergentes. D'abord, on a trouvé dans le comblement de plusieurs perturbations d'époque romaine, dans la partie sud-est de la cour, près du mur MR52599, des concentrations de galets de couleur ocre-orangé, identiques aux sols de galets des niveaux supérieurs de la cour. Ils se trouvent dans le comblement des fosses FS52632 et FS729 ainsi que dans le comblement de la tranchée d'épierrement du mur est de la cour (MR52836), juste devant une pierre qui fait angle avec le mur MR52599 (Dietler, Kohn 2006 : 198). Ceci indique que les niveaux de galets de la cour, dans son état du début du II^e siècle av. n. è., étaient en place à cet endroit, quand les fosses ont été creusées, et donc que la cour se prolongeait jusqu'à l'angle des murs MR52599 et MR52836. Par ailleurs, aucune trace d'autres vestiges d'un mur qui aurait fermé la cour du côté sud n'a été repérée dans les niveaux de la cour. En fait, bien que la partie sud de la cour n'ait pas encore été fouillée en profondeur, trois bandes de terres parallèles au mur MR52599 sont visibles sur la surface au nord du mur (de couleur brun clair, gris, et brun foncé). Elles ressemblent beaucoup aux couches de la cour qui « remontent » vers le Sud dans la partie fouillée, et elles sont peut-être une indication que des couches de la cour remontaient contre un état plus haut de ce mur, avant d'être arasées par les labours modernes. Un nettoyage de la surface (52728, 52732), dans la partie sud-est du secteur 11 autour de ce mur, a livré de la céramique de la première moitié du III^e siècle av. n. è. (Dietler, Kohn 2006). L'ensemble de tous ces faits semble conforter l'hypothèse que le mur MR52599 marque la limite sud de ce grand espace ouvert, mais cela reste à vérifier avec la poursuite du sondage (11a) dans la partie sud-est du secteur 11, pendant les campagnes à venir.

L'exploration détaillée en 2005 de deux bermes laissées en place contre les murs est et ouest de la cour, après la fouille de la partie centrale de la cour pendant la campagne de 2004, a permis une compréhension plus fine de la stratigraphie et de la datation des niveaux de la cour en dehors de la partie nord (également traitée en fouille fine en 2002) et l'étude en élévation des murs est (MR52045-MR52836) et ouest (MR52074). Ces bermes, de 0,60 m de largeur environ, ont été fouillées sur une longueur de 7,5 m (contre le mur est) et 6,5 m (contre le mur ouest) jusqu'au niveau d'arrêt artificiel établi par les fouilles de 2002-2004 ; c'est-à-dire, jusqu'à une profondeur moyenne de 0,45 m en dessous de la surface des niveaux non remaniés par les labours. En 2006, un sondage (11a) plus profond a été ouvert contre le mur oriental afin de chercher les traces d'architecture plus ancienne que la mise en place de la cour. Ce sondage, de 3 m de longueur pour 1 m de largeur environ, se trouve à l'ouest de la pièce 3 et des murs MR52051 et MR52625 ; on y a suivi les niveaux de la cour en pente vers le nord jusqu'à une profondeur de 0,75 m en dessous de l'assise supérieure du mur (MR52832) ou 2,40 m en dessous du point 0. Un sondage plus large (de 4 m de largeur) a été aussi ouvert dans la partie sud-est de la cour après la fouille des bermes, afin de mieux cerner la limite sud de la cour (Dietler, Kohn 2006). Pendant la campagne de 2007, le sondage le long du mur oriental a été agrandi avec un sondage (11b) d'orientation est-ouest en angle droit avec le sondage 11a. Ce sondage, de 1 m de largeur par 2 m de longueur (ou jusqu'à 3,10 m à l'ouest du mur MR52045), a été poursuivi jusqu'à la même profondeur que le sondage 11a afin de repérer des traces possibles de murs d'un îlot éventuellement plus ancien sous la cour. Or, alors qu'ils ont livré beaucoup d'information sur l'utilisation de la cour, les niveaux de ce sondage ont été fouillés jusqu'aux strates du début du III^e s. av. n. è., sans trouver de traces d'architecture plus ancienne. Ce matériel a été déjà décrit dans le rapport de 2007 (Dietler, Munos 2007). Pendant la campagne de 2011, on a fouillé une extension (en longueur et profondeur) de ce sondage, appelé 11c. Ce sondage, de 1,1 m de largeur, s'étend jusqu'au milieu de la cour ou 7,3 m à l'ouest du mur oriental (MR52045). Il a été fouillé jusqu'aux niveaux de la fin du IV^e s. av. n. è. sur toute sa longueur, y compris dans l'espace de l'ancien sondage 11b (*infra*).

Le mur nord de la cour avait déjà été dégagé antérieurement et décrit dans les rapports précédents (Dietler *et al.* 2002). Les murs est et ouest, dégagés en 2005 et 2006, sont de construction assez différente et tous les deux se distinguent nettement du mur nord construit avec de petites lauzes.

Le mur ouest (MR52074) n'est conservé en élévation que sur sa partie nord (Dietler, Kohn 2006). Il montre, en effet, deux techniques – et peut-être deux périodes – de construction. La première consiste en une assise assez régulière de gros blocs de forme rectangulaire, en pente vers le sud. Ces pierres, toutes de calcaire dur homogène, mesurent jusqu'à 0,85 m de longueur et 0,15 m de hauteur. Au-dessus de cette assise se trouve un mur composé de plusieurs assises de pierres de calcaire dur ou tendre, de module inférieur (entre 0,07 m et 0,10 m de hauteur) et de taille moins régulière. Ce mur présente un profil concave, tout comme les niveaux de la cour qui butaient contre lui, avec une partie sud qui remonte vers le sud, à un endroit où les pierres de l'assise inférieure sont absentes. Cela peut constituer l'indice de la présence d'une porte ancienne qui fonctionnait avec l'assise inférieure, mais qui n'existait plus au niveau des assises supérieures. L'assise inférieure du mur MR52074 est posée sur la surface d'un remblai (52716) de limon gris avec beaucoup de charbon, daté du troisième quart du III^e siècle av. n. è. et qui avait été aussi repéré (52604) dans un sondage pratiqué dans la pièce 8 pendant la campagne de 2004. Cette couche bute contre un mur plus ancien (MR52546) repéré légèrement à l'ouest de MR52074, à l'intérieur de la pièce 8. Il semble donc que la cour ait été légèrement plus large (0,40 m environ) avant le milieu du III^e siècle av. n. è., quand le mur ouest a été décalé vers l'Est (Dietler, Kohn 2006).

En revanche, le mur oriental de la cour (MR52045-MR52836) ne montre pas de changement de position. Cependant, plusieurs périodes de réfection sont visibles dans les détails de sa construction (Dietler, Kohn 2006). La partie la plus méridionale, et la plus ancienne (MR52836 : mur mitoyen avec la pièce 4), n'est visible qu'au niveau de l'assise supérieure. Il montre une construction avec un niveau horizontal assez régulier de moellons de calcaire brut formant assise. Ce mur a été épierré dans sa partie sud,

près du point d'intersection avec le mur est-ouest MR52599. Juste au nord de celui-ci se trouvent les traces du bouchage d'une porte (PR52836) par laquelle la salle 4 communiquait avec la cour. La porte, de 0,75 m de largeur, paraît avoir fonctionné avec le sol SL52744 dans la pièce 4 (daté vers le début du III^e siècle av. n. è.). Cette porte a été bouchée à l'aide de deux rangées de pierres : d'abord un niveau de petites lauzes de calcaire et ensuite un niveau de gros cailloux de calcaire de forme plus carrée. Cette couche de cailloux fait monter le bouchage de la porte jusqu'aux niveaux du mur arasé (MR52625) à l'endroit où une épaisse couche de remblai (52707) a été mise en place dans la pièce 4, au-dessus du SL52744 et le mur nord de la pièce a été reconstruit 0,70 m plus au nord (MR52051). Ce remblai, daté du premier quart du III^e siècle av. n. è., arrivait contre le bouchage de la porte. La suite du mur, vers le nord, consiste en sept assemblages de pierres, qui représentent des réfections du mur à différentes périodes. Tous ces murs ont un fort pendage vers le nord. Le mur MR52826, composé de blocs et moellons irréguliers de calcaire, butait contre des couches de la cour (52796, 52807,

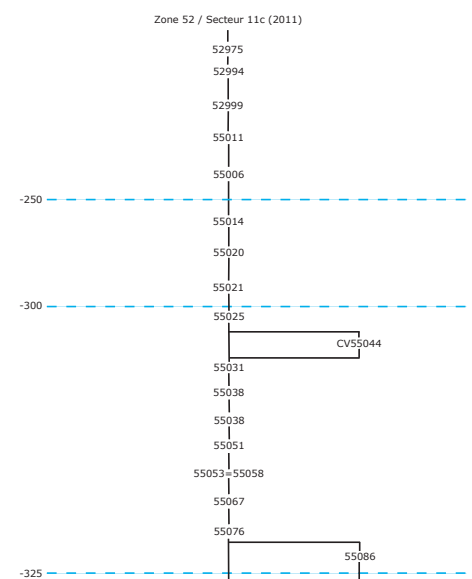


■ Fig. 6 : Détail de la stratigraphie de la coupe nord du sondage 11c; prise du Sud-est.

<<

52819, 52734) datées vers la fin du IV^e siècle av. n. è. ou le début du III^e siècle av. n. è. Sur ce mur, avec un léger décalage vers l'ouest, se trouve une assise de gros moellons de calcaire de forme assez plate (MR52834). Ce mur est aussi en partie posé sur les niveaux de la cour qui butaient contre MR52826. Sur MR52834 a été installée une autre assise de gros blocs, moellons et cailloux de calcaire plus irrégulière mais avec une surface supérieure assez plate (MR52833) qui est elle-même surmontée par une autre élévation de pierres assez irrégulières (grandes lauzes et cailloux de calcaire dur brut) de 0,30 m de hauteur environ (MR52832). Ce mur est ensuite coiffé par un autre mur (MR52831) en calcaire brut consistant en une assise de pierres plates posées sur un lit de cailloux d'épaisseur variable. Il s'agit sans doute de la réparation d'un mur effondré. Cet état du mur a également souffert d'un autre épisode d'effondrement dont les effets sont visibles dans le mur supérieur (MR52830). Ce mur montre des protubérances de pierres sur ses deux faces ; dans la pièce 3, de gros tessons d'amphore et de dolium (52838) étaient plaqués contre l'élévation (dans le remblai 52809), reflétant un essai de stabilisation et de reconstruction après effondrement. Enfin, ce mur est surmonté par une assise de gros blocs équarris de calcaire dur et calcaire coquiller (MR52045). Comme on l'a remarqué plus haut, tous ces niveaux de murs, depuis MR52826, suivent le même pendage vers le nord, comme les couches de la cour. Le mur est aussi légèrement penché vers l'ouest : il s'agit sans doute d'un effet lié à un épisode d'effondrement plus tardif dans la partie nord de la maison (Dietler, Kohn 2006).

Les paragraphes suivants fournissent une description des niveaux fouillés dans le sondage 11c de la cour pendant la campagne de 2011 selon les états successifs de la cour, complétant les données des campagnes précédentes. Tous ces niveaux sont en



■ Fig. 7 : Diagramme des relations stratigraphique entre les US et faits du secteur 11c.

pente légèrement descendante vers le nord-ouest (fig. 6). Ils sont d'une composition assez similaire, avec beaucoup de charbon et de cendres et des quantités importantes d'os et de céramique. Par leur couleur gris-noir, indication claire d'un fort contenu organique, ils diffèrent de façon significative des sols dans les pièces de la maison.

3.1. État 1 (fin du IV^e siècle et première moitié du III^e siècle av. n. è.)

Cet état avait déjà été repéré en 2002 dans le sondage effectué à l'intérieur de la cour. Les traces d'un mur est-ouest (MR52415) apparaissent au-dessous de la façade qui sépare les secteurs 11 et 5, avec la même orientation, mais avec un parement sud légèrement décalé par rapport à l'alignement des murs plus récents. Ce mur n'a été repéré que dans la partie ouest de la façade (Dietler *et al.* 2003). La fouille pratiquée dans un grand sondage devant le mur nord de la cour en 2002 s'était arrêtée sur un sol de limon rougeâtre (52413), très riche en cendres et charbons, qui n'apparaît que dans la partie sud du sondage et semble servir de base au sol ultérieur (52412). Celui-ci, de couleur brunâtre, montre de nombreuses traces de rubéfaction : il bute contre le mur MR52415. Il s'agit du dernier sol en fonction avant la construction de la façade méridionale de la pièce 5 donnant sur la cour (Dietler *et al.* 2002).

Comme on l'a dit plus haut, après la fouille de la partie centrale de la cour en 2004 sous forme de couche technique (52613), en 2005 et 2006 la fouille s'est concentrée sur deux bermes laissées en place contre les murs est et ouest ; parallèlement, un sondage profond contre le mur oriental (11a) et un sondage dans l'angle sud-est de la cour ont été pratiqués. Tous les deux ont livré des traces d'utilisation de la cour pendant la première moitié du III^e siècle av. n. è. et même le dernier quart du IV^e s. av. n. è. (Dietler, Kohn 2006). L'extension de ces travaux en 2007 par le sondage 11b, formant un angle droit avec le sondage 11a, a livré des données tout à fait concordantes avec celles des autres sondages. Tous ces niveaux montrent une stratigraphie cohérente de couches de cour en cuvette jusqu'au niveau le plus profond fouillé sans traces de rupture ni traces de structures bâties dans la cour (Dietler, Munos 2007). Mais les derniers jours de la fouille de 2011 dans le sondage 11c ont montré pour la première fois les traces possibles d'un mur qui semble être les restes d'une structure détruite quand la cour a été mis en place (fig. 7). Il s'agit d'une concentration de 7 grosses pierres (55086), vaguement en alignement nord-est/sud-ouest dans le niveau le plus bas fouillé dans la cour (55076). Ces pierres de calcaire dur sont de forme irrégulière (fig. 8 et 9). La plus grande pierre est d'une longueur de 0,55 m, deux autres de 0,30 m et les autres de plus de 0,20 m. Elles sont alignées avec le mur nord-sud MR52071 qui délimite le côté ouest du porche (secteur 10), lui-même en alignement avec le mur oriental de la pièce 5. Cette disposition suggère l'hypothèse qu'on a peut-être les restes du mur oriental d'une maison d'un îlot ancien, séparé d'un autre îlot ancien, sous l'aile orientale de la maison 52, par une rue de 3,50 m de largeur. Dans ce cas, le mur aurait été arasé quand la cour centrale a été aménagée sur les anciennes rues et structures domestiques. Cette hypothèse reste à vérifier, mais elle semble fort probable : on aurait, en effet, du mal à expliquer autrement la présence d'une telle concentration de pierres de cette taille dans les niveaux de cour où elles sont par ailleurs assez peu fréquentes. Il faudra cependant attendre les résultats de la fouille de 2012 pour en avoir la preuve définitive. Le niveau de cour qui entoure ces pierres (55076) n'est pas encore entièrement fouillé : la partie centrale reste à dégager (un tiers du niveau environ). Il s'agit d'une couche de limon argileux, compacte, de couleur grise claire, avec beaucoup de charbons et de cendres. Elle est marquée par la présence de tessons à plat. Il y avait aussi des tessons et des gros os contre la concentration de pierres, surtout contre le côté est, et le fond d'un petit *olpe* en céramique claire massaliète, à environ 0,20 m à l'ouest des pierres. Alors que la petite quantité de céramique typique trouvée suggère une datation dans le III^e siècle av. n. è., les autres indications stratigraphiques indiquent une date plutôt vers la fin du IV^e siècle av. n. è.

Cette couche se trouve sous un niveau de limon peu compacte et de couleur grise moyenne (55067), chargé de fragments de charbon et de cailloutis, par endroits. Une quantité importante d'os se trouve aussi dans cette couche, avec quelques coquillages et des fragments de bronze (y compris 2 fragments de fibule). La couche supérieure



■ Fig. 8 : Vue du sondage 11c au niveau des pierres d'un possible mur 55086; prise de l'Ouest.



■ Fig. 9 : Détail des pierres d'un possible mur 55086 au niveau 55076 dans le sondage 11c; prise du Nord.

(55053=55058) est de composition très similaire à la couche 55067, mais un peu plus argileuse, et il n'a été possible de les distinguer que par les tessons posés à plat sur la surface de 55067. On a séparé cette couche de 0,10 m d'épaisseur en deux unités stratigraphiques (est et ouest) par précaution, en raison de la présence d'une bande très charbonneuse, de forme arrondie, qui traversait le sondage (**fig. 10**). Mais la terre des deux côtés est en fait identique et il s'agit probablement de la même couche. Le niveau est très riche en cendres et charbons. À noter aussi la découverte d'une quantité assez importante de céramique mélangée avec des os, des coquillages, une agrafe de réparation en plomb, une tige en bronze, et un fragment de meule en basalte. La surface supérieure est marquée par des tessons à plat et de gros fragments de charbon. La couche au-dessus de ce niveau (55051) est plus argileuse, et de couleur gris foncé, elle aussi chargée de charbons et de cendres, avec des os et des cailloutis par endroits. À l'intérieur de ce niveau vers le milieu du sondage on a trouvé une grosse scorie de fer de forme presque circulaire avec un profil convexe. Elle est de 0,15 m de diamètre par 0,06 m d'épaisseur. La couche 55051 atteint le fond du niveau le plus bas fouillé dans le sondage 11b en 2007 et il est stratigraphiquement équivalent à ce niveau (52870), daté du dernier quart du IV^e siècle av. n.è. Cette couche se trouve sous un niveau (55038) épais et plus limoneux, peu compacte, et de couleur brun foncé. Il s'agit d'une couche de sédimentation avec beaucoup de matériel jeté dans la cour, et surtout de gros os et des tessons de grande taille. La terre a été mélangée avec des charbons et des cendres et un peu de cailloutis. Dans la partie sud du sondage, une petite dépression, surtout visible en coupe, coïncide en plan avec les restes d'autres formes en creux dans les niveaux au-dessus. Cette couche a été aussi perforée par le fond d'une cuve (CV55044) creusée dans le niveau supérieur (55031). De forme demi-sphérique (0,95 m de diamètre à l'ouverture et 0,23 m de profondeur conservée) elle présente une surface de fond tapissée par un enduit d'argile gris clair (**fig. 11 et 12**), percé par quelques tessons et contenant des fragments de charbons. La cuve, fouillée sur une moitié seulement, était remplie par le même sédiment que la couche 55031 et seul l'enduit permettait de la mettre en évidence. La couche 55031, dans laquelle est creusée la cuve, consiste en un niveau de sédimentation de 0,05 m d'épaisseur de limon très riche en charbons et cendres, de couleur presque noire et contenant beaucoup d'os et de céramique, qui donne une datation dans la dernière moitié du IV^e siècle av. n.è. Au-dessus de cette couche se trouve un niveau (55025) de 0,10 m d'épaisseur, composé de limon argileux compacte de couleur gris clair. Cette couche est l'équivalent à la couche 52868 dans le sondage 11b, fouillée en 2007 et datée de la deuxième moitié du IV^e siècle av. n.è. Elle contenait du charbon et des quantités assez importantes d'os et de céramique, dont presque la moitié consiste à des tessons d'amphores (surtout massaliètes).

Cette couche est recouverte par un niveau (55021) de 0,09 m d'épaisseur de limon très argileux de couleur gris foncé, mélangé avec des cendres, des fragments de charbon, et un fragment d'enduit argileux. Le niveau qui a livré des quantités importantes d'os et de céramique – dont un bord de bol de l'atelier des petites estampilles – est l'équivalent de l'unité 52847 du sondage 11b de 2007 avec une datation du début du III^e siècle av. n.è. Au-dessus du niveau 55021 se trouve une couche (55020) plus mince (de 0,02 à 0,04 m d'épaisseur) de limon gris foncé très charbonneux et de structure peu compacte avec du cailloutis par endroits. Ce niveau est l'équivalent de l'US 52847 de la fouille de 2007 pour laquelle une date vers le début du III^e siècle av. n.è. avait été suggérée. Ce niveau est couvert par une couche (55014) de limon peu compacte de couleur gris moyen et d'une épaisseur de 0,09 m environ, très charbonneux et riche en mobilier. Des tessons à plat et une mâchoire marquent sa surface supérieure (**fig. 13**). Cette couche est l'équivalent de l'US 52847 du sondage 11b de la fouille de 2007, avec encore une date vers le début du III^e siècle av. n.è.

3.2. État 2 (deuxième moitié du III^e siècle av. n. è.)

Les niveaux de la deuxième moitié du III^e siècle av. n. è. sont bien représentés dans les deux bermes fouillées en 2005 et 2006 (Dietler, Kohn 2006) et le sondage 11b de 2007 (Dietler, Munos 2007). Cinq niveaux de la cour, seulement, fouillés pendant la campagne 2011, appartiennent à cette période.



■ Fig. 10 : Vue d'une bande de charbon qui sépare les US 55053 et 55058 dans le sondage 11c et le rapport avec le fond de la cuve CV55044 ; prise du Nord.



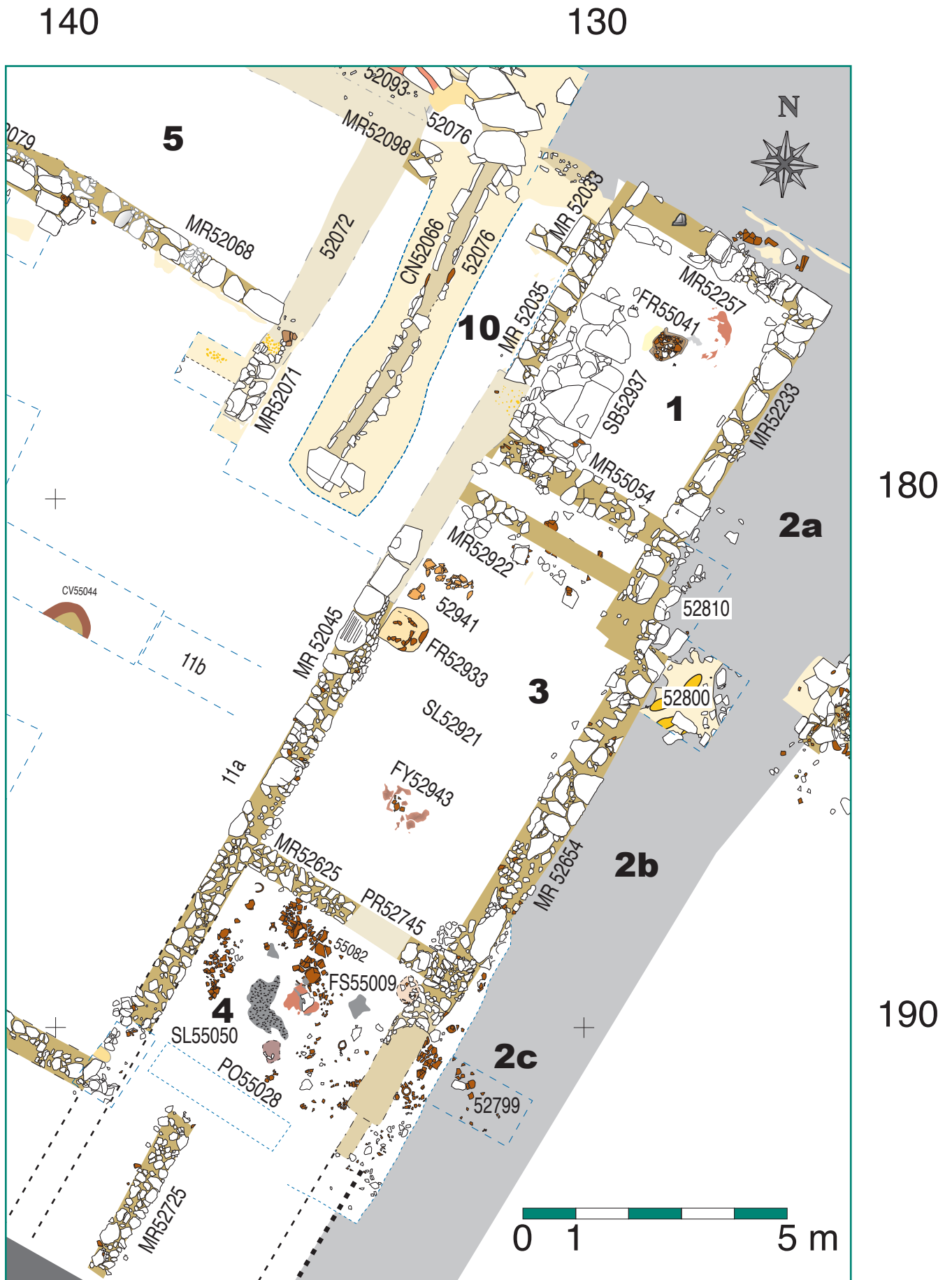
■ Fig. 11 : Vue de la cuve CV55044, visible dans la couche 55031 par son parois d'argile gris ; prise du Nord.



■ Fig. 12 : Vue de la cuve CV55044 après la fouille de son comblement ; prise du Nord.



■ Fig. 13 : Vue du niveau 55014 dans le sondage 11c avec une mâchoire sur la surface; prise du Sud.



■ Fig. 14 : Plan de l'aile orientale de la maison 52101.

Au dessus du niveau 55014 se trouve une couche d'épaisseur variable (55006), hétérogène et peu compacte de limon de couleur brun-foncé, mélangé avec des poches de charbon, de l'os, et de la céramique (surtout la céramique de cuisine de type CNT). Il s'agit de l'équivalent de la partie basse du niveau 52843 du sondage 11b de la fouille de 2007 pour laquelle une date vers le dernier quart du III^e siècle av. n. è. avait été avancée. Ce niveau est ensuite recouvert par une couche (55001) de sédimentation très charbonneuse de 0,04 m d'épaisseur, de couleur noire, de structure peu compacte, et riche en mobilier (os et céramique, les amphores étant largement dominantes) pour lequel on a retenu une date dans la deuxième moitié du III^e siècle av. n. è. Cette couche correspond à la partie moyenne du niveau 52843 du sondage 11b de la fouille de 2007. Le niveau 52999 consiste en une mince couche de 0,04 m d'épaisseur, composée de lentilles ponctuelles de sable dans une couche de limon très charbonneux. La couleur varie entre gris très clair (dans les endroits sableux) jusqu'au gris foncé. La couche contenait aussi beaucoup de cendres, des os, et une quantité importante de céramique (surtout CNT). Une datation dans le courant du III^e siècle av. n. è. est proposée. Il s'agit en fait de la partie moyenne du niveau 52843 du sondage 11b de la fouille de 2007. La couche 52994 est un niveau de sédimentation de 0,06 m d'épaisseur environ, composé de limon de couleur brun moyen avec quelques concentrations de charbon, mais sans beaucoup d'autre matériel représenté par quelques fragments de CNT. Une datation dans la dernière moitié du III^e siècle av. n. è. est probable, ce qui correspond parfaitement à la datation de 52843 du sondage 11b, dont la partie supérieure est l'équivalent de l'US 52999. Enfin, le niveau de surface du sondage 11c (52982) est une couche de sédimentation de terre limoneuse meuble et hétérogène dont la couleur varie entre brun moyen et gris foncé et qui contient beaucoup de charbon et de cendres mélangés à quelques cailloutis, avec des concentrations très charbonneuses par endroits. La faune et la céramique (surtout la CNT) sont aussi présentes en quantités importantes avec quelques fragments de fer. Une datation dans la seconde moitié du III^e siècle av. n. è. est dictée par le matériel.

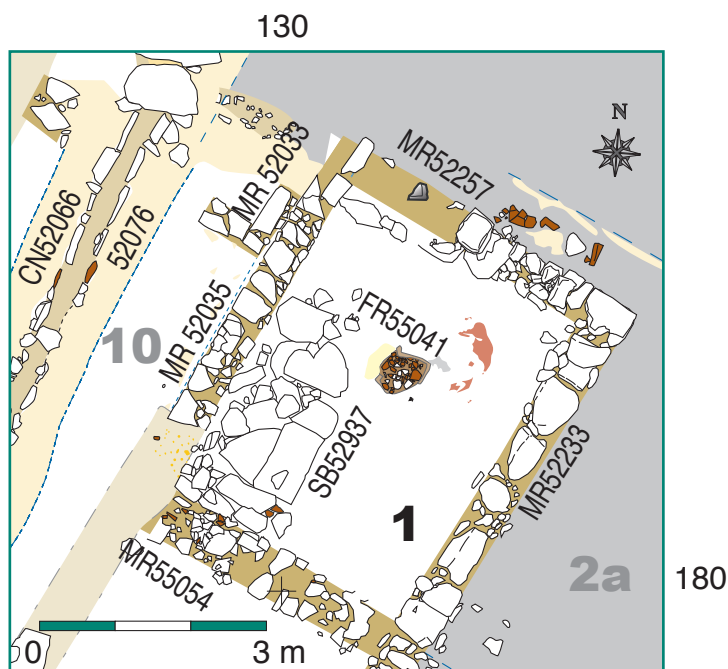
4. L'AILE ORIENTALE DE LA MAISON : LES SECTEURS 1, 3, ET 4

L'aile orientale de la maison 52101 (**fig. 14**) a été explorée de façon préliminaire pendant la campagne de 2002, surtout dans la partie nord (Dietler *et al.* 2002). L'objectif des campagnes entre 2005 et 2008 dans les secteurs 1, 3 et 4 était de mieux comprendre la fonction et l'histoire relative de ces trois pièces contiguës pour les périodes les plus récentes et d'appréhender le rapport entre la maison et le rempart dans le secteur 19A (Dietler, Kohn 2006). La campagne de 2011 a porté à nouveau sur les pièces 1, 3, et 4 dans le but de répondre aux questions posées par les fouilles des années précédentes et d'approfondir la fouille des niveaux d'occupation (Dietler, Kohn 2009).

4.1. Le secteur 1

Le secteur 1 correspond à la pièce sise dans l'angle nord-est de la maison (**fig. 15, 16 et 17**). Il s'agit d'un espace de 3,6 m de largeur et de 6,7 m de longueur en œuvre dans l'état le plus récent, alors que ces deux dimensions ont variées un peu au cours des périodes d'occupation successives. Les quatre murs de la pièce sont repérables en élévation, du moins en partie, dans les niveaux supérieurs, mais la moitié sud du mur occidental supérieur (MR52035) a été épierrée en profondeur ; la partie ouest de ce mur sud (MR52305 et MR52036) a été coupée par une grande fosse tardive (FS52256) ; et le mur nord supérieur (MR52257) a été endommagé par une tranchée d'épierrement (52034). Plusieurs de ces murs se trouvent dans des positions variées et sont construits selon des techniques différentes dans les niveaux plus anciens.

Le mur nord le plus récent conservé (MR52257) de la pièce est construit en cailloux, moellons et blocs de calcaire dur retouchés. L'assise supérieure a été en partie épierrée, des deux côtés, mais assez de pierres ont été laissées en place pour permettre de cerner la position et la nature du mur. Sur le côté oriental de ce mur se trouve un alignement cohérent de 1,25 m de largeur de moellons et blocs de calcaire dur retouchés (52839)



■ Fig. 15 : Plan du secteur 1 de la maison 52101 au niveau du sol SL55040. >>



■ Fig. 16 : Vue du secteur 1 de la maison 52101; prise du nord-ouest. >>

qui dépasse légèrement (0,07 m), vers le sud, de l'alignement de la façade intérieure du mur. Au cours de la campagne de 2007, un sondage avait été effectué à cet endroit et avait confirmé l'hypothèse que cet alignement était un seuil de porte (PR52891) donnant sur la rue 116. En effet, une partie du sol de galets (52887) de la rue 116 passe sur l'architecture du mur et vient buter contre l'alignement de blocs, qui est décalé vers l'intérieur de la pièce. De plus, on notera que les blocs du seuil présentent un pendage vers le Nord semblable à ceux des couches de limon et de galets de la rue 116 (Dietler, Munos 2007). Ce seuil est posé en partie sur le remblai 52814=52844=52865 : il est donc contemporain de la structure bâtie SB52204. Sous ce niveau de seuil se trouve un mur (52950=52934) composé de gros moellons de calcaire, retouchés de façon irrégulière, avec deux pierres disposées en boutisse. Le seuil dépassait le parement sud de ces pierres sur 0,10 m environ. Celles-ci sont posées sur une assise de gros blocs (52949) de calcaire gréseux, équarris sur les deux faces, en pente vers l'Ouest. Ces blocs mesurent 0,50 m de largeur et un seul bloc suffit à former l'épaisseur du mur. Ils



■ Fig. 17 : Vue du secteur 1 de la maison 52101; prise du Sud.

<<

sont au même niveau que les blocs de type presque identique repérés dans le mur oriental (MR52233) ; ils forment un angle droit dans l'angle nord-est de la pièce. Ces deux murs sont en partie posés sur le remblai 52912. La partie ouest du mur nord a été profondément bouleversée par les épierrements : on retrouve d'ailleurs des pierres (y compris un fragment de meule en basalte de type d'Olynthe) et des éclats mélangés dans des positions diverses avec de la terre (52935). Les traces d'une possible porte bouchée sont visibles au milieu du mur, mais dans l'état actuel de la fouille, il est impossible de décider de façon définitive s'il s'agit d'une porte ou d'une tranchée d'épierrement. Seule la poursuite de la fouille plus en profondeur de la moitié ouest du mur pendant la campagne de 2012 permettra de discuter cette interprétation.

Le mur oriental de la pièce montre trois étapes de construction. Le mur le plus bas (MR55039) n'a été qu'en partie dégagé pendant la campagne de 2011. Il se trouve sous les épaisses couches de remblai d'abandon (52912=52913=52914) qui eux mêmes passent sous les murs orientaux plus récents. Ce qui veut dire que le mur oriental le plus ancien est implanté légèrement plus à l'est que les murs plus récents et que la pièce 1 a donc été un peu plus large dans son état du début du III^e siècle avant n. è. L'emplacement précis de ce mur n'est cependant pas encore sûr parce que, dans l'intérêt de la conservation et en vue de la mise en valeur du site, on n'a pas voulu démolir les murs récents de cette pièce. Néanmoins, les traces possibles d'une partie de ce mur ancien se trouvent dans l'angle nord-est du secteur 3, sous la forme d'un gros bloc de basalte équarri (55039) repéré en 2011 (fig. 18). Ce bloc, de 0,46 m de longueur par (au moins) 0,36 m de largeur est décalé de 0,12 m environ à l'est de l'alignement du mur supérieur (MR52233). La question se pose de savoir s'il s'agit d'un élément du mur MR55039 ou encore d'un objet/dispositif de travail dans l'angle de la pièce 3, mais elle doit être résolue en 2012 avec la fouille en sondage, en dessous du terminus sud du mur MR52233.

Le mur oriental moyen (MR52233) est composé de très gros blocs de calcaire dur équarris sur les deux faces. Ces pierres, alignés nord-sud, ont une largeur de 0,60 m et mesurent jusqu'à 0,80 m de longueur. Elles présentent un léger pendage descendant vers le Nord ; dans l'angle nord-est de la pièce, le mur s'achève avec un bloc disposé perpendiculairement au mur. On voit également des blocs du même type (52949) passer sous le seuil de porte évoqué ci-dessus, au même niveau que les pierres du MR52233. Ce mur représente donc un état d'architecture plus ancien que les traces du mur nord liées au seuil (MR52257). La fouille de 2011 a confirmé l'hypothèse de 2008 que le mur MR52233 a été construit sur le remblai 52912=52913=52914 et pas sur les restes d'un mur de terre plus ancien. Un mur plus récent (MR52255) est superposé sur la partie sud du MR52233. Il s'agit d'un alignement de blocs et moellons équarris de calcaire dur et tendre, disposés sur une longueur de 2,60 m. Un sondage dans le secteur 2a, déjà entamé en 2006, a permis d'atteindre la base du MR52255 ; il montre que ce



■ Fig. 18 : Vue du bloc de basalte 55039 sous le mur oriental du secteur 1 de la maison 52101; vue du Sud-ouest.



■ Fig. 19 : Vue du mur sud ancien du secteur 1 (MR55054), mitoyen avec la pièce 3; pris du Nord.



■ Fig. 20 : Vue du mur sud ancien du secteur 1 (MR55054), mitoyen avec la pièce 3, où il but contre les la ligne droite des dalles sud de la SB52937; prise de l'Ouest.



■ Fig. 21 : Vue du mur sud ancien du secteur 1 (MR55054), mitoyen avec la pièce 3, où il passe sous le remblai d'abandon sous le mur oriental plus récent ; vue de l'Ouest.

mur ne repose que partiellement sur le mur plus ancien (MR52233). Il semble que le mur le plus récent soit contemporain du sol de limon sableux SL52850. L'extrémité sud des MR52233 et MR52255 est absente sur une longueur de 0,60 m au niveau de l'intersection avec le mur sud récent (MR52036). Si on peut envisager là le résultat d'un épierrement, la présence d'une petite porte n'est pas impossible, malgré la faible largeur observée pour une telle ouverture. Il est aussi possible que la limite sud de la pièce ait buté contre les pierres de MR52255, et que le mur sud visible à ce niveau (MR52054) représente un déplacement plus vers le sud de la limite de la pièce. Les traces d'un autre mur se trouvent juste à l'est de MR52255 sous la forme de deux gros blocs de calcaire très tendre posés sur une assise de grandes lauzes (52670). Il s'agit peut-être d'une prolongation vers le Nord du mur MR52829 de la pièce 3. Afin de compléter le sondage du secteur 2a, un sondage a été commencé, en 2007, dans l'angle sud-est de la pièce dans le but de comprendre la relation entre tous ces murs (Dietler, Kohn 2007). Cependant, ce sondage sera à poursuivre en 2012 car seul un niveau de remblai ayant pu être dégagé : des morceaux de briques en adobe et quelques pierres ont pu être mis au jour.

Le mur sud le plus récent, mitoyen de la pièce 3, est coupé sur la partie ouest par une grande fosse tardive (FS52256) ; ce mur porte deux numéros de fait (MR52305 et MR52054) d'après les sections des cotés ouest et est de la fosse. À l'Ouest, MR52305 est la partie la moins bien conservée. En fait, il n'en subsiste qu'un gros bloc de calcaire très tendre équarri (de 0,70 m de longueur et 0,50 m de largeur) dont la position stratigraphique n'est pas claire (il est posé sur le remblai 52864 de la pièce 3 et légèrement décalé dans son orientation par rapport au mur MR52054, décalage sans doute dû aux bouleversements liés au creusement de la fosse). À l'Est, MR52054 est conservé en élévation sur une longueur de 1,60 m et une largeur de 0,50 environ. Le parement nord est mieux conservé que le parement sud. Ce mur est composé de cailloux, moellons et blocs de calcaire dur et tendre soigneusement équarris. Les pierres moyennes de cette partie du mur sont de 0,40 m de longueur pour 0,30 m de largeur environ. Les pierres basses de ce mur ont été enfoncées légèrement dans le remblai 52881 de la pièce 3 et posées au-dessus du remblai 52914 de la pièce 1. Les traces très abîmées d'un mur plus ancien (MR52922) se trouvent à 0,60m environ au Nord du mur MR52305. Il s'agit d'un alignement est-ouest d'une dizaine de moellons de calcaire dur qui présentent un parement assez clair sur le côté nord et une limite moins claire sur le côté sud. Cette concentration de pierres (52922) se trouve surtout dans la partie ouest de la pièce, presque en contact avec la tranchée d'épierrement du mur MR52045. Ces pierres sont également dans le même alignement que des épandages de tessons et pierres plus vers l'Est (52942) qui ont peut-être servi de radier de support du mur. Ce mur a été couvert par le remblai 52930. L'extrémité ouest de ce mur forme un angle droit avec les limites nord du niveau de tessons et cailloutis (52923) qui servait de radier pour les grands blocs du mur ouest du secteur 3 (MR52045), dont deux, à l'extrémité nord, ont été enlevés (Dietler, Munos 2008). Les traces d'un autre mur mitoyen plus ancien (MR55054) ont été repérées en 2011, dans un état assez détérioré. Il s'agit d'un alignement est-ouest de moellons, de blocs, et de cailloux et tessons de 60 cm de largeur environ (fig. 19). Le bord nord de ce mur butte contre la ligne droite des dalles sud de la SB52937 (fig. 20) et la partie orientale de ce mur passe sous les niveaux de remblai d'abandon pour aboutir contre le mur oriental ancien présumé (fig. 21). Le mur MR55054 se trouve à 1 m au nord du mur MR52922, ce qui montre que la pièce 1 était moins longue mais plus large pendant cette période.

L'état le plus récent du mur ouest (MR52035) est conservé en élévation sur une longueur de 3,30 m, avec une largeur moyenne de 0,52 m. Les pierres de ce mur, des blocs équarris disposés en boutisse, sont de nature assez hétérogène : calcaire dur, calcaire tendre, calcaire coquiller et grès (Dietler *et al.* 2002). La fouille de 2007 avait révélé une assise de pierres hétérogènes, plus petites que les pierres de l'assise supérieure, mais faisant toujours partie du même mur, de construction assez soignée. Le remblai 52844, daté du dernier quart du III^e siècle av. n. è., aboutit contre cette assise. La fouille de 2008 avait repéré un mur plus ancien (MR52945) sous le MR52035. Le MR52945 consiste en deux éléments : un soubassement de pierres (52945) et une élévation en adobes (52946). Le mur est de fabrication assez fruste et en pente vers le

Nord ; sa fondation est formée d'une rangée irrégulière de petites pierres dans un état brut, associées à quelques tessons. Cette rangée mesure 0,26 m de hauteur environ. Elle est surmontée d'un mur en terre de 0,38 m de hauteur, peu régulier et composé de briques et de fragments de briques. Deux rangées de ce matériau sont conservées et il paraît que le mur a été arasé au-dessus de ces deux rangées quand le remblai 52912 a été mis en place. Les briques sont de plusieurs couleurs : jaune, brun, et brun très foncé (presque noir). Ces mêmes briques sont caractéristiques du remblai 52912 qui aboutit contre ce mur. Des prélèvements de ces briques ont été effectués pour analyse (Dietler, Kohn 2008). La partie ouest de la structure en grosses dalles de calcaire (SB52937) est posée l'élévation en pierres de ce mur.

4.1.1 Une structure en pierres lié à un sol avec un four en argile et des niveaux d'abandon et de destruction du troisième quart du III^e s. av. n. è.

Le niveau le plus ancien visible pendant la campagne 2011 dans le secteur 1 consiste en une structure rectangulaire composée d'un pavage de très grosses dalles de calcaire (SB52937) qui couvre en grande partie la moitié ouest de la pièce. Cette structure avait été déjà repérée à la fin de la campagne 2008, et la campagne de 2011 dans ce secteur était largement orientée sur la fouille des niveaux d'habitation en association avec cette structure. La surface du pavage est de 3,1 m de longueur pour 1,4 m de largeur ; certaines dalles atteignent jusqu'à 1 m de longueur. Plusieurs d'entre elles présentent des failles ou des cassures ; la surface du pavage est assez irrégulière ; les dalles se chevauchent parfois. Trois de ces pierres sont inclinées contre le mur ouest de la pièce : leur partie haute est au niveau de la base en pierre (52945) du mur MR52945. Ce qui laisse penser que ces dalles formaient à l'origine une surface horizontale en liaison avec la base de ce mur, et que la structure a subi un effondrement brusque de presque 0,30 m. Ni la forme précise ni la fonction de cette grande structure surprenante ne sont encore claires. Il faudra attendre la fouille de 2012 et le prélèvement des dalles ainsi que la fouille exhaustive des niveaux sous-jacents pour en discuter précisément. Pour l'instant, seuls les restes d'une petite olpe en claire massaliète (52938), trouvée écrasée sous le bord d'une des dalles très près du mur ouest de la pièce, ont été identifiés. Ce petit vase est du même type qu'un autre trouvé en 2008 dans le remblai 52908 du secteur 8, un niveau daté également du troisième quart du III^e siècle av. n. è. (Dietler, Kohn 2008).

Une couche très charbonneuse, avec beaucoup de cendres (52936=55011=55052) a été répandue sur plusieurs des dalles de SB52937, dans la partie nord de la pièce. Cette couche est très mince, de 0,01 m d'épaisseur, dans l'endroit où elle couvre les dalles, mais elle devient plus épaisse dans sa partie nord où elle butte contre les murs nord et ouest de la pièce. Jusqu'à présent, elle n'a été fouillée que dans l'angle nord-ouest du secteur, mais elle est visible dans la coupe des niveaux de la partie nord-est du secteur. Cette couche, en pendage vers le nord-ouest, contient des gros fragments de charbons et il est possible qu'il s'agisse des traces d'une petite structure en bois brûlée. En 2008, à part la céramique, cette couche a aussi livré une fibule en bronze à cabochon en corail en bon état de conservation et un anneau de fer et, en 2011, on a trouvé une scorie de fer dans l'extension de cette couche.

Ce niveau charbonneux est couvert par un sol mince de limon argileux de couleur jaune foncé (55040) qui s'étend sur toute la partie nord du secteur mais qui n'a pas été fouillé qu'en partie en 2011. Ce sol très compacte est marqué par les traces de terre brûlée dans la partie nord-est qui montrent la présence d'au moins deux foyers lenticulaires très endommagés. Il est aussi marqué par le fond d'un four en argile (FR55041) construit sur sa surface (fig. 22). Ce four se trouve au milieu de la pièce en pente raide vers l'ouest et il est lié avec la structure de dalles. Il s'agit d'un radier circulaire de tessons et de pierres (en conglomérat) (55041) avec un bord de terre fine et argileuse de couleur gris clair (55066). Les pierres du radier sont rubéfiées et la terre en dessous du radier (55069) est aussi de couleur rouge, jaune et orange claire, et dur mais peu compacte. Cette base de four est partiellement détruite en direction du sud-est, mais elle semble présenter la particularité d'avoir une sole interne circulaire et un mur externe quadrangulaire (fig. 23) de 0,60 m de côté environ avec des parois de 0,05



■ Fig. 22 : Vue du four FR55041 montrant le radier de tessons et son rapport avec le pavage des dalles SB52937 ; prise de l'Ouest.



■ Fig. 23 : Vue du four FR55041 montrant la base après l'enlèvement du radier de tessons et la différence entre la base ronde et la paroi de plan carré ; prise de l'Ouest.

m d'épaisseur en partie basse, parois conservées jusqu'à 0,07 m de hauteur dans l'angle nord-ouest. Le remblai d'abandon (52929=52930=52981) s'appuie contre l'extérieur de la paroi nord sur 0,06 m, ce qui montre que le four fonctionne avec le sol 55040 puis a été recouvert par l'accumulation du remblai d'abandon. Tout le sédiment pris dans et juste en dessous du radier a été prélevé. La fonction de ce four n'est pas encore claire, mais un rôle métallurgique ou bien culinaire est probable.

Comme on vient de le noter, le sol et son four ainsi que tout le reste du secteur, sont couverts par un niveau (52929=52930=52981) de 0,15m d'épaisseur moyenne qui semble indiquer une période d'abandon de la pièce. Fouillé en 2008 (52929=52930) et 2011 (52981), il est composé de niveaux très minces d'enduit et de brique coulée mélangés avec des petits fragments de briques de plusieurs couleurs (jaune, brun foncé, gris). Il ne s'agit pas de sols cohérents superposés mais plutôt de restes de murs en cours de dégradation lente. Ces niveaux et les fragments qu'ils contiennent sont de couleur jaune-ocre, gris, brun foncé et jaune, c'est-à-dire exactement de mêmes couleurs que les briques du niveau de remblai de destruction supérieur (Dietler, Kohn 2008).

Ce niveau d'abandon a été recouvert par un remblai (52912=52913=52914) épais de 0,33m et composé presque uniquement de fragments d'adobes et d'enduit qui a été fouillé en 2008. Vers le milieu de la pièce dans sa partie ouest, cette couche consistait en un groupement de briques presque entières posées de chant (52913). Il s'agit des restes d'un mur détruit, sans doute le mur nord de la pièce vu le pendage des briques, qu'on a fait tombé en bloc afin de niveler la surface de préparation lors d'une réfection de la pièce. Il y avait 4 briques conservées sur toute leur longueur (0,38m) et au moins 12 briques assez bien conservées pour permettre le calcul de leur épaisseur (0,07m). Les briques étaient orientées dans le sens est-ouest et en légère pente vers le Sud (comme si elles étaient tombées du mur nord). Un petit sondage a été effectué pour montrer la largeur et la longueur des briques en coupe et pour trouver le sol sur lequel elles reposaient. Ce sondage a montré qu'en fait le mur était tombé sur la surface du niveau d'abandon. Un prélèvement (PRL081) des restes de ce mur a été effectué (Dietler, Kohn 2008). Ce remblai est très pauvre en matériel, excepté dans l'angle nord-ouest (deux pieds de coupes campaniennes et beaucoup de charbons). Il n'y avait aucune trace de foyers (construit ou lenticulaire) dans ce remblai. Cette couche aboutit contre la partie en élévation des murs anciens MR52922 et MR52945 et elle couvre le mur sud le plus ancien (MR55044), découvert en 2011. Les murs plus récents de la pièce (MR52036, MR52233, et MR52035) ont été construits sur le remblai (Dietler, Kohn 2008).

4.1.2. Les niveaux d'occupation du dernier quart du III^e s. av. n. è.

Les niveaux au-dessus de cette couche de remblai ont été fouillés dans les années précédentes et les descriptions sont fournies dans les rapports antérieurs (Dietler *et al.* 2003 ; Dietler, Kohn 2006 ; Dietler, Munos 2007 ; Dietler, Kohn 2008). Il s'agit des niveaux de sols du dernier quart du III^e siècle av. n. è. avec plusieurs foyers lenticulaires et, dans l'angle nord-ouest de la pièce, une structure bâtie en pierres, de fonction indéterminée, construite sur l'emplacement plus ancien d'une autre structure, probablement en bois.

4.2. Le secteur 3

Le secteur 3 correspond à une pièce située au milieu de l'aile orientale de la maison 52101, entre la cour centrale à l'Ouest, le secteur 1 au Nord, et le secteur 4 au Sud (fig. 24 et 25). Cette pièce, de forme rectangulaire, mesure 4,10 m de largeur moyenne et entre 6 et 8,5 m de longueur en œuvre : la longueur de la pièce a changé au cours du temps avec le déplacement des murs nord et sud.

Tous les murs de cette pièce ont été repérés en élévation. Trois de ces murs avaient déjà été reconnus en 2002. Un d'entre eux, le mur sud (MR52051), a déjà été presque entièrement exposé et décrit (Dietler *et al.* 2002). Les campagnes entre 2004 et 2006 ont permis l'identification du mur oriental de la pièce (MR52654) et l'exploration de ses tronçons non épierrés, ont apporté une meilleure connaissance du mur ouest (MR52045-MR52833) et ont amené le repérage d'un deuxième mur sud (MR52625) plus ancien

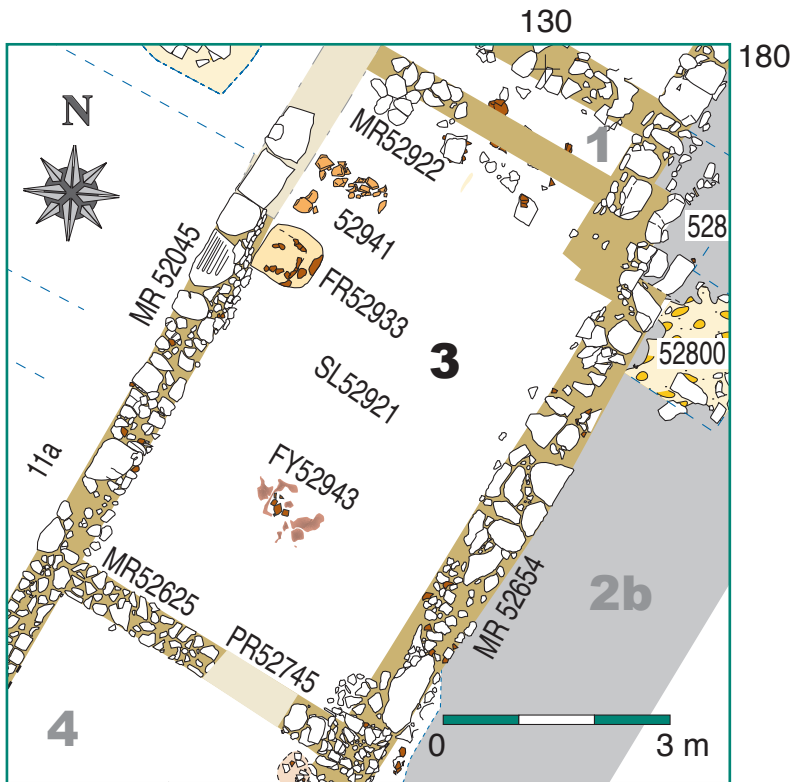


Fig. 24 : Plan du secteur 3 de la maison 52101 au niveau du sol SL52921.

<<

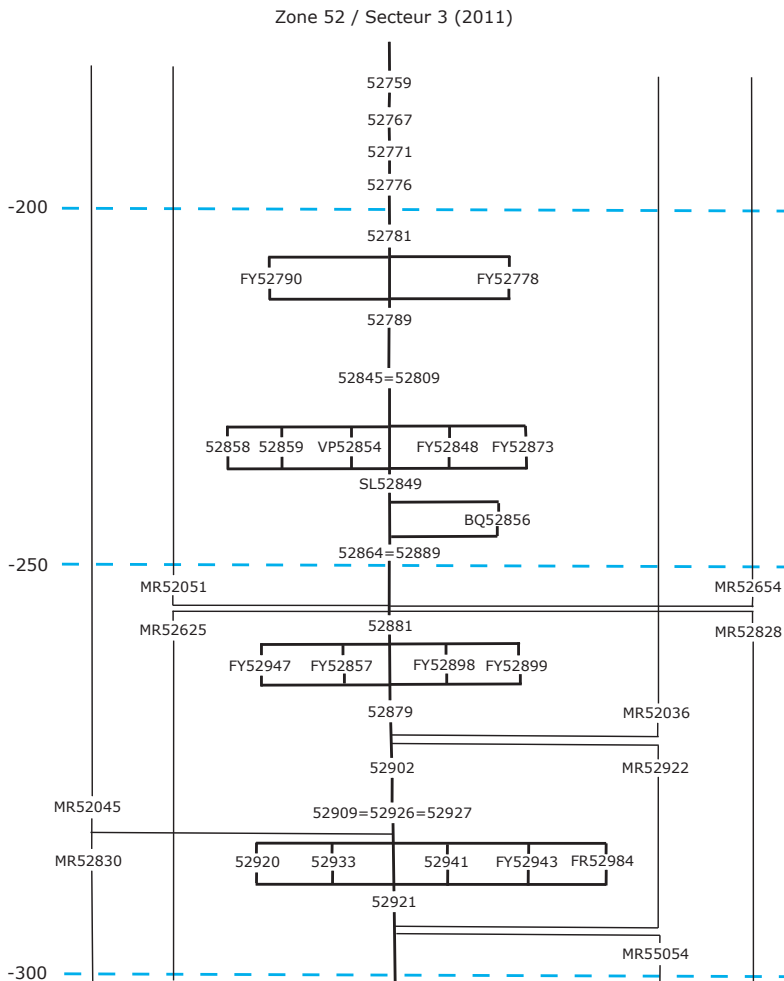


Fig. 25 : Diagramme des relations stratigraphique entre les US et faits du secteur 3 de la maison 52101.

<<

que MR52051 (Dietler, Kohn 2006). Les campagnes de 2008 et 2011 ont permis surtout de compléter les informations sur les murs nord successifs (MR 55054, MR52922, et MR52036) et sur la porte (PR52745) ouverte dans le mur sud le plus ancien (MR52625).

Le mur occidental de la pièce (MR52045-MR52833), mitoyen entre la pièce 3 et la cour, est composé de 5 assises visibles au niveau de la surface du secteur 3 fouillé en 2006 (MR52045, MR52830, MR52831, MR52832 et MR52833, du nord au sud). Une description détaillée de ces murs est donnée dans le rapport de 2006 (Dietler, Kohn 2006). Il suffit de dire ici que le mur le plus récent (MR52045) est composé de très gros blocs de calcaire dur, mesurant 0,60 m de longueur et 0,50 m de largeur en moyenne. Ces blocs sont posés sur un radier de tessons et de cailloutis (52923) qui est visible à la fois en coupe et sur l'extrémité nord du mur où deux blocs de 52045 ont été épierrés, laissant en place le radier (**fig. 21**). Le mur a un pendage vers le Nord, et les pierres sont légèrement penchées vers l'Ouest. Ce niveau du mur est lié au sol 52789. Cette partie du mur (MR52045), visible dans la zone nord-ouest du secteur est conservée sur une longueur de 3,10 m – pour une largeur de 0,50 m – soit la moitié environ du mur d'origine. Ce mur a été mis en place juste avant que le sol SL52789 ne soit utilisé. Le mur sur lequel l'assise 52045 a été construite, MR52830, s'appuie contre une couche de remblai 52809 située juste sous le sol 52789. De 0,70 m de largeur, ce mur est plus large que le mur supérieur ; sa taille est d'ailleurs peu commune, en comparaison avec ce qui est déjà connu sur le site. En fait, le décalage de largeur par rapport au reste du mur semble être l'effet d'un effondrement qui a été rapidement contenu par un placage de gros tessons et un remblai.

Les murs nord du secteur 3 (MR52054, MR52305, MR52922 et MR 55054), mitoyen avec la pièce 1, a déjà été décrit dans le paragraphe 3.1 ci-dessus. Il s'agit d'abord d'un mur récent coupé en deux parties par une grande fosse romaine (FS52256), fouillée en 2002 (Dietler *et al.* 2002). Sous le mur récent, les traces très abîmées d'un mur plus ancien (MR52922) se trouvent à 0,60m environ au nord du mur MR52305. Il s'agit d'un alignement est-ouest d'une dizaine de moellons de calcaire dur qui présentent un parement assez net sur le côté nord et une limite moins claire sur le côté sud. Cette concentration de pierres (52922) se trouve surtout dans la partie ouest de la pièce, presque en contact avec la tranchée d'épierrement du mur MR52045. Elles sont également dans le même alignement que des épandages de tessons et pierres observées plus vers l'Est (52942) qui ont peut-être servi de support au mur. L'extrémité ouest de ce mur forme un angle droit avec les limites nord du niveau de tessons et cailloutis (52923) qui servait de radier pour les grands blocs du mur ouest du secteur 3 (MR52045). Les traces d'un mur plus ancien (MR55054) ont été repéré en 2011 à 1 m plus au Nord : il s'agit d'un alignement est-ouest de moellons, de blocs, et de cailloux et tessons de 60 cm de largeur environ qui longe le bord sud de la structure de dalles dans la pièce 1.

Le mur oriental du secteur 3 (MR52654) a été repéré en 2005 (Dietler, Kohn 2006). Il s'agit d'un mur en élévation d'une longueur de 6 m pour une largeur moyenne de 0,65 m. Le mur est caractérisé par de très gros blocs de calcaire dur qui ont une longueur de 0,50 m et une largeur de 0,40 m en moyenne. La pierre formant l'angle sud-est de la pièce mesure même 1,10 m de longueur et 0,45 m de largeur. La grande taille et l'apparence soignée des pierres de ce mur le distinguent nettement des autres murs de la pièce. Ces différences entre les murs peuvent résulter du fait que le mur MR52654 fut la façade extérieure de la maison 52101 donnant sur une impasse, alors que les autres sont des murs intérieurs. Ce modèle semble être répliqué dans le secteur 1, bien qu'il y ait un décalage dans l'orientation des murs orientaux de ces pièces (MR52255 et MR52233) et le mur MR52654. La partie nord du mur présente un pendage vers l'Ouest, probablement en raison d'un basculement survenu à un moment de son histoire. Dans la partie sud de ce mur, il y a une ouverture de 1,4 m de longueur et 0,70 m de largeur qui coupe l'assise visible au niveau de la surface. La fouille de 2011 à cet endroit a montré le niveau inférieur avec un type différent de construction. Il s'agit d'un mur plus ancien (MR52828) formé de petits cailloux de calcaire dur dont la taille moyenne est de 0,15 m sur 0,10 m. Le remblai le plus profond fouillé dans cette pièce, repéré en 2007 (52881), aboutit contre ce mur, alors que la couche 52864 est en appui contre l'assise supérieure.

Le mur sud du secteur 3 (MR52051) le plus récent est bien conservé sur une longueur de 5,40 m et une largeur moyenne de 0,50 m ; il est constitué de cailloux de calcaire dur dont la taille moyenne est de 0,25 m par 0,35 m. Ce mur, désormais fouillé et démantelé, est presque parallèle au mur nord de la pièce 4 (MR52625), mais avec une orientation légèrement plus nord-ouest/sud-est : un espace de 0,20 m était ménagé entre MR52051 et MR52625 du côté ouest alors qu'ils se touchaient à l'Est (Dietler, Kohn 2006). Il est clair que ces murs ne sont pas contemporains. En effet, les témoignages stratigraphiques montre plutôt que le mur nord de la pièce 4 (MR52625) a été arasé et recouvert par le remblai (52707) au moment où le mur MR52051 a été construit comme nouveau mur mitoyen entre les pièces 3 et 4. La coupe au niveau de la porte du secteur 4 et la fouille de 2007 et 2008 dans le secteur 3 montrent que le mur (MR52051) atteint une faible profondeur. Ainsi, le sol 52881 du secteur 3 passe sous le mur MR52051 et fonctionne avec le mur nord plus ancien du secteur 4 (MR52625).

La fouille de 2011 a porté surtout sur la porte PR52745 dans le mur MR52625 qui faisait passage entre les pièces 4 et 3 afin de résoudre quelques questions sur l'histoire de son fonctionnement (voir ci-dessous).

4.2.1. Des sols de cuisine et des remblais de la première moitié du III^e s. av. n. è.

Le niveau le plus ancien repéré dans la pièce 3 jusqu'à présent (fouillé en 2008 et 2011) consiste en un sol (52921) de terre limoneuse de couleur brun moyen. Ce sol, en pente légère vers le Nord, est marqué par la présence d'un épandage de gros tessons d'amphore massaliète (52941) sur la surface, dans l'angle nord-ouest de la pièce, qui avaient été enlevés à la fin de la fouille de 2008. Quelques tessons de l'amphore sont inclinés contre le mur ouest et les autres sont étalés sur 1,10 m de longueur et 0,70 m de largeur dans le sens est-ouest, avec des fragments empilés jusqu'à une profondeur de 0,08 m (Dietler, Kohn 2008).

Sur le sol et contre le mur ouest se trouve aussi un gros tas de fragments d'argile mal cuits, de couleur rouge et orange (52933). Le tas, de forme presque circulaire (0,80 m sur 0,75 m) et est épais de 0,20 m. En 2008 ce fait avait été interprété comme de possibles restes d'un vase de stockage en VMC, écrasé sur place ; la partie supérieure du tas de fragments d'argile avait été enlevée et envoyée au laboratoire alors que la partie inférieure (52984) avait été laissée en place pour la fouille de 2011. Le dégagement méticuleux de la partie basse de cet objet pendant la fouille de 2011 a révélé qu'il s'agit en fait d'un four en cloche, avec la voûte effondrée sur place (FR52984). Ce four est de plan presque circulaire de 0,65 m de diamètre (fig. 26, 27, 28 et 29). Le bord extérieur est en partie droit sur le côté est, alors que l'intérieur est arrondi. Les parois sont de 0,04 m d'épaisseur environ et elles sont bien conservées sur toute la partie inférieure du four jusqu'à une hauteur de 0,12 m. La sole du four, entre 0,02 et 0,03 m d'épaisseur, est faite d'argile rouge très compacte avec une surface tachée par le charbon et les cendres. La fouille en coupe de la sole a montré qu'il n'y a pas de radier de tessons en dessous. L'intérieur du four, en dessous des fragments de voûte, a été rempli de cendres et de charbons ; tout le sédiment a été prélevé (52990). Un pied de coupe renversé a été découvert, posé sur la sole du four. Le four est entouré par une sédimentation très charbonneuse et cendreuse (52920) qui s'est accumulée à l'extérieur sur le sol 52921. Cette couche de sédimentation, de couleur gris foncé et de structure meuble, est marquée aussi par quelques tessons à plat. La fonction de ce four n'est pas certaine, mais une utilisation culinaire est fort probable.

Dans la partie sud du secteur, au milieu de la pièce, se trouvent sur le sol 52921 les traces très abîmées d'un foyer construit (FY52943) déjà fouillé et décrit en 2008. Il s'agit d'une structure en terre argileuse très compacte, de couleur ocre et orange et de forme vaguement quadrangulaire (0,76 m de longueur par 0,52 m de largeur conservé) avec plusieurs tessons d'amphore à plat au centre, les restes d'un radier supportant une plaque d'argile. Le sol 52921 fonctionne avec le mur sud MR52625 et sa porte 52745 et il passe sous le mur nord MR52922. Si le mur MR52922 a été construit sur un autre mur, plus ancien, qui fonctionne avec le sol 52921, la pièce aurait une longueur de 7,50 m environ à cette époque, c'est-à-dire 1,50 m de plus que dans l'état de la pièce plus



Fig. 26 : Détail du four FR52984 en cour de fouille montrant les fragments de la cloche empilés et mélangés avec les cendres ; prise du Nord.



Fig. 27 : Détail du four FR52984 en cour de fouille montrant les fragments de la cloche empilés sur les bords et le fond dégagé ; prise du Nord.



■ Fig. 28 : Détail du four FR52984 montrant les parois de la cloche conservés ; prise de l'Ouest.



■ Fig. 29 : Détail du four FR52984 avec une coupe du fond montrant l'absence de radier de tessons ; prise de l'Ouest.



■ Fig. 30 : Vue des traces d'enduit contre une marche de seuil dans la porte PR52745 entre les pièces 3 et 4 ; prise du Nord.

tardif correspondant au mur MR52051. Sur le mur ouest, dans l'angle nord-ouest de la pièce, ce sol aboutit contre les traces d'un enduit jaune (52910) contre le mur (fig. 27). L'enduit est visible sur une longueur de 0,85 m, parallèle au mur, plaqué contre un calage de cailloutis et tessons qui suit le parement des pierres du mur. L'enduit mesure entre 0,015 et 0,02 m d'épaisseur et il est posé sur une terre brune homogène de 3 à 8 cm placée sur le calage de pierres. La limite orientale de l'enduit est clairement marquée par une terre hétérogène charbonneuse (la couche de sédimentation 52920). L'enduit était déjà visible au niveau du remblai 52909, mais pas repérable dans la partie haute du remblai (52902). Il s'agit des traces du mur ancien (MR52830), bouleversé dans sa partie supérieure quand on a mis en place le remblai 52909.

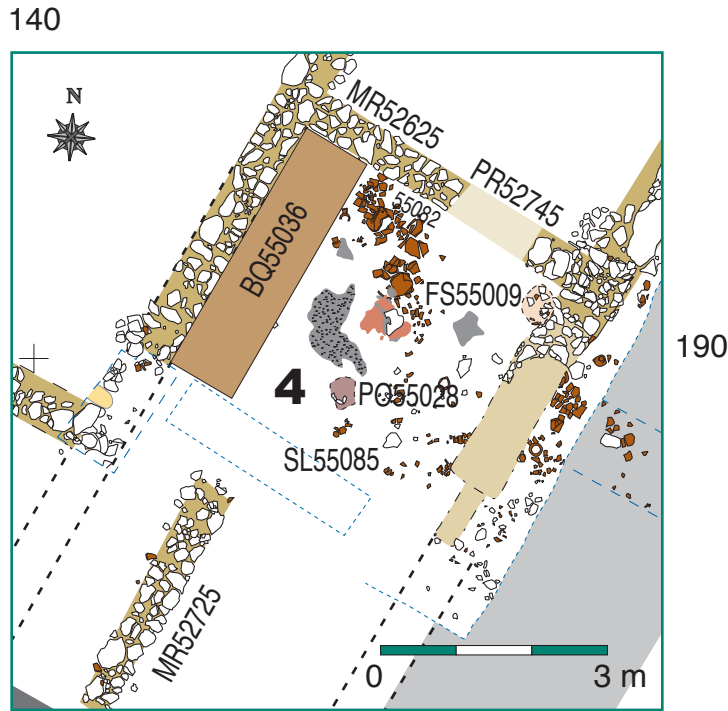
Les traces d'enduit sont également visibles le long du mur sud de la pièce (MR52625) sur toute sa longueur. La fouille, pendant la campagne de 2011, d'une bande de terre (52979) laissée en place contre ce mur à la fin de la campagne précédente a mieux montré cet enduit, et surtout une bande d'enduit devant la porte PR52745 qui semble épouser la trace d'un seuil qui déborde l'alignement du mur (fig. 30). Cette bande d'enduit, de couleur gris clair, est de 0,02-0,03 m d'épaisseur. Elle suit une ligne parallèle au mur, mais à 0,06 m plus vers le Nord. Sa longueur est légèrement plus grande que la porte, avec les angles arrondis aux deux extrémités où l'enduit retourne vers le sud pour rejoindre le mur. Cet enduit semble marquer les traces d'un seuil de terre ou d'adobes, posé sur les pierres irrégulières dégagés le long la porte en-dessous d'une terre argileuse qui fonctionne avec l'enduit. Ce qui signifie que la porte PR52745, aménagée avec une marche, fonctionnait avec le sol 52921.

Un remblai (52909=52926=52927) de limon argileux, très hétérogène et peu compact, a été relevé sur le sol SL52921. Cette couche et les autres niveaux supérieurs fouillés pendant des années précédentes ont été déjà décrits dans d'autres rapports (Dietler, Kohn 2006 ; Dietler, Munos 2007 ; Dietler, Kohn 2008). Ces fouilles ont permis de repérer plusieurs niveaux d'occupation et de remblai datant de l'ensemble du III^e siècle av. n. è. Ces couches montrent une continuité de fonctionnement de la pièce sur tous les niveaux, avec des grands foyers construits de même type, des grands vases de stockage (*dolia*), et des pourcentages élevés de céramique non tournée et d'amphores. L'hypothèse d'une grande cuisine semble fort probable, sans que cela interdise d'autres activités domestiques ou artisanales dans le même espace.

4.3. Le secteur 4

Le secteur 4 (fig. 31 et 32) correspond à une pièce sud de l'aile orientale de la maison 52101, qui est aussi la pièce jouxtant l'angle sud-est de la grande cour (secteur 11). Cette petite pièce, de forme presque carrée, mesure 3,90 m de longueur pour 3,30 m de largeur en œuvre. Trois des murs de cette pièce ont été repérés en élévation, du moins en partie. Le mur ouest de la pièce (MR52836), mitoyen entre la pièce 4 et la cour, est composé de blocs et cailloux de calcaire dur. Il est bien conservé sur une longueur de 3,60 m, avec une largeur moyenne de 0,53 m. Ce mur s'arrête brusquement au sud où il a été coupé par une tranchée d'épierrement dans l'angle sud de la cour. Par contre, dans la partie nord du mur, à l'angle avec le mur nord (MR52625), se trouvent les traces d'une porte (PR52835) donnant sur la cour qui a été bouchée. Cette porte fonctionne avec le sol SL52744 et son bouchage est lié à la mise en place du remblai 52707 (Dietler, Kohn 2008).

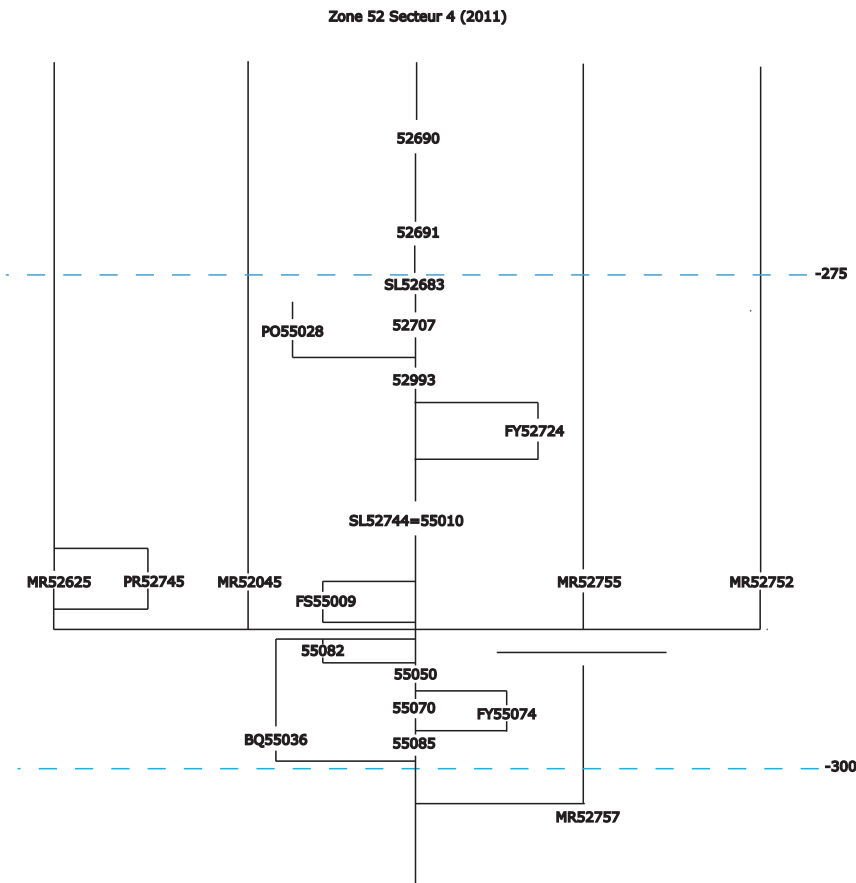
Le mur nord du secteur 4 (MR52625) a aussi été repère en 2004. Il s'agit d'un mur en élévation de cailloux de calcaire dur. Ce mur est conservé sur 5,35 m de longueur, sauf sur une brèche de 1 m de longueur dans sa partie est. Cet espace vide marque l'emplacement d'une porte (PR52745) donnant sur la pièce 3 au nord (voir 3.3 ci-dessus). Or, ce mur (MR52625) est d'orientation presque parallèle, avec un petit décalage, au mur sud (MR52051) de la pièce voisine au nord (secteur 3). Un espace de 0,15 m en moyenne sépare ces deux murs, et le mur nord est d'une élévation légèrement plus important. Aucune trace de porte correspondant à la porte PR52745 n'a été relevée dans le mur MR52051. Un décalage de temps dans le fonctionnement de ces deux murs est donc l'hypothèse la plus vraisemblable, avec la mise en place du MR52051, après un bouchage de la porte PR52745 ou un arasement du MR52625.



■ Fig. 31 : Plan du secteur 4 de la maison 52101 au niveau du sol SL55085.

<<

En fouillant l'espace d'ouverture de la porte (PR52745) en 2005, il a paru évident que le remplissage de la porte était identique au gros remblai (52707) trouvé sur le sol SL52744 dans la pièce 4. Ce sol est marqué sur la surface par la présence de petits galets blancs, surtout en concentrations importantes vers les zones de contact entre le



■ Fig. 32 : Diagramme des relations stratigraphiques entre les US et faits du secteur 4 de la maison 52101.

<<

sol et les murs de la pièce. Or, ces galets ne se trouvent pas dans l'espace de la porte : ils s'arrêtent juste dans l'alignement du mur, marqué aussi par les traces d'une ligne droite de terre argileuse dans le sol. Jusqu'à présent, il demeurerait délicat de préciser si la porte fonctionnait avec ce sol (SL52744), par exemple avec un seuil en adobes, ou si la porte fonctionnait avec un sol plus ancien et qu'elle était déjà bouchée à la période d'occupation du SL52744. La fouille de 2011 accreditait plutôt l'idée d'un seuil de porte en élévation, construit en terre ou en adobes. Il est aussi probable que, postérieurement, le remblai 52707 a été posé sur le sol, l'emplacement de la porte ancienne et le mur MR52625 (arasé) pour aller jusqu'au contact du mur MR52051, donnant une pièce 4 légèrement plus allongée vers le nord à cette époque.

Le mur oriental du secteur 4 (MR52752) a été repéré et mis en évidence en 2005, mais seule sa portion nord reste en élévation. Une tranchée d'épierrement, visible en surface, a fait l'objet d'un sondage de 2,80 m de longueur, 0,68 m de largeur et 0,42 m de profondeur. La partie du mur en élévation est conservée sur 0,90 m de longueur, 0,25 m de hauteur et 0,68 m de largeur moyenne. Il est composé de cailloux et moellons de calcaire dur avec une taille moyenne de 0,15 m de côté. L'extension sud de ce mur a été complètement épiercée. Le comblement de la tranchée d'épierrement, repérable depuis le niveau de décapage au début de la fouille, était de terre grise et brune, hétérogène, avec beaucoup de charbon, du cailloutis, et des fragments d'adobes. Les traces de stratigraphie étaient visibles dans les coupes est et ouest, de la tranchée en dessous de 30 cm de profondeur (dépassant le niveau du mur MR52752 qui s'arrête à 25 cm de profondeur).

Un autre sondage (52727) de 2,80 m de longueur, 0,65 m de largeur et 0,30 m de profondeur a été ouvert dans la partie sud de la pièce 4 afin de suivre les traces d'une tranchée d'épierrement du mur sud marquée par une bande de terre très charbonneuse et hétérogène (Dietler, Kohn 2008). Ce mur sud (MR52755) n'existe plus en élévation. Pourtant, son fantôme est bien lisible grâce aux petits galets blancs qui marquent le sol SL52744, ainsi que la limite sud de la terre jaune du sol. Ces galets sont éparpillés sur le sol, avec des concentrations importantes contre les murs ; ils forment une ligne droite le long la partie sud de la pièce. Il est clair que ces galets se sont plaqués contre un mur qui fonctionnait avec le sol SL52744, mais qui a été épiercé plus tard. Ce mur est posé sur un mur en terre (MR52757) plus ancien, mais avec un léger décalage de position vers le nord. Le mur en terre (MR52757) est nettement délimité sur sa façade sud par une mince bande de terre argileuse gris blanchâtre. Cette bande, qui constitue les traces d'un enduit, est visible selon une ligne verticale dans les coupes est et ouest du sondage, dans la tranchée d'épierrement et selon une ligne horizontale d'orientation est-ouest au fond de la tranchée. La distance entre cet enduit au sud et une couche de terre brun foncé au nord (marquant les sédiments de l'intérieur de la pièce 4, repéré dans un petit sondage - 52738 - de 0,50 m de longueur, 0,40 m de largeur et 0,10 m de profondeur) donne une épaisseur de 0,32 m pour ce mur en terre, sur une longueur de 2,80 m au moins. L'enduit s'appuie vers le sud contre un niveau de remblai (pas encore fouillé) dans le secteur 19A, ce qui indique que le mur MR52757 fonctionnait avec un sol plus ancien, sous le remblai. Les traces d'adobe et d'enduit (en position sub-horizontale) dans la coupe du sondage de la tranchée d'épierrement indiquent sans doute que ce remblai était en partie composé de la destruction de la portion supérieure de ce mur en terre.

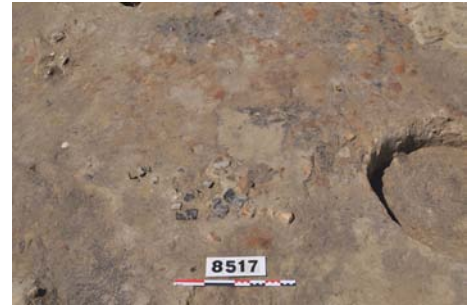
4.3.1. Les niveaux d'occupation de la première moitié du III^e siècle av. n. è.

La fouille de l'espace à l'intérieur des murs de la pièce 4 a, jusqu'à présent, révélé cinq niveaux principaux d'occupation, dont les deux plus récents ont été déjà décrits dans les rapports précédents (Dietler, Kohn 2006 ; Dietler, Kohn 2008). La plus ancienne des couches repérées consiste à un sol de terre peu compacte de couleur gris foncé (55085). Ce sol est de pédologie assez irrégulier, mais légèrement en cuvette vers le centre de la pièce. Il est marqué par une concentration dense de charbon et couvert par une couche de sédimentation (55070) riche en charbon et cendres. Il y a aussi les traces d'un foyer construit (FY55074) sur la surface, au milieu de la pièce. Il s'agit d'un carré assez détérioré de terre argileuse très rubéfiée, avec une concentration de

tessons à plat à côté : sans doute les restes du radier de foyer (fig. 33). Les traces du foyer font 0,46 m de côté dans l'état conservé. La limite entre ce carré argileux et la couche de sédimentation alentour est bien marquée.

Cette couche de sédimentation (55070) de 0,04 m d'épaisseur en moyenne est composée en fait de plusieurs lentilles de terre très charbonneuses et de lentilles de sable pur de couleur blanche (fig. 34). Il n'est pas possible de suivre sur toute la pièce d'interfaces d'usage cohérentes à l'intérieur de cette couche parce qu'il s'agit d'une succession de recharges ponctuelles et d'épisodes de sédimentation. La couche est de structure peu compacte et de couleur variable, avec une gamme entre gris clair, brun moyen, et blanc. Mélangés avec le charbon et les cendres, on trouve des fragments d'os et une quantité assez importante de tessons de céramique (principalement CNT, mais aussi amphores massaliètes et céramique campanienne). La fouille de ce niveau a été stoppée par les intempéries, à la fin de la campagne de 2011 et il en reste une partie importante à dégager pendant la campagne de 2012. Cette couche de sédimentation s'appuie en une ligne droite contre une banquette d'adobes (BQ55036) qui longe le mur ouest de la pièce (fig. 35). Ce qui signifie que la banquette était déjà en place quand les sédiments se sont accumulés sur le sol en dessous et donc que la banquette fonctionne avec le sol 55085. La banquette BQ55036 offre une largeur de 0,88 m pour 3 m de longueur conservée ; elle est faite de deux rangées d'adobes posées côte à côte. Les joints entre ces briques de couleurs variées (jaune très clair et brun moyen) sont bien marqués. Le module carré des briques est de 0,42 m de côté et les joints sont épais de 0,02 m environ. Au milieu de la banquette, l'argile des adobes a coulé sur la couche de sédimentation.

Ce niveau de sédimentation a été recouvert sur toute la pièce par un sol (55050) de terre compacte de couleur brun foncé. Il y avait très peu de matériel dans cette mince couche de limon avec des inclusions de charbon, de cendres, et de terre rubéfiée. On a observé un radier de tessons d'amphore (55082) posé sur ce sol contre le



■ Fig. 33 : Détail des restes du foyer FY55074 sur le sol 55085 de la pièce 4 de la maison 52101 ; prise du Nord-est.



■ Fig. 34 : Détail des lentilles de recharges de terre et de sédimentation (55070) sur le sol 55085 dans la pièce 4 ; prise du Sud-est.



■ Fig. 35 : Vue de la pièce 4 avec la banquette BQ55036 et le radier de tessons 55082 ; prise du Sud.

<<

mur nord de la pièce mais il n'y avait aucune trace de terre brûlée, de rubéfaction des tessons, ou d'autres indications d'un foyer lié à ce radier : il s'agit donc plutôt d'un support de vase de stockage.

Toutes ces surfaces ont été ensuite noyées par un sol de terre blanc (55010=52744) d'épaisseur variable entre 0,02 et 0,04 m. Ce sol, en cuvette vers le milieu de la pièce, est marqué par des traces de charbon, de cendres, de terre brûlée et quelques tessons posés à plat. Il est surmonté, sur presque toute sa surface, par une couche épaisse de petits galets blancs (52993) (fig. 36) décrit dans le rapport de 2008 avec d'autres niveaux plus récents (Dietler, Kohn 2008).

Trois fosses percent les niveaux de cette pièce. La plus grande d'entre elles (FS52782) est de forme circulaire, de 0,80 m de diamètre pour une profondeur de



■ Fig. 36 : Détail du rapport entre la couche de galets blancs 52993 et le sol en dessous (55010=52744) dans la pièce 4 ; prise du Sud-est.



■ Fig. 37 : Détail du dépôt de brebis dans la fosse FS55009 de la pièce 4 ; prise du Sud.

■ Fig. 38 : Détail du fond de la fosse du dépôt de brebis (FS55009) de la pièce 4 après la fouille de la squelette; prise du Sud-ouest. >>

0,30 m en dessous du niveau où elle a été repérée (52744). Elle est implantée dans la partie centrale de la pièce. Cette fosse, creusée à une époque plus récente, a été déjà décrite dans le rapport de 2006. Une autre fosse, de taille beaucoup plus petite et de forme ovale (PO55028) se trouve dans la partie sud de la pièce. L'excavation, comblée avec de la terre au centre, des galets tout autour et trois grosses pierres de champ dans la partie sud, correspond vraisemblablement à un trou et calage de poteau. Le fait que le poteau soit entouré par les galets blancs du niveau 52993 indique que le trou a été creusé d'un niveau au-dessus des galets et fonctionne donc avec un sol supérieur. Mais l'absence de visibilité de ce trou de poteau avant que le niveau de galets ait été enlevé rend difficile une datation précise.

Une troisième fosse (FS55009), de date plus ancienne, se trouve dans l'angle nord-est de la pièce (fig. 37 et 38). Il s'agit d'une fosse de forme grossièrement rectangulaire (0,55 x 0,40 m) avec des angles arrondis. Un squelette de brebis a été déposé dans la fosse sur un cailloutis tapissant le fond, les os longs rangés autour du crâne. L'hypothèse d'un dépôt rituel semble fort probable. Comme le dépôt se trouve juste en dessous du niveau de petits galets blancs (52993), mais sans aucune trace de ces galets dans le comblement de la fosse en dessous de la surface supérieure des os, on peut estimer que le dépôt a eu lieu avant la mise en place de ces galets. En effet, il apparaît légitime de penser qu'on a les traces du rite de fondation d'un nouveau sol, avec l'enfouissement d'une brebis suivi par l'aménagement d'une couche de galets comme fondation d'un sol supérieur.

La datation précise des couches fouillées en 2011 dans cette pièce est rendue difficile par la quantité limitée de céramique exhumée. Mais la datation d'un niveau de remblai supérieur (52707) par une céramique abondante (Dietler, Kohn 2008) dans le premier quart du III^e siècle av. n. è., laisse penser que tous ces niveaux plus anciens datent du début du III^e siècle av. n. è. au plus tard.



5. L'AILE OUEST DE LA MAISON 5201: LE SECTEUR 8

5.1 Deux pièces du deuxième quart du III^e siècle av. n.è.

La fouille de 2008 reposait sur l'hypothèse de travail suivant laquelle la pièce 8, avant le milieu du III^e siècle av. n. è., consistait à une seule grande unité de 4 m de largeur environ par au moins 7,5 m de longueur. Mais ce n'est que pendant la campagne de 2011 qu'on a réussi à repérer la limite sud de la pièce (fig. 39 et 40). La forte pente des niveaux vers le nord et l'écrêtement des niveaux supérieurs par les travaux agricoles récents dans la partie sud posaient des difficultés pour démontrer que la longueur de la pièce dépassait les 6,25 m conservés du mur oriental (MR52546) du secteur 8 (Dietler, Kohn 2008).

À la fin de la campagne de 2008, la partie nord du secteur 8 a livré une couche épaisse de matériaux brûlés qui paraissent correspondre aux restes d'un toit effondré pendant un incendie (52960) : amas de bois carbonisé – par endroit sous forme de poutres assemblées – plus dense vers le milieu de la partie nord de la pièce mais disparaissant vers le sud du secteur. Cette couche charbonneuse a été soigneusement fouillée en 2009

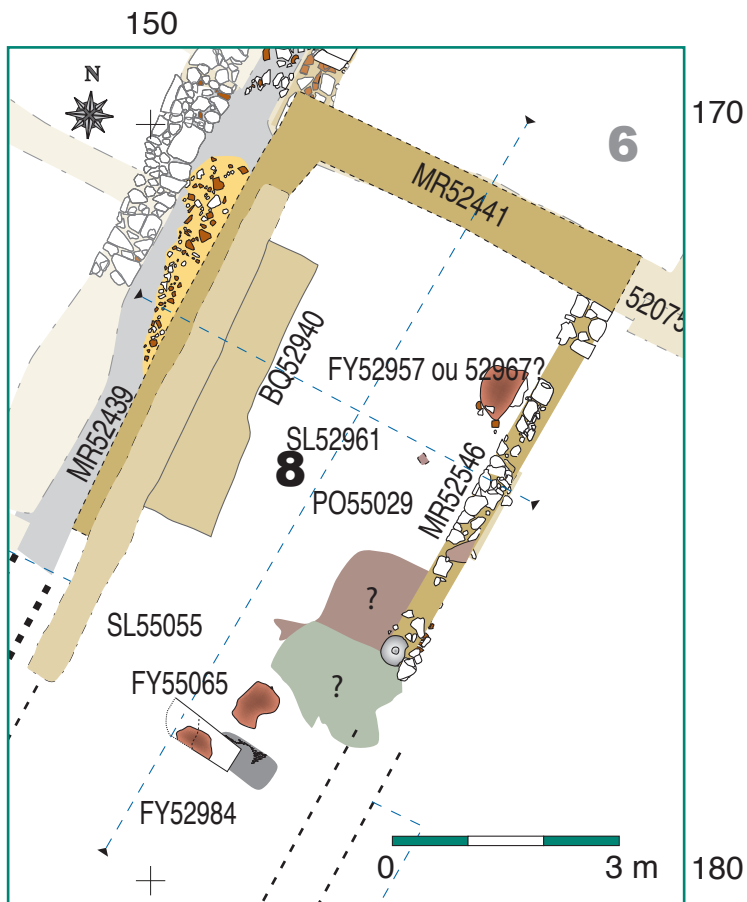


Fig. 39 : Plan du secteur 8 de la maison 52101 au niveau du sol SL55085.

<<

ZONE 52, SECTEUR 8 (2011)

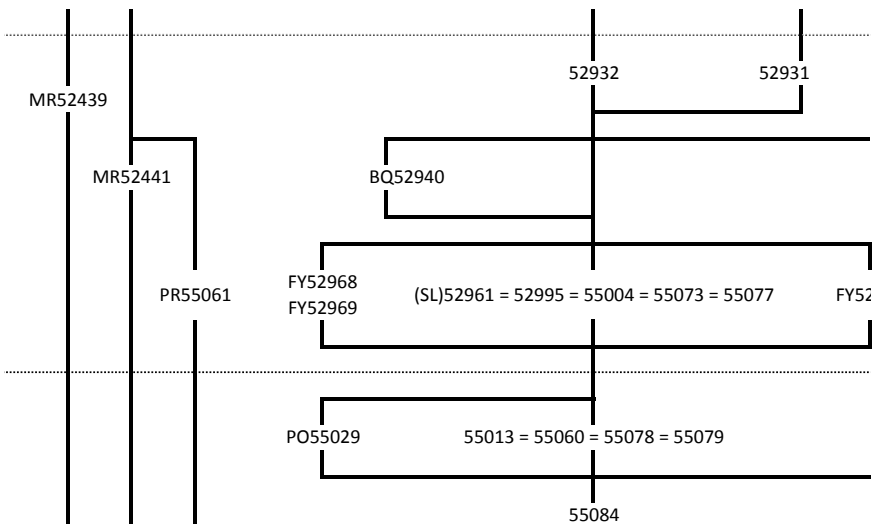


Fig. 40 : Diagramme des relations stratigraphique entre les US et faits du secteur 8 de la maison 52101.

<<

jusqu'à dégager en dessous un sol d'habitation (SL52961). La céramique appartenant au niveau de destruction indique une datation du milieu du III^e siècle av. n.è. pour l'incendie et le sol.

La fouille de 2009 a aussi mis en évidence une structure longue et de faible profondeur qui traverse la pièce d'est en ouest, à l'endroit où la couche charbonneuse s'estombe au sud (et juste au nord de la fosse FS52939 et du radier 52931). Étant donnée sa position vers l'extrémité sud du mur oriental de la pièce, du fait qu'elle semble marquer la limite sud de l'épandage lié à l'incendie, en raison aussi de la présence d'un foyer en position centrée au sud de cette structure (voir ci-dessous), celle-ci peut vraisemblablement correspondre à la tranchée de fondation d'une cloison fermant la pièce 8 au sud. On peut envisager là un mur léger de torchis qui aurait scindé cette pièce très longue en deux pièces plus petites : le secteur 8a (pièce nord) et le secteur 8b (pièce sud). Il est même possible qu'une partie du matériau brûlé découvert dans le niveau 52960 de la pièce 8a comprenne des restes de cette cloison incendiée en même temps que le toit.

5.2 La pièce 8a

Des quatre murs qui fermaient la pièce avant le milieu du III^e siècle av. n. è., il n'y en a qu'un qui soit conservé en élévation : le mur oriental, MR52546. Le mur nord (MR52441), mitoyen avec la pièce 6a, est représenté par une tranchée d'épierrement, avec quelques grosses pierres trouvées en profondeur. Le mur ouest (MR52439) a été identifié par une tranchée d'épierrement qui sépare les zones 52 et 54. Le mur sud (MR52971) a été caractérisé pour la première fois en 2011 avec la fouille de la tranchée de cloison 52971. Ces traces de mur indiquent une pièce de 4 m de largeur par 6 m de largeur environ.

L'alignement de pierres de MR52546 paraît s'interrompre avant l'intersection avec la cloison MR52971. Par contraste avec le mur oriental plus récent (MR52074), qui se trouve au dessus de MR52546 et légèrement plus vers l'Est, l'extrémité sud du mur ancien est bien nette et régulière. Ce fait semble indiquer la présence d'une possible porte, donnant sur la cour dans l'angle sud-est de la pièce. Cette hypothèse a été vérifiée en 2011 avec la fouille d'un seuil (PR55061) composé de deux ou trois rangées d'adobes séparées avec des tessons et posées sur une couche de bauge aménagée sur un solin en pierre (fig. 41). La fouille du seuil n'est pas achevée. La porte ménage un passage entre la pièce 8a et la cour pendant la première moitié du III^e siècle av. n. è. Il n'est pas encore possible de préciser les dimensions de l'ouverture dont seule la partie occidentale a été fouillée. Il est possible que le mur MR52546 soit bâti au sud de la porte en briques plutôt qu'en pierres. Ces détails restent à explorer pendant la campagne de 2012.

Dans l'angle sud-est de la pièce 8a, une surface de terre argileuse très compacte, en quart de cercle de 1,5 à 1,8 m de rayon vient butter contre la porte PR55061. Plusieurs grosses dalles sont agencées sur cette surface, formant une banquette (BQ55024). Vue sa position par rapport à la porte, il est vraisemblable qu'il s'agisse d'une espèce de palier intérieur, légèrement plus haut que le sol d'habitation (SL52961) repéré en 2009 et fouillé en 2011. Mais cette banquette, de plus que 0,22 m d'épaisseur, appartient possiblement à une période de construction plus ancienne que le sol SL52961 que l'on suit jusqu'à l'angle nord-est de la pièce 8b (voir ci-dessous) ; le témoignage d'une division entre les deux pièces est moins assuré aux alentours de la banquette BQ55024.

Le mur ouest de la pièce 8a est muni, sur toute sa longueur, d'une banquette (BQ52940) qui a été recouverte par le matériau brûlé de l'incendie. Une coupe à travers cette banquette a montré qu'elle n'est constituée que d'une rangée d'adobes en épaisseur (0,09 m maximum) et qu'elle a été construite directement sur le sol d'habitation (SL52961). Elle est donc contemporaine avec la période d'occupation qui a été interrompue par l'incendie. Les prélèvements effectués juste en dessous du niveau brûlé montre que cette structure a sans doute servi pour la préparation d'aliments, animaux et végétaux.



■ Fig. 41 : Détail du seuil de porte PR55061 fait d'adobes, dans le mur oriental de la pièce 8: prise de l'Ouest.

5.2.1. Sol d'habitation et structures de la première moitié du III^e siècle av. n. è.

Pendant la campagne de 2011, les efforts de la fouille de la pièce 8a ont porté principalement sur le sol d'habitation SL52961, scellé par le niveau d'incendie. Il s'agit d'une surface irrégulière, en pente descendante vers le Nord, faite de limon argileux très compact de couleur beige clair à jaune ou gris, avec des taches ponctuelles de charbon (sans doute résultat à la fois de l'incendie et des activités sur la surface). Le sol SL52961 est assez mince, avec une épaisseur de 0,05 m maximale en quelques endroits (là où il a rempli des trous dans la surface du remblai inférieur). Ce niveau couvre toute la surface de la pièce sauf dans l'angle sud-est où il aboutit contre le palier BQ55024. Le plupart du mobilier se trouvait en surface, sauf quelques tessons et fragments d'os incrustés sous la surface.

Plusieurs dalles de taille moyenne et un fragment de meule en basalte (de type d'Olynthe) ont été trouvés sur la surface de ce sol, près du mur oriental, vers le milieu de la pièce. À l'ouest de ces aménagements se trouvent les restes d'un grand foyer construit (FY52968). Non décorée, la surface de ce foyer faite d'argile compact de couleur grise, affecte une forme rectangulaire de 0,70 m de longueur (nord-sud) par 0,60 m de largeur conservée (est-ouest). Le foyer est constitué d'une couche de limon argileux de 0,04-0,05 m d'épaisseur posé sur un radier de tessons parmi lesquels ceux de CNT sont majoritaires.

Juste au nord de ce foyer, et en partie coupé par lui, se trouvent les restes d'un foyer plus ancien, FY52969. Moins bien conservé que le foyer supérieur, il présente une plaque d'argile rubéfiée de 0,60 m de longueur (nord-sud) environ par 0,50 m de largeur (est-ouest) et de moins que 0,03 m d'épaisseur coulée non sur un radier de tessons, comme d'est d'usage, mais sur une fondation d'adobes cassées jetées dans le remblai (55013) sur lequel le sol a été aménagé.

Au nord-est de ces foyers construits se trouve un autre foyer, lenticulaire (FY52957), qui a fonctionné brièvement contre le mur oriental de la pièce. Il s'agit d'une tâche de terre brûlée de forme oblongue, de 0,75 m de longueur (nord-sud) pour 0,49 m de largeur (est-ouest), de profil convexe sur une épaisseur maximale de 0,06 m – la partie centrale étant remplie avec un limon argileux de couleur brun-gris – (fragments de charbon associés, mais pas d'autre matériel), et posé sur plusieurs tessons et fragments de pierres du remblai inférieur.

La cloison MR52971 est le seul des murs de la pièce qui ne se poursuivent pas en dessous du sol SL52961 ; il semble donc que celui-ci marque le seul épisode de division du secteur 8 en deux pièces, au moins dans cette configuration précise.

5.2.2 Un remblai du premier quart du III^e siècle av. n. è.

Le sol SL52971 a été construit sur un épais niveau de remblai. Celui-ci présente une surface assez irrégulière en pente descendante vers le Nord. L'interface entre le remblai et le sol supérieur est de couleur gris foncé, avec des taches de gris clair, jaune et noire. Il s'agit d'un limon sableux avec des traces ponctuelles de terre « grasse » argileuse. Plusieurs objets se trouvent sur cette surface de remblai, y compris des tessons de céramique attique et des gros fragments de *dolia* et de CNT (fig. 42). Les traces d'un foyer éphémère ont été repérées sur la surface du remblai au même endroit, à peu près, que les foyers supérieurs, mais dans un état trop mauvais pour vraiment le caractériser. Un petit trou de poteau (PO55029), de forme rectangulaire et de 0,05 m de profondeur, a été aussi repéré près du mur oriental. Ce remblai, très hétérogène correspond aux restes de plusieurs épisodes de formation. En coupe, le remblai montre des lentilles de micro-niveaux composés de limon et de limon sableux avec des taches d'argile « grasse » par endroits de couleur assez variable, avec une gamme dominante dans les gris clair jusqu'à foncé. Pour des raisons techniques, ces lentilles ont été dégagées sous plusieurs numéros d'US (55013=55060=55078=55079), mais sans la possibilité de suivre des interfaces cohérentes étendues. Tous ces micro-niveaux étaient riches en mobilier : céramique, fragments de métal, adobes, éclats de tailles de pierres et os. Plusieurs tessons de céramique indiquent une production dans le IV^e siècle av. n. è. En regard avec le peu de



■ Fig. 42 : Détail d'objets trouvés sur le sol SL52971

matériel datable du niveau du sol supérieur, une mise en place du remblai vers le début du III^e siècle av. n. è. semble concevable.

À l'exception d'un petit sondage exploratoire le long du mur, dans la partie nord-est du secteur 8a, la fouille de 2011 s'est arrêtée sur la surface d'un remblai plus ancien (55084) marquée par un limon de couleur brun-gris tachés par endroits de charbon et des sédiments de couleur verte (matière organique décomposée ?). Cette couche a été repérée partout dans la pièce 8a sauf dans l'angle sud-est (à l'emplacement de la banquette BQ55024). Elle montre une pente encore plus forte vers le nord que les niveaux supérieurs, sa surface est soulignée par des tessons à plat. Un petit sondage exploratoire de 0,10 m par 0,10 m a montré une profondeur d'au moins 0,10-0,15 m pour ce remblai. Les pierres du mur oriental continuent à descendre aussi à cet endroit, jusqu'à une profondeur d'au moins 0,30 m en dessous du niveau du sol SL52961.

5.3 La pièce 8b

Les niveaux du III^e siècle av. n. è. dans le secteur 8b ont été beaucoup plus bouleversés par les labours modernes que ceux du secteur 8a parce que, avec la pente des couches dans la zone 52, ils se trouvent plus proches à la surface moderne. Il ne reste donc plus en place qu'une petite partie de ces niveaux. Si l'on estime similaire la taille des pièces 8b et 8a, il n'y a alors plus que le quart, ou au mieux le tiers nord de la pièce 8b qui nous soit parvenu. La chose rend difficile toute description de l'architecture de cette pièce, au delà de l'observation du fait que la cloison MR52971 lui a servi de limite nord dans la première moitié du III^e siècle av. n. è. Les murs contemporains sud et est ont été complètement détruits et on ne connaît le mur ouest (MR52439) que par une tranchée d'épierrement.

Comme on l'a noté, le palier de terre argileuse compacte (BQ55024) dans l'angle sud-est de la pièce 8a continue dans la partie nord de la pièce 8b (**fig. 43**) sur 1,8 m de longueur (est-ouest) pour 1,2 m de largeur (nord-sud) environ ; mais l'observation de la construction de cette structure n'y est pas aisée. Il s'agit de plusieurs micro-couches argileuses de couleur grise et beige posées sur une rangée d'adobes de couleur gris foncé, sur une épaisseur totale de 0,18 m environ. Il semble que le dispositif ait servi là aussi de palier ou marche légèrement plus haut que le sol. Un trou de poteau (PO55016) creusé dans le palier, à la limite nord de la pièce 8b et dans l'alignement approximatif du mur MR52971 semble indiquer une continuation de la cloison de torchis. En l'état, il est impossible de cerner dans la pièce 8b les rapports spatiaux et temporels de cette structure avec les remblais plus anciens. Cela reste un objectif pour la campagne de 2012, de même que la possibilité d'un seuil de porte conservé à côté de, ou sous cette structure (comme la porte PR55061 dans la pièce 8a).



■ Fig. 43 : Vue des pièces 8a et 8b au niveau des sols les plus bas atteints durant la fouille de 2011 >>

5.3.1 Sol d'habitation et structures de la première moitié du III^e siècle av. n. è.

Le sol d'habitation (SL52996) repéré dans la pièce 8b en 2011 est assez similaire au sol SL52961 de la pièce 8a. Il s'agit d'un limon (un peu plus sableux que celui de 8a) de couleur jaune-beige avec des taches fréquentes de charbon. La surface est marquée par des tessons posés à plat.

Au centre de la partie conservée de cette pièce ont été observés les restes très abîmés d'un foyer construit (FY52987) de forme rectangulaire repéré par la présence d'une surface de terre argileuse rubéfiée avec une concentration de cendres et de charbons à côté, hourlée d'une couronne de terre jaune. Ses dimensions originales sont inconnues mais on peut peut-être estimer que ce foyer avait une taille similaire à ceux trouvés dans les niveaux contemporains de la pièce 8a. De même que FY52968, le foyer FY52987 a été construit sur un radier de tessons.

Comme dans la pièce 8a, le sol aboutit contre le palier BQ55024. Sur le reste de la pièce, il se présente sur une épaisseur variable entre 0,03 et 0,10 m, assez compact, hétérogène, et taché de charbon et cendres. À la base de ce niveau se trouvent les traces d'un autre foyer plus ancien (FY55065) au même emplacement que le foyer supérieur. Le foyer FY55065 est aussi très endommagé, mais ses dimensions sont mesurables : 0,65 m de longueur (nord-sud) par 0,45 m de largeur (est-ouest). Il n'y avait pas de radier de tessons. En raison de la nature du sol SL52996, du matériel associé, et de son rapport avec la tranchée du mur cloison MR52971, on peut estimer que les deux sols SL52996 et SL52961 ont connu une occupation contemporaine dans la première moitié du III^e siècle av. n. è., sans plus de précision pour l'instant.

5.3.2 Remblai de la première moitié du III^e siècle av. n. è.

La fouille de 2011 s'est arrêtée sur la surface d'un remblai (55055), en dessous du sol SL52996. La surface de ce remblai est hétérogène et peu compacte, composé de limon argileux de couleur brun-gris avec des inclusions de petits cailloutis, de charbon, et de céramique, visible sur la surface.

5.4 Conclusions

La fouille des secteurs 8a et 8b pendant la campagne de 2011 a révélé les témoins d'une période brève d'occupation, dans la première moitié du III^e siècle av. n. è., qui a été interrompue par un incendie. Pendant cette période, l'espace long et étroit de la pièce 8 a été d'abord nivelé avec la mise en place d'un épais remblai. Un palier d'argile sur adobes a été ensuite aménagé à côté de la porte qui donnait sur la cour. Puis une cloison en torchis a été érigée afin de diviser la pièce en deux unités plus petites. On peut conclure de la réfection des foyers centraux et des sols que cet arrangement de l'espace a duré un certain temps. On ne possède pas d'indication sur les rapports qu'entretenaient les habitants des deux pièces ; mais l'installation d'une cloison légère plutôt qu'un mur en adobes semble indiquer des rapports sociaux plutôt proches. Cette division de l'espace semble se terminer avec l'incendie qui a détruit le toit de la pièce 8a et sans doute aussi la cloison de séparation.

6. CONCLUSION

La fouille de la maison 52101 demeure d'un intérêt évident, non seulement du fait de son ancienneté et de la taille exceptionnelle de cette maison d'un type rare sur les sites préromains du Midi de la Gaule, mais également parce que l'apparition de la maison à cour centrale marque une transformation importante du paysage urbain et sans doute des rapports sociaux. Le présent rapport intermédiaire n'est pas le lieu pour développer ces problématiques parce que la fouille de la zone 52 n'a pas encore atteint tous ses objectifs et que l'analyse de ce bâtiment ne peut être réalisée sans le mettre en rapport avec le quartier qui l'entoure, les maisons 54101 et 61106, entre autres (Dietler *et al.* 2008). Néanmoins, la campagne de 2011 a déjà notablement amélioré notre

compréhension de l'organisation de l'espace, de la fonction des pièces et de la datation des phases d'occupation.

Dans le détail, la fouille des secteurs 1, 3, 4 et 8 a livré des données importantes sur la datation et la fonction des pièces. En effet, il est maintenant clair que les pièces 3 et 8, au milieu des ailes orientale et occidentale, respectivement, de la maison, ont servi pendant tout le III^e siècle av. n. è. de cuisines, avec un grand foyer construit et quelques foyers lenticulaires sur chacun des sols successifs. Ces sols ont été réaménagés plusieurs fois sur des remblais, avec des aires de circulation et de passage entre les pièces un peu différentes. Mais les éléments de base et la nature fonctionnelle de la céramique, sont restés les mêmes. D'ailleurs, l'aménagement de ces pièces ressemble beaucoup à celui de la pièce 5, ce qui constitue une indication de la répétition des salles de cuisine au milieu de chaque aile de la maison. En revanche, la pièce 1 est équipée de plusieurs petits foyers lenticulaires, d'un four et des structures un peu énigmatiques. La fonction n'en est pas encore claire, mais le contraste avec la pièce 3 est évident.

Un des enjeux des campagnes à venir sera de mettre en rapport les sols contemporains dans tous les secteurs des ailes est, nord et ouest de la maison, afin d'avoir une vision globale de la maison aux différentes étapes de son histoire. La fouille de 2011 a aussi livré pour la première fois des traces plausibles d'une architecture plus ancienne que la cour centrale. Cela doit être vérifié en 2012 avec la fouille des traces possible d'un mur d'habitat sous les niveaux de cour dans le sondage 11c, ce qui livrerait des indices précis pour la datation de la construction de la première maison à cour.

BIBLIOGRAPHIE

Dietler et al. 2003 : M. Dietler, J. López, A. López, A. Moya, J. Garcia et L. Saffiotti – Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Fouille d'une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è. Zone 52, ensemble 5201, Fouilles dans la ville portuaire antique de *Lattara* (Lattes, Hérault). *Rapport triannuel 2001-2003*, sous la direction de M. Py, Lattes, 2003, p. 255-335.

Dietler et al. 2008 : M. Dietler, A. Kohn, A. Moya i Garra et A. Rivalan – Les maisons à cour des III^e-II^e s. av. n. è. à Lattes : émergence d'une différenciation dans l'habitat indigène. *Gallia*, 65, 2008, pp. 111-122.

Dietler, Kohn 2006 : M. Dietler et A. Kohn – Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Fouille d'une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è., Zone 52, ensemble 52101, Fouilles dans la ville portuaire antique de *Lattara* (Lattes, Hérault). *Rapport triannuel 2006*, sous la direction de T. Janin, Lattes, 2006, pp. 193-264.

Dietler, Munos 2007 : M. Dietler et S. Munos – Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Fouille d'une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è., Zone 52, ensemble 52101, Fouilles dans la ville portuaire antique de *Lattara* (Lattes, Hérault). *Rapport intermédiaire 2007*, sous la direction de Thierry Janin, Lattes, 2007, pp. 81-116.

Dietler, Kohn 2008 : M. Dietler et S. Munos – Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Fouille d'une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è., Zone 52, ensemble 52101, Fouilles dans la ville portuaire antique de *Lattara* (Lattes, Hérault). *Rapport intermédiaire 2007*, sous la direction de Thierry Janin, Lattes, 2007, pp. 83-112.

Dietler, Py 2003 : M. Dietler et M. Py – The warrior of Lattes : an Iron Age statue discovered in Mediterranean France. *Antiquity* 77, 2003, pp. 780-795.

Janin, Py 2008 : T. Janin et M. Py – Le « guerrier de Lattes » : réflexions sur la signification d'une statue archaïque. *Gallia*, 65, 2008, pp. 65-70.

Moya, Rivalan 2006 : A. Moya i Garra et A. Rivalan – Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Une nouvelle maison à cour centrale du III^e s. av. n. è., Zone 54, ensemble 54101, Fouilles dans la ville portuaire antique de *Lattara* (Lattes, Hérault) : rapport triannuel 2006, sous la direction de T. Janin, UFRAL, Lattes, pp. 265-338.

Py, Dietler 2003 : M. Py et M. Dietler – Une statue de guerrier découverte à Lattes (Hérault). *Documents d'Archéologie Méridionale* 26 : 235-249.

Saffiotti et al. 2001 : L. Saffiotti, C. Bonato, M. Py – Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Topographie urbaine entre l'enceinte méridionale et la rue principale 116 (zone 52). *Rapport de fouille intermédiaire 2001*, Lattes, 2001, pp. 131-153.

INVENTAIRES (ZONE 52/55)

Us 52973

Secteur : 1,3,4,8,11 ; année : 2011

Nature de l'Us : nettoyage avant fouille.

– **Inventaire** : Faune : 120 os ; 5 coquillages. Fer : 1 frag. de tige ; 1 frag. indet (pointe). Terre : 1 frag. de chenet zoomorphe ; 8 frag. de sole de foyer décoré (?) ; 5 frag. de tegula [portoirs 4341, 4277, 4345, 4372].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de céramique pseudo-attique ; 5 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 5 fragments de céramique de Rosas ; 5 fragments de céramique campanienne A ; 45 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de mortier grec ; 4 fragments de céramique commune massaliète ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore grecque ; 314 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore ibérique ; 7 fragments d'amphore italique ; 2 fragments d'amphore de Tarraconaise ; 310 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 43 fragments de dolium . Total : 752 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 50.3%, amphores 44%, dolium 5.7%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 4.8%, tournée commune 13.2%, non tournée 82%

– **Typologie** :

- céramique pseudo-attique : 1 décor
- ateliers des petites estampilles : 1 bord de plat à poisson PET-EST 1124 ; 1 bord de bol PET-EST 2783
- céramique de Rosas : 1 anse
- céramique campanienne A : 1 fond de rosette CAMP-A
- céramique à pâte claire : 1 anse d'olpé CL-MAS 521-522 ; 1 bord de cruche CL-MAS 525 ; 1 bord de cruche CL-MAS 526 ; 2 fonds et 1 anse
- céramique à pâte claire peinte : 3 bords de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 2 anses d'olpés CL-MAS 521-522 ; 1 fond et 1 décor
- céramique commune massaliète : 1 fond
- céramique grise monochrome : 1 fond
- mortier massaliète : 1 bord de mortier CL-MAS 621 ; 1 bord de mortier CL-MAS 627 ; 1 bord de mortier CL-MAS 633a
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 14 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe à une anse CNT-LOR C1d ; 4 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1e ; 1 bord d'urne CNT-LOR U2 ; 14 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V1a ; 7 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 11 fonds et 3 décors
- amphore grecque : 1 anse
- amphore italique : 1 fond
- amphore massaliète : 4 bords d'amphores A-MAS bd6 ; 2 bords d'amphores A-MAS bd7 ; 3 bords d'amphores A-MAS bd8 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd9 ; 3 fonds et 9 anses
- amphore étrusque : 1 tesson d'amphore A-ETR 3C ; 1 anse et 1 tesson d'amphores A-ETR 4
- dolium : 1 bord de dolium DOLIUM bd8 ; 1 décor.

– **Remarques** :

1 décor subgéométrique sur cl-peinte

1 décor SaintValentin sur pseudo-attique.

Us 52974

Secteur : 8a, 8b ; année : 2011

Nature de l'Us : Nettoyage du secteur.

– **Inventaire** : Faune : 9 os [portoirs 4344, 4277].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 12 fragments d'amphore massaliète ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 31 fr.

– **Typologie** :

- ateliers des petites estampilles : 1 bord de bol PET-EST 2783
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 3 bords de coupes CNT-LOR C1.

– **Datation** : 0/0.

Us 52975

Secteur : 11 ; année : 2011

Nature de l'Us : nettoyage d'une extension du sondage au milieu de la cour.

– **Inventaire** : Faune : 31 os [portoirs 4344, 4277].

– **Comptages** : 2 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 3 fragments de céramique campanienne A ; 11 fragments de céramique à pâte claire ; 27 fragments d'amphore massaliète ; 45 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 89 fr.

– **Typologie** :

- ateliers des petites estampilles : 1 bord de bol PET-EST 2783
- céramique à pâte claire : 1 bord et 2 anses

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 4 bords d'urnes CNT-LOR ; 1 fond et 1 anse.

Us 52976

Secteur : 3 ; année : 2011

Nature de l'Us : Nettoyage général du secteur.

– **Inventaire** : [portoir 4344].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique attique ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments de dolium . Total : 11 fr.

– **Typologie** :

• *céramique attique à vernis noir* : 1 fond.

Us 52977

Secteur : 1 ; année : 2011

Nature de l'Us : Nettoyage général du secteur.

– **Inventaire** : *Faune* : 1 os [portoirs 4344, 4277].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique campanienne A ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 13 fr.

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2.

Us 52978

Secteur : 1 ; année : 2011

Nature de l'Us : Nettoyage du mur .

– **Inventaire** : *Faune* : 1 os [portoirs 4344, 4277].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique pseudo-attique ; 1 fragment de céramique sigillée italique ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 6 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 13 fr.

– **Typologie** :

• *céramique pseudo-attique* : 1 fond

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de couvercle CNT-LOR V2

• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd9.

Us 52979

Secteur : 3 ; année : 2011

Nature de l'Us : remblai d'adobes désagrégées.

– **Inventaire** : *Faune* : 2 os [portoirs 4347, 4277].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune massaliète ; 33 fragments d'amphore massaliète ; 35 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 19 fragments de dolium . Total : 92 fr.

– **Typologie** :

• *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 626

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord et 1 fond

• *dolium* : 1 décor.

– **Datation** : -350/-200.

Us 52980

Secteur : 1,3 ; année : 2011

– **Inventaire** : *Faune* : 4 os [portoirs 4347, 4277].

– **Comptages** : 14 fragments d'amphore massaliète ; 23 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 13 fragments de dolium . Total : 50 fr.

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 décors

• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd9.

– **Datation** : -350/-200.

Us 52981

Secteur : 1 ; année : 2011

Nature de l'Us : remblai de limon argileux.

– **Inventaire** : [portoir 4362].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore italique ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 8 fr.

– Typologie :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 fond
 - *amphore italique* : 1 anse.
- Datation :** -250/-200.

Us 52982

Secteur : 11 ; année : 2011

Nature de l'Us : sédimentation indifférenciée.**– Inventaire :** *Faune* : 129 os ; 1 coquillage. *Fer* : 3 frag. de clou ; 4 frag. indet [portoirs 4344, 4277, 3981, 3972, 4345, 4372].**– Comptages :** 5 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique pseudo-attique ; 5 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 13 fragments de céramique campanienne A ; 3 fragments de céramique de la côte catalane ; 1 fragment d'autres céramique fines ; 43 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 92 fragments d'amphore massaliète ; 342 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 10 fragments de dolium . Total : 516 fr.**– Statistiques :** *Sur le total des fragments* : vaisselle 80.2%, amphores 17.8%, dolium 1.9%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 6.8%, tournée commune 10.6%, non tournée 82.6%**– Typologie :**

- *céramique pseudo-attique* : 1 fond
 - *ateliers des petites estampilles* : 1 bord de bol PET-EST 2783 ; 1 fond de rosette PET-EST
 - *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b
 - *céramique à pâte claire* : 2 bords
 - *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord et 1 fond
 - *indéterminé* : 1 bord d'ind. AUTRE
 - *mortier massaliète* : 2 bords de mortiers CL-MAS 633a
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 13 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord et 1 anse de coupe à une anse CNT-LOR C1d ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 7 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 5 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 2 bords de couvercle en Y CNT-LOR V3 ; 5 bords, 7 fonds et 2 décors
 - *amphore massaliète* : 1 bord A-MAS bd9 ; 1 bord et 1 anse.
- Datation :** -250/-200.

Us 52983

Secteur : 8b ; année : 2011

Nature de l'Us : remblai de limon.**– Inventaire :** *Faune* : 2 os. *Bronze* : 1 applique ; 1 frag. indet [portoirs 4347, 4372, 4277].**– Comptages :** 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 1 fragment de mortier grec ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 10 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 18 fr.**– Typologie :**

- *ateliers des petites estampilles* : 1 bord de bol PET-EST 2783
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord.
- Datation :** -300/-250.

Us 52985

Secteur : 11 ; année : 2011

Nature de l'Us : nettoyage avant fouille.**– Inventaire :** *Faune* : 22 os ; 3 coquillages [portoirs 4347, 4277, 4345].**– Comptages :** 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique campanienne A ; 11 fragments de céramique à pâte claire ; 21 fragments d'amphore massaliète ; 51 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 10 fragments de dolium . Total : 101 fr.**– Statistiques :** *Sur le total des fragments* : vaisselle 69.3%, amphores 20.8%, dolium 9.9%**– Typologie :**

- *céramique campanienne A* : 1 bord de kylix CAMP-A 42Bc
 - *céramique à pâte claire* : 1 bord d'olpe CL-MAS 521
 - *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord, 1 fond et 1 décor
 - *amphore massaliète* : 1 anse.
- Datation :** 0/0.

Us 52991

Secteur : 8b ; année : 2011 ; Fait : FY52987

Nature de l'Us : radier de sole de foyer en tessons.

– **Inventaire** : [portoir 4347].

– **Comptages** : 9 fragments d'amphore massaliète ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 20 fr.

– **Typologie** :

- *amphore massaliète* : 1 bord A-MAS bd8 ; 2 anses.

Us 52992

Secteur : 8a ; année : 2011 ; Fait : FY52968

Nature de l'Us : radier de sole de foyer en tessons.

– **Inventaire** : *Faune* : 1 os [portoirs 4347, 4277].

– **Comptages** : 1 fragment d'autres céramique fines ; 44 fragments d'amphore massaliète ; 59 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 10 fragments de dolium . Total : 114 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 52.6%, amphores 38.6%, dolium 8.8%

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 5 fonds.

Us 52993

Secteur : 4 ; année : 2011

Nature de l'Us : préparation de sol faite d'une couche de galets.

– **Inventaire** : *Faune* : 4 os ; 1 coquillage [portoirs 4353, 4277, 4345].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique pseudo-attique ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique de Rosas ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 30 fragments d'amphore massaliète ; 62 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 8 fragments de dolium . Total : 113 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 64.6%, amphores 28.3%, dolium 7.1%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 626
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord, 3 fonds et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd6 ; 2 anses.

Us 52994

Secteur : 11 ; année : 2011

Nature de l'Us : sédimentation indifférenciée.

– **Inventaire** : *Faune* : 43 os ; 1 coquillage. *Fer* : 3 frag. de piton [portoirs 4347, 4277, 4345, 4372].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique grise monochrome ; 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique attique ; 5 fragments de céramique campanienne A ; 8 fragments de céramique à pâte claire ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 65 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 11 fragments de dolium . Total : 111 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 74.8%, amphores 15.3%, dolium 9.9%

– **Typologie** :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 fond et 1 anse
- *céramique campanienne A* : 2 bords de bols CAMP-A 27a-b
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 anse
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 fond
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe carénée GR-MONO 3a-b
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 anse de coupe CNT-LOR ; 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord A-MAS bd9 ; 1 anse
- *dolium* : 1 bord DOLIUM bd4.

– **Datation** : -250/-200.

Us 52995

Secteur : 8a ; année : 2011 ; Fait : SL52961

Nature de l'Us : Sol d'habitation.

– **Inventaire** : *Pierre* : 1 frag. de meule en basalte [portoirs 4347, 4372].

– **Comptages** : 1 fragment d'amphore magno-grecque . Total : 1 fr.

– **Typologie** :

- *amphore magno-grecque* : 1 anse.

Us 52997

Secteur : 8a ; année : 2011

Nature de l'Us : Démontage de berme.

– **Inventaire** : Faune : 7 os [portoirs 4353, 4277].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 13 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore italique ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 25 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 525
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de bol CL-MAS 330
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord.

Us 52998

Secteur : 1 ; année : 2011

Nature de l'Us : nettoyage avant fouille.

– **Inventaire** : [portoir 4362].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore massaliète . Total : 3 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 fond.

Us 52999

Secteur : 11 ; année : 2011

Nature de l'Us : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.

– **Inventaire** : Faune : 28 os [portoirs 4344, 4277].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique campanienne A ; 2 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 1 fragment de céramique pseudo-attique ; 1 fragment de céramique de Rosas ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de mortier grec ; 13 fragments d'amphore massaliète ; 102 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 127 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 88.2%, amphores 10.2%, dolium 1.6%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 5.4%, tournée commune 3.6%, non tournée 91.1%

– **Typologie** :

- *céramique pseudo-attique* : 1 bord de kylix PSEUDO-AT 474
- *céramique campanienne A* : 1 bord de coupelle CAMP-A 28ab ; 1 décor de palmette CAMP-A
- *céramique à pâte claire* : 1 anse
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupelle à une anse CL-MAS 417
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de plat à poisson CNT-LOR A4 ; 5 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 7 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 1 fond.

– **Datation** : -275/-200.

Us 55001

Secteur : 11 ; année : 2011

Nature de l'Us : sédimentation indifférenciée.

– **Inventaire** : Faune : 93 os. Remarques : FAUNE : esquilles d'os provenant du tamisage dans le sac macrofaune. [portoirs 4344, 4277, 3981, 3972].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 2 fragments d'autre céramique à vernis noir ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique commune massaliète ; 25 fragments d'amphore massaliète ; 211 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 252 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 90.1%, amphores 9.9%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 2.2%, tournée commune 4.8%, non tournée 93%

– **Typologie** :

- céramique à pâte claire : 1 bord de cruche CL-MAS 525 ; 2 bords
- céramique commune massaliète : 2 fonds
- mortier massaliète : 2 bords de mortiers CL-MAS 633a
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 6 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 5 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 5 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 3 bords, 3 fonds, 2 anses et 4 décors
- amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd8.

– **Datation** : -250/-200.

Us 55004

Secteur : 8a ; année : 2011 ; Fait : SL52961

Nature de l'Us : couche sous le sol d'habitation.

– **Inventaire** : Faune : 18 os [portoirs 4362, 4384].

– **Comptages** : 2 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 22 fragments d'amphore massaliète ; 24 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium . Total : 51 fr.

– **Typologie** :

- ateliers des petites estampilles : 1 bord de bol PET-EST 2783
- céramique à pâte claire : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410
- céramique non tournée du Languedoc oriental : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 décor.

Us 55006

Secteur : 11 ; année : 2011

– **Inventaire** : Faune : 35 os ; 2 coquillages. Remarques : FAUNE : esquilles d'os provenant du tamisage dans le sac macrofaune. [portoirs 4362, 4277, 4345].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 21 fragments d'amphore massaliète ; 50 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 4 fragments de dolium . Total : 80 fr.

Us 55008

Secteur : 3 ; année : 2011

Nature de l'Us : nettoyage avant fouille.

– **Inventaire** : Faune : 4 os [portoirs 4353, 4384].

– **Comptages** : 2 fragments d'amphore étrusque ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 13 fr.

– **Typologie** :

- céramique non tournée du Languedoc oriental : 1 coupe CNT-LOR C2
- amphore massaliète : 2 anses
- amphore étrusque : 1 bord et 1 anse d'amphores A-ETR 4.

Us 55009

Secteur : 4 ; année : 2011 ; Fait : FS55009

Nature de l'Us : contenu d'un dépôt fait d'ossements.

– **Inventaire** : [portoirs 4355, 4388].

– **Comptages** : 11 fragments d'amphore massaliète . Total : 11 fr.

– **Typologie** :

- amphore massaliète : 1 bord d'amphore A-MAS bd8.

Us 55011

Secteur : 1 ; année : 2011

Nature de l'Us : couche de destruction de structure carbonisée.

– **Inventaire** : [portoir 4353].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique campanienne A ; 2 fragments d’amphore massaliète ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 6 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.

Us 55013

Secteur : 8a ; année : 2011

Nature de l’Us : remblai de limon.

– **Inventaire** : *Faune* : 101 os ; 1 coquillage. *Bronze* : 1 applique. *Fer* : 2 frag. de tige ; 1 frag. indet. *Terre* : 2 frag. de terre crue rubéfiée. *Pierre* : 1 molette en grès [portoirs 4362, 4372, 4384, 3972, 4345].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique grise monochrome ; 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique attique ; 23 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment d’amphore étrusque ; 273 fragments d’amphore massaliète ; 5 fragments d’amphore italique ; 275 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 57 fragments de dolium . Total : 647 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 48.1%, amphores 43.1%, dolium 8.8%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 3.9%, tournée commune 7.7%, non tournée 88.4%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord d’olpé CL-MAS 521-522 ; 1 bord d’olpé CL-MAS 522 ; 1 bord de cruche CL-MAS 525 ; 3 fonds
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à anses CL-MAS 420 ; 1 bord de coupe à anses CL-MAS 425 ; 2 anses
- *céramique grise monochrome* : 1 bord de jatte GR-MONO 6b
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 12 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 ex. complet et 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1a ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1e ; 10 bords d’urnes CNT-LOR U5 ; 1 urne à une anse CNT-LOR U5n1 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 2 bords, 3 fonds, 3 anses et 3 décors
- *amphore massaliète* : 3 bords d’amphores A-MAS bd7 ; 2 bords d’amphores A-MAS bd8 ; 6 anses
- *dolium* : 1 bord, 1 fond et 1 décor.

Us 55020

Secteur : 11 ; année : 2011

– **Inventaire** : *Faune* : 51 os ; 2 coquillages. *Bronze* : 3 frag. indet. *Remarques* : FAUNE : esquilles d’os provenant du tamisage dans le sac macrofaune. [portoirs 4347, 4372, 4277, 3981, 4345].

– **Comptages** : 7 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de l’atelier des petites estampilles ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 9 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 6 fragments d’amphore massaliète ; 70 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 4 fragments de dolium . Total : 101 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 90.1%, amphores 5.9%, dolium 4%

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord de coupe CAMP-A 33a
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 540 ; 1 anse
- *céramique commune tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d’urne CCT-LOR 1
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 633a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1c ; 6 bords d’urnes CNT-LOR U5 ; 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord A-MAS bd7 ; 1 bord A-MAS bd8.

Us 55021

Secteur : 11 ; année : 2011

– **Inventaire** : *Faune* : 27 os [portoirs 4347, 4277, 3981].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de l’atelier des petites estampilles ; 12 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune italique ; 1 fragment d’amphore étrusque ; 64 fragments d’amphore massaliète ; 1 fragment d’amphore italique ; 82 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 14 fragments de dolium . Total : 181 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 55.8%, amphores 36.5%, dolium 7.7%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 5%, tournée commune 13.9%, non tournée 81.2%

– **Typologie** :

- *ateliers des petites estampilles* : 1 bord de bol PET-EST 2783
- *céramique à pâte claire* : 1 bord d’olpé CL-MAS 521 ; 1 bord de cruche CL-MAS 530-560 ; 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 2 bords d’urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord, 3 fonds, 1 anse et 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d’amphore A-MAS bd7 ; 1 bord d’amphore A-MAS bd8 ; 2 anses.

– **Datation** : -300/-250.

Us 55024

Secteur : 8a ; année : 2011 ; Fait : BQ55024

Nature de l'Us : élévation de banquette hétérogène.

– **Inventaire** : *Faune* : 5 os [portoirs 4362, 4384].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 29 fragments d'amphore massaliète ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 9 fragments de dolium . Total : 53 fr.

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 fond et 2 décors.

Us 55025

Secteur : 11 ; année : 2011

– **Inventaire** : *Faune* : 98 os ; 2 coquillages. *Remarques* : FAUNE : esquilles d'os provenant du tamisage dans le sac macrofaune. [portoirs 4353, 4277, 3981, 3972, 4345].

– **Comptages** : 5 fragments de céramique claire peinte héraultaise ; 2 fragments de l'atelier des petites estampilles ; 4 fragments de céramique campanienne A ; 10 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de mortier massaliète ; 3 fragments d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore grecque ; 90 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 67 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 7 fragments de dolium . Total : 191 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 46.6%, amphores 49.7%, dolium 3.7%

– **Typologie** :

• *céramique campanienne A* : 1 bord

• *céramique claire peinte héraultaise* : 1 bord d'urne balustre CL-HERAULT 2a

• *céramique à pâte claire* : 1 bord

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de coupes CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1f ; 1 bord d'urne CNT-LOR U3 ; 4 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 fonds

• *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 3 anses.

– **Remarques** :

1 frag de cl-herault us 55014 colle avec 55025, associé à 55025.

Us 55026

Secteur : 3 ; année : 2011

– **Inventaire** : *Faune* : 6 os. *Fer* : 1 scorie. *Terre* : 1 frag de torchis [portoirs 4353, 4384, 4372].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments d'amphore massaliète ; 25 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 8 fragments de dolium . Total : 43 fr.

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 fonds.

Us 55031

Secteur : 11 ; année : 2011

Nature de l'Us : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.

– **Inventaire** : *Faune* : 35 os ; 1 coquillage. *Fer* : 1 frag. indet [portoirs 4353, 4384, 3981, 3972, 4345, 4372].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 56 fragments d'amphore massaliète ; 58 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 5 fragments de dolium . Total : 129 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 52.7%, amphores 43.4%, dolium 3.9%

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 bord de cruche CL-MAS 526 ; 1 fond

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 5 bords et 2 fonds

• *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd7 ; 1 anse.

– **Datation** : -350/-300.

Us 55035

Secteur : 3 ; année : 2011

– **Inventaire** : *Faune* : 1 coquillage. *Fer* : 3 frag. indet [portoirs 4355, 4345, 4372].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 17 fr.

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 décor.

– **Datation** : -350/-200.

Us 55043

Secteur : 11 ; année : 2011

Nature de l'Us : remplissage de cuve.– **Inventaire** : *Faune* : 22 os [portoirs 4362, 4384, 3981].– **Comptages** : 1 fragment d'amphore étrusque ; 9 fragments d'amphore massaliète ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 27 fr.– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe à une anse CNT-LOR C1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 bords
- *amphore massaliète* : 2 fonds.

Us 55048

Secteur : 8a ; année : 2011

Nature de l'Us : nettoyage avant fouille.– **Inventaire** : [portoir 4353].– **Comptages** : 3 fragments d'amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium . Total : 13 fr.– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords d'urnes CNT-LOR U5.

Us 55053

Secteur : 11 ; année : 2011

Nature de l'Us : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.– **Inventaire** : *Faune* : 54 os ; 3 coquillages. *Bronze* : 1 frag. de tige [portoirs 4362, 4372, 4384, 4345].– **Comptages** : 4 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 26 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune italique ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 36 fragments d'amphore massaliète ; 64 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 133 fr.– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 72.2%, amphores 27.8%– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 fond et 1 anse d'olpés CL-MAS 521-522 ; 1 anse
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 415b3
- *céramique commune italique* : 1 bord
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord et 1 décor
- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd6 ; 1 anse.

Us 55058

Secteur : 11 ; année : 2011

– **Inventaire** : *Faune* : 22 os ; 1 coquillage. *Plomb* : 1 agrafe de réparation. *Pierre* : 1 frag. de basalte. *Remarques* : FAUNE : esquilles d'os provenant du tamisage dans le sac macrofaune. [portoirs 4353, 4384, 3981, 3972, 4345, 4372].– **Comptages** : 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 20 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 37 fr.– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 fond
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 230
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords et 2 fonds
- *amphore massaliète* : 3 anses.

Us 55070

Secteur : 4 ; année : 2011

Nature de l'Us : sédimentation de sol riche en cendres et charbons.– **Inventaire** : *Faune* : 20 os ; 1 coquillage [portoirs 4362, 4384, 4345].– **Comptages** : 1 fragment de céramique campanienne A ; 9 fragments de céramique à pâte claire ; 22 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 72 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 7 fragments de dolium . Total : 112 fr.– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 73.2%, amphores 20.5%, dolium 6.2%– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 fond
- *céramique à pâte claire* : 1 anse
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord d'urne sans col CNT-LOR U6 ; 1 tesson de trou de réparation CNT-LOR ; 4 fonds et 1 anse

- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd6.

Us 55076

Secteur : 11 ; année : 2011

– **Inventaire** : *Faune* : 62 os ; 2 coquillages. *Divers* : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522. *Remarques* : 1 fond d'olpé CL-MAS 521-522 avec contenu isolé pour analyse [portoirs 4369, 4384, 3972, 4345, 4372].

– **Comptages** : 10 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 7 fragments de céramique attique ; 3 fragments de céramique pseudo-attique ; 1 fragment de céramique de Rosas ; 2 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment d'autre céramique à vernis noir ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune massaliète ; 37 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 1 fragment d'autres amphores ; 43 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 113 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 65.5%, amphores 34.5%

– Typologie :

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de bol AT-VN 825-842 ; 1 fond
- *céramique pseudo-attique* : 1 bord et 1 anse de kylix PSEUDO-AT 541
- *céramique de Rosas* : 1 bord de coupelle ROSES 25B
- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b
- *céramique à pâte claire* : 1 anse d'olpé CL-MAS 521-522 ; 2 bords d'olpés CL-MAS 522 ; 3 bords de cruches CL-MAS 525 ; 3 fonds et 4 anses
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 2 bords de coupelle à une anse CL-MAS 415b2 ; 2 fonds
- *céramique commune massaliète* : 1 fond de mortier CL-MAS
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 621
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 4 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords, 1 fond et 2 décors
- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd6 ; 1 fond et 2 anses.

– **Datation** : -250/-200.

RECHERCHES SUR L'HABITAT RÉCENT DE LATTES.

UNE MAISON À COUR DU III^e S. AV. N. ÈRE (ZONE 54).

Andreu Moya i Garra et Sébastien Munos

avec la participation de

Émilie Compan et Benoit Favennec (mobilier) ;

Núria Rovira, Stéphanie Duboscq et Hugo Regad (prélèvements) ;

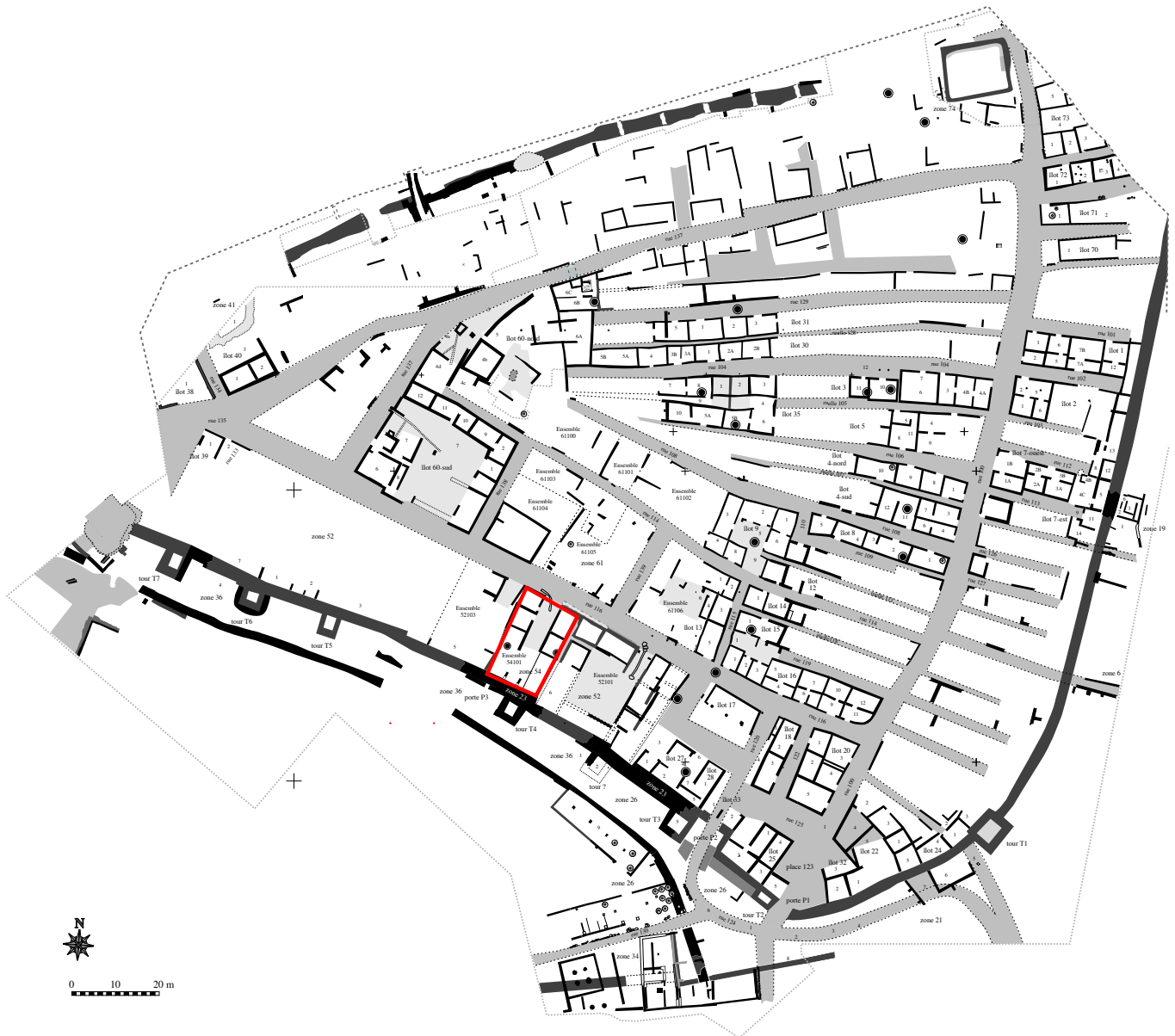
Cristina Garcia et Octavi Esteve (infographie).

1. Introduction

La zone 54 correspond à une grande maison, bâtie entre la courtine méridionale du rempart et la rue principale 116. Elle est située à l'ouest de la zone 52 et fait partie du quartier qui longe la façade sud de la ville antique de *Lattara* (fig. 1). Ce quartier est formé, dans l'état actuel des recherches, par une série de maisons – ensembles 52101, 52103 et 54101 –, ayant toutes un plan à peu près similaire. Celles-ci possèdent une cour centrale (équipée avec un caniveau débouchant vers la rue 116) qui sert à structurer le reste des pièces, plus ou moins nombreuses, dotées de fonctions spécifiques. Un bref aperçu de la problématique autour de ces maisons à cour du site (Dietler, Kohn, Moya, Rivalan 2008) est publié dans le dossier de la revue *Gallia* consacré à ville portuaire de *Lattara* (Janin, Py 2008). De plus, les maisons à cour font partie de l'ouvrage de synthèse sur plus de 20 ans de recherche consacré au site et écrit par Michel Py (Py 2009).

Après l'arrêt technique des fouilles en 2010, la campagne 2011 qui a vu la reprise des travaux archéologiques avec un nouveau programme triennal avait pour objectif principal d'essayer de conclure la fouille de cette maison à cour. Le programme triennal 2007-2009 (Moya, Munos, Rivalan 2009) avait été consacré à la poursuite du projet triennal antérieur (2004-2006) : tous deux avaient comme programme la fouille stratigraphique de la maison 54101 et la caractérisation fonctionnelle et diachronique des secteurs qui la composent. Le premier programme découlait des interventions qui avaient eu lieu dans la maison voisine 52101 (fig. 2 et 3). La campagne de cette année se place donc dans la continuité des travaux entamés durant l'année 2005 mais elle s'inscrit, en même temps, dans un projet plus large qui intègre la fouille et la caractérisation de plusieurs maisons à cour situées de part et d'autre de la rue 116, au sud-est de la ville portuaire. Les objectifs et les programmes des premières interventions sur la maison 54101 sont décrits en détail dans le rapport triennal 2004-2006 (Moya, Rivalan 2006).

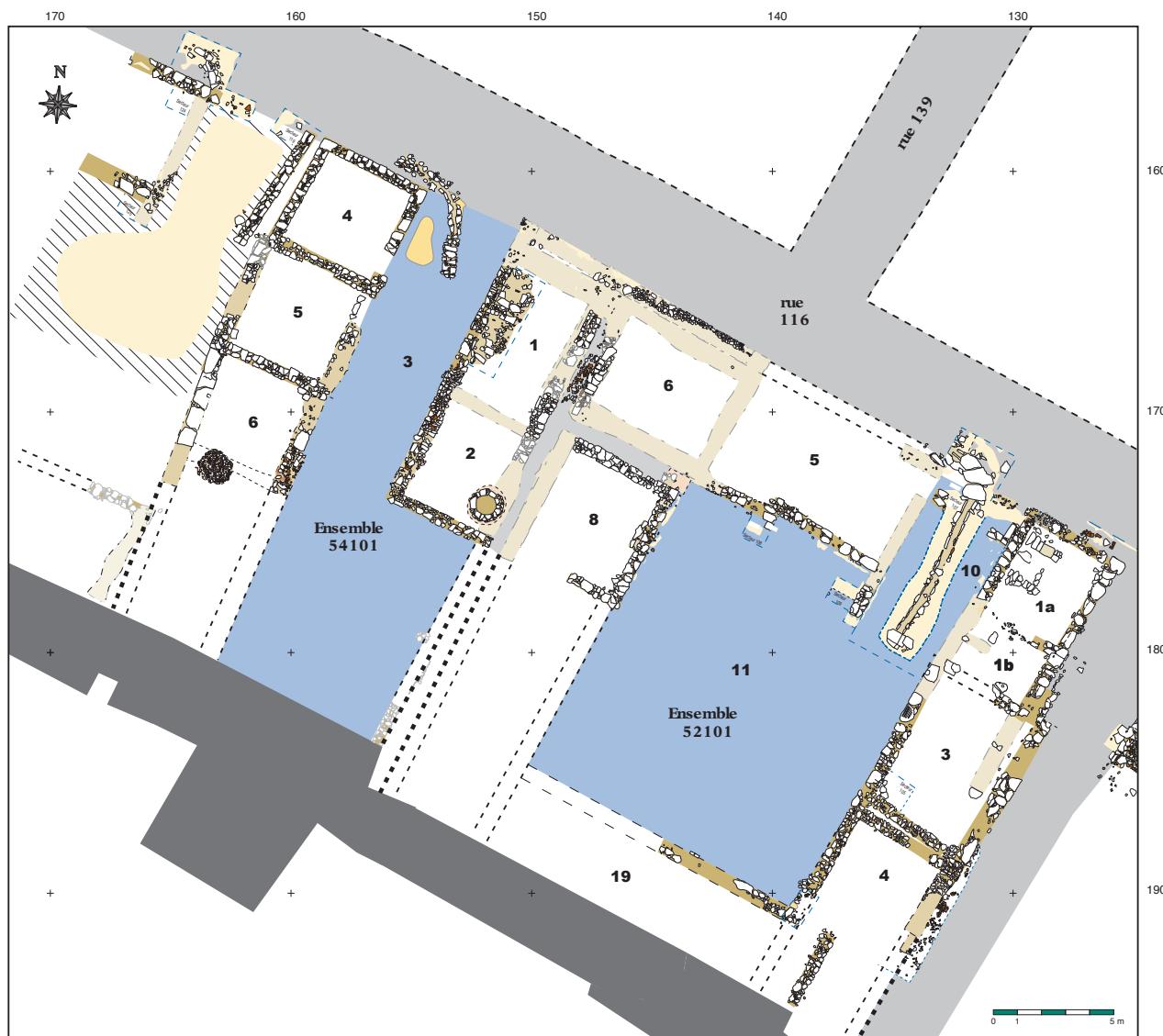
Le plan complet de la maison a été repéré en extension pendant les travaux des années 2005 et 2006 (fig. 2 et 4) et toutes les pièces ont déjà fait l'objet d'une fouille stratigraphique : le secteur 54/1 (campagnes 2004-2009), le secteur 54/2 (campagne 2006 et 2009), le secteur 54/3 (campagne 2007-2009), le secteur 54/4 (campagnes 2005-2009), le secteur 54/5 (campagne 2005 et 2009), le secteur 54/6 (campagnes 2005-2009) et enfin le secteur 54/7 (campagnes 2005-2006). Grâce aux données chronologiques obtenues depuis 2001, il est possible de proposer une première datation globale – déjà présentée antérieurement (Moya, Rivalan 2006, 267) – qui situe l'occupation de la maison 54101 entre le III^e s. av. n. è. et la première moitié du II^e s. av. n. è. L'état actuel



■ Fig. 1 : Plan du site avec localisation de la zone 54

de la recherche ne permet pas encore de préciser les différentes phases, mais quelques états de son évolution diachronique peuvent déjà être avancés :

- IV^e s. av. n. è. : Traces de l'urbanisme antérieur à la construction de la maison. Ces niveaux ont été repérés à l'extrémité sud de l'aire fouillée. Il s'agit des restes correspondants à quatre constructions adossées au rempart, dont une est partiellement spoliée ;
- III^e s. av. n. è. : Construction de la maison à cour centrale 54101 ;
- Première moitié du II^e s. av. n. è. : État le plus récent de son occupation. Très abîmé, il est possible d'attribuer à cette phase l'abandon du caniveau de la cour (Saffiotti, Bonato, Py 2001, 146) ;
- I^{er} s. av. n. è. : Épierrement de la plupart des murs; construction d'un puits à l'angle sud-est du bâtiment (secteur 54/2) et destruction probable d'un autre identifié à l'angle sud-ouest (secteur 54/6) ;
- Moyen Âge : Nouvelles traces d'épierrement, en particulier du puits situé à l'angle sud-est (secteur 54/2).



■ Fig. 2 : Plan général des maisons à cour 54101 et 52101.

2. STRATÉGIE DE FOUILLE ET OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

Comme nous l'avons déjà souligné dans les rapports précédents (Moya, Rivalan 2006 : 268), la maison 54101 présente un plan rectangulaire d'environ 21,5 m de long pour 13,8 m de large, et se place entre les maisons 52101 et 52103 (fig. 3, 4 et 5). L'ensemble, d'environ 300 m² de surface (dont 250 sont bâtis), s'organise suivant deux séries de pièces, construites autour d'une cour centrale allongée (secteur 54/3). L'aile orientale est formée de deux pièces (secteurs 54/1 et 54/2), l'aile occidentale de trois (secteurs 54/4, 54/5 et 54/6). La partie méridionale, contre le rempart, apparaît très arasée (les niveaux du IV^e s. av. n. è. affleurent déjà en surface) et il est impossible d'affirmer si cette zone était aménagée avec d'autres salles ou si elle prolongeait la grande cour centrale. Toutes les portes des pièces, parfois bouchées, communiquent avec la cour, autour de laquelle s'articule le fonctionnement de la maison.

Les objectifs pour le programme triennal 2011-2013 s'intègrent dans les lignes principales qui ont motivé les interventions précédentes sur la maison 54101 :

1. Développer la fouille extensive de l'ensemble ;
2. Repérer son plan complet et celui des différentes pièces ;
3. Caractériser la fonction de chacune des salles ;
4. Repérer les caractéristiques globales, définir l'évolution diachronique précise et établir la mise en place de la maison à cour par rapport aux autres bâtiments similaires du quartier méridional de la ville.



■ Fig. 3 : Vue générale des maisons à cour 54101 et 52101 à la fin de la fouille du mois de juillet 2011. Vue prise du nord-ouest.

<<

Concrètement, il s'agit d'atteindre les niveaux correspondants à la mise en place de la maison à cour. Dans ce but, nous avons activement travaillé, pendant cette campagne, sur tous les secteurs de l'ensemble, sans distinction. Cependant, pour être sûrs d'atteindre l'objectif fixé, nous avons choisi de réduire la surface d'intervention, notamment dans la cour centrale (secteur 54/3).

3. ÉVOLUTION DES ESPACES OUVERTS DE LA MAISON : LA COUR CENTRALE 54/3

La cour centrale 54/3 est délimitée par la façade ouest de l'aile orientale (MR54006 et MR54191) et la façade est de l'aile opposée (MR54016, MR54022, MR54023, MR54036 et MR54188) (fig. 5). Les différentes portes repérées communiquent avec cet espace ouvert.

Il s'agit d'un vaste espace allongé, orienté nord-sud, qui mesure 4,20 m de large et 14 m de long ; soit environ 60 m² de surface. Une grande ouverture dans la façade nord de la maison permet l'accès à la rue 116. Un caniveau construit en pierre (CN54190) sert à l'évacuation des eaux en direction du nord-ouest, débouchant sans doute sur un conduit plus important installé sous la rue, peut-être dans le prolongement de celui qui a été repéré au niveau de la maison 52101. On ne connaît malheureusement pas la limite sud de la cour en raison d'arasements récents qui ont emporté le tiers méridional de la zone.

Après des interventions ponctuelles réalisées lors des opérations précédentes (2006), dès 2007 celles portant sur la cour centrale se sont concentrées sur la fouille extensive de la stratigraphie. Les travaux y ont mis en évidence une séquence complexe : alors que les extrémités méridionales des différentes couches sont tronquées, les extrémités septentrionales montrent une pente marquée en direction du nord.

Au nord du secteur, un témoin a été laissé en place afin de préserver les restes du caniveau CN54190, ce qui a réduit l'emprise d'intervention et a empêché d'observer les rapports stratigraphiques entre les couches de sédimentation de la cour et les niveaux de la rue.

Les fouilles développées ont documenté plusieurs sols successifs de la cour dans lesquels plusieurs structures archéologiques ont pu être identifiées qui assurent, une fois de plus, qu'on se situe bien dans le cadre d'un espace non couvert (fig. 6) : foyers lenticulaires, fosses-foyers, fosses et trous de poteau.

En 2011, un sondage restreint a été ouvert dans la partie centrale de la cour qu'on fouillait en extension depuis 2007, d'un côté à l'autre, entre les ailes est et ouest de la maison, pour déterminer la mise en place de la maison à cour et la chronologie de son installation.



■ Fig. 4 : Plan général de la maison à cour 54101 (juillet 2011).

3.1. Les nouveautés architecturales de la cour et les sols SL54850 et SL54777

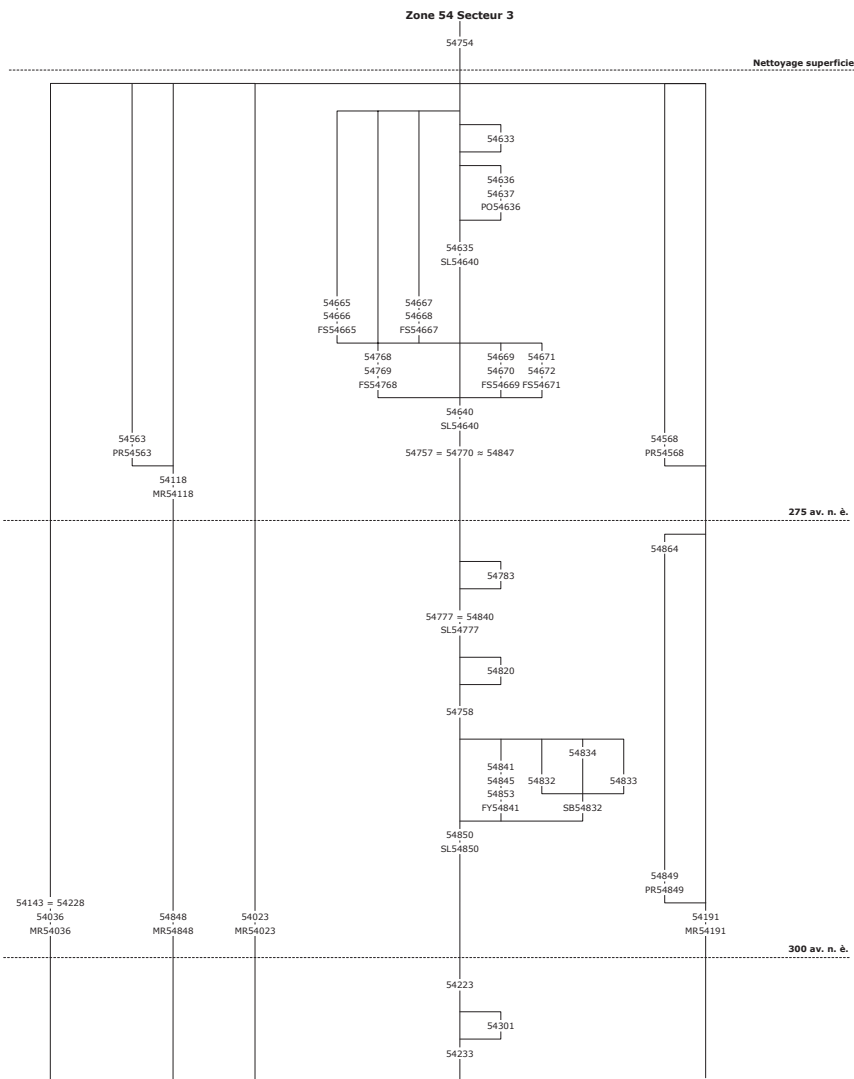
Le sondage réalisé dans la partie centrale de la cour a permis d'atteindre en stratigraphie les niveaux du premier quart du III^e s. av. n. è. Cette occupation est associée à des constructions et à des éléments architecturaux nouveaux qui délimitent latéralement la cour.

D'un côté, la limite orientale de la cour est définie par la façade de l'aile est, mur MR54191, antérieur au mur MR54006. Cette construction ne suppose aucune nouveauté dans la structure de la maison, qui sépare la cour des pièces 54/1 et 54/2. Par contre, la porte PR54849, ouverte dans la partie centrale du mur MR54191, offre un nouvel accès au secteur 54/1 depuis la cour. De fait, elle précède la porte PR54568, identifiée en 2008 dans l'angle nord-ouest du secteur 54/1 (Moya, Munos, Rivalan 2009, 201).



■ Fig. 5 : Vue générale de la maison à cour 54101 à la fin de la fouille du mois de juillet 2011. Vue prise du nord.

<<



■ Fig. 6 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/3 (année 2011).

<<



■ Fig. 7 : Détail du piédroit de la porte PR54849 (54849) du mur MR54191 et de son bouchage (54864). Vue prise de l'ouest.

Cet accès est encore en attente d'une analyse détaillée. L'ouverture, mise en évidence par un piédroit constitué par une élévation de trois moellons superposés (54849), est ensuite bouchée (54864) (fig. 7). Devant la porte on trouve la structure bâtie SB54832, une construction de plan rectangulaire adossée au mur MR54191 et délimitée au moins par deux structures en élévation (fig. 8). D'un côté, l'élévation Us 54832 correspond à un alignement de pierres et terre crue de 250 cm de long par 25-30 cm de large qui, orientée sur un axe nord-sud, constitue la limite ouest de la structure bâtie. De l'autre côté, l'élévation Us 54833 est une structure similaire d'orientation est-ouest qui définit la limite sud de la structure bâtie SB54832. Entre les deux constructions s'étend le remblai Us 54834, qui présente un amas de pierre, d'amphores et de tessons dans la partie septentrionale. Enfin, il faut signaler qu'on ignore l'organisation de l'extrémité nord de cette structure. En définitive, la structure SB54832 se présente comme une marche, une plate-forme légèrement plus élevée que la surface de la cour qui fonctionnait probablement comme un pas de porte aménagé devant la porte PR54849.



■ Fig. 8 : Détail de la structure bâtie SB54832, possible pas de porte de l'accès PR54849 dans le mur MR54191. >>

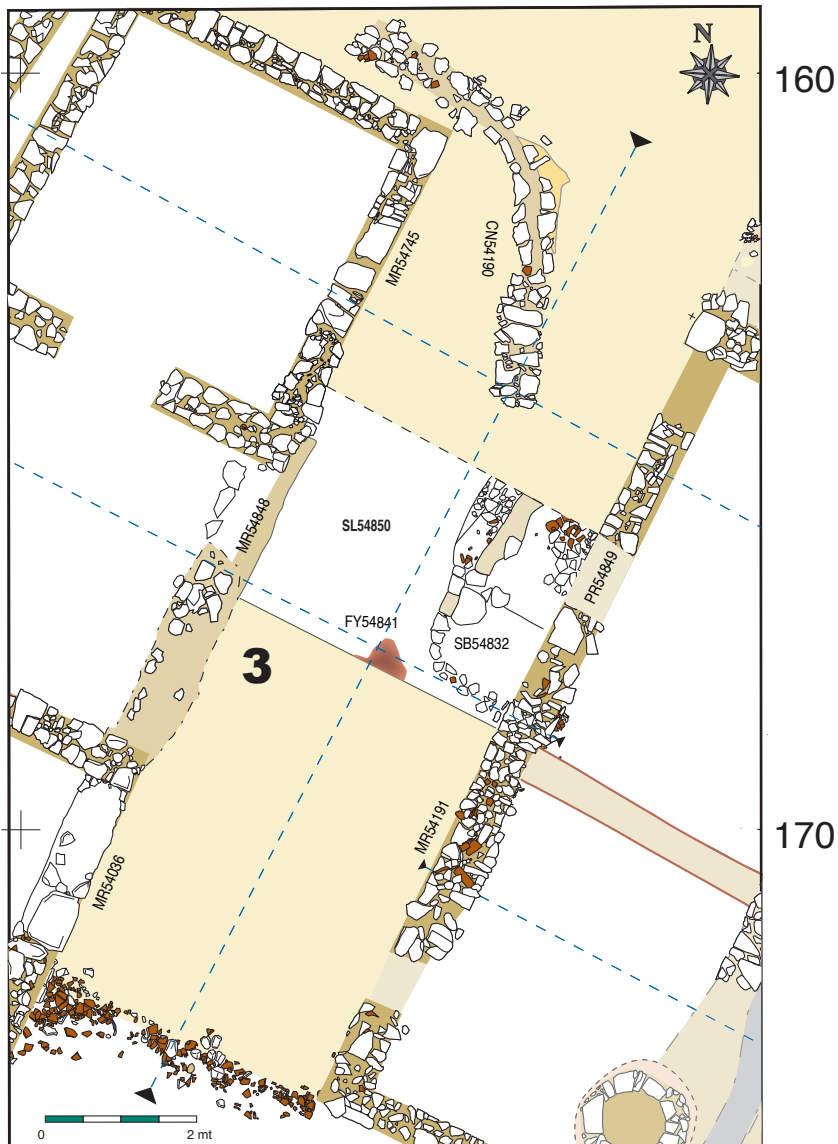
La limite occidentale de la cour est définie par une nouvelle élévation : le mur MR54848. Il s'agit du mur est de la pièce 54/5 dans le premier quart du III^e s. av. n. è. Les restes identifiés correspondent à un tronçon dégagé sur 230 cm d'une élévation en terre (54848) encore mal caractérisée.

La fouille 2011 a pris fin par l'identification du sol SL54850 (fig. 9), mis en évidence par une sédimentation de sol gris-verdâtre riche en cendres et charbons (54850). Cette couche bute latéralement contre l'élévation du mur MR54191 et les alignements du pas de porte SB54832 à l'est, l'élévation du mur MR54848 à l'ouest. Les traces du sol n'ont été identifiées que de façon préliminaire et le niveau reste encore à fouiller.

La fosse-foyer FY54841 est placée sur la surface du sol SL54850. Il s'agit d'une petite structure de plan ovale orientée sur un axe nord-sud de 42 cm de long, 26 cm de large et 10 cm de profondeur. Le creusement (54853) est rempli par deux niveaux successifs : d'abord, une première couche de cendres de 5 cm d'épaisseur (54845) qui s'étend sur le fond de la cuvette, puis une vidange de foyer à base de cendres et charbons (54841) de 5 cm d'épaisseur qui comble définitivement le creusement et dépasse la limite stricte de la fosse-foyer (75 cm par 42 cm).

Au-dessus de la surface du sol SL54850 on a identifié un niveau de galets, de cailloux et de tessons (54758) qui s'étend entre la structure aménagée devant la porte PR54849 (SB54832), à l'est, et le mur en terre MR54848, à l'ouest (fig. 10, 11 et 12). Il présente une largeur d'environ 245 cm (axe est-ouest) et une longueur observée de 250 cm (axe nord-sud). La limite méridionale de la couche n'a pas pu être observée, tandis qu'au nord, le niveau continue sous la berme qui définit la limite septentrionale

160



■ Fig. 9 : Plan général du sol SL54850.

<<

du sondage. Il correspond à une recharge de 10 cm d'épaisseur maximale qui s'étend entre les sédimentations de sol de la cour SL54777 et SL54850. La datation préliminaire de cette recharge est bien cernée dans le premier quart du III^e s. av. n. è. grâce à la présence d'un bord de bol de type PET-EST 2783, d'un autre de type ROSAS 27 et du fond décoré d'un kylix de type ROSAS 42B. Il faut signaler, en outre, la découverte d'une fibule en bronze avec cabochon de corail.

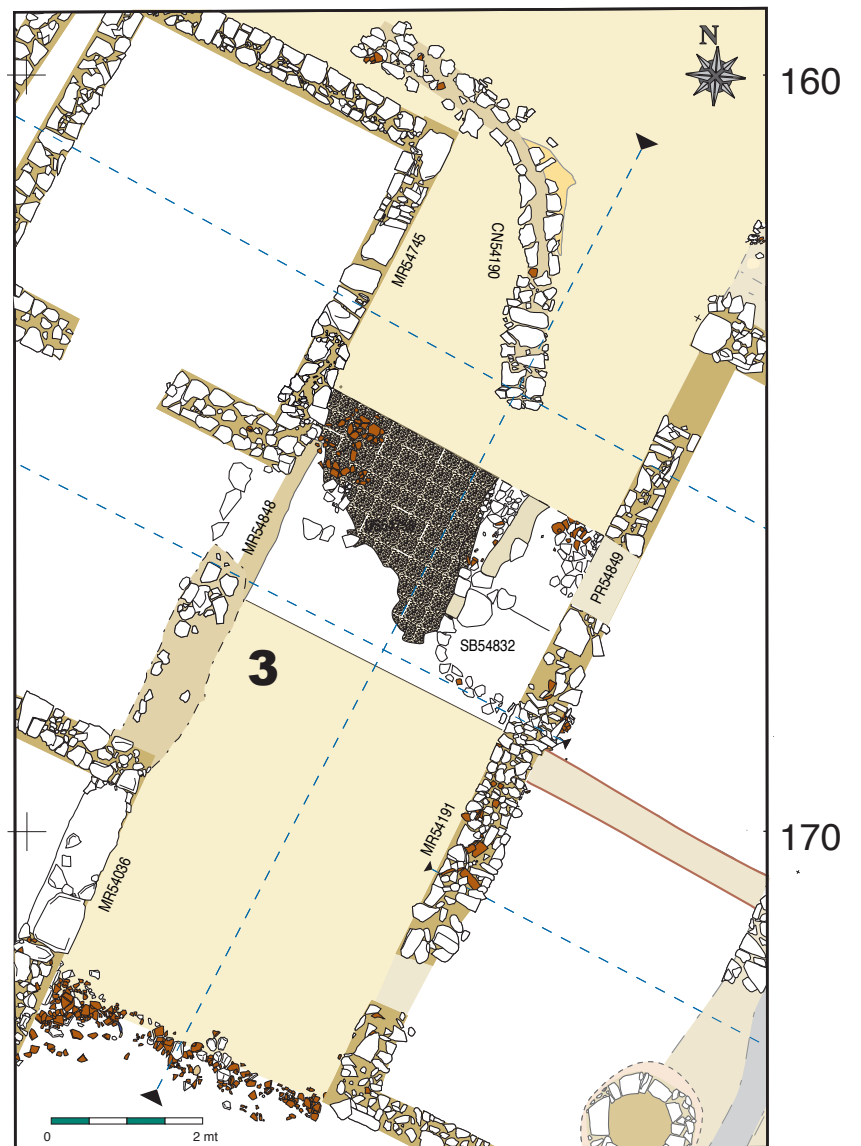
À l'extrémité ouest, cette recharge est recouverte par un niveau homogène d'argile jaune (54820) qui s'étend ponctuellement entre le niveau de galets et de tessons Us 54758 et la sédimentation de la cour SL54777. Il se présente sous la forme d'une langue allongée de 150 cm de long et entre 30 et 50 cm de large. Cette couche se trouve au pied du mur MR54848 et on peut penser qu'elle correspond à la désintégration de cette élévation en terre crue.

La sédimentation de sol SL54777 a été mise en évidence par un niveau hétérogène de limon grisâtre très charbonneux (54777, égal à 54840) de 12 cm d'épaisseur maximale (**fig. 13**). Ce niveau bute latéralement contre le mur MR54191 et le pas de porte SB54832 à l'est et, à l'ouest, contre le mur MR54848. Au-dessus on a identifié une couche homogène d'argile jaunâtre (54783) de 120 cm de longueur observée, 70 cm de largeur maximale et 3 cm d'épaisseur qui, avec un pendage ouest-est, se concentre



■ Fig. 10 : Vue générale de la recharge de galets, tessons et pierres Us 54758. Vue prise du nord. >>

160



■ Fig. 11 : Plan général de l'Us 54758 sur le sol SL54850. >>



■ Fig. 12 : Vue générale de la recharge de galets, tessons et pierres Us 54758. Vue prise du sud.

<<



■ Fig. 13 : Vue générale de la sédimentation de la cour SL54777. Vue prise du nord.

<<

ponctuellement dans la partie ouest de la surface du sol. Comme c'était le cas pour l'Us 54820, la proximité de cette couche avec le mur MR54848 pourrait inciter à l'interpréter comme les restes désagrégés et accumulés de son élévation en terre crue.

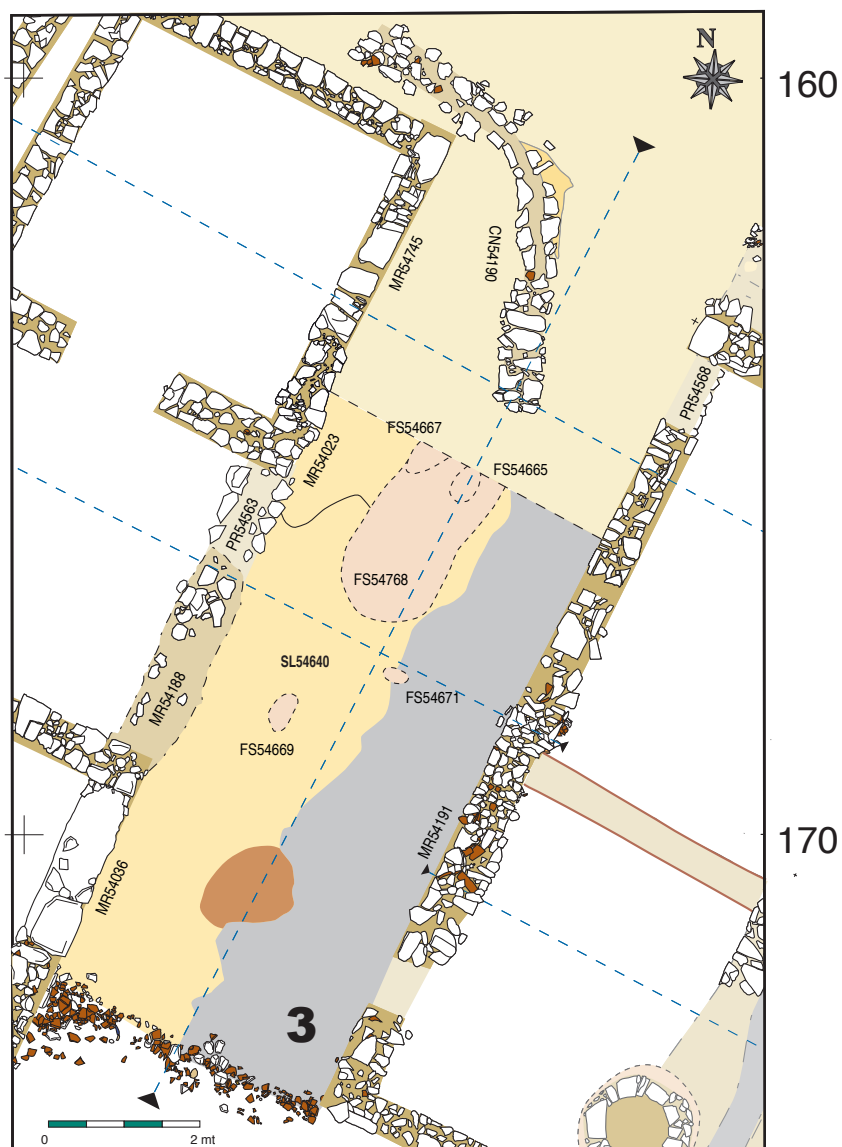
Enfin, sur la surface du sol SL54777 on a documenté un niveau de remblai de nivellement à base de matériaux rapportés (54757, égal à 54770 et équivalent à 54847) qui le sépare du sol postérieur SL54640. Cette couche de 10 cm d'épaisseur maximale s'étend dans la partie occidentale et centrale de la cour avec un double pendage d'orientation sud-nord et ouest-est. Elle scelle en même temps l'élévation en terre du mur MR54848 et les structures qui forment le pas de porte SB54832. Ce niveau semble passer sous les murs MR54188 et MR54023 et s'étend vers le secteur 54/5. Il a peut-être été creusé pour installer les murs mentionnés. Il faudra vérifier cette idée à l'avenir.

3.2. Le sol SL54640

Le sol SL54640 avait fait l'objet d'une description et d'une caractérisation en 2009 (Moya, Munos, Rivalan 2009, 181-186) (fig. 14). Ce sol correspond, de fait, à la surface du niveau de remblai de nivellement à base de matériaux rapportés Us 54757 (égal à 54770 et équivalent à 54847).

De plus, on a pu identifier les restes d'une grande fosse (FS54768), localisée dans

160



■ Fig. 14 : Plan général du sol SL54640

>>



■ Fig. 15 : Détail des restes de la fosse allongée FS54768, creusée sur la surface du sol SL54640. Vue prise de l'est.

la partie centrale de la cour. La fosse FS54768 présente un creusement (54769) de plan ovale et un profil en cuvette à fond concave. Elle mesure 240 cm observés de long, 135 cm de large et 15 cm de profondeur maximale (fig. 15). Elle est complètement comblée par une couche homogène d'argile grisâtre (54768). On en ignore la fonction précise. Cependant, en considérant son emplacement à un endroit de la cour qui présente une usure prononcée, reflet par exemple de la circulation humaine et/ou de l'accumulation d'eau, on ne peut pas exclure l'hypothèse d'un réaménagement ponctuel de l'espace. Une fois la fosse comblée, sa surface fait partie du sol SL54640 sur lequel on avait enregistré les fosses FS54665 et FS54667.

3.3. Bilan : une cour centrale au premier quart du III^e s. av. n. è.

En l'état, la stratigraphie fouillée en 2011 situe la cour centrale dans le premier quart du III^e s. av. n. è. Dans ce contexte chronologique, on a constaté une nouvelle organisation de l'espace central de la maison 54101 liée à de nouveaux éléments architecturaux, comme le mur en terre MR54848 et des structures plus complexes, comme le probable pas de porte SB54832 de PR54849 installée dans le mur MR54191. Ainsi, on trouve des recharges de réaménagement de l'espace, à l'image du niveau de galets

qui s'étend dans la partie septentrionale de la cour, qui nous fait penser aux remblais de la cour de la maison 52101 et aux recharges habituelles des rues de la ville de *Lattara*.

Comme on l'avait déjà noté en d'autres occasions, les couches de sédimentation des sols de la cour sont beaucoup plus riches que les niveaux de remblai et de sédimentation des pièces : on y récupère tout un éventail de mobilier archéologique quantitativement plus important et plus diversifié.

Cette cour n'est pas la première à avoir été fouillée sur le site de Lattes. Elle n'a pas livré de nouveautés significatives, mais elle illustre à nouveau des processus déjà enregistrés dans d'autres espaces du même type (dynamique de sédimentation des lieux sans toiture, des cours et des espaces de circulation, rues et ruelles).

Les niveaux fouillés ont une légère tendance à remonter vers les bordures est et ouest ; ils forment comme un glacis aux pieds des murs qui délimitent la cour centrale. Ainsi, la sédimentation prend une forme de cuvette qui est peut-être due aux effets du ruissellement des eaux de pluie et à la circulation des personnes.

Les types de structures de la cour – foyers lenticulaires, fosse-foyers, fosses et fosses à dolium – sont également fréquents dans ce genre d'espace de plein air ; ces structures ont été enregistrées à maintes reprises dans la ville antique.

En résumé, les données recueillies lors de la fouille de la cour centrale de la maison 54101 s'intègrent bien dans les données déjà connues pour ce type d'espace au III^e s. av. n. è. La poursuite de la fouille devra compléter les données sur l'organisation et la mise en place de la cour et de la maison que l'on pourra confronter aux données issues de l'ensemble voisin 52101 qui correspond à la maison de plan méditerranéen la plus grande et la plus ancienne connue dans le Midi de la Gaule.

4. L'aile est de la maison

L'aile orientale de la maison est formée par les pièces 54/1 et 54/2 (**fig. 4 et 16**).

4.1. Le secteur 54/1

Située dans l'angle nord-est de la maison, cette salle présente une surface de 21 m², avec un plan rectangulaire de 5,70 m de long par 3,70 m de large (**fig. 4 et 16**). Elle se place entre la rue 116 au nord, le passage 52/7 à l'est, la cour 54/3 à l'ouest, et la pièce 54/2 au sud. La pièce est délimitée par les murs MR54632 au nord, MR54090 à l'est, MR54191 à l'ouest et MR54273 au sud.

À la fin de fouille de 2009, les niveaux d'occupation du deuxième quart du III^e s. av. n. è. dans la pièce 54/1 avait été atteints. (Moya, Munos, Rivalan 2009 : 200 *sqq*). L'intervention de 2011 a poursuivi les travaux archéologiques commencés en 2009 et a dévoilé la stratigraphie de la première moitié du III^e s. av. n. è. jusqu'au niveau d'un sol qui pourrait être attribué au premier quart du III^e s. av. n. è. (**fig. 17**).

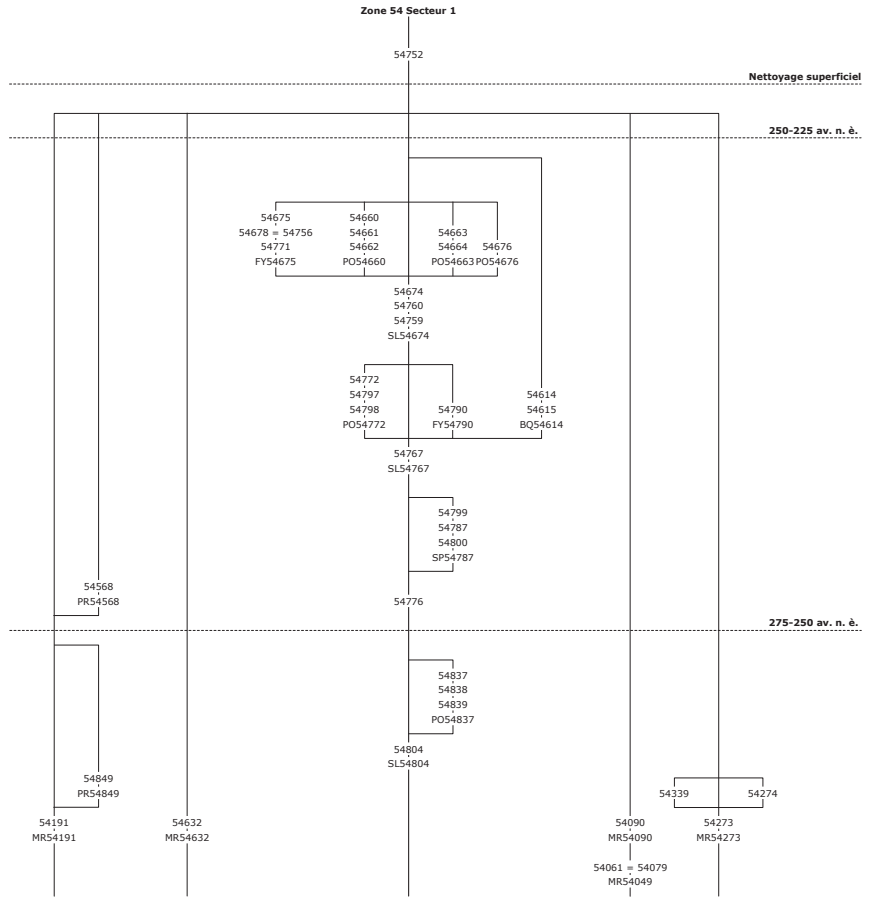
Depuis la campagne 2008 on observe que la pièce n'a pas de rapport avec le stockage, contrairement à ce qui avait pu être constaté pendant les interventions précédents, mais il n'y a pas assez de données pour déterminer sa fonction : les structures archéologiques sont peu abondantes et elles se limitent essentiellement à plusieurs trous de poteau et foyers ; le mobilier archéologique est rare ou pratiquement absent ; les traces de matière organique associées aux surfaces de sols sont très légères.

4.1.1. Le sol SL54804

La fouille 2011 a pris fin par l'enregistrement du sol SL54804 (**fig. 18 et 19**), mis en évidence par une sédimentation pauvre en traces et par du mobilier dispersé, disposé à plat sur la surface de la couche. Ce niveau n'a pas encore été fouillé mais a livré un trou de poteau PO54837 qui, situé au milieu de la pièce, correspond à un creusement (54839) de plan ovale de 23 cm de long, 17 cm de large et 22 cm de profondeur. Deux cailloux en calcaire dur (54838) étaient en place à l'intérieur du creusement pour le calage du poteau. Le trou est comblé par un niveau de limon sableux de couleur brun et de structure meuble (54837).



■ Fig. 16 : Vue générale de l'aile est de la maison 54101. Vue du nord.



■ Fig. 17 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/1 (année 2011). >>

150



■ Fig. 18 : Plan général du sol SL54804 >>

En dépit du fait que la berme qui protège la superposition des murs MR54006 et MR54191 n'a pas permis d'observer la relation stratigraphique, le sol SL54808 est très probablement en relation avec la porte PR54849, localisée dans la moitié méridionale du mur MR54191. Cette ouverture devient l'accès entre la cour (secteur 54/3) et la pièce 54/1 au cours du premier quart du III^e s. av. n. è. Elle a été décrite précédemment avec la présentation du possible pas de porte SB54832 identifié dans la partie orientale de la cour (cf. *supra* 3.1).

4.1.2. Les sols SL54767 et SL54674

Le remblai Us 54776 sépare le sol SL54804 du niveau d'occupation suivant : SL54767. Ce niveau correspond à une couche d'argile limoneuse compacte de couleur jaunâtre avec des fragments d'adobe et de terre cuite. Le remblai s'étend sur tout le secteur et remplit une sorte de cuvette ou de dépression définie par le sol précédent SL54804 au centre du secteur. À cet endroit la couche atteint son épaisseur maximale, soit environ 18 cm. L'extrémité sud et l'angle sud-est présente des restes d'enduit brûlé, qui constituent la surface du sol.

Dans l'épaisseur du remblai on a identifié les restes de la sépulture SP54787, situé au droit du tiers septentrional du mur MR54191. Elle est définie par un creusement de plan circulaire de 25 cm de diamètre et par un profil concave de 2-3 cm de profondeur (54800) dans lequel est placé le squelette d'un individu mort en période périnatale (54787), en position allongé sur le coté gauche et les membres inférieurs pliés (fig. 20). La fosse est remplie par une couche de limon sableux compacte (54799). La fouille des restes anthropologiques a été réalisée par Elsa Ciesielski dont l'étude détaillée est présentée dans ce rapport (cf. *infra*). L'individu, d'âge compris entre 7,8 et 8,5 mois lunaires, est né prématurément et probablement mort-né.

Au-dessus de la surface du remblai Us 54776 s'étend le sol SL54767, mis en évidence par une sédimentation très fine et hétérogène composée de cendres et de charbons dispersés (54767) (fig. 21 et 22). La couche présente un pendage assez marqué vers le nord. Sur la surface du sol on a mis au jour une fibule en bronze cassée en deux.

Le sol est équipé du foyer lenticulaire FY54790 dans la partie centrale nord du secteur. Ce foyer est composé d'une lentille de terre brûlée et de traces de combustion très légères qui dessinent un plan irrégulier de 60 cm de long, 50 cm de large et 1 à 2 cm d'épaisseur (54790). Dans la partie sud-ouest, on trouve également le trou de poteau PO54772. Il est défini par un creusement (54798) de plan ovale de 25 cm de long par 20 cm de large et un profil en cuvette régulière de 6 cm de profondeur. On y a trouvé deux petites pierres en calcaire qui constituent probablement le calage du poteau (54797). Le trou est comblé par une couche de limon grisâtre (54772).

Il faut signaler, par ailleurs, que la banquette BQ54614, observée et démontée pendant les travaux de 2009 (Moya, Munos, Rivalan 2009, 210-211), est mise en place directement sur la surface composée des restes d'enduit brûlé, qui font partie de l'Us 54757. Ainsi, il faut penser qu'elle a pu être en fonction dès le sol SL54767 et qu'elle est restée en activité avec les sols postérieurs SL54674 et SL54564.

Enfin, la fouille du sol SL54674 (fig. 23) a été terminée, niveau qui avait fait l'objet d'une description approximative au cours de la campagne précédente (Moya, Munos, Rivalan 2009 : 203-206). Il s'agit d'un sol d'habitat enduit, d'une épaisseur comprise entre 4 et 8 cm, qui s'étend sur presque tout le secteur. Il est constitué par la superposition d'une petite nappe de sable sur un niveau de limon pur (54759). Au-dessus, les restes d'une couche grisâtre avec des tessons posés à plat définissent la sédimentation du sol SL54674 (54760). Comme on l'avait déjà souligné en 2009, la surface du sol (54674) était marquée par les trous de poteau PO54660 et PO54663, le support de poteau PO54676 et les restes du foyer construit FY54675.

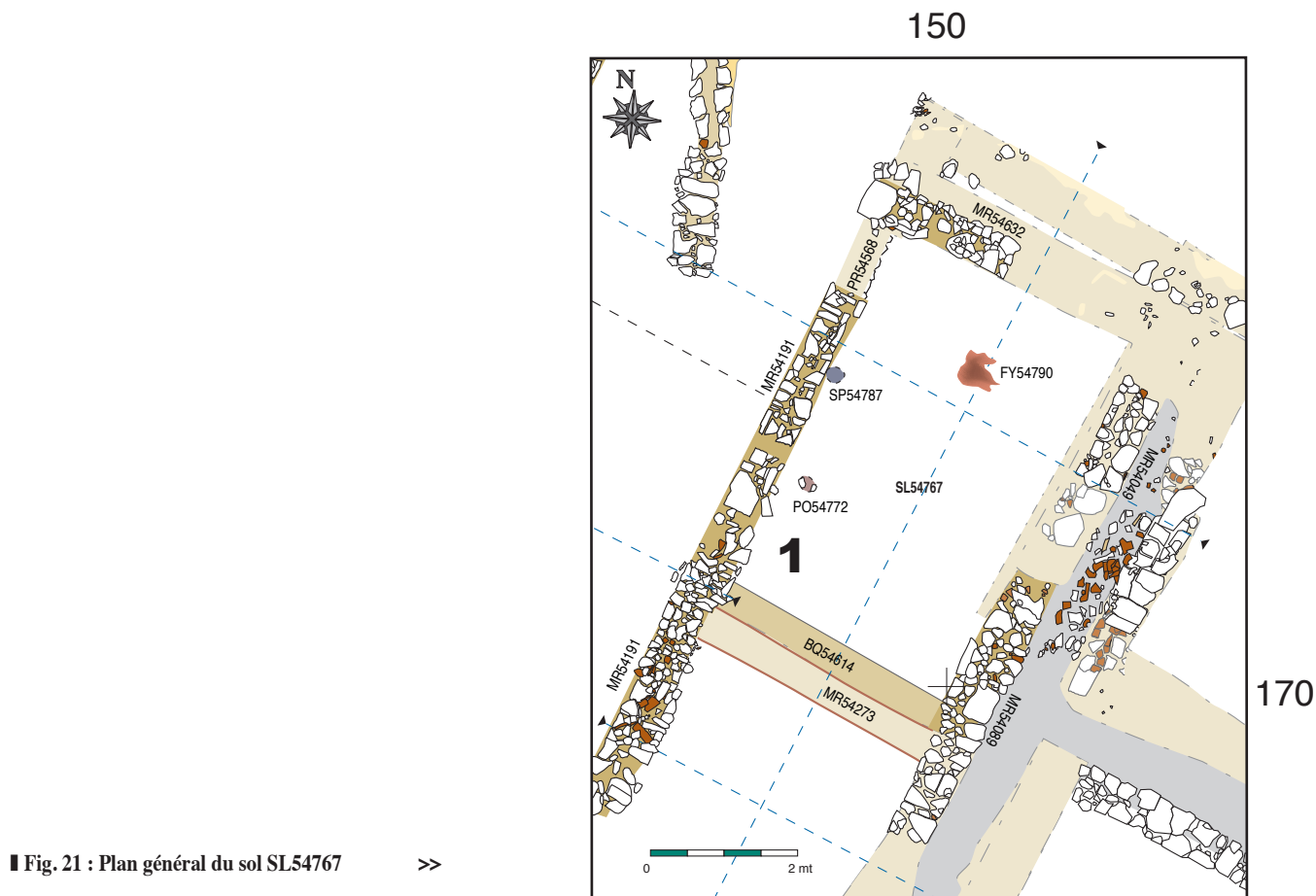
Le foyer FY54675 correspond aux restes assez arasés d'une structure de combustion de plan rectangulaire définie par un creusement (54771) d'une longueur et une largeur estimées à environ 100 et 80 cm et d'une épaisseur maximale de 3 cm. Elle présente un radier de tessons d'amphore massaliète disposés à plat (54678, égal à 54756) (fig. 24), conservé uniquement dans la partie méridionale de la structure sur lequel prennent place



Fig. 19 : Vue générale du sol SL54804.



Fig. 20 : Détail du squelette (54787) de la sépulture SP54787. Vue prise de l'est.



■ Fig. 21 : Plan général du sol SL54767

>>



■ Fig. 22 : Vue générale du sol SL54767. Vue prise du nord.

les traces d'une couverture d'argile compacte et lissée, qui constitue la sole du foyer (54675). Malgré son mauvais état de conservation et son caractère lacunaire, la sole du foyer montre des traces rubéfiées qui trahissent une utilisation très intense. Ces traces se limitent à une surface conservée d'environ 20 cm de côté et de 2 cm d'épaisseur.

4.1.3. Bilan : une pièce de séjour entre le premier quart et le deuxième du III^e s. av. n. è.

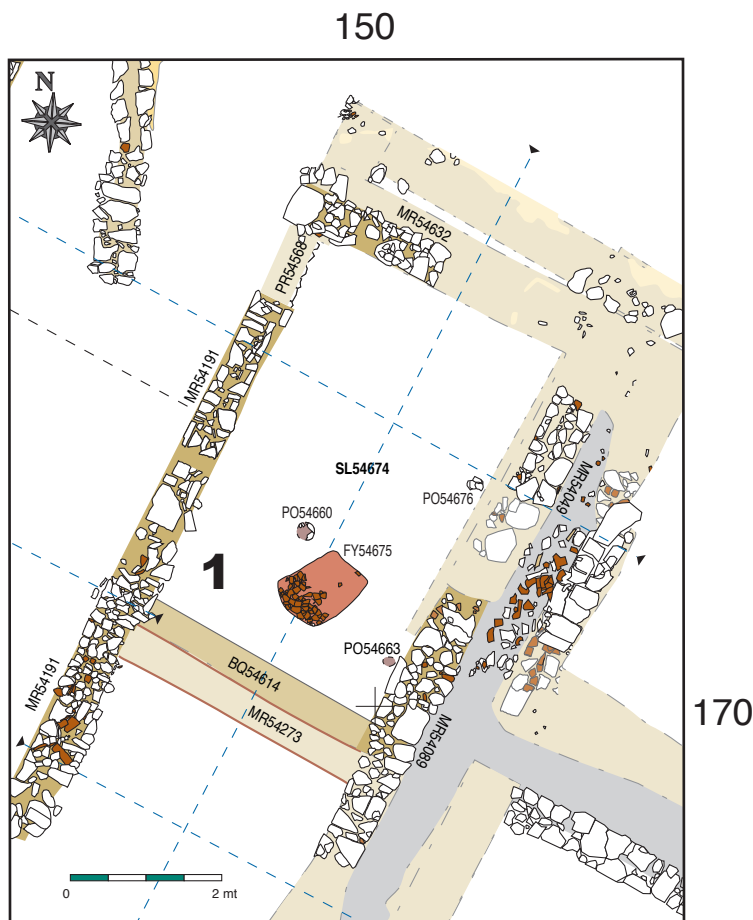
Les interventions menées dans la pièce 54/1, en 2001 puis entre 2004 et 2007, nous ont permis d'identifier 6 niveaux de sol ou d'occupation, dont la plupart sont associés à des structures de stockage. La pièce a connu au cours de son histoire un processus de spécialisation fonctionnelle traduite par un nombre croissant de fosses à dolium.

En 2007 cependant on avait déjà avancé l'hypothèse d'un nouvel usage fonctionnel de la pièce, en lien avec un réaménagement spatial. Cette idée se confirme avec les campagnes 2008, 2009 et 2011 ; les sols n'ont plus aucun rapport avec le stockage, mais davantage avec l'habitat. Cette année, la stratigraphie du deuxième quart du III^e s. av. n. è. a été fouillée et on a atteint désormais les niveaux du premier quart du même siècle.

Malgré tout, nous ne sommes pas encore en état de bien définir le nouvel usage de ce secteur et il conviendra donc de continuer à explorer la stratigraphie de la pièce 54/1 de façon coordonnée avec la fouille du secteur 54/2 pour caractériser de manière synchrone l'évolution des pièces de l'aile est de la maison 54101.

4.2. Le secteur 54/2

La salle 54/2 est située dans la partie centrale de l'aile orientale de la maison 54101 (fig. 4 et 16). Son plan est rectangulaire de 4,5 m de long par 3,4 m de large, soit une



■ Fig. 23 : Plan général du sol SL54674.
<<

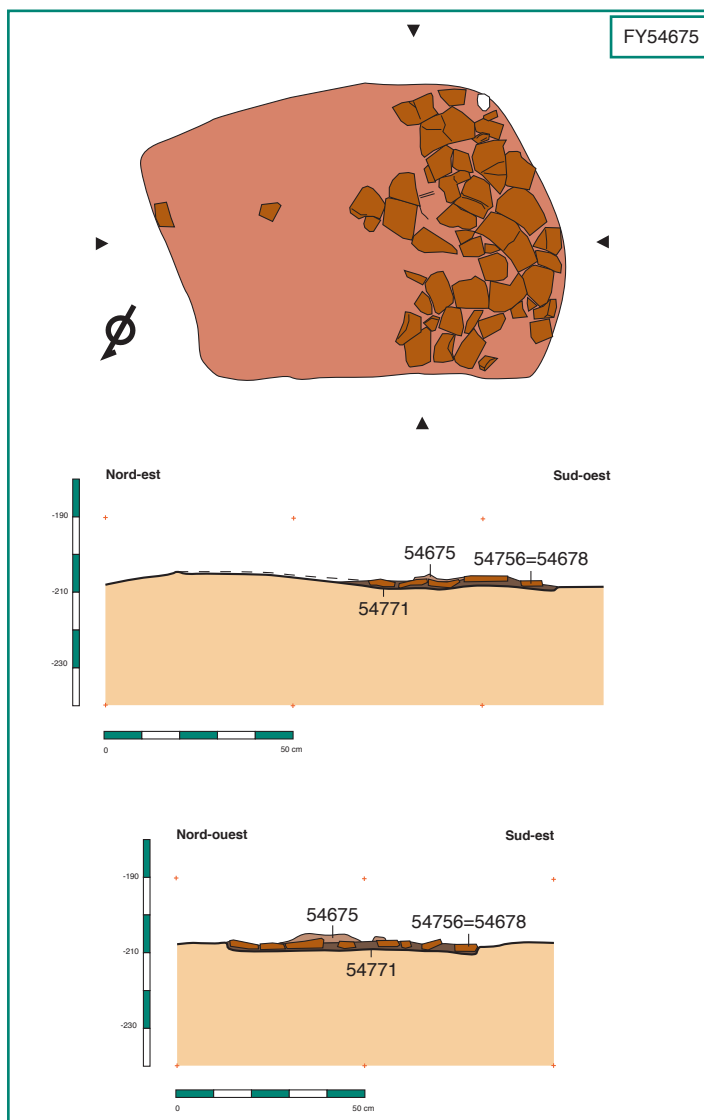
surface en œuvre qui atteint 15,3 m². Elle est limitée au nord par la pièce 54/1, à l'est par le passage 52/7, à l'ouest par la cour centrale 54/3, et au sud par l'extrémité orientale du secteur 54/7.

Cette pièce avait déjà fait l'objet d'interventions ponctuelles pendant le programme triennal 2004-2006, spécialement durant la campagne de 2006, qui avait permis de reconnaître deux phases d'activité de la pièce pendant le III^e s. av. n. è. et de définir l'évolution de l'architecture du secteur (Moya, Rivalan 2006, 297-308). À ce moment-là, il était encore prématuré de présenter une interprétation fonctionnelle de la pièce : à titre d'hypothèse, salle à manger ou de séjour, sans écarter la possibilité qu'elle ait pu servir aussi à réaliser des tâches culinaires.

Après avoir suspendu la fouille du secteur 54/2 pendant les années 2007 et 2008 en attendant d'arriver aux niveaux synchrones du secteur 54/1, l'exploration a été activement relancé en 2009. La campagne 2011 a poursuivi les travaux entamés pour atteindre de contextes archéologiques datés du premier quart du III^e s. av. n. è. (fig. 25).

4.2.1. Le sol SL54828

La fouille 2011 s'est arrêtée sur le sol SL54828 (fig. 26 et 27), qui n'a fait l'objet que d'une identification préliminaire. Il est marqué par une sédimentation de sol hétérogène (54828) qui n'a pas encore été fouillée. Le niveau présente un pendage net de direction nord-sud et il bute latéralement contre les murs MR54273 au nord, MR54003 au sud, MR54090 à l'est et MR54191 à l'ouest. L'accès à la pièce depuis la cour est commandé par la porte PR54680 muni d'un seuil en terre crue (54679), qui est ouverte dans la moitié sud du mur MR54191 qui fixe la limite occidentale du secteur. La fouille a donné lieu à l'identification d'un enduit d'argile jaune d'environ 5 cm d'épaisseur (54846) qui recouvre le parement interne du mur MR54003 et dont la surface présente une nappe fine de couleur brunâtre de ton foncé.



■ Fig. 24 : Plan et coupes du foyer construit FY54675.

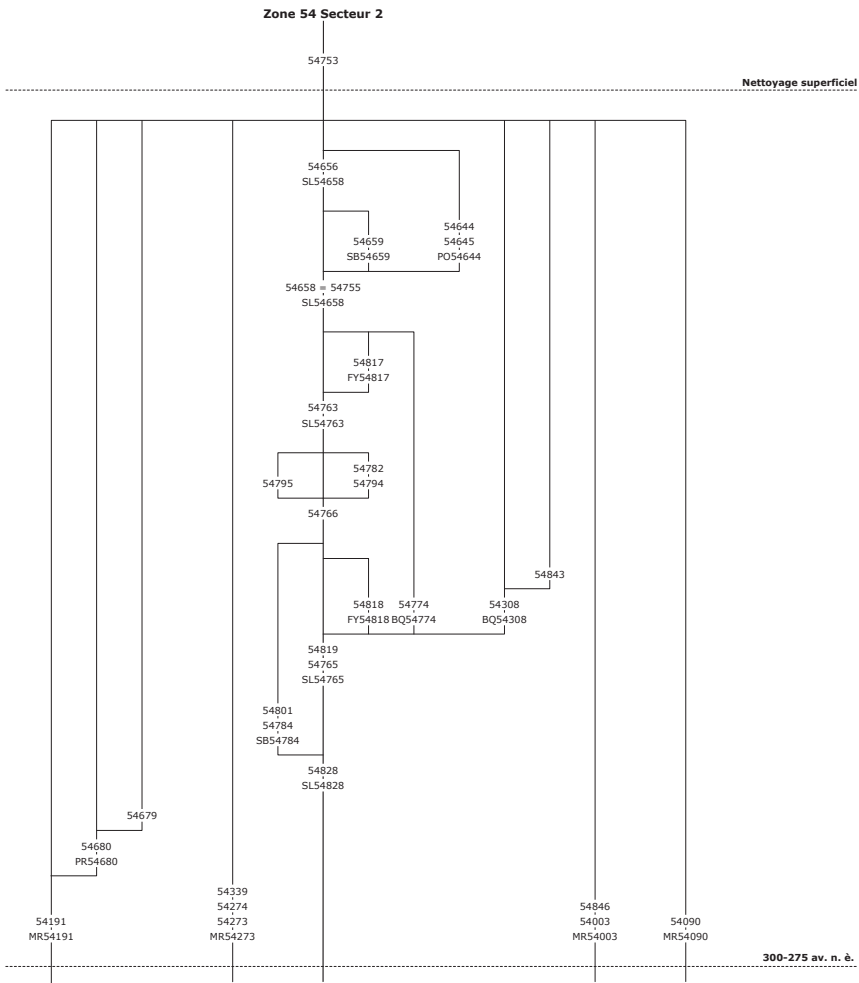
>>

À la surface de la couche on observe la présence de tessons et d'ossements posés à plat et l'existence de quatre possibles trous de poteau dans la moitié nord de la pièce, plusieurs traces de foyers lenticulaires dans la moitié sud et un possible foyer construit dans le coin sud-ouest, près de la porte. Ces structures n'ont pas été numérotées ni décrites et attendent leur fouille prochaine.

Seule la structure bâtie SB54784 a pu être partiellement caractérisée. Il s'agit d'une construction de plan arrondi d'environ 55 cm de diamètre, localisée dans l'angle nord-ouest du secteur et bâtie contre l'élévation du mur MR54191. Elle est définie par un radier en pierres, galets et tessons (54784) (fig. 28) qui présente une couverture enduite formée par une couche d'argile homogène jaune avec des nodules argileux (54801). Ce revêtement est conservé sur 50 cm de long, 30 cm de large et 3-4 cm d'épaisseur. Cette structure peut être un foyer circulaire bâti près du mur occidental. Cependant, la couche d'argile jaune – possible sole – qui recouvre le radier – possible niveau réfractaire – ne présente aucune trace de combustion, ce qui fait douter de cette interprétation et on ne peut pas exclure qu'elle ait servi, par exemple, de support de vase.

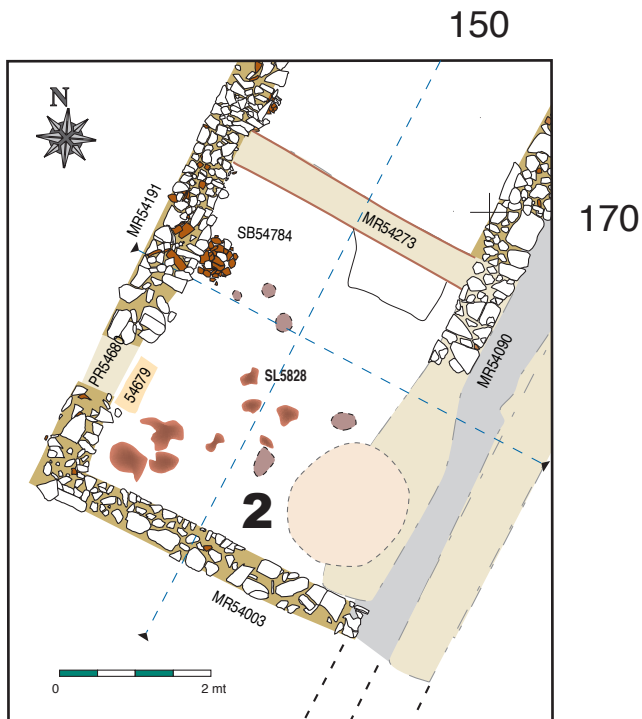
4.2.2. Les sols SL54765 et SL54763

Le sol SL54828 est surmonté par le sol SL54765, un sol d'habitat enduit d'argile jaune (54765) de 2-4 cm d'épaisseur avec quelques tessons posés à plat, rares et très



■ Fig. 25 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/2 (année 2011).

<<



■ Fig. 26 : Plan général du sol SL54828

<<

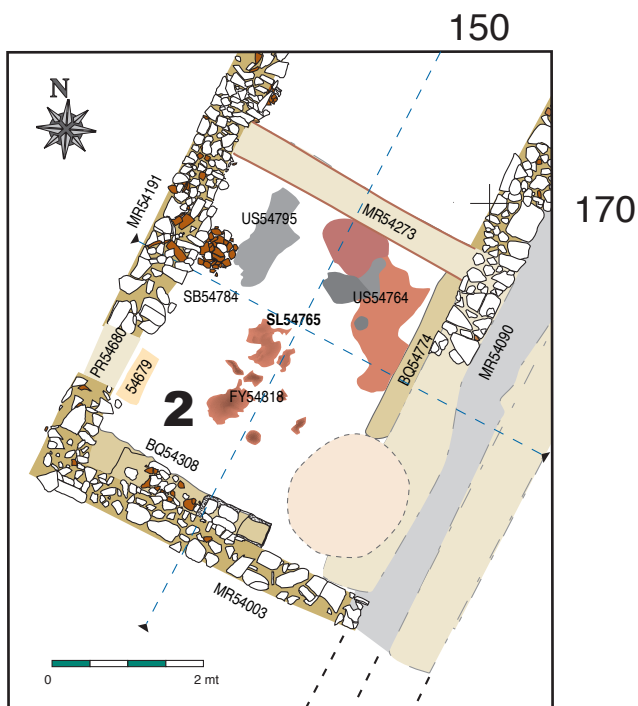


■ Fig. 27 : Vue générale de du sol SL54828 avec ses structures en fin de fouille du mois de juillet 2011. Vue prise du sud. >>



■ Fig. 28 : Détail du radier de la structure bâtie SB54784 (54784).

dispersés qui ont été ramassés au sein de l'Us 54819 (fig. 29 et 30). Ce sol construit est mis en place après l'installation de la banquette BQ54308 qui prend place probablement tout le long de la limite méridionale de la pièce (MR54003) et celle de la banquette BQ54774, quant à elle construite le long de la limite orientale de la pièce (MR54090).



■ Fig. 29 : Plan général du sol SL54765 >>

La banquette BQ54308 est connue depuis l'intervention de 2006 (Moya, Rivalan 2006 : 300-304) et elle est donc en fonctionnement avec les sols d'habitat de la première moitié du III^e s. av. n. è (Moya, Munos, Rivalan 2009, 236-244). La banquette est d'une élévation en terre crue, faite de bauge et d'adobes de module rectangulaire irrégulier disposées à plat en panneresse (54308). Elle est conservée sur 175 cm de long (mais d'une longueur estimé à 350 cm), 40 cm de large au maximum et environ 30 cm de hauteur (fig. 31). Dans la partie occidentale, la banquette contient un amas de tessons et cailloux (54843) qui, avec les éléments en terre crue, pourrait faire partie de l'élévation



■ Fig. 30 : Vue générale du sol SL54765. Vue prise du sud.

<<

hétérogène de la banquette. La structure conserve un enduit observé ponctuellement sur sa face verticale, sous la forme d'une couche extrêmement fine et brunâtre.

La banquette BQ54774 est adossée au mur MR54090 (fig. 32). Une grande partie est arasée par la tranchée d'épierrement de ce mur. C'est une structure allongée bâtie en terre crue sans éléments en bauge, de 240 cm de longueur conservée, 25 cm de largeur et 15 cm d'épaisseur (54774).

Le sol enduit SL54765 bute latéralement contre le mur MR54273 au nord, le mur MR54191 à l'ouest, la banquette BQ54308 au sud et la banquette BQ54774 à l'est. Il est matérialisé par la présence sur sa surface du foyer lenticulaire FY54818 et d'autres petites traces de rubéfaction, probables restes d'autres petits foyers lenticulaires qui n'ont pas pu être distingués. Le foyer FY54818 correspond à une grande trace rubéfiée (54818) localisée au centre de la pièce. Il présente un plan irrégulier de 65 cm de long, 35 cm de large, et 1-3 d'épaisseur.

Enfin, il faut signaler que la structure bâtie SB54784, décrite dans le paragraphe précédent (cf. *supra* 4.2.1), continue à fonctionner avec le sol SL54765.

Au-dessus, prend place l'Us 54766 : remblai de nivellement sur lequel s'étend le sol d'habitat suivant, SL54763. Il est défini par un niveau constitué de morceaux d'adobes, de restes d'enduit et d'autres éléments de terre crue ; il mesure 315 cm (axe est-ouest) par 200 cm (axe nord-sud). La couche est concentrée dans la moitié nord de la pièce et, à la manière d'un cône de déjection, elle gagne progressivement en épaisseur jusqu'à atteindre 15 cm à son extrémité septentrionale. Dans son épaisseur, le niveau a livré plusieurs concentrations de terre brûlée très carbonneuse avec des restes de graines carbonisées. Aucune organisation définie de ces taches n'a pu être identifiée. Cependant, on pense que les matériaux qui les constituent viennent soit de la destruction d'une structure par incendie soit de la vidange d'une structure de combustion.

Hormis des prélèvements effectués dans l'Us 54766, on a distingué les Us 54782, 54794 et 54795 (fig. 33), afin d'isoler et de caractériser certaines de ces concentrations qui ont livrés des éléments végétaux carbonisés, dont notamment des graines et des charbons visibles à l'œil nu. L'étude de ces restes archéobotaniques pourrait apporter des éléments d'interprétation de la couche et de la pièce.

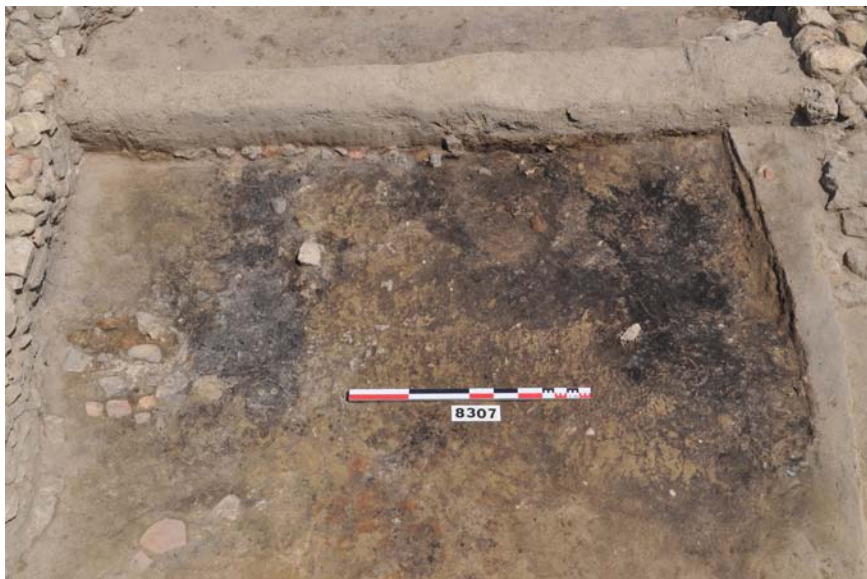
– La première concentration, Us 54794, est une grande tache carbonneuse avec des cendres et des graines, localisée dans le coin nord-est du secteur (fig. 33). Elle présente un plan irrégulier sur une longueur de 165 cm, une largeur de 160 cm et une épaisseur comprise entre 2 et 4 cm. On a distingué cinq sous-ensembles qui ont été prélevés séparément. Malgré sa position sur la surface du sol SL54765, il apparaît probable qu'elle appartient en fait au niveau de remblai Us 54766..



■ Fig. 31 : Détail des restes d'adobe (54308) et des tessons et cailloux (54843) qui font partie de l'élévation de la banquette BQ54308. Vue prise du nord.



■ Fig. 32 : Détail des restes de la banquette BQ54774. La sédimentation du sol SL54763 bute contre son élévation en terre. Vue prise du nord.

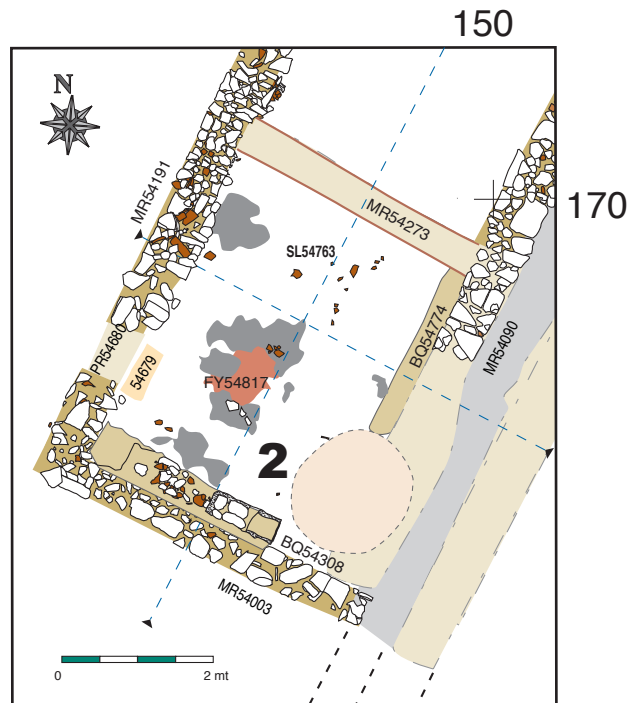


■ Fig. 33 : Vue générale des restes charbonneux et des concentrations de graines (54794 et 54795) en relation avec le remblai de destruction Us 54766. Vue prise du sud. >>



■ Fig. 34 : Détail d'une concentration de graines dans l'Us 54795. Vue prise de l'est.

- L'Us 54795 constitue une deuxième concentration de charbons et de graines (fig. 33 et 34), située dans le coin nord-ouest du secteur, à l'est de la structure bâtie SB54784. Elle correspond à une lentille de plan oval allongé de 140 cm de long, 55 cm max. de large et 2 à 4 cm d'épaisseur. Comme dans le cas précédent, malgré le fait que cette couche s'étende sur la surface du sol SL54765, elle doit appartenir au remblai de nivellement à base de matériaux brûlés issus de la destruction d'une structure indéfinie ou d'un incendie (54766).



■ Fig. 35 : Plan général du sol SL54763. >>

- Enfin, l'Us 54782 correspond à une couche intermédiaire entre les prélèvements réalisés du remblai Us 54766 et les concentrations sur le sol SL54763 (54794 et 54795). Le sol SL54763 recouvre le sol SL54765 (fig. 35 et 36). Ce sol d'habitat est marqué par une sédimentation (54763) riche en cendres et en charbons, peu épaisse (2 cm), qui bute latéralement contre le mur MR54273 au nord, le mur MR54191 à l'ouest et



■ Fig. 36 : Vue générale du sol SL54763. Vue prise du sud.

<<

les banquettes BQ54308 au sud et BQ54774 à l'est. Dans la partie sud du secteur le sol s'appuie sur les restes du sol enduit SL54765 (54765), pendant que dans la partie nord il s'étend entre le remblai de nivellement (Us 54766) et les éléments associés au sol SL54658. Le sol est marqué par la présence de mobilier dispersé en surface et l'existence du foyer lenticulaire FY54817, marqué par une trace intense de rubéfaction (54817). Localisé dans la partie sud du secteur, il présente un plan irrégulier de forme rectangulaire de 60 cm de long, 40 cm de large et 1 à 3 cm d'épaisseur. Enfin, le sol SL54763 présente plusieurs concentrations charbonneuses, distinguées en six groupes, qui ont fait l'objet de prélèvements systématiques et tamisés.

4.2.3. Le sol SL54658

Les premiers travaux réalisés dans la pièce 54/2 au mois de juillet 2011 ont entamé la fouille de la sédimentation de sol SL54658 (54755), qui atteint entre 5 et 12 cm d'épaisseur. Ce sol d'habitat n'avait fait l'objet que d'une description préliminaire lors de la campagne de 2009, au cours de laquelle nous avons identifié deux états de fonctionnement (Moya, Munos, Rivalan 2009, 236-238). Pour mémoire, il est constitué d'une surface d'occupation (54658) matérialisée par de petits charbons épars sur tout le secteur et il bute contre les murs MR54573 au nord, MR54090 à l'est et MR54191 à l'ouest et la banquette BQ54308 au sud. On avait trouvé aussi les restes d'une concentration charbonneuse plus foncée, en forme de tache ovale (environ 1,4 m de longueur et 0,75 m de largeur), en face de la porte de la pièce (PR54680). Les structures associées au sol SL54658 sont : le trou de poteau PO54644, dans la partie occidentale de la pièce, la banquette BQ54308 installée le long du mur méridional MR54003 et le dallage en pierre identifié comme la structure bâtie SB54659, au coin nord-ouest du secteur. Ces structures ont été décrites en détail dans le rapport triennal 2007-2009.

4.2.4. Bilan : une salle de séjour du premier quart du III^e s. av. n. è.

Grâce aux campagnes 2009 et 2011 on a pu approfondir la caractérisation du secteur 54/2 en relation avec l'ensemble de la maison à cour 54101 et plus concrètement, l'occupation et les activités qui ont pu s'y développer. Les travaux réalisés ont permis d'atteindre les niveaux du premier quart du III^e s. av. n. è.

Actuellement, on dispose malheureusement de trop peu de données pour proposer une interprétation définitive de la pièce. Les structures mises au jour (banquettes, trous de poteau et foyers), peu abondantes, ne semblent pas caractériser un espace destiné à un usage proprement productif ou uniquement de stockage mais plutôt une pièce à vivre ou salle à manger.

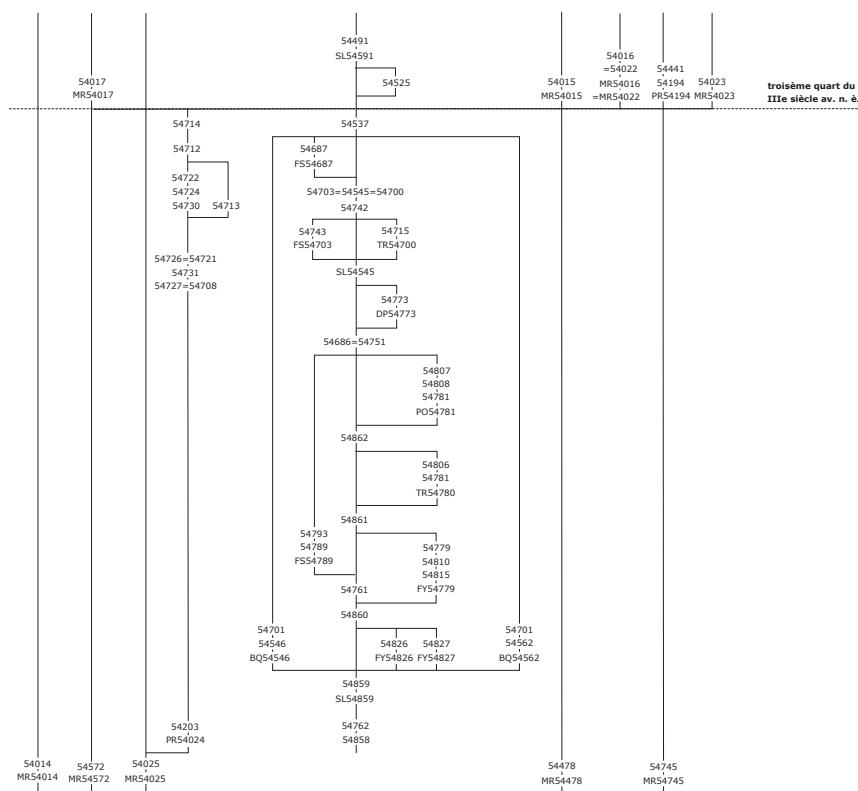


■ FFig. 37 : Vue générale de l'aile ouest de la maison 54101. Vue du nord.

La poursuite des travaux entamés dans la pièce 54/2 est donc un impératif prioritaire afin d'approfondir sa caractérisation diachronique et fonctionnelle ; ce, d'autant plus que, depuis 2009, la fouille de la pièce contiguë 54/1 se trouve à un stade synchrone.

5. L'AILE OUEST DE LA MAISON

L'aile ouest de la maison est constituée d'une série de pièces mitoyennes : les secteurs 54/4, 54/5 et 54/6 (fig. 1 et 37). Celles-ci ont un plan et des dimensions très similaires, avec une surface intérieure comprise entre 15,6 et 18 m². L'extrémité méridionale a été arasée et la connexion entre la maison et le parement interne du rempart a disparu. En 2009, la fouille s'était arrêtée sur des niveaux du milieu du III^e s. av. n. è. , à l'exception du secteur 6 où un sol du début du III^e s. av. n. è. avait été atteint. Cette année les travaux se sont essentiellement concentrés sur les secteurs 4 et 5 alors que les recherches dans la pièce 6 ont été consacrées à la fouille de quelques structures spécifiques.



■ Fig. 38 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/4. >>

5.1. Le secteur 54/4

Le secteur 54/4 est la pièce située au nord-ouest de l'ensemble 54101. Celui-ci est encadré par la rue 116 au nord, le secteur 54/5 au sud, la cour 54/3 à l'est et enfin l'ensemble 52103 à l'ouest. La fouille débutée en 2005, s'est poursuivie jusqu'à cette année, en 2011.

Lors du précédent programme triennal (2007-2009), les travaux avaient permis de mettre en évidence un changement fonctionnel et architectural de la pièce dans le troisième quart du III^e s. av. n. è. Les niveaux atteints en 2008 et 2009 sont attribuables à une pièce de vie alors que plusieurs structures fouillées jusqu'en 2007, permettaient de l'interpréter antérieurement comme une salle vouée au stockage de denrées. Pendant ce même programme triennal, des changements architecturaux contemporains de l'évolution fonctionnelle de la pièce ont pu être observés. Tous les murs sont réaménagés

voire légèrement déplacés et la porte d'entrée qui communiquait avec le secteur 5, au sud, s'ouvre désormais sur la cour (Moya, Munos, Rivalan 2009).

En 2011, la fouille a donc eu pour objectif de finir de documenter ces changements et de poursuivre l'exploration stratigraphique du secteur 4. Tous les niveaux fouillés cette année sont à situer autour de 250 av. n. è (fig. 38).

5.1.1. Évolution architecturale

Les solins de murs qui délimitent la pièce 54/4 sont construits en appareil irrégulier. Ceux-ci ne semblent pas avoir subi d'épierrement postérieur et, par conséquent, ce bon état de conservation permet d'observer leur architecture et leur évolution sur une hauteur conséquente, entre 50 cm et 1 m. Ils délimitent une salle de forme carrée (long. 5,05 m ; larg. 4,95 m) dont les dimensions avoisinent celles de la pièce mitoyenne au sud (secteur 54/5). Pour la phase antérieure au troisième quart du III^e s. av. n. è., ils ont été enregistrés de la manière suivante :

- MR54014 : 54014 élévation de mur ;
- MR54025 : 54025 élévation de mur ;
- MR54478 : 54478 élévation de mur en pierres liées à la terre ;
- MR54572 : 54572 élévation de mur en pierres liées à la terre ;
- MR54745 : 54745 élévation de mur en pierres sèches.

Les solins des murs du secteur 54/4 sont constitués de pierres équarries en calcaire, placées en position de parpaing, boutisse ou panneresse. Sur les quatre murs qui encadrent la pièce 4, seuls les murs MR54014 et MR54025 ont pu être observés exhaustivement. Les trois autres sont partiellement ou entièrement recouverts par les murs plus récents mis en place lors de l'évolution architecturale daté peu après 250 av. n. è. En ce qui concerne la description de ces derniers, nous invitons le lecteur à consulter le dernier rapport triennal (Moya, Munos, Rivalan 2009).

Le mur MR54478 qui sépare la rue 116 de la pièce 4 a été mis en évidence dès 2007 car l'assise sommitale de MR54478 émergeait jusqu'au niveau de SL54402 (Moya, Rivalan 2007, 141). La description de ce mur a pu être complétée cette année avec la mise au jour de deux assises supplémentaires. Il est ainsi conservé sur au moins trois assises irrégulières composées de pierres et de moellons en calcaire dur de forme et de module variables. La dernière assise semble avoir été réaménagée pour l'installation du mur plus récent MR54015. Les deux assises découvertes en 2011 présentent des similitudes d'appareillage avec les murs contemporains MR54014 et MR54025 au sud, notamment dans l'irrégularité de la mise en œuvre et dans la qualité des matériaux utilisés, pierres de module plus petit et grossièrement agencés. Dans l'élévation de MR54478, deux zones dépourvues de pierre ont été révélées au milieu de la moitié est pour l'une, et au milieu de la moitié ouest pour l'autre. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'un arrachement ou d'un effondrement ou si, au contraire, il s'agit d'un aménagement lié à la banquette BQ54546 qui prend appui sur ce mur (cf. *infra* 5.1.2.).

La limite ouest de la pièce 4, pour la phase postérieure à la restructuration architecturale, est parfaitement fixée avec la mise en place de MR54017 sur le remblai 54537. Toutefois, depuis 2009, le mur ouest contemporain des niveaux antérieurs à 250 av. n. è. restait à découvrir. Dans ce but, un sondage avait alors été entrepris dans le secteur 8, venelle qui sépare la maison 54101 de l'ensemble 52103. Achevé cette année, ce travail a permis de définir la limite occidentale de la pièce par la mise au jour de la partie sommitale de MR54572. Il a pu être observé uniquement dans la partie sud du secteur qui seule a pu être enregistrée (fig. 39) en raison de son recouvrement par MR54017 dans la partie nord. Il s'agit d'un mur en pierres liées à la terre, semblable aux autres murs contemporains du secteur 4, composé de cailloux et de moellons en calcaire tendre et gréseux grossièrement appareillés. Une couche de limon argileux brun compacte (54863) recouvre partiellement le mur. Il est possible de l'interpréter comme les restes d'une élévation en terre crue ou comme le résultat d'un épierrement résultant de l'installation de MR54017. La poursuite de ce sondage l'an prochain permettra certainement de vérifier l'une ou l'autre hypothèse. La largeur de MR54572 reste inconnue puisque le parement interne est caché par MR54017.



■ Fig. 39 : Vue de la partie sommitale de MR54572 dans le sondage du secteur 8. Vue du nord.

Le relevé en élévation du mur est, en 2009, avait permis de montrer qu'il a également fait l'objet de modifications. En effet, si l'ouverture de PR54194 avait été chronologiquement reliée dès 2008 aux autres changements architecturaux, la campagne de 2009 avait permis de mettre au jour le mur antérieur à MR54016=MR54022, MR54745. Ce dernier présente peu de différences avec son successeur et contrairement aux murs ouest et nord, MR54016=MR54022 est bâti selon le même axe que MR54745. Les deux murs se superposent ainsi quasiment, à l'exception de la partie nord qui est recouverte par le mur postérieur. La volonté de garder la même orientation alors que l'inverse est attesté sur les autres murs, s'explique sans doute par la présence de l'entrée de la maison depuis la cour. MR54745 présente un appareil semblable à celui de MR54016 à la seule différence près que les blocs sont de modules moins importants (environ 20 cm par 10 cm) et moins bien équarris. Notons toutefois que l'appareil est bien agencé.

Pour résumer, les murs MR54016=MR54022 et MR54023 sont élevés à l'aplomb de MR54745 et sont séparés par l'ouverture de la porte PR54194 qui communique avec la cour. La base de ce mur a été atteinte dans un sondage réalisé cette année dans la cour centrale (secteur 3).

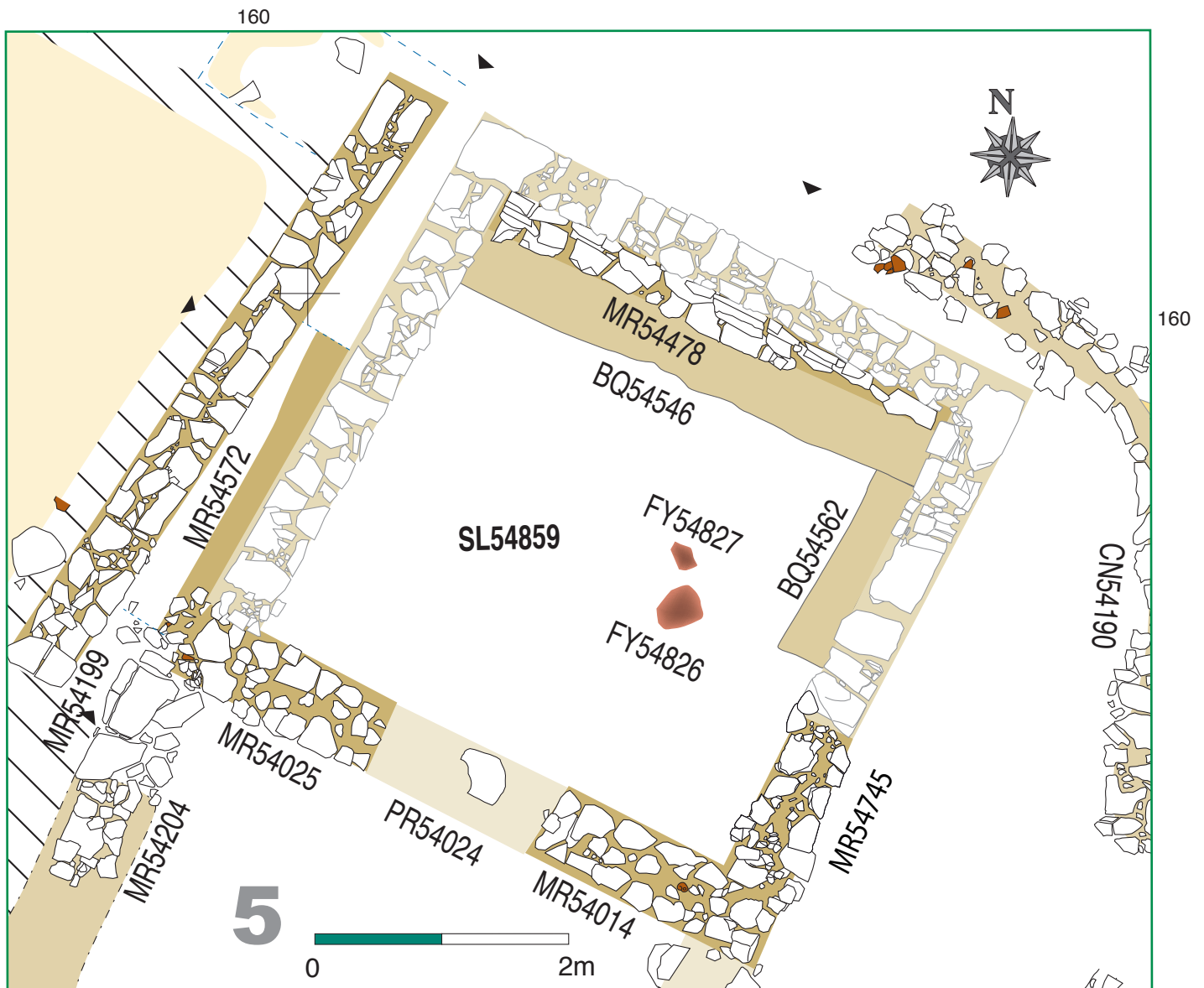
Enfin, les murs sud MR54014 et MR54025 n'ont pas montré de modifications propres alors que la campagne de 2009 avait permis de relier avec certitude le bouchage de la porte PR54024 aux changements architecturaux du secteur 4. Nous invitons le lecteur à se référer au rapport triennal de 2009 concernant les détails du bouchage de PR54024.



■ Fig. 40 : Vue d'ensemble du secteur 54/4 au niveau de SL54859. Vue de l'ouest. >>

5.1.2. Évolution stratigraphique

En 2011 la fouille du secteur 54/4 s'est achevée par le dégagement d'un niveau charbonneux (54858) mis au jour dans un sondage implanté dans le tiers sud de la pièce, en face de PR54024 (fig. 38). Il s'agit d'une couche essentiellement composée de charbons et de cendres, de structure compacte. Elle accuse un pendage général en direction du Nord et elle remonte en direction des murs est et ouest. Elle semble adopter la forme d'une grande cuvette, au moins pour ce qui a pu être dégagé en fin de campagne. Les charbons recouvrent partiellement le seuil de PR54024 et s'étendent jusqu'au secteur 5, ce qui nous a permis de rattacher la couche à une Us de même composition (54602, s.54/5) fouillée en 2009. Cet élément prouve la contemporanéité du niveau 54858 de la pièce 4 et de l'Us 54652 du secteur 5 (surface de circulation autour de la grande fosse FS54634 (cf. *infra* 5.2.2.)). La poursuite de la fouille en 2012 permettra de mieux caractériser la couche 54858 dans le secteur 4.



Cette Us est scellée par un remblai fait à base de destruction de structures en adobes (54762). Il se présente comme un niveau de sable très fin, beige à blanc, conservé sur la quasi intégralité du secteur. Dans les angles sud/est et sud/ouest, il laisse apparaître le niveau antérieur (54858). Le sable se mêle, au moins au nord, à un nombre important d'adobes en argile grise essentiellement concentrées à la base de la couche. Il n'a pas été entièrement fouillé cette année, mais le sondage a permis d'en reconnaître les principales caractéristiques. Ce remblai est conservé sur 2 cm d'épaisseur à proximité des murs, alors qu'il atteint 15 cm au centre de la pièce. Il comble de cette manière la dépression visible au niveau de la couche de charbons 54858.

La partie supérieure de ce remblai a été utilisée comme surface d'occupation de la salle 4 (54859). Le sol SL54859 (fig. 40) est matérialisé par plusieurs tessons posés à plat et une série d'aménagements qui suggèrent une occupation de ce niveau répartie en quatre temps au moins. La reconnaissance de ces différents états dans l'utilisation de SL54859 s'est faite à partir de la chronologie relative observée dans l'agencement de ces structures. En effet, certaines en recouvrent ou recouper d'autres alors qu'elles sont toutes apparues sur le même horizon : 54859. Le sol 54859 et les structures associées sont attribuables au milieu du III^e s. av. n. è.

- Le premier état (surface 54859) est caractérisé par la mise en place de deux

■ Fig. 41 : Plan du secteur 54/4 au niveau de la surface 54859.

■ Fig. 43 : Plan du secteur 54/4 au niveau de la surface 54860. >>



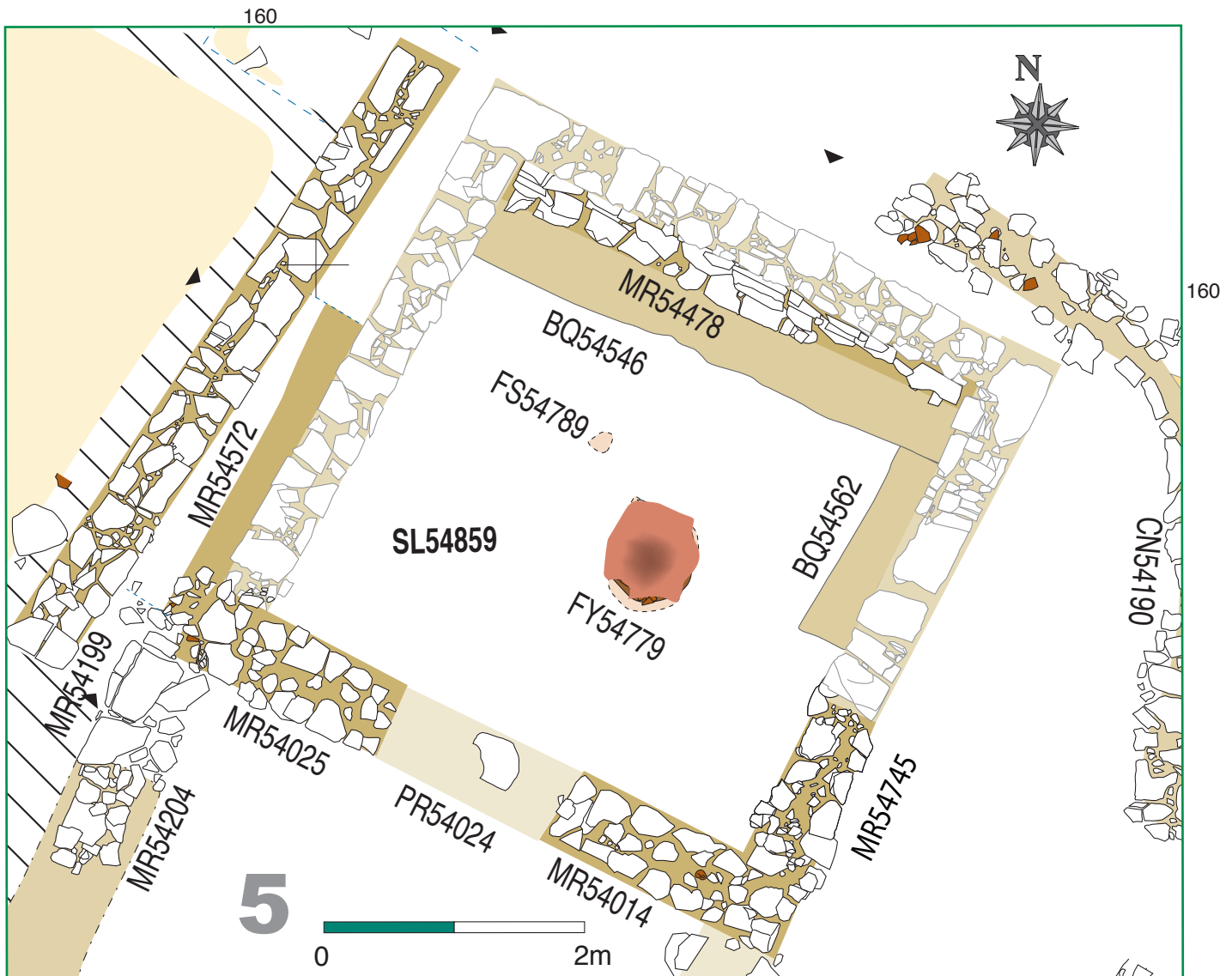
■ Fig. 42 : Vue des banquettes BQ54546 et BQ54562.
Vue de l'ouest.

foyers lenticulaires FY54826 et FY54827 (fig. 41) ainsi que des banquettes BQ54546 et BQ54562. Ces deux banquettes (fig. 42) perdurent vraisemblablement jusqu'au sol postérieur SL54545 mis au jour en 2009. Elles sont toutes deux couvertes d'un enduit en argile jaune très mince (inf. à 1 cm) et très mal conservé (54701). La première, BQ54546, est installée le long du mur nord de la pièce. Elle est conservée sur 4m de long, 50 cm de large et 15 cm d'épaisseur. La seconde (BQ54562) s'adosse au mur est et forme un angle avec la précédente. Elle est conservée sur 10cm d'élévation et mesure 1,20 m de long, 30 cm de large. Dans les deux cas, il s'agit d'une construction essentiellement composée de limon argileux hétérogène et très compact. Elles ont livré quelques fragments d'adobes repartis inégalement le long des parois. Les deux banquettes sont liées dans l'angle nord-est de la pièce.

Les deux foyers lenticulaires, matérialisés par des traces rubéfiées, sont situés au centre de la moitié est du secteur. FY54826 est conservé sur 38 cm de long et 30 cm de large. FY54827 est situé à 10 cm au nord du précédent et mesure 24 par 20 cm. Ce dernier semble antérieur à FY54826 étant donné son état de conservation médiocre. Dans tous les cas, il est difficile d'imaginer que les deux foyers ont pu fonctionner au même moment en raison de leur proximité.

- Le second état de SL54859 (surface 54860) (fig. 43) est marqué par le remplacement de FY54826 et FY54827 par un foyer construit FY54779 (fig. 44). Ce dernier recouvre complètement les deux structures rubéfiées de l'état antérieur. FY54779 est composé de trois couches enregistrées comme suit (fig. 45) :

- 54815 : Radier de foyer en pierres et tessons d'amphore et de dolium ;
- 54810 : Socle d'implantation de foyer composé de limon sableux très compact contenant plusieurs graviers de petites tailles et des morceaux de terre rubéfiée ;

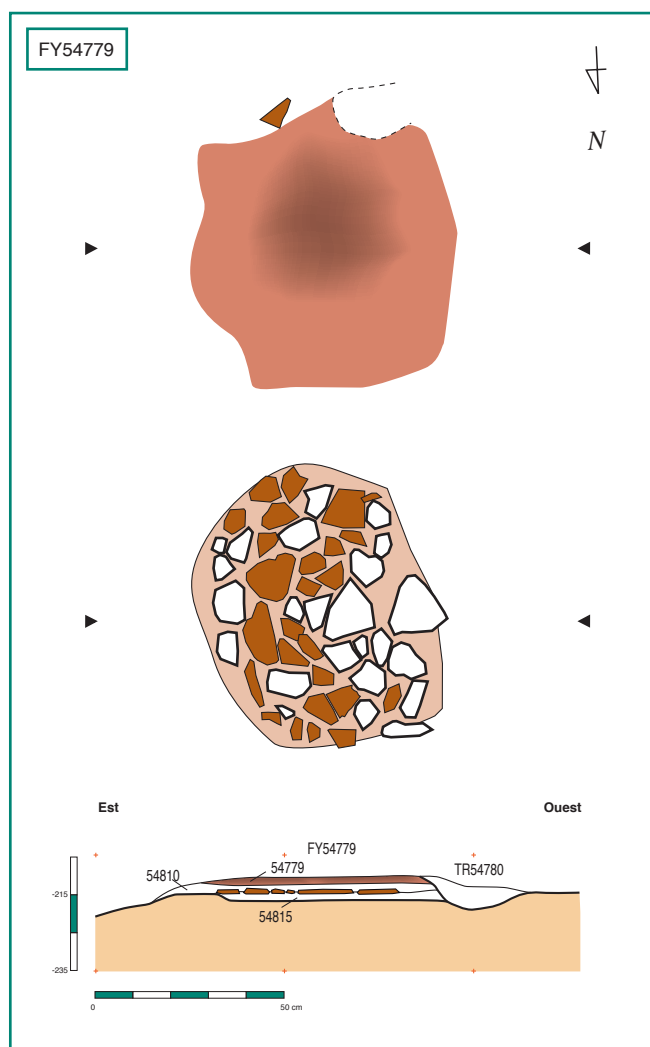


– 54779 : Sole de foyer en terre cuite lisse ; fine couche constituée d’une argile lisse très compacte présentant des traces de rubéfaction et conservée partiellement. Elle laisse apparaître le socle (54810) sur lequel elle est installée.

Également sur la surface 54860, une couche de sédimentation (54762) a pu être mise en évidence. Elle butte contre FY54779 et est présente sur la quasi totalité du secteur 4. Toutes les structures des états postérieurs recoupent cette couche, ce qui nous permet de situer sa mise en place sur la même surface que le foyer construit. Il s’agit d’une fine couche riche en charbons et en cendres qui apparaît sous forme de grandes lentilles. Le seul autre aménagement qui puisse, sans certitude, appartenir à cet état est une fosse de petites dimensions FS54789 située dans le quart nord-ouest de la pièce. Son creusement (54789) est de plan pseudo-circulaire d’un diamètre de 20 cm. Il adopte un profil en U irrégulier sur une profondeur de 15 cm. Son comblement (54793) est fait de limon sableux contenant quelques petits charbons. Cette fosse a pu très bien fonctionner pendant les trois derniers états de SL54859.

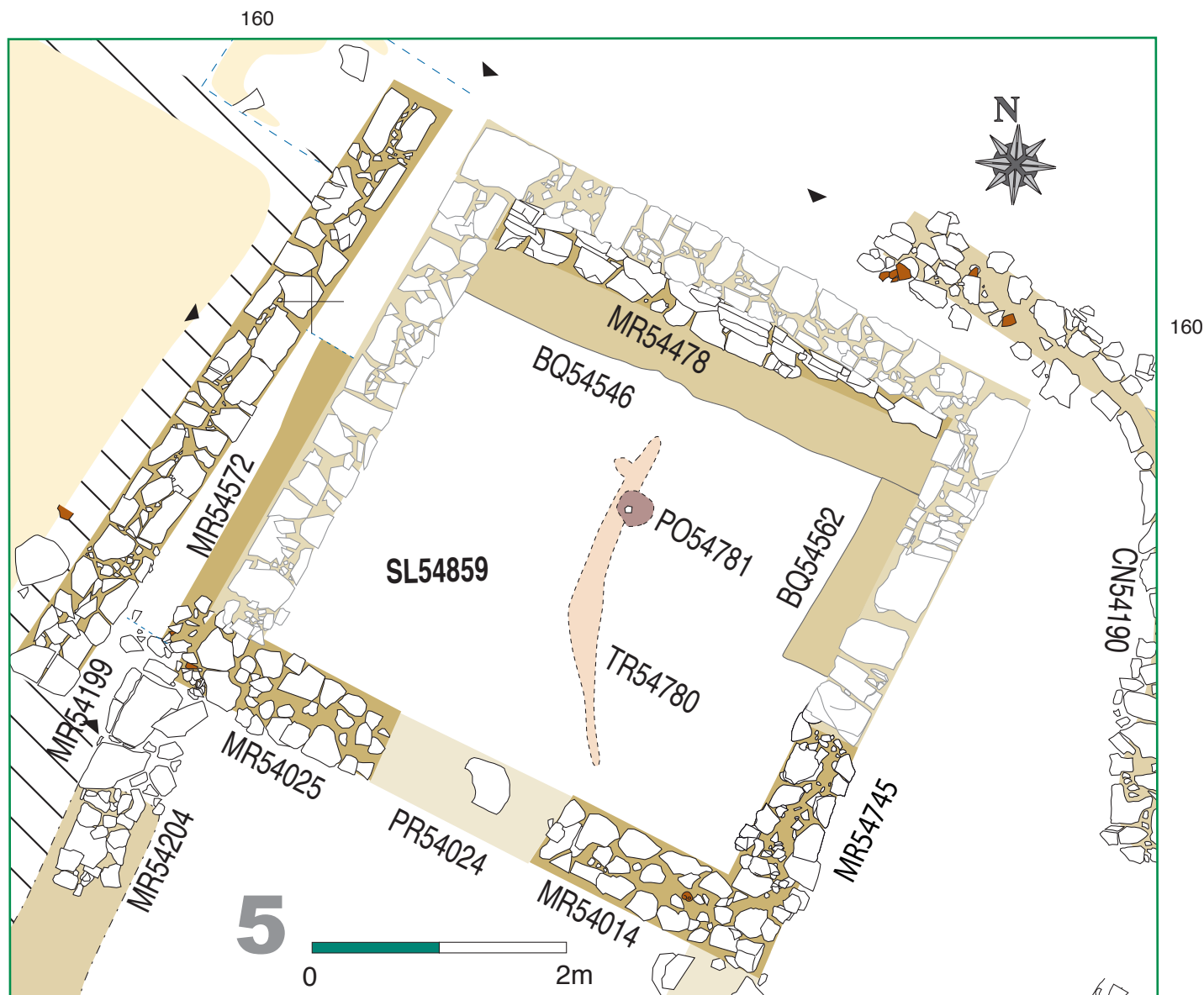


■ Fig. 44 : Foyer FY54779, on distingue également TR54780 et PO54781. Vue de l’ouest.



■ Fig. 45 : Relevé en plan et en coupe de FY54779.
<<

- Le troisième état (surface 54861) (fig. 46) voit l’apparition d’une structure originale. Il s’agit d’une tranchée (TR54780) qui recoupe le foyer FY54779. Le creusement, enregistré sous l’Us 54780, est orienté sur un axe Nord/Sud-Est. Il présente un plan courbe qui dessine un quart d’ovale avec une largeur maximale (28 cm) située dans la partie centrale et s’affine aux extrémités (10 cm). Un surcreusement désaxé a été observé près de l’extrémité nord de la tranchée. TR54780 présente un profil en cuvette d’une profondeur maximale de 10 cm au centre et presque nulle aux extrémités (fig. 47).



■ Fig. 46 : Plan du secteur 54/4 au niveau de la surface 54861.

54780 est comblée par 54806 : couche de texture hétérogène, composée d'un limon sableux contenant des nodules d'argile. L'interprétation de cet aménagement est délicate même s'il semble s'agir du négatif d'une structure qui partage la pièce 4 en deux. Un aménagement semblable a été fouillé en 2009 dans le même secteur, au niveau du sol directement postérieur (SL54545). À la différence de TR54780, TR54700 dessine une moitié de carré et segmente de cette manière le quart nord-est de la pièce (Moya, Munos, Rivalan 2009). Les similitudes morphologiques entre les deux tranchées et leur proximité (chronologique et spatiale) nous invitent à rapprocher les deux structures, même si elles n'ont évidemment pas pu fonctionner au même moment. Si l'on admet que les deux tranchées ont une même fonction, la compartimentation de la pièce est une hypothèse à envisager.

- Le quatrième et dernier état (54862) observé du sol SL54859 est uniquement attesté par un trou de poteau qui recoupe la tranchée TR54780. PO54781 se situe dans la moitié nord du secteur 4. La fouille de ce trou de poteau n'a pas pu être achevée cette année mais il a été observé sur 10 cm de profondeur (fig. 48). Le creusement (54781) adopte en plan une forme circulaire de 26 cm de diamètre. Deux comblements ont été enregistrés :

- 54807 ; comblement de trou de poteau composé de limon sableux.

– 54808 ; calage de trou de poteau avec des pierres. Il semble que ces pierres se soient affaissées avant que le trou soit comblé.

Étant donné le diamètre et la position de ce négatif, le poteau qu'il a accueilli a pu soutenir la charpente du toit.

Le sol SL54859 est scellé par le remblai 54751. Il s'agit d'une couche de nivellement à base de matériaux rapportés, épaisse de 3 cm en bordure sud du secteur et qui atteint 10 cm au nord. Hétérogène et peu compacte, elle est composée d'un limon argileux qui présente des inclusions de cendres et de charbons, de rares galets et quelques fragments d'adobes. Elle a livré ponctuellement des nappes de sable blanc semblable à celui du sol antérieur (SL54859) ainsi que de la terre rubéfiée. Ce dernier indice peut indiquer un arasement de SL54859 au moment de la mise en place du remblai. Il est donc possible que les structures attribuées aux deux derniers états de ce sol (PO54781 et TR54780) soient elles même arasées et qu'elles aient fonctionné avec un sol qui a disparu.

Le sol SL54545, fouillé en 2009, est installé sur la surface du remblai 54751=54686. Le reste de l'évolution stratigraphique est détaillé dans les rapports des opérations précédentes (Moya, Munos, Rivalan 2009 et Moya, Rivalan 2006).

5.2. Le secteur 54/5

La pièce 5 se situe dans la partie centrale de l'aile ouest de la maison 54101, entre la salle 54/4 au nord, la cour centrale 54/3 à l'est, 54/6 et la maison 52103 à l'ouest. Son plan est presque de forme carrée avec 4,3m de côté et une surface utile de 18 m². Les campagnes précédentes (2005 et 2006) ont montré qu'il s'agit très probablement de la cuisine de la maison, vu la quantité de foyers construits et lenticulaires découverts dans les niveaux de la deuxième moitié du III^e s. av. n. è. D'autres aménagements, comme certaines petites fosses pour le calage de vases ou des supports en pierres, confirmeraient aussi cette hypothèse. Quelques trous de poteaux qui font partie de l'architecture de la pièce ont également été mis au jour. L'exploration du secteur a été reprise en 2009 afin de fouiller des niveaux contemporains de ceux des autres pièces et notamment de ceux de la salle 54/4. Au cours de cette campagne 2011, trois fosses ont pu être délimitées ; l'une d'entre elles (FS54634) occupe une grande partie de la surface de la pièce.

Cette année, les travaux se sont concentrés sur la fouille de ces fosses qui ont livré une stratigraphie relativement complexe (fig. 49).

5.2.1. Évolution architecturale

Le secteur 54/5 ne conserve qu'une partie des murs qui le limitent, deux d'entre eux ayant été épierrés. Ainsi, la pièce est définie par les murs MR54014 et MR54025 au nord, le mur MR54188 à l'est, le mur MR54029 au sud et les murs MR54032 et MR54204 l'ouest :

- MR54025 : 54025 élévation de mur ;
- MR54029 : 54029 élévation de mur ;
- MR54032 : 54032 élévation de mur ;
- MR54204 : 54204 élévation de mur ;
- MR54118 : 54188 élévation de mur ; 54200 creusement de tranchée d'épierrement ; 54144 comblement de tranchée d'épierrement.

La limite nord de cette salle est constituée par deux élévations différentes : MR54014 côté est et MR54025 côté ouest. Tous les deux ont été construits avec des pierres de petits modules en calcaire, grossièrement appareillées et liées par de la terre.

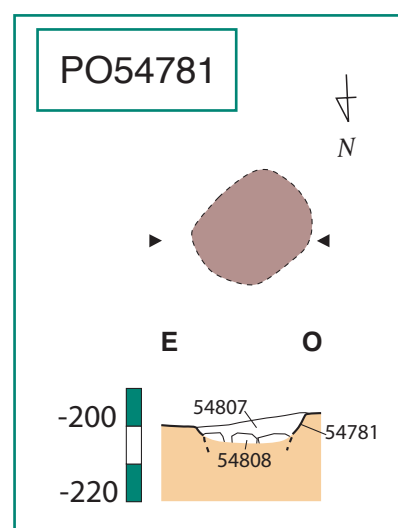
Entre ces deux murs s'ouvre une porte (PR54024 ; 54023 ouverture) dont les derniers niveaux de fonctionnement, atteints en 2009, sont contemporains dans les secteurs 4 et 5.

Le mur MR54029 constitue, pour sa part, la limite sud de la pièce, mitoyen entre les secteurs 54/5 et 54/6. Orienté sur un axe est-ouest, presque entièrement conservé, il est formé de dalles en calcaire de taille moyenne bien appareillées et liées par de la terre et mesure 5,30 m. de long et 45 à 60 cm de large.

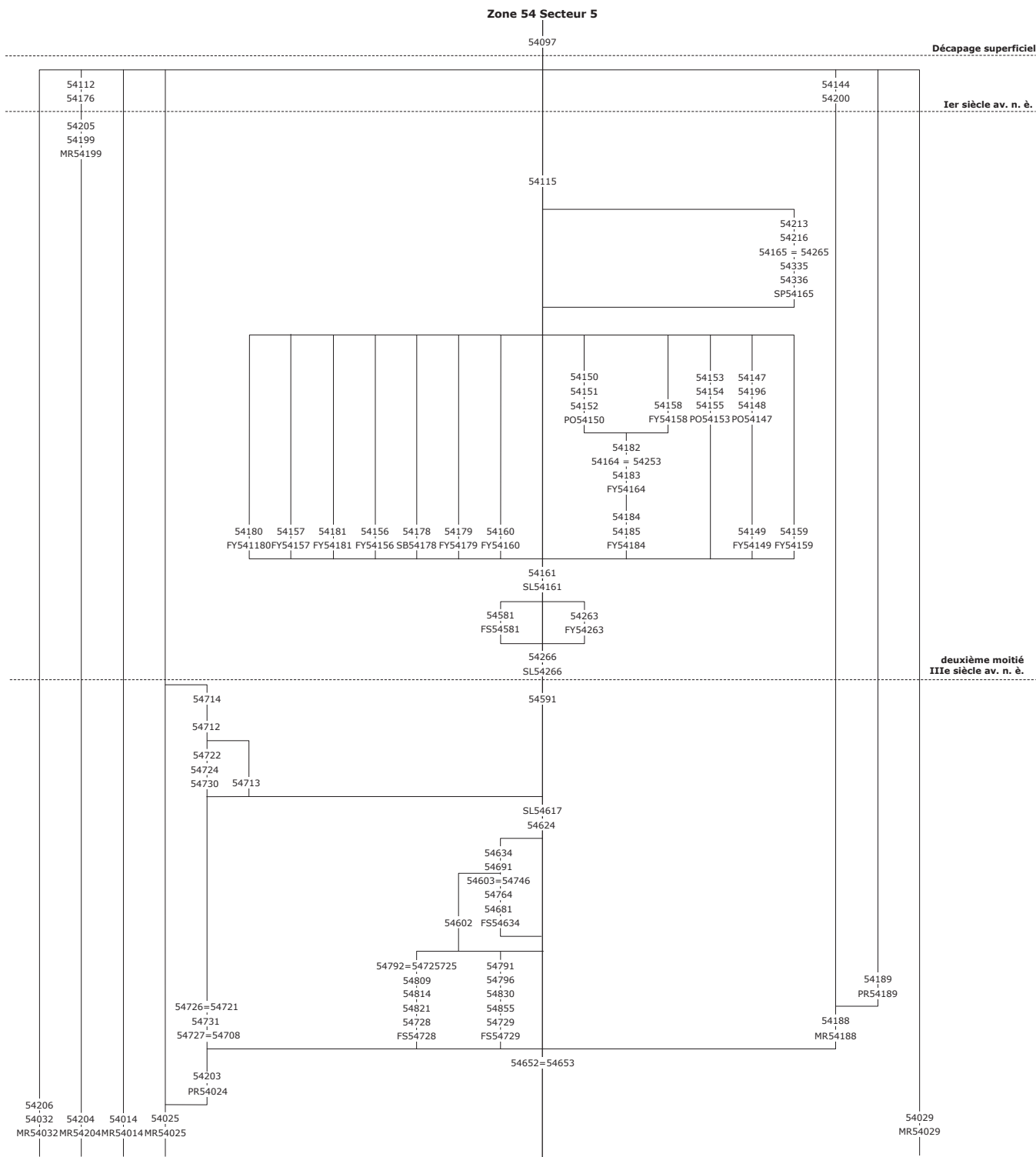
La partie ouest de la salle est délimitée par les murs MR54032 et MR54204 qui



■ Fig. 47 : Vue de la tranchée TR54780 en fin de fouille. Vue du nord.



■ Fig. 48 : Relevé en plan et en coupe de PO54781.



■ Fig. 49 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/5.

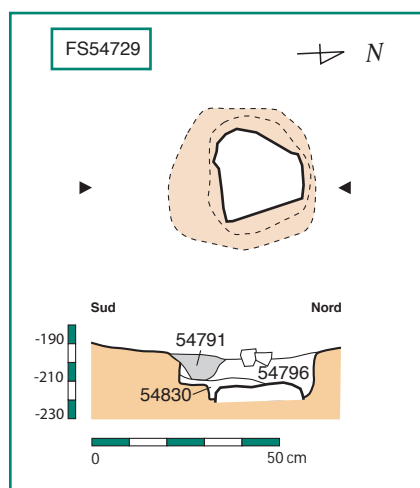
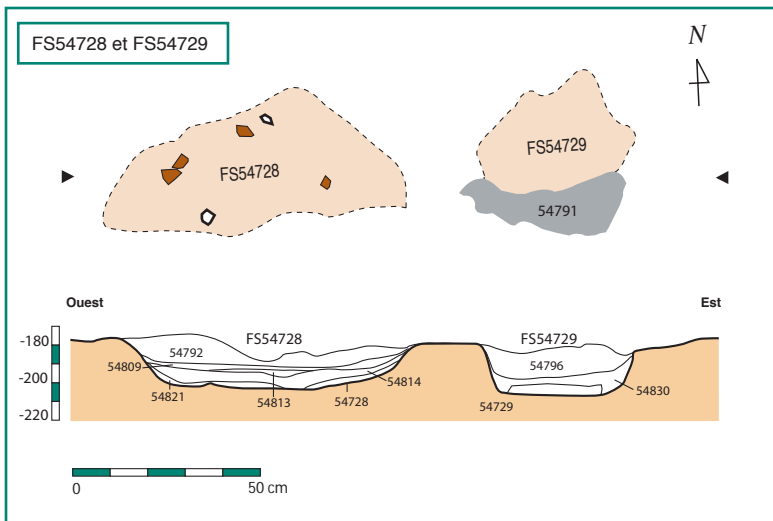
font partie d’une même structure largement épierrée. Le premier tronçon MR54032 est conservé sur 1,15 m de long et le deuxième MR54204 sur 1,80 m. Les deux ont une largeur moyenne de 60 cm et occupent respectivement les extrémités méridionale et septentrionale de la construction. Il n’existe pas de contact physique entre eux car l’épierrement d’un mur postérieur MR54199 (54199 élévation de mur ; 54176 creusement de tranchée d’épierrement ; 54112 comblement de tranchée d’épierrement), bâti au dessus de MR54204, a été plus profond à cet endroit.

Enfin, la limite est du secteur est définie par le mur MR54188. Celui-ci n’est conservé que dans la partie septentrionale (2,70 m de long et 50-60 cm de large), le reste ayant



■ Fig. 50 : Vue d'ensemble du secteur 54/5 en fin de campagne. Vue de l'ouest.

<<



■ Fig. 51 : Relevé en plan et coupe des fosses FS54728 et FS54729.

<<

été épierré. Son appareil est formé de blocs de taille moyenne, irréguliers, liés avec de la terre ; cette structure constitue le mur de façade sur la cour centrale 54/3 dans la seconde moitié du III^e s. av. n. è. au moins. L'accès à la cour était possible par une porte d'angle (PR54189), d'1,10 m d'ouverture. La campagne de 2011 a soulevé un certain

nombre de questions concernant MR54188 et PR54189. En effet, la tranchée d'épierrement (54200) a été entièrement vidée, ce qui a permis d'observer l'installation de ce qu'il reste de MR54188. Premièrement, le mur semble être installé sur l'épais remblai 54652, dernier niveau atteint dans la pièce et aucune autre architecture antérieure n'a pu être repérée dans la tranchée d'épierrement. À l'exception du mur MR54848 repéré dans sondage ouvert dans la cour mais daté du premier quart du III^e s. av. n. è. (cf. *supra* 3.1) Par ailleurs, les Us 54652 (remblai qui occupe tout le secteur 5) et 54757 (située le long de la pièce 5 dans le secteur 3), disposées de part et autre de MR54188, pourraient appartenir à la même couche comme l'indiquent le fond de la tranchée d'épierrement et la composition de ces deux Us. Ces informations restent à vérifier par la fouille du remblai 54652 mais si elles se confirment, elles indiqueraient qu'il n'y a pas eu de séparation entre les deux secteurs pendant un temps à préciser. Cette question constituera une des priorités de la prochaine opération pour clarifier les relations entre les secteurs 3 et 5 à la fin de la première moitié du III^e s. av. n. è ou, plus précisément, dans le deuxième quart de ce siècle.

5.2.2. Évolution stratigraphique

La campagne de cette année s'est limitée à la fouille des aménagements présents sur la surface 54652=54653, niveau qui avait été atteint en 2009. Ces structures correspondent à trois fosses (**fig. 50**) qui se répartissent sur au moins deux états différents de la surface 54652=54653. Tous ces éléments ont pu être délimités en plan au cours de la campagne précédente.

L'Us 54562=54563 n'a pas encore pu être clairement identifiée mais il s'agit certainement de la partie sommitale d'un épais remblai d'argile, jaune à ocre, très compacte. Quelques observations complémentaires ont pu être effectuées sur les parois du creusement de FS54634. Tout porte à croire qu'il s'agit effectivement d'un remblai issu de la destruction d'une structure en terre. Étant donné l'homogénéité de la couche, l'hypothèse d'un effondrement d'une élévation de mur en terre est à envisager pour la conduite de la fouille de ce niveau, prévue l'an prochain.

Les deux premières fosses FS54728 et FS54729 sont situées respectivement au nord et dans l'angle nord-est du secteur. Elles ont toutes les deux livré une stratigraphie complexe (**fig. 51**).

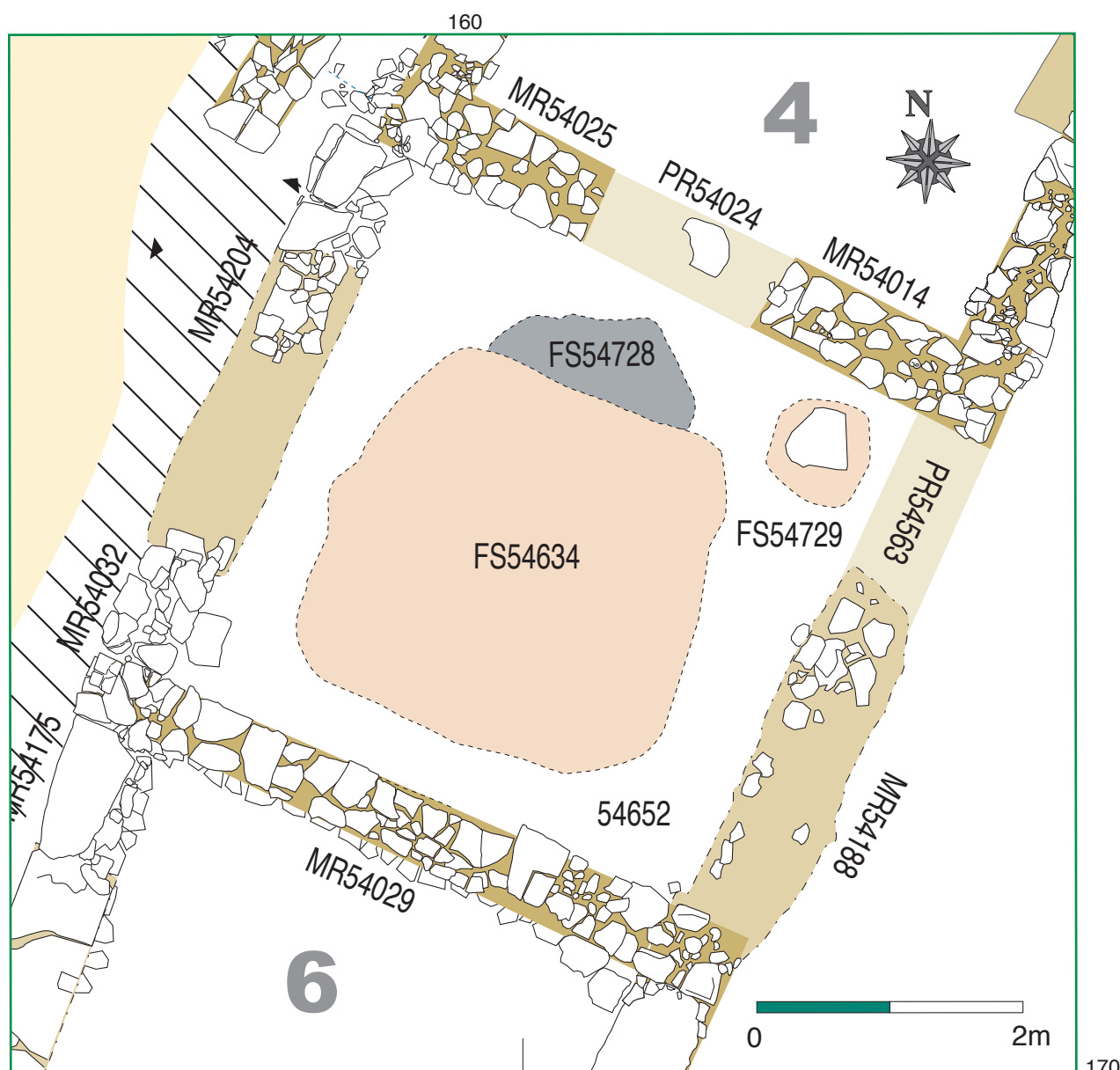
Seule la moitié nord de FS54728 est conservée puisqu'elle est recouverte par la grande fosse FS54634 au sud. On peut néanmoins observer qu'elle présente un plan de forme ovale irrégulière de 70 cm de long par 25 cm de large (probablement 50 cm si on restitue la structure avant la mise en place de FS54634). Le creusement, 54728, adopte un profil en cuvette à fond plat de 22 cm de profondeur. Cinq niveaux de comblement ont pu être différenciés dont quatre ont livré des charbons et des cendres en grande quantité. 54821 est le premier, il recouvre partiellement le fond de la structure et se compose d'argile beige compacte et très fine (2 cm). La couche présente une surface très irrégulière avec de nombreuses petites alvéoles. Le remplissage suivant (54814) occupe tout le creusement et remonte sur les parois de manière à former une cuvette. Il s'agit d'un comblement composé exclusivement de charbons contenant quelques poches cendreuses. Ce niveau a livré comme unique mobilier une pièce de monnaie, probablement une obole de Marseille dont l'identification doit être effectuée prochainement après nettoyage. Au centre de la cuvette formée par 54814, une poche cendreuse de 2 cm d'épaisseur a été isolée (54813). Cette couche est recouverte par 54809, comblement de 5 à 7 cm d'épaisseur composé de limon brun peu compacte contenant de nombreux charbons. Plusieurs tessons étaient posés à plat sur la surface de ce remplissage. Enfin, 54792 représente le dernier comblement de FS54728, d'une épaisseur irrégulière mais plus importante que les autres couches (entre 5 et 15 cm d'épaisseur). Il est composé d'un limon jaune, hétérogène, meuble, contenant plusieurs poches de charbons de taille variable. Chacune de ces Us a fait l'objet d'un prélèvement systématique pour tamisage. L'interprétation de cette fosse est délicate. Il est difficile de lui attribuer un rôle fonctionnel au sein la pièce 5 étant donné sa situation face à la porte PR54024. Malgré un mobilier peu abondant, on y voit davantage une fosse dépotoir (ou de vidange de foyer) utilisée pendant un mo-

ment assez bref, alors que la pièce connaît des modifications majeures. On soulignera les doutes sur l'existence d'une cloison entre le secteur 5 et la cour centrale (secteur 3) pendant cette phase (cf. *supra* : 5.2.1.).

La position de la seconde fosse, FS54729, renforce également ces doutes puisqu'elle est face à la porte PR54563. L'existence pour cette phase de cette ouverture est donc évidemment impossible et cette constatation apporte un nouvel argument contre la présence d'une cloison de séparation des secteurs 3 et 5. De plus le remblai 54652=54653 se poursuit justement sous le seuil de cette porte et semble avoir été identifié dans le secteur 3. Le creusement de FS54729 (54729) présente un plan de forme pseudo-circulaire (40 cm de diam.) et un profil général en U à fond plat et des parois assez verticales (30 cm de prof.). Une dalle (54855) en forme de quadrilatère de 20 cm de long et épaisse de 8 cm est disposée sur le fond de la fosse, dans un surcreusement qui adopte grossièrement les dimensions et l'épaisseur de la pierre (fig. 52). Plusieurs

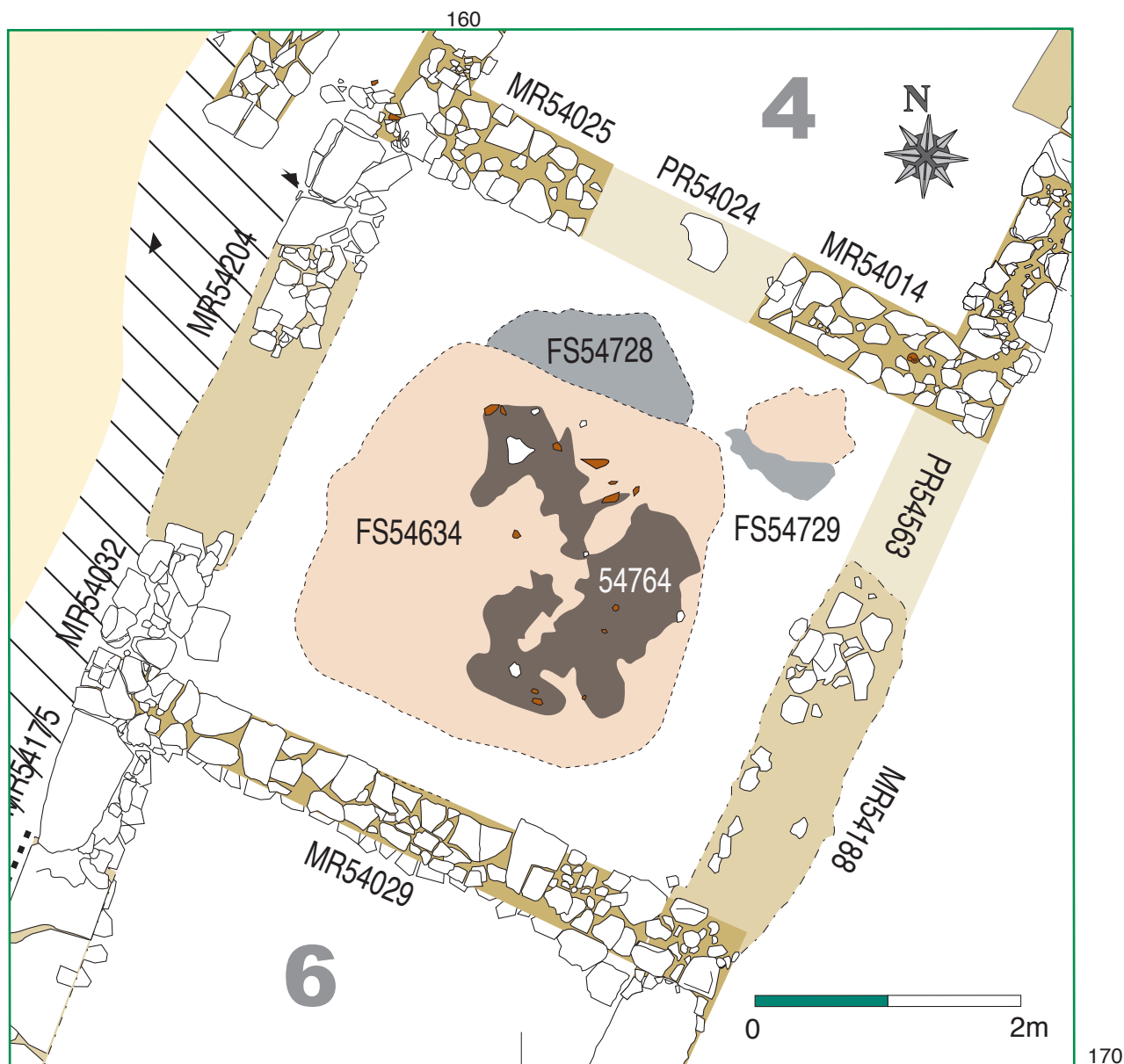


■ Fig. 52 : Vue de FS54729 et de la dalle de support 54855. Vue du sud.



complements ont été individualisés. Le plus ancien, 54830, recouvre les 2/3 sud de la dalle, il est composée d'un limon argileux peu compacte avec des inclusions de charbons assez gros (2 à 4 cm). Ce comblement est couvert par 54796 fait de limon argileux jaune hétérogène contenant de nombreuses poches de charbons. Cette couche a été entièrement prélevée pour tamisage. Enfin, la dernière couche repérée dans cette fosse

■ Fig. 53 : Plan du secteur 54/5 et localisation des structures associées à la surface 54652.



■ Fig. 54 : Plan du secteur 54/5 et de FS54634 au niveau de 54764.

est un comblement composé exclusivement de cendres et de charbons et qui semble être installé dans un surcreusement de 54791 (54793). FS54729 peut être interprétée comme une fosse de calage de vase.

La dernière fosse repérée (FS54634) sur 54652 est un aménagement de très grandes dimensions, postérieur au deux fosses déjà décrites. Il occupe l'essentiel de la surface de la salle 54/5, son creusement (54681) est assez irrégulier mais se rapproche d'une forme carrée de 3 m de coté (fig. 53). Profonde de 80 cm, elle présente un fond plat avec un pendage en direction de l'ouest. La fouille de cet élément a occupé les deux dernières campagnes en raison de la complexité de sa stratigraphie. Elle a pu être achevée cette année avec la fouille du comblement le plus ancien, 54764 (fig. 54). Cette U.S. regroupe plusieurs lentilles de terre argileuse grise. Il s'agit de couches très compactes et épaisses de 5 à 10 cm, composées d'argile contenant de rares inclusions de charbons. Elles présentent toutes une épaisseur irrégulière dont les parties les plus denses contiennent des nodules de structure beaucoup plus compacte. Il semble que cette couche est en fait composée de restes de briques ou du moins d'argile malaxée.

Ces lentilles sont recouvertes par 54603=54746 qui occupe la moitié nord-est du fond et la partie médiane de la paroi est. Ce comblement d'une épaisseur comprise



■ Fig. 55 : Vue générale du secteur 54/5 au niveau du comblement 54691 de FS54634. Vue de l'ouest.
<<

entre 5 et 10 cm est composé d'un sable blanc compact et homogène. Il n'a livré aucun matériel.

Les comblements plus récents ont été fouillés pendant la campagne de 2009 et ont été décrits dans le rapport de la même année. Toutefois, il nous paraît utile d'en rappeler les caractéristiques principales. De la plus ancienne à la plus récentes, les couches ont été enregistrées de la manière suivante :

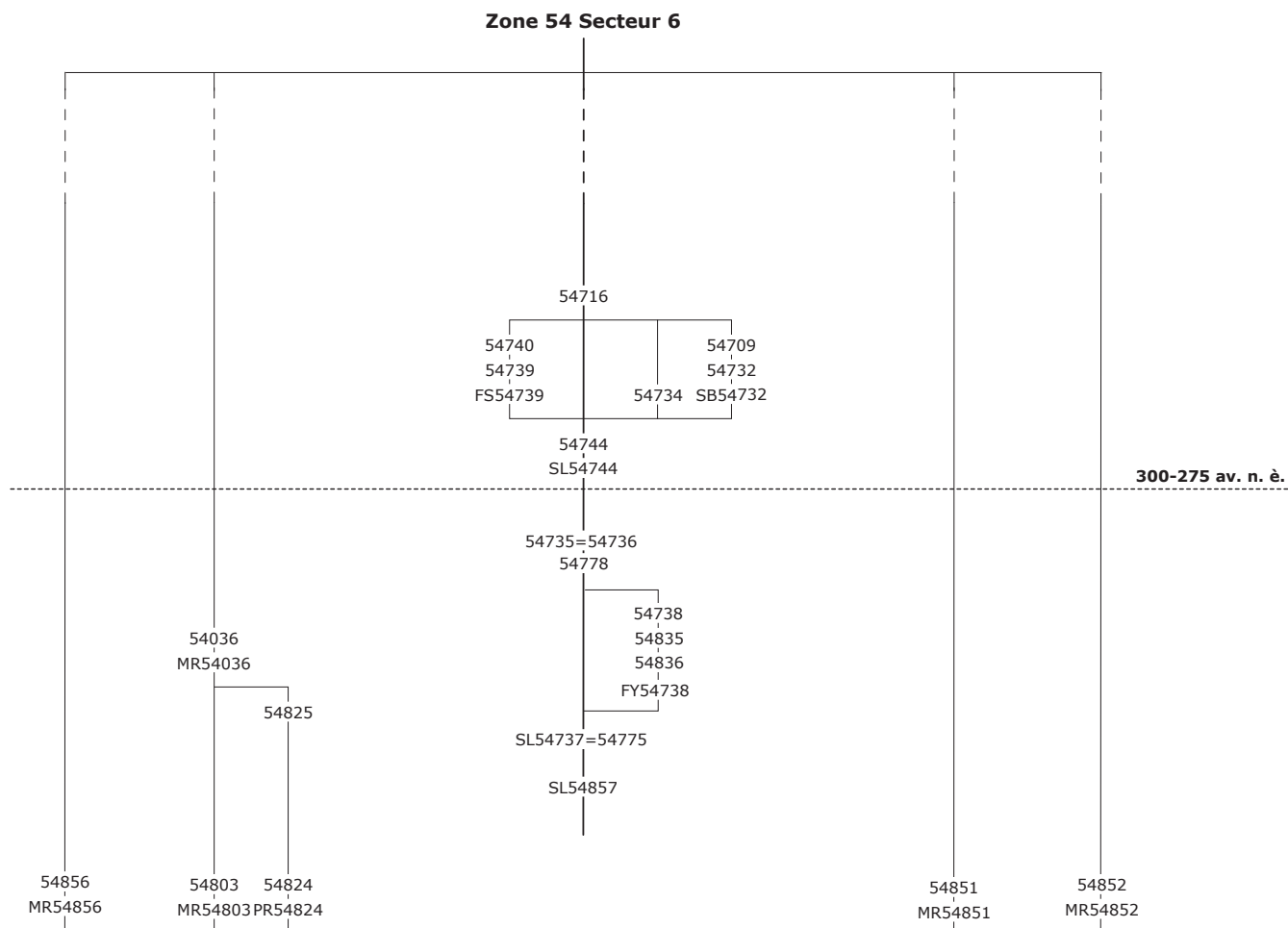
- 54602 occupe la paroi nord de la fosse et déborde largement au-delà. C'est pourquoi, elle recouvre les fosses antérieures FS54728 et FS54729. Elle est constituée exclusivement de cendres et de charbons et son épaisseur varie entre 1 et 7 cm.

- 54691 occupe l'essentiel de la fosse. Il a été repéré par l'important amas de pierres qui le constitue. Il s'agit de blocs majoritairement irréguliers d'un module compris entre 10 et 20 cm et plus rarement de 30 cm. Cet amas particulièrement dense présente un pendage vers l'ouest, si bien que son épaisseur est de 60 cm à l'ouest et que les pierres se font plus rares dans l'angle sud-est du creusement de la fosse. La fouille méthodique de cette Us n'a révélé aucune organisation dans l'agencement des blocs si ce n'est des effets de parois. Ces derniers ont été constatés sur les bordures nord et est de l'amas, ainsi que sur la moitié est de la bordure sud et le tiers nord de la bordure ouest. Le côté le plus long, à l'ouest, mesure environ 2m alors que son parallèle à l'est mesure 1,50m ; les deux autres côtés sont longs d'environ 1,80m. Ces indications portent à croire que les pierres ont été rassemblées au sein d'une structure pouvant certainement être assimilée à un coffrage en bois (fig. 55).

- 54634 vient recouvrir l'intégralité des comblements antérieurs, il nivelé ainsi le pendage vers l'ouest et présente une surface quasiment horizontale. Il se compose d'un limon sableux très hétérogène avec de nombreuses lentilles de sables, quelques adobes et de rares charbons.

L'interprétation de cette fosse reste délicate. La composition de la couche 54652 sur laquelle FS54634 est implantée nous permet d'envisager un rôle de récupération de matériaux de construction. Son comblement, nous l'avons vu, n'est pas sans originalité avec notamment un imposant amas de blocs. Sur un site comme *Lattara* où la pierre est rare, ce fait qui peut s'assimiler à un abandon de matériaux semble paradoxal. De ce point de vue, il faut chercher une interprétation fonctionnelle à la présence de ces pierres (assainissement, drainage, ...). D'un autre point de vue, on peut y voir le rejet de matériaux issus de la destruction d'un mur ; la présence d'adobes et d'argiles dans les autres comblements prend alors tout son sens.

La séquence stratigraphique que nous venons de décrire est à situer dans le deuxième quart du III^e s. av. n. è. Les travaux sur ce secteur devront se poursuivre l'an prochain avec la fouille de l'Us 54652=54653 comme premier objectif qui devrait permettre de comprendre la connexion entre la pièce 5 et la cour centrale et, peut-être, apporter de nouveaux éléments concernant le rôle de la grande fosse FS54634.



■ Fig. 56 : Diagramme stratigraphique du secteur 54/6.

5.3. Le secteur 54/6

Le secteur 54/6 correspond à la pièce située à l'extrémité méridionale de l'aile ouest de l'ensemble 54101 (fig. 1 et 37). La première intervention sur ce secteur, durant la campagne de 2005, avait pour objectif de délimiter les contours de la pièce pour comprendre son articulation au sein de l'ensemble 54101. Cette étape était un préalable nécessaire à la fouille des niveaux archéologiques puisqu'elle a permis d'entrevoir les difficultés qui pouvaient en découler. Dès lors, l'exploration du secteur entre les années 2006 et 2009 a pu se concentrer sur la stratigraphie archéologique conservée qui s'est révélée être plus ancienne que dans le reste de la maison. En 2009 les derniers niveaux atteints ont été datés du premier quart du III^e s. av. n. è. (fig. 56). Pour favoriser la fouille des niveaux plus récents dans les autres secteurs, les travaux dans la pièce 6 se sont bornés à achever l'exploration du dernier sol (SL54737) atteint en 2009. L'objectif cette année a donc été de confirmer la datation de SL54737 et d'atteindre un niveau cohérent.

5.3.1. Évolution architecturale

Le secteur 54/6 se présente sous la forme d'une pièce à peu près carrée d'environ 4 m de côté, soit une surface utile de 16 m². Ces valeurs sont approximatives étant donné que la limite sud n'a pas pu être fixée. En effet, un décapage récent affecte tous les niveaux supérieurs de la partie sud de la zone et nous prive de la limite méridionale du secteur. Ainsi, en raison de ce mauvais état de conservation, seulement trois murs permettent de délimiter la pièce ; ce sont, pour les niveaux les plus récents, le mur MR54029 au nord, le mur MR54036 à l'est et le mur MR54175 à l'ouest. Probablement pour la même raison, l'accès à la pièce 54/6 n'a pas pu être identifié pour les niveaux postérieurs à -275.

En ce qui concerne l'architecture du premier quart du III^e s. av. n. è. la limite méridionale reste inconnue, mais quelques nouveaux éléments permettent de mieux définir la pièce 6. Ainsi, le secteur est alors limité au nord par le mur MR54851, à l'ouest par le mur MR54852 et à l'est par les murs MR54803 et MR54856. Ils ont été enregistrés de la manière suivante :

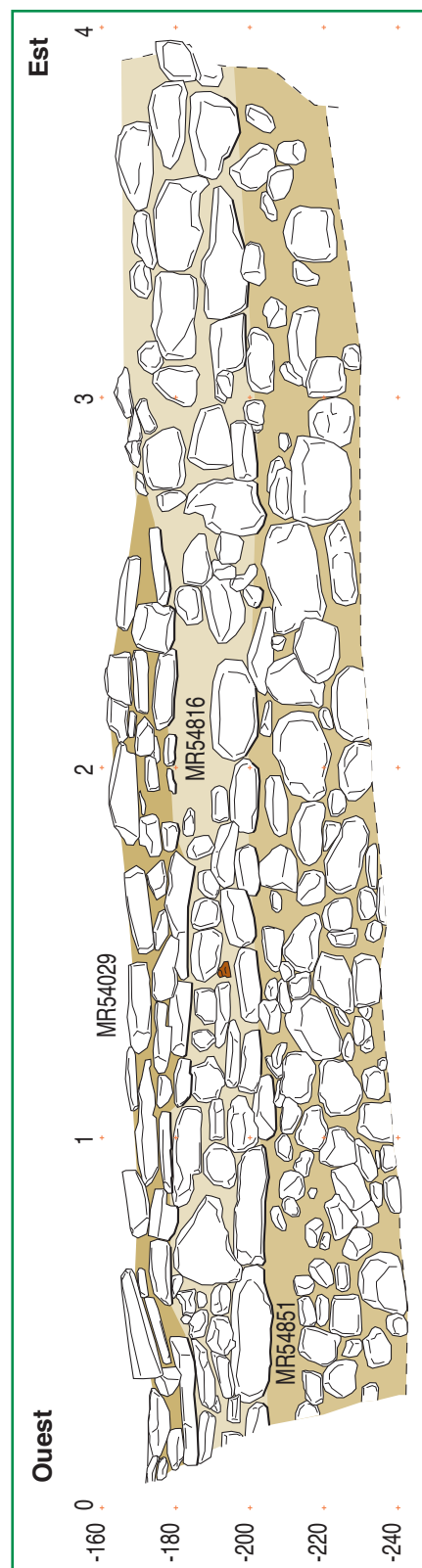
- MR54851 : 54851, élévation du mur en pierres liées à la terre ;
- MR54852 : 54852, élévation du mur en pierres sèches ;
- MR54803 : 54803, élévation du mur en pierres sèches ;
- MR54856 : 54856, élévation du mur en pierres liées à la terre.

MR54851 est le seul mur conservé sur toute sa longueur (long. 4,20 m ; larg. moy. 0,50 m). Il sépare cette pièce du secteur 54/5 et a connu plusieurs réfections réparties sur trois phases, enregistrées par trois numéros de fait (**fig. 57**) : MR54851 pour la plus ancienne, MR54816 et MR54029 pour les plus récentes. Seul MR54851 concerne la stratigraphie fouillée cette année, nous nous attacherons ici à sa description. Les détails des autres murs sont précisés dans les rapports précédents. Le solin (54851) est constitué de cailloux et de moellons liés par de la terre. Aucune assise régulière n'est réellement identifiable, les pierres sont disposées de manière désordonnée.

À l'ouest, le mur MR54852 est constitué de gros blocs d'un module compris entre 50 et 80 cm de long pour 10 à 20 cm d'épaisseur. Il est essentiellement conservé sur une assise, même si quelques blocs de l'extrémité nord, en meilleur état de conservation, peuvent appartenir à ce mur. L'appareil de ce mur rappelle celui du mur est de la pièce (MR54803) constitué également de blocs imposants. Cette aménagement est conservé sur un peu plus de 4m de long mais la présence d'une tranchée d'épierrement au sud semble indiquer que le mur était plus long d'au moins un mètre. À l'image du mur nord, MR54852 a connu plusieurs réfections dont au moins une est conservée au nord du tronçon. La limite est de la pièce 6 a subi un épierrement important qui a rendu difficile la lecture de l'architecture, du moins pour les niveaux les plus récents. En ce qui concerne le premier quart du III^e s. av. n. è., les choses ont pu être clarifiées par la fouille du sol SL54737. En effet, deux élévations séparées par un bouchage de porte ont pu être différenciées. La première (MR54803), au nord, est un mur de facture originale ; il se compose d'un appareil beaucoup plus imposant, dont un des blocs mesure 2,20 m de long pour 70 cm de large. Seule cette assise formée de grands blocs en calcaire est conservée. L'orientation de ce mur présente un léger décalage qui le distingue du reste de l'architecture de la maison à cour. Compte tenu des observations faites dans le secteur 4, il est tout à fait envisageable que l'organisation de la maison 54 au début du III^e s. soit différente de celle observée pour les phases plus récentes. Le second mur (MR54856), au sud, est conservé sur une assise ; il est construit à l'aide de lauzes plates et de cailloux bruts de taille, irréguliers, liés par une mince couche de terre. Cette élévation a très bien pu fonctionner avec les phases plus récentes de la pièce mais sa mise en œuvre est antérieure à -275. Ces deux murs, MR54856 et MR54803, sont séparés par la porte PR54824 (**fig. 58**) dont l'accès (54824 : ouverture de porte) fonctionne avec le niveau de sol SL54737 (cf. *infra* : 5.3.2.). Cette ouverture est ensuite bouchée par l'élévation 54825 qui participe sans doute de la construction du mur plus récent MR54036. Seul le parement interne de ce bouchage a pu être observé, il est fait d'une série de blocs d'un module compris entre 30 et 45 cm alors que le parement externe est constitué de moellons plus petits d'un module d'environ 15 cm. Entre les deux parements, un blocage de terre et de cailloux a été réalisé.

La limite sud du secteur reste inconnue à ce jour même si une tranchée perpendiculaire à MR54856 pu être identifiée. Cependant, cette tranchée (TR54805) présente un tracé irrégulier et de faible largeur (30 cm) et elle est recoupée par un puits récent. Sa datation est donc très incertaine étant donné que son comblement a livré trop peu de mobilier. Il faut certainement la considérer comme une perturbation récente en lien ou non avec l'épierrement du puits.

L'architecture de la pièce 6 apparaît relativement complexe en raison de l'épierrement important des murs et de l'arasement récent de la partie méridionale de la zone. Cette année nous avons pu progresser dans la compréhension de cet espace, notamment avec la mise au jour de la porte PR54824. De grosses lacunes persistent cependant, dont



■ Fig. 57 : Relevé en élévation du mur MR54851.



■ Fig. 58 : Vue des murs MR54856 et MR54803 et de la porte PR54824. Vue du sud.



■ Fig. 59 : Vue du sol SL54857. Vue de l'ouest.

certaines, comme la limite méridionale de la pièce, resteront sans doute sans réponse.

5.3.1. Évolution stratigraphique

L'opération de 2011 s'est arrêtée sur le sol SL54857 qui a été dégagé sur les 2/3 de la surface du secteur 6 (fig. 59). Il s'agit d'un niveau noir, très organique, riche en charbons et en cendres. Il semble que ce sol se poursuit sous le mur est de la pièce. Aucune structure n'a été identifiée si ce n'est une concentration de terre rubéfiée qui peut correspondre aux restes d'un foyer lenticulaire. La poursuite du dégagement du sol nous permettra peut-être d'éclaircir son interprétation.

SL54857 est scellé par une couche de 8 à 10 cm d'épaisseur dont la partie supérieure constitue le sol SL54737 (fig. 60). Il est constitué d'un limon argileux gris très charbonneux qui le différencie des sols enduits d'argile, ou même des sols en terre battue très propres des niveaux postérieurs. La fouille de ce niveau a permis de confirmer la datation pressentie entre -300 et -275. Seul un foyer construit est présent sur ce sol, FY54738, implanté au centre de la pièce. Malheureusement, son arasement causé par les niveaux postérieurs dont une fosse, le prive de sa sole et laisse apparaître une partie du socle en argile et graviers. Toutefois, il est possible de restituer un foyer de forme carrée de 1 m de côté, l'épaisseur maximale conservée est de 7 cm. Le socle est installé dans un creusement (54836) profond de 3 à 6 cm dont la forme et les dimensions sont adaptées à celle du foyer qu'il supporte. La conservation partielle de la zone de combustion s'explique à la fois par son recoupement par une fosse postérieure et d'autre part par l'installation du remblai 54735=54736 qui scelle SL54737. Ce dernier est constitué de limon argileux hétérogène, compact, brun et orangé. La présence de nombreux fragments d'adobes induit que cette composition est issue de matériaux de destruction. Plusieurs lentilles de graviers très compactes et de tailles variables ont été identifiées à la base de ce remblai et notamment le long du mur nord de la pièce. La mise en place de ce remblai coïncide avec le bouchage de PR54824 et probablement avec le réaménagement de la limite est de la salle.

Pour ce qui concerne la suite de l'évolution stratigraphique de la pièce 6, nous invitons le lecteur intéressé à consulter le dernier rapport triennal (Moya, Munos, Rivalan 2009).

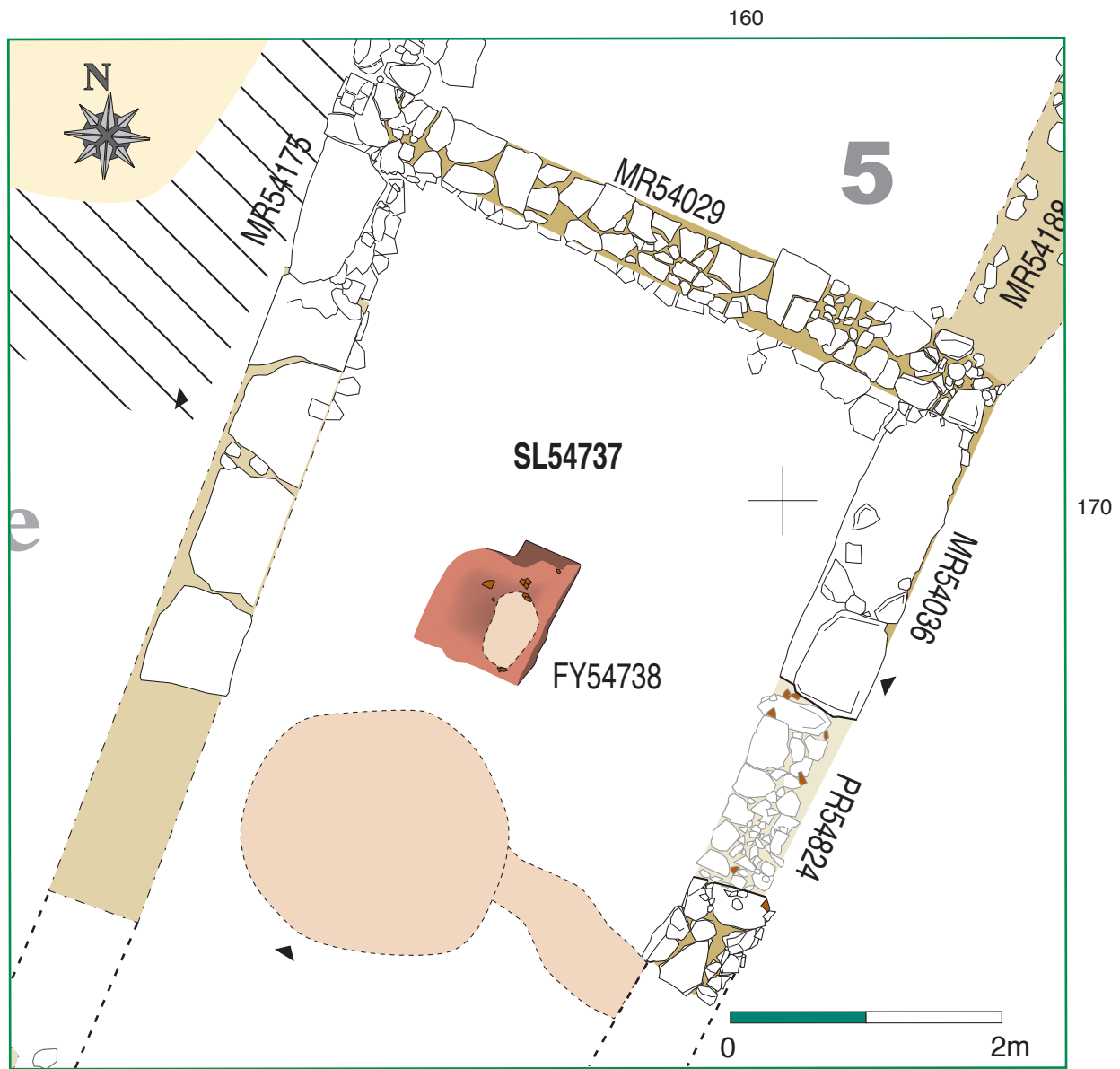
Notre connaissance de l'évolution stratigraphique du secteur 6 a peu progressé cette année en raison de la priorité accordée à la fouille sur les secteurs 4 et 5. Les objectifs de la prochaine campagne sont donc limités dans le secteur 6 ; l'effort portera sur la caractérisation de SL54857 et de ses structures. En parallèle, les relevés en élévation des murs seront complétés afin d'engager une étude complète de l'architecture de la pièce et de son évolution.

6. Bilan et perspectives

La fouille de la maison 54101 a pour objectif principal d'approfondir la connaissance des maisons de plan méditerranéen de la ville ancienne de *Lattara*, édifiées vers le III^e s. av. n. è. L'existence de plusieurs exemplaires de ce type de bâtiment montre que ceux-ci partagent certaines caractéristiques communes, notamment la cour qui articule l'ensemble et la fonctionnalité des espaces.

L'étude de la maison 54101 prend forme progressivement grâce aux travaux archéologiques développés sur les espaces qui la définissent. L'étude de son évolution diachronique permettra de confronter les données recueillies avec celles d'autres maisons à cour fouillées ou en cours de fouille, en particulier, l'ensemble 52101 mitoyen à l'est.

Le programme triennal 2011-2013 a pour but d'atteindre les niveaux de construction de la maison à cour et ce, si possible, sur tous les secteurs entamés avec une priorité accordée à la cour qui reste l'élément le plus essentiel, singulier et significatif de la maison 54101 dans le contexte du quartier où elle est implantée (fig. 61). Préciser la datation de sa mise en place, déterminer la structure générale et les fonctions des différents espaces aidera sans doute à mieux comprendre ce qui semble définir une différenciation urbanistique et architecturale, voire sociale, dans l'habitat lattois (Dietler, Kohn, Moya, Rivalan 2008 ; Py 2009, 331-332).



■ Fig. 60 : Plan du secteur 54/6 au niveau de SL54737.



■ Fig. 61 : Vue générale des zones 52 et 54 en fin de campagne 2011. Vue aérienne.

BIBLIOGRAPHIE

Dietler, Kohn, Moya, Rivalan 2008 : M. Dietler, A. Kohn, A. Moya et A. Rivalan – Les maisons à cour des IIIe-IIe s. av. J.-C. à Lattes : émergence d’une différenciation dans l’habitat indigène. *In* : Janin, Py 2008, p. 111-122.

Janin, Py 2008 : Th. Janin et M. Py (coord.) – *Lattara/Lattes* (Hérault) : Nouveaux acquis, nouvelles questions sur une ville portuaire protohistorique et romaine. *Gallia*, 65, 2008, p. 1-230.

Moya, Munos, Rivalan 2009 : A. Moya, S. Munos et A. Rivalan – Recherches sur l’habitat récent de Lattes. Une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è. : la zone 54. Rapport triennal 2007-2009, Lattes, p. 175-294.

Moya, Rivalan 2006 : A. Moya et A. Rivalan – Recherches sur l’habitat récent de Lattes. Une nouvelle maison à cour centrale du III^e s. av. n. è. Zone 54, ensemble 54101, Lattes 2006. Rapport triennal 2004-2006, Lattes, p. 264-337.

Moya, Rivalan 2007 : A. Moya et A. Rivalan – Recherches sur l’habitat récent de Lattes. Une maison à cour centrale du III^e s. av. n. è., Lattes 2007. Rapport intermédiaire 2007, Lattes, p. 117-157.

Py 2009 : M. Py – Lattara. *Lattes, Hérault. Comptoir gaulois méditerranéen entre Etrusques, Grecs et Romains*. Col. Hauts lieux de l’histoire, Éditions Errance, Paris, 2009.

Saffioti, Bonato, Py 2001 : L. Saffioti, C. Bonato et M. Py – Recherches sur l’habitat récent de Lattes. Topographie urbaine entre l’enceinte méridionale et la rue principale 116 (zone 52), Lattes 2001. Rapport intermédiaire 2001, Lattes, 2001, p. 131-153.

Inventaires (Zone 54)

Us 54756

– **Comptages** : 72 fragments d’amphore massaliète ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 73 fr.

– **Typologie** :

• *amphore massaliète* : 1 bord A-MAS bd9 ; 1 anse.

– **Datation** : -275/-250.

Us 54754

– **Comptages** : 2 fragments de céramique grise monochrome ; 1 fragment de l’atelier des petites estampilles ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 16 fragments de céramique à pâte claire ; 74 fragments d’amphore massaliète ; 90 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 14 fragments de dolium . Total : 198 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 55.6%, amphores 37.4%, dolium 7.1%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 3.6%, tournée commune 14.5%, non tournée 81.8%

– **Typologie** :

• *céramique pseudo-attique* : 1 bord

• *ateliers des petites estampilles* : 1 bord de bol PET-EST 2783

• *céramique campanienne A* : 1 fond de bol à anses CAMP-A 48A

• *céramique à pâte claire* : 1 bord d’olpé CL-MAS 521-522 ; 3 fonds et 2 anses

• *céramique grise monochrome* : 1 bord de coupe GR-MONO 2 ; 1 fond

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1 ; 4 bords d’urnes CNT-LOR U5 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 3 fonds et 2 décors.

Us 54753

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 29 fragments d’amphore massaliète ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 38 fr.

– **Typologie** :

• *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 2 fonds.

Us 54752

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 6 fragments d’amphore massaliète ; 7 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 14 fr.

– **Typologie** :

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c

• *amphore massaliète* : 1 bord A-MAS bd8 ; 1 anse.

Us 54750

– **Comptages** : 1 fragment de céramique commune massaliète ; 10 fragments d’amphore massaliète ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 17 fr.

– **Typologie** :

• *céramique commune massaliète* : 1 bord

• *amphore massaliète* : 1 bord A-MAS bd8.

Us 54748

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments d’amphore étrusque ; 15 fragments d’amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 23 fr.

– **Typologie** :

• *amphore massaliète* : 1 bord A-MAS bd8 ; 1 anse.

Us 54747

– **Comptages** : 6 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique attique ; 2 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment d’autre céramique à vernis noir ; 14 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 3 fragments d’amphore étrusque ; 185 fragments d’amphore massaliète ; 10 fragments d’amphore italique ; 3 fragments d’autres amphores ; 143 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 11 fragments de dolium . Total : 381 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 44.4%, amphores 52.8%, dolium 2.9%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 5.9%, tournée commune 9.5%, non tournée 84.6%

– **Typologie** :

- *céramique attique à figures rouges* : 1 décor
 - *autre céramique à vernis noir* : 1 bord
 - *céramique campanienne A* : 1 bord
 - *céramique à pâte claire* : 1 bord de gobelet à une anse CL-MAS 450 ; 2 bords de cruches CL-MAS 525 ; 1 bord de cruche CL-MAS 526
 - *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 412a ; 1 bord de cruche CL-MAS 520-540 ; 1 fond
 - *céramique commune massaliète* : 1 fond de mortier CL-MAS
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 6 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 ex. complet et 1 bord de coupes CNT-LOR C2 ; 2 bords de jattes CNT-LOR J1a ; 4 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 3 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 1 bord de couvercle en Y CNT-LOR V3 ; 2 bords, 11 fonds, 2 anses et 4 décors
 - *amphore gréco-italique* : 1 bord A-GR-ITA bd1 ; 1 anse
 - *amphore massaliète* : 2 bords A-MAS bd8 ; 2 fonds et 19 anses.
- **Datation** : -300/-250.

Us 54746

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 13 fragments d'amphore massaliète . Total : 14 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 coupelle CNT-LOR C5
- *amphore massaliète* : 1 anse.

Us 54776

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique grise monochrome ; 5 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 35 fragments d'amphore massaliète ; 122 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 5 fragments de dolium . Total : 172 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 76.2%, amphores 20.9%, dolium 2.9%. *Sur les fragments de vaisselle* : tournée fine 5.3%, tournée commune 1.5%, non tournée 93.1%

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b
- *céramique à pâte claire* : 1 bord, 1 fond et 1 anse
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 4 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 2 fonds, 1 anse et 3 décors
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd2 ; 3 bords d'amphores A-MAS bd9 ; 7 anses.

– **Datation** : -300/-250.

Us 54815

– **Comptages** : 12 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 15 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd9 ; 1 anse et 1 décor.

– **Remarques** :

1 graffite sur a-mas ind.

– **Datation** : -250/-150.

Us 54766

– **Comptages** : 4 fragments de céramique à pâte claire ; 66 fragments d'amphore massaliète ; 26 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium . Total : 99 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 bord de coupe à une anse CL-MAS 410 ; 1 bord de cruche CL-MAS 540
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C3 ; 1 jatte CNT-LOR J1
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 1 bord, 2 fonds et 1 anse.

– **Datation** : -300/-275.

Us 54829

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 3 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d.

– **Datation** : -250/-200.

Us 54763

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 24 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 29 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 fond et 2 anses.

– **Datation** : -300/-275.

Us 54805

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune étrusque ; 9 fragments d'amphore massaliète ; 14 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 26 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire* : 1 fond
- *céramique commune étrusque* : 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 fond.

– **Remarques** :

revoir le fond de com-etr.

– **Datation** : 0/0.

Us 54802

– **Comptages** : 8 fragments d'amphore massaliète ; 6 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 14 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd8.

– **Datation** : 0/0.

Us 54813

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 25 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 29 fr.

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de plat à poisson CL-MAS 121
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1.

– **Datation** : -300/-175.

Us 54786

– **Comptages** : 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 5 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5.

– **Datation** : -225/-50.

Us 54767

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 18 fragments d'amphore massaliète ; 9 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium. *Intrusions* : 1 fragment d'amphore étrusque . Total : 33 fr.

– **Typologie** :

- *céramique commune massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS n.c.
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 621a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 décor
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd9 ; 3 anses.

– **Datation** : -300/-250.

Us 54809

– **Comptages** : 40 fragments d'amphore massaliète . Total : 40 fr.

– **Typologie** :

- *amphore massaliète* : 1 anse.

– **Datation** : -300/-200.

Us 54755

– **Comptages** : 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de céramique commune massaliète ; 32 fragments d'amphore massa-

liète ; 36 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 6 fragments de dolium . Total : 78 fr.

– **Typologie :**

- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 633a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 fonds.

– **Datation :** -300/-275.

Us 54770

– **Comptages :** 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de mortier grec ; 9 fragments d'amphore massaliète ; 45 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium . Total : 65 fr.

– **Typologie :**

- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b
- *céramique à pâte claire* : 1 bord d'olpe CL-MAS 522
- *céramique commune grecque* : 1 fond de mortier COM-GRE
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2.

– **Datation :** -300/-250.

Us 54785

– **Comptages :** 2 fragments de céramique campanienne A ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 4 fr.

– **Typologie :**

- *céramique campanienne A* : 1 bord de coupelle CAMP-A 28ab
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5.

– **Datation :** -250/-75.

Us 54757

– **Comptages :** 4 fragments de céramique attique ; 10 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de mortier grec ; 6 fragments d'amphore étrusque ; 78 fragments d'amphore massaliète ; 104 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 9 fragments de dolium . Total : 212 fr.

– **Statistiques :** *Sur le total des fragments :* vaisselle 56.1%, amphores 39.6%, dolium 4.2%. *Sur les fragments de vaisselle :* tournée fine 3.4%, tournée commune 9.2%, non tournée 87.4%

– **Typologie :**

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord de coupe à tige AT-VN ; 1 décor
- *céramique à pâte claire* : 1 anse de cruche CL-MAS
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord et 1 anse de coupe à une anse CNT-LOR C1d ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 5 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord, 3 fonds et 3 décors
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd9 ; 6 anses
- *amphore étrusque* : 5 tessons d'amphores A-ETR 4 ; 1 tesson d'amphore A-ETR 5.

– **Datation :** -300/-250.

Us 54751

– **Comptages :** 3 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 2 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment d'autre céramique à vernis noir ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 63 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore italique ; 85 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 11 fragments de dolium. *Intrusions :* 3 fragments d'amphore étrusque . Total : 175 fr.

– **Statistiques :** *Sur le total des fragments :* vaisselle 55.8%, amphores 37.8%, dolium 6.4%

– **Typologie :**

- *céramique attique à vernis noir* : 1 bord
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord d'amphore CL-MAS n.c.
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1d ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 4 fonds et 3 décors
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd9 ; 1 anse
- *intrusions* : 3 tessons d'amphores A-ETR 4.

– **Datation :** -300/-200.

Us 54760

– **Comptages :** 1 fragment de céramique campanienne A ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 2 fragments d'amphore étrusque ; 11 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 32 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 56 fr.

– **Typologie :**

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2
- *amphore massaliète* : 1 anse.
- **Datation** : -275/-250.

Us 54791

– **Comptages** : 1 fragment de céramique commune massaliète ; 13 fragments d'amphore massaliète . Total : 14 fr.

– **Typologie** :

- *céramique commune massaliète* : 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 anse.

Us 54764

– **Comptages** : 1 fragment de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 20 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 42 fr.

– **Typologie** :

- *céramique pseudo-attique* : 1 fond et 1 décor
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 anse.

– **Datation** : -325/-225.

Us 54778

– **Comptages** : 8 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique claire peinte héraultaise ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 74 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 3 fragments d'amphore italique ; 32 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 7 fragments de dolium . Total : 135 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 37%, amphores 57.8%, dolium 5.2%

– **Typologie** :

- *céramique claire peinte héraultaise* : 1 décor d'urne balustre CL-HERAULT 2a
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 525 ; 1 bord
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupe CL-MAS 233 ; 1 bord de coupe CL-MAS ; 1 fond
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 621a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 2 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord et 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd9 ; 2 bords et 6 anses.

– **Datation** : -300/-275.

Us 54777

– **Comptages** : 2 fragments de céramique de Rosas ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 101 fragments d'amphore massaliète ; 35 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 27 fragments de dolium . Total : 166 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 22.3%, amphores 61.4%, dolium 16.3%

– **Typologie** :

- *céramique de Rosas* : 1 bord de bol ROSES 27 ; 1 bord de cratère ROSES n.c.
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord de coupelle à une anse CL-MAS 417 ; 1 anse
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord et 1 anse
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 1 fond.

– **Datation** : -300/-250.

Us 54819

– **Comptages** : 2 fragments de céramique à pâte claire peinte ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 9 fragments d'amphore massaliète ; 8 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 7 fragments de dolium . Total : 28 fr.

– **Typologie** :

- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd6.

– **Datation** : -300/-275.

Us 54831

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 3 fragments de céramique campanienne A ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de céramique commune ibérique ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 17 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 31 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord

• *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2.

– **Datation** : -300/-200.

Us 54775

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire peinte ; 2 fragments de céramique grise peinte ; 6 fragments de céramique de Rosas ; 1 fragment de céramique celtique ; 14 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 35 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore ibérique ; 2 fragments d'amphore italique ; 63 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 129 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 67.4%, amphores 31%, dolium 1.6%

– **Typologie** :

- *céramique de Rosas* : 1 bord de bol ROSES 27 ; 1 fond et 1 anse
- *céramique à pâte claire* : 1 anse
- *céramique grise peinte* : 1 bord de coupe à anses GR-PEINTE 2 ; 1 bord de coupe à anses GR-PEINTE 3
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 décors
- *amphore massaliète* : 2 anses.

– **Datation** : -300/-275.

Us 54804

– **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 56 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore ibérique ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium . Total : 67 fr.

– **Typologie** :

- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd7 ; 4 anses.

– **Datation** : -300/-250.

Us 54758

– **Comptages** : 1 fragment de l'atelier des petites estampilles ; 2 fragments de céramique de Rosas ; 1 fragment de céramique campanienne A ; 23 fragments de céramique à pâte claire ; 23 fragments d'amphore massaliète ; 96 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 44 fragments de dolium . Total : 190 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 64.7%, amphores 12.1%, dolium 23.2%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 3.3%, tournée commune 18.7%, non tournée 78%

– **Typologie** :

- *ateliers des petites estampilles* : 1 bord de bol PET-EST 2783
- *céramique de Rosas* : 1 bord de bol ROSES 27 ; 1 fond et 1 décor de kylix ROSES 42B
- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b
- *céramique à pâte claire* : 1 bord de cruche CL-MAS 545b ; 1 bord d'urne CL-MAS n.c. ; 1 fond et 2 anses
- *céramique à pâte claire peinte* : 1 bord d'assiette CL-MAS 120
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 4 bords de coupes CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5d ; 2 bords de couvercles CNT-LOR V2 ; 1 bord de couvercle en Y CNT-LOR V3 ; 4 fonds et 2 décors
- *amphore massaliète* : 2 bords d'amphores A-MAS bd7 ; 1 bord d'amphore A-MAS bd8 ; 1 fond et 4 anses
- *dolium* : 1 fond.

– **Remarques** :

fond Rosas 42B à vernis rouge.

– **Datation** : -300/-275.

RECHERCHES SUR L'HABITAT RÉCENT DE LATTES.

LA SÉPULTURE SP54787 DE LA MAISON À COUR 54101 (SECT. 54/1).

Elsa Ciesielski

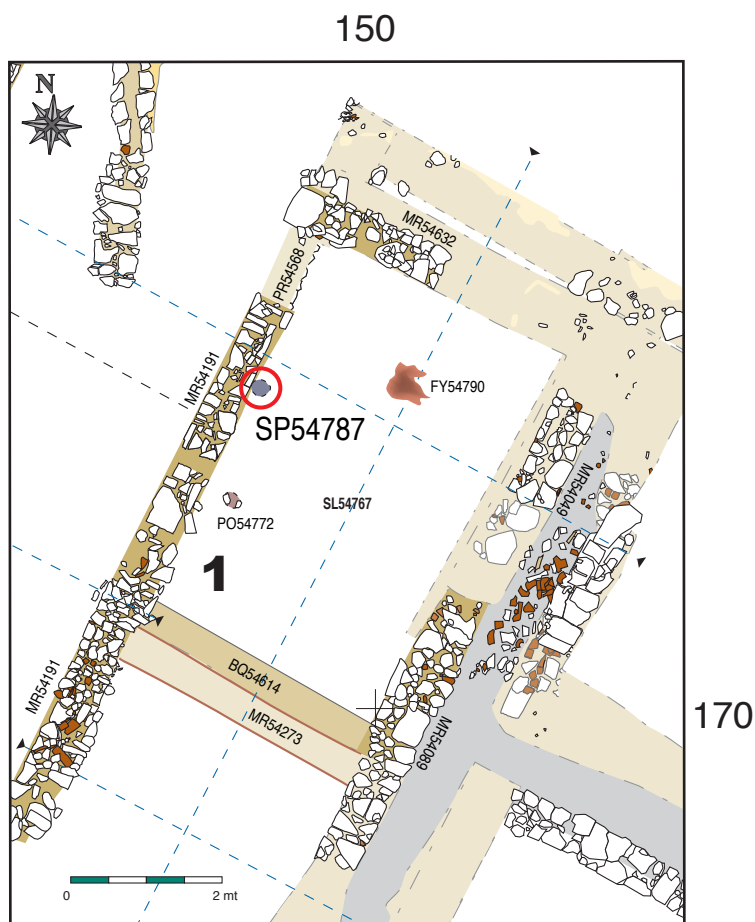
La sépulture SP54787 a été mise au jour dans la partie ouest du secteur 1 de la zone 54, à proximité du mur MR54191 de la maison à cour 54101 (**fig. 1**). Aucune signalisation ou fosse n'a été vue dans les couches supérieures ce qui a entraîné l'enlèvement partiel du squelette au moment de sa découverte lors de la fouille du remblai dans lequel elle est installée. Après la découverte, il a été possible de distinguer les contours du creusement (54800) dans lequel cette sépulture s'inscrit. La fosse est ovale, avec un axe nord-sud d'environ 20 cm et un axe est-ouest d'environ 25 cm. Elle n'est conservée que sur 2 à 3 cm de hauteur et le fond est plat mais très légèrement creux au niveau des côtes gauches. Notons que comme la lecture des sédiments n'était pas aisée les limites ne sont pas totalement certaines. Le comblement (54799) étant légèrement plus grossier (limon sableux) avec des inclusions gris claire (**fig. 2**). Cette fosse est visible dans le remblai 54776 mais elle a été creusée au moins à partir du sol précédent (SL54767) et doit correspondre chronologiquement au milieu de la première moitié du III^e s. av. n. è.

La fouille a été réalisée avec les méthodes globalement employées pour les sujets immatures : fouille fine, décapages successifs où chaque pièce osseuse est reportée sur des relevés à l'échelle 1/1, démontages avec enregistrement des orientations anatomiques et des profondeurs des ossements, tamisage des sédiments à 500 μ m.

1. DESCRIPTION ET INTERPRÉTATION

Le sujet est déposé sur le côté gauche, contre le bord sud de la fosse, la tête à l'ouest et la partie inférieure du corps à l'est (**fig. 3**). Le membre supérieur gauche devait être en extension (comme nous le verrons plus bas) avec la main au niveau du genou et le membre inférieur gauche est fléchi avec le pied à l'origine probablement contre la partie nord-est du creusement.

Le squelette présente une excellente conservation anatomique (**fig. 4**) mais les circonstances de découverte ont malheureusement entraîné la perte des informations spatiales d'un peu plus de la moitié des ossements, notamment la quasi-totalité de la tête, du rachis cervical et des membres supérieur et inférieur droits. Ceux-ci ont été en majorité retrouvés lors du tamisage des sédiments. Toutefois, pour expliquer l'absence de certaines pièces osseuses même après tamisage, on peut envisager aussi des perturbations antérieures à la fouille puisqu'une moitié proximale de tibia droit a été retrouvée dans la faune de l'Us 54760 (couche correspondant au niveau de sédimentation du sol qui précède le sol qui est au-dessus du remblai dans lequel se situe la sépulture). La taille et la morphologie de ce tibia correspondent au tibia gauche de la sépulture fouillée. Ainsi, plutôt que d'imaginer une autre sépulture perturbée, il



■ Fig. 1 : Situation de la sépulture dans le secteur 54/1 de la maison à cour 54101.

<<

est plus raisonnable d'envisager que ce tibia appartient à l'individu de la sépulture que nous avons fouillée.

Malgré tout, les ossements conservés en place nous permettent d'obtenir des informations sur la position initiale et les conditions d'inhumation et de décomposition du cadavre (fig. 3 et 5). La tête osseuse n'est représentée que par l'hémi-frontal droit visible par sa face supéro-antérieure et un fragment de couronne d'incisive centrale supérieure trouvé en dessous de l'hémi-frontal. D'autres éléments du crâne ont été retrouvés dans le refus de tamis (partie basilaire gauche de l'occipital, fragment d'orbite gauche, fragments de mandibule, germes dentaires, malleus). Puisqu'ils n'ont pas été retrouvés au cours de la fouille et prélevés avant identification de la sépulture lors de la fouille du remblai, ils étaient à une altitude supérieure à celle de l'hémi-frontal droit ou de la partie supérieure du corps (haut du thorax), tout comme la majorité des éléments de rachis cervical. Ces indices nous laissent imaginer que le crâne et la colonne cervicale étaient initialement plus hauts que le reste du corps et que la tête était peut-être en avant de la partie supérieure du corps, le menton plus ou moins ramené vers l'épaule droite. Ce qui implique un déplacement de l'hémi-frontal droit vers le nord-ouest en dehors du volume initial du corps.

La scapula gauche apparaît par sa face antéro-médiale, elle est donc largement verticale par rapport à une position naturelle et traduit un effet de contrainte prononcé au niveau de l'épaule gauche. Cette contrainte n'est probablement pas uniquement explicable par l'appui de l'épine et de l'acromion sur la paroi de la fosse. Seule l'extrémité sternale de la clavicule gauche a été retrouvée en place, toutefois son orientation ouest-est (dans la longueur latéro-médiale) montre aussi une forte verticalisation et ainsi une forte contrainte au niveau de l'épaule gauche. L'épaule semble donc avoir été ramenée vers le haut et l'avant.



■ Fig. 2 : Détail de la fosse de la sépulture SP54787 avant la fouille. Vue prise de l'est.



■ Fig. 3 : Détail du squelette de la sépulture SP54787. Vue prise de l'est.

Les côtes gauches se présentent par leur face médiale voir supérieure. Si on imagine une position initiale sur le côté gauche, les plus supérieures se sont peut-être simplement un peu affaissées et décalées vers le bas au niveau de leur extrémité sternale. Les plus inférieures ont, quant à elles, subi une rotation pour reposer sur leur bord inférieur. Les côtes droites se présentent par leur face supérieure ce qui traduit un affaissement de la cage thoracique.

Leurs têtes sont toutefois plus éloignées du rachis que celles des côtes gauches. Plutôt que d'imaginer seulement un décalage des côtes droites vers le sud et légèrement vers le fond on peut penser à un décalage du rachis thoracique et de côtes gauches vers le nord et vers le fond pour certains éléments. Le déplacement des côtes droites étant minimisé vers le sud par le bord de la fosse ou un élément périssable.

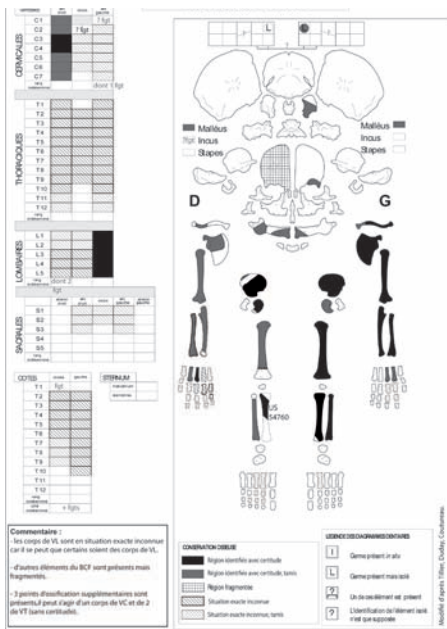
Le rachis est quasiment aligné à la limite sud de la fosse et présente une organisation d'ouest en est concordant avec l'ordre anatomique. On observe deux hémi-arcs neuraux droits de vertèbres cervicales, des éléments de vertèbres thoraciques (hémi-arcs neuraux droits et gauches et corps), et des éléments de vertèbres lombaires (hémi-arcs neuraux droits et gauches et corps). Ces éléments ont migré par rapport à leur position initiale puisque pour les vertèbres thoraciques des hémi-arcs neuraux droits se retrouvent du côté gauche et inversement, et d'autres se retrouvent plus à l'ouest que les vertèbres cervicales. Ces observations rejoignent les impressions données par la position des côtes, à savoir un mouvement global vers le nord et le fond pour les éléments thoraciques et les côtes gauches. Cela peut aussi correspondre à l'impression de décalage entre les vertèbres thoraciques et lombaires. Un corps de vertèbre lombaire se trouve aussi sous les côtes gauches.

Le membre supérieur gauche, représenté par l'humérus, le radius et l'ulna, était apparemment en extension de par la position de cette dernière. L'humérus gauche apparaît quant à lui par sa face latérale et semble avoir glissé en dehors du volume initial du corps. Par rapport à la cavité glénoïde de la scapula gauche son extrémité proximale est décalée d'environ 2 cm au nord-est et plus profonde. Son extrémité distale n'est pas dans l'axe entre la cavité glénoïde et l'avant-bras. On imagine un mouvement global vers le nord-est et le fond mais aussi vers le nord-ouest pour l'extrémité distale.

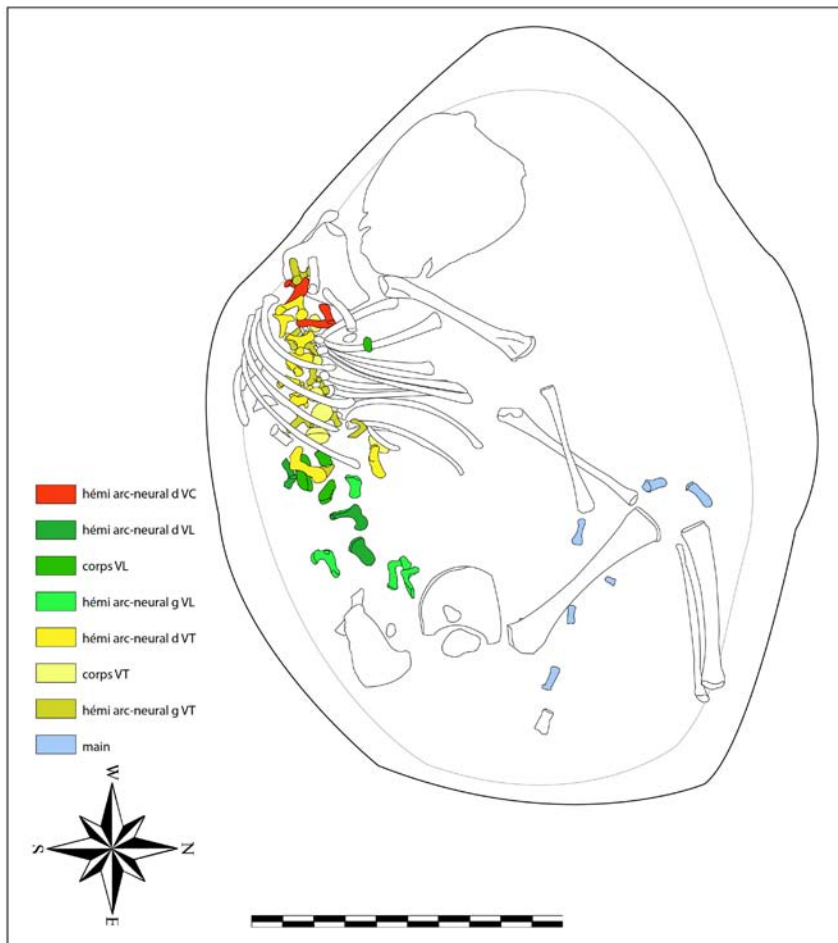
On ne considère pas que le membre supérieur ait présenté une flexion comme la position de l'humérus et du radius pourrait le laisser supposer au premier abord. En effet, il faudrait alors imaginer que ce soit l'ulna qui ait bougé sans perturber le radius, ce qui est difficilement envisageable puisqu'elle est sous le radius. Donc si l'ulna est bien dans sa direction originelle, même en pronation, le radius a subi une petite rotation en dehors du volume initial du corps, avec son extrémité proximale qui s'est décalée vers le nord-ouest et son extrémité distale vers le sud-est. La position globale de l'avant-bras (c'est-à-dire augmentation de la longueur initiale du membre supérieur) peut résulter du même mouvement que celui de l'humérus avant le déplacement de son extrémité distale.

Les éléments de main (métacarpien et phalange) visibles au niveau du genou gauche montre que la main était plus élevée que l'extrémité distale de l'avant-bras. Cela montre d'une part l'affaissement de ce dernier au niveau de son extrémité distale, d'où peut-être la rotation du radius. Et d'autre part, le maintien en élévation du métacarpien (au nord du tibia) indique la présence d'un élément périssable qui l'a empêché de tomber. On serait tenté d'imaginer une contrainte non pérenne allant de l'acromion gauche jusqu'à ce métacarpien, pourquoi pas sous la forme d'une enveloppe souple qui entourait et maintenait le fœtus au moment de l'inhumation. Ce serait quand cet élément en matière périssable a lâché que l'hémi-frontal, l'humérus et le radius se seraient déplacés. Il faut alors invoquer un colmatage différenciel pour le maintien des éléments de la main au dessus du genou. Les autres éléments de main (vers l'extrémité distale du radius et à l'est du fémur) indiquent quant à eux un déplacement en dehors du volume initial du corps.

Le bassin en place n'est représenté que par un fragment d'ilium droit, l'ilium gauche et un fragment de l'ischium droit. Les deux iliums sont visibles par leur face médiale, ce qui montre une ouverture du bassin. L'ilium gauche est plus profond que l'extrémité proximale du fémur.



■ Fig. 4 : Schéma de conservation du squelette de la sépulture SP54787.



■ Fig. 5 : Plan du squelette de la sépulture SP54787.
<<

Le fémur gauche semble en connexion avec l'ilium gauche mais apparaît par sa face postérieure (très légèrement médiale), on a donc une rotation. Le tibia et la fibula apparaissent par leur face médiale ce qui n'indique pas de mouvement sinon un léger décalage vers le nord du tibia puisqu'il n'est pas strictement à la verticale de la fibula. Le membre inférieur gauche était donc en flexion.

Au final l'observation in situ des ossements nous permet d'envisager que le corps a été déposé dans une enveloppe souple contraignante et inhumé dans un espace vide (fosse). L'individu était couché sur le côté gauche, le membre supérieur gauche en extension avec la main (peut-être en pronation) au niveau du genou, le membre inférieur gauche en flexion. L'épaule gauche devait être ramenée vers le haut et l'avant du corps et la tête était peut-être à l'intérieur du bras gauche. Il y a eu des mouvements dans l'espace vide créé par l'enveloppe souple (extrémité distale de l'avant-bras, main à l'est du radius et fémur, rachis, côtes) mais aussi dans celui créé après rupture de l'élément non pérenne (humérus, radius, héli-frontal). Ce second espace vide implique un élément de couverture périssable dans la fosse.

2. ÂGE AU DÉCÈS

L'estimation de l'âge au décès a été calculée à partir des mesures des os longs, et plus particulièrement avec le fémur. D'après les équations proposées par Sellier (Sellier 1993), qui propose une révision des équations de Fazekas et Kosa (Fazekas, Kosa 1978), la stature de l'individu présent dans la sépulture est comprise entre 39 et 45 cm, ce qui correspond à un âge compris entre 7,8 et 8,5 mois lunaires. Ces données sont confirmées par les autres os longs ou d'autres méthodes, comme par exemple avec l'équation proposée par Adalian et collaborateurs (Adalian *et al.* 2002) pour laquelle on obtient $32,32 \text{ SA} \pm 3,34$, ce qui correspond à environ 7,2 à 8,9 m. l.

Nous sommes donc en présence d'un individu né prématurément et probablement mort-né (ou peu de temps avant ou après la naissance) puisqu'il est décédé au cours du stade fœtal, avant le terme normal de la grossesse (environ 10 m. l.). Les mesures des ossements sont présentées en les figures 6, 7 et 8.

3. Conclusion

Le traitement funéraire différentiel des jeunes enfants est attesté en archéologie pour différentes périodes, et l'inhumation des enfants en contexte domestique n'est pas rare dans la région au cours de l'Âge du fer (Fabre 1990). Une sépulture d'enfant mort en période périnatale (SP54165) à d'ailleurs été mise au jour en 2006 dans la même zone (maison 54101) (Lenorzer 2006). Grâce à la fouille et à l'étude précise des ossements il a été possible d'illustrer une nouvelle fois cette pratique et d'approcher les gestes relatifs à cet ensevelissement, à savoir l'inhumation d'un enfant prématuré (probablement mort-né) protégé par une enveloppe souple et déposé à l'intérieur d'une fosse recouverte par un élément périssable. Ces traitements nous montrent qu'il s'agit certainement d'une sépulture et non d'un enfouissement « hygiénique » dans le seul but d'éviter les inconvénients d'un corps en putréfaction. Le lieu même de ce type d'inhumation serait à considérer avec plus d'attention quant à l'importance accordé à ces individus.

À la vue de la conservation du squelette, le repérage plus précoce de cette sépulture aurait probablement permis d'être plus précis dans la description des pratiques d'inhumation. Malgré les méthodes de fouilles utilisées dans les habitats et la difficulté de repérage des petits éléments osseux pour un œil non averti, il est important de garder à l'esprit qu'il faut rester attentif aux petits vestiges qui peuvent, tout autant que le reste du matériel archéologique, nous informer sur les pratiques des populations étudiées. En effet, cette inhumation nous montre que même un individu qui n'a pas encore pris place dans la communauté reçoit une sépulture et qu'il s'agit d'un lieu et d'un traitement funéraire différent de celui réservé au reste de la population.

BIBLIOGRAPHIE

Adalian et al. 2002 : P. Adalian, M.-D. Piercecchi-Marti, B. Bourlière-Najean, M. Panuel, G. Leonetti et O. Dutour, "Nouvelle formule de détermination de l'âge d'un fœtus", *C. R. Biologies*, 325, 2002, p. 261-269.

Duday et al. 1995 : H. Duday, F. Laubenheimer et A.-M. Tillier, "Sallèles d'Aude, Nouveaux-nés et nourrissons gallo-romains", *Centre de recherche d'Histoire Ancienne*, vol. 144, série Amphore 3, Paris, 1995, (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 563).

Fabre 1990 : V. Fabre, "Rites domestique dans l'habitat de Lattes, sepultures et dépôts d'animaux", *Lattara*, 3, 1990, p. 391-416.

Fazekas, Kosa 1978 : I. G. Fazekas et F. Kosa, *Forensic fetal osteology*, Budapest. Akadémiai Kiado, 1978.

Sellier 1993 : P. Sellier, "L'estimation de l'âge des fœtus et des enfants morts en période périnatale : une révision de Fazekas et Kósa (1978)", *Communication au colloque : Croissance et Vieillesse, 21e colloque du GALF, Bordeaux 13-15 mai 1995*, non publié, résumé des publications p. 45.

Lenorzer 2006 : S. Lenorzer, "La sépulture 54165", *Lattes 2006. Rapport triennal 2004-2006*, UFRAL, Lattes, p. 339-343.

Humérus

N° inventaire	Côté	Hu 1	Hu 2	Hu 3	Hu 4	Hu 5	Hu 6	Hu 7	Hu 8	Hu 9	Hu 10
T	d	54	14	4,5	4,1	10,3	8,8	12,3	5,1	2,5	6,8
24	g	53,9	14	4,5	4,2	10	8,2	12,8	5	2,4	6,9

Radius

N° inventaire	Côté	Ra 1	Ra 2	Ra 3	Ra 4	Ra 5	Ra 6	Ra 7	Ra 8	Ra 9	Ra 10	Ra 11	Ra 12
T	d	43,2	?5,4	3,6	3,2	3,6	4,3	4	9	2,5	3,2	>6,4	>4,2
3	g	43,1	?4,9	3,5	3,3	3,5	4,3	3,7	9	2,7	3,1	>6,2	>4,9

Ulna

N° inventaire	Côté	UI 1	UI 2	UI 3	UI 4	UI 5	UI 6	UI 7	UI 8	UI 9	UI 10	UI 11
T	d	>47	10	2,5	3,6	7,4	5,1	?6,9	?5,3	?5	#	#
3	g	49,5	10	2,5	3,7	7,7	5	5,8	5,3	4,5	5	3,7

Fémur

N° inventaire	Côté	Fe 1	Fe 2	Fe 3	Fe 4	Fe 5	Fe 6	Fe 7	Fe 8
T	d	>47,6	18	5,3	5,7	12,7	10,6	#	#
1	g	58,5	18	5,2	5,7	>12,1	>7,3	>12,4	>7,7

Tibia

N° inventaire	Côté	Ti 1	Ti 2	Ti 3	Ti 4	Ti 5	Ti 6	Ti 7	Ti 8	Ti 9	Ti 10
2	g	52,3	16	4,8	4,6	6	5,4	11,8	8,8	>6,4	6,8

Fibula

N° inventaire	Côté	Fi 1	Fi 2	Fi 3	Fi 4	Fi 5	Fi 6	Fi 7	Fi 8
T	d	>40,8	2,7	2,1	9	#	#	5,1	3,8
2	g	49	2,8	2,1	9	#	#	>4,6	>3,3

Main

N° inventaire	Rayon	MC 1	MC 2	MC 3	MC 4	MC 5	MC 6	MC 7	N°	PPM	N°	PMM	N°	PDM
T	1 ?	6,2	2,9	2,8	3	3,1	3	2,9	T	rayon	T	5,4	T	#
T	2 ?	10	2,2	2,8	>=2,3	>=3	2,7	3,9	2	1 ? 3,8	T	5,6	T	5
T	2 ?	9,9	2,3	2,8	2,8	3,6	2,7	3,9	T	8,4	T	5,4	T	5
3	3 ?	10,5	2,2	2,6	3	3,5	>=2,6	3,8	T	8,4	T	5,4	T	5
T	3 ?	10,4	2,2	2,5	2,9	3,5	2,9	3,9	T	7,8	T	4,3	T	4,1
T	5 ?	8,4	2,3	2,4	2,7	2,8	2,5	3,3	1	7,5	T	3,4	T	4
									T	5,9	1	3,3		
									1	>=5,8				

Pied

N° inventaire	Rayon	MT 1	MT 2	MT 3	MT 4	MT 5	MT 6	MT 7	N°	PPP	N°	PMP
T	2 ou 3 ?	10,4	1,7	2,5	2,1	3,5	2,6	3,6	T	4,8	T	4
T	2 ou 3 ?	10,5	1,6	2,4	2,1	3,1	2,6	3,7	T	4,7	T	3,2
T	2 ou 3 ?	10,5	1,7	2,3	2,4	3,4	2,8	3,5			T	3,2

Les mesures des phalanges (longueur maximale) sont données aléatoirement en colonne puisque leur rayon n'est pas déterminé. Les abréviations pour les phalanges proximale, moyenne et distale sont notées respectivement PPM, PMM, PDM pour la main, et PPP, PMP, PDP pour les pieds.

■ Fig. 6 : Mesures des membres supérieures et inférieures (en mm). Les codes et définitions des mesures sont celles décrites par Duday et al. 1995.

Occipital

N° inventaire	Ex 1
T	18

Côtes

N° inventaire	Rang	Côté	Ct 1	Ct 2	Ct 3	Ct 4
16	1	d	#	#	#	#
15	2 ?	d	>26,8	>30,2	>40	12,7
15	3 ?	d	37,7	43,9	54	16,9
15	4 ?	d	#	#	#	#
15	5 ?	d	#	#	#	#
15	6 ?	d	#	#	#	#
55	2 ?	g	<= 28,9	32,4	41	>10,6
55	3 ?	g	<= 38,9	> 43,3	>50	>14,1
55	4 ?	g	>42,4	>45,5	>53	>13
55	5 ?	g	> 45,5	>49,8	>55	>14,7
55	6 ?	g	>46,5	>50,4	>55	>13,9
55	7 ?	g	>48	>51,7	>56	>13,8
55	8 ?	g	>45,4	>47	>53	>13,3
55	9 ?	g	>43,3	>47	>51	>12,4
55	10 ?	g	>39,6	>41	>44	>10,6

Scapula

N° inventaire	Côté	Sc 1	Sc 2	Sc 3	Sc 4	Sc 5	Sc 6	Sc 7
T	d	#	#	#	#	#	8,7	4,4
56	g	26,8	24	23,5	24,8	20,0	8,6	4,7

Clavicule

N° inventaire	Côté	Cl 1	Cl 2	Cl 3	Cl 4	Cl 5	Cl 6	Cl 7	Cl 8
T	d	#	#	#	#	#	#	#	#
T + 17	g	34,9	9	6	6,2	6,1	>5,7	2,7	2,3

Ilium

N° inventaire	Côté	Il 1	Il 2	Il 3	Il 4	Il 5	Il 6	Il 7	Il 8	Il 9	Il 10
4	d	>26	>24,1	#	9,6	?	#	10,9	8,6	8,1	2,4
4	g	26,3	25,1	28,2	(?)>7,3	8,3	40	10,8	8,8	8,2	2,5

Ischium

N° inventaire	Côté	Is 1	Is 2	Is 3	Is 4	Is 5	Is 6
4	d	12,4	8,9	8,6	5,1	#	>4,5
T	g	12,4	8,8	8,5	4,9	4,2	5,4

■ Fig. 7 : Mesures de la tête osseuse, des côtes, de la ceinture scapulaire et des pièces des coxaux (en mm). Les codes et définitions des mesures sont celles décrites par Duday et al. 1995.

Vertèbres cervicales

N° inventaire	Rang	Cv 1	Cv 2	Cv 3
T	2 sup ?	#	#	#
T	2 inf ?	4	4,6	2,8
T	3 ?	3,8	4,3	2,1
T	4 ?	3,7	4,5	2
T	5 ?	4	5	2,3
16	6 ?	4,3	5,4	2,4

Vertèbres thoraciques

N° inventaire	Rang	Cv 1	Cv 2	Cv 3
n°57	X	6,4	7,2	3
n°48	X	6,7	7,1	3,2
n°49	X	6,7	7,2	3,4
T	X	7,2	7,7	3,4
n°42	X	7,2	7,5	3,4
n°33	X	6,6	8	3,6
n°34	X	7,2	7,9	3,5
n°44	X	6,3	8,5	3,9

N° inventaire	Rang	Côté	An 1	An 2	An 3
T	1	d	11,7	7,4	2,8
T	1	g	#	#	#
T	2	d	13,9	6,3	>=3,1
T	2	g	14	6,3	3
T	3 ?	d	>11,7	>7,2	#
T	3 ?	g	#	#	#
T	4 ?	d	>12,2	>7,2	#
T	4 ?	g	12,8	7,1	3,2
45	5 ?	d	12,6	7,6	2,5
T	5 ?	g	>11,3	>7,5	#
46	6 ?	d	12,3	7,5	2,4
T	6 ?	g	#	#	#
T	7 ?	d	11,5	8,3	3,4
T	7 ?	g	>11,4	>8,3	#

N° inventaire	Rang	Côté	An 1	An 2	An 3
T	X	d	11	9	3,8
n°19	X	d	10,4	8,5	3,4
T	X	d	9,7	8,4	3,5
n°40	X	d	9,6	8,3	4
n°20	X	d	9,9	8,2	3,4
n°21	X	d	#	#	3,3
n°43	X	d	9,9	8	3,9
n°39	X	d	>9,4	7,7	3,9
n°41	X	d	>9,4	>8,3	#
n°25	X	d	10,1	6,9	4,5
n°12	X	d	10	#	4,9
n°31	X	d	>9	>5,7	#
T	X	g	>9,8	8,6	3,3
T	X	g	>9,6	>9	#
n°54	X	g	9,8	8	3,6
n°50	X	g	9,7	7,5	#
n°38	X	g	9,9	6,9	4
n°53	X	g	9,9	7,8	3,8
n°51	X	g	>9,7	8,4	4,1
n°18	X	g	9,9	8,4	3,5
n°22	X	g	9,9	8,1	3,5
n°13	X	g	10	6,3	4,3
n°52	X	g	9,8	8	4
n°11	X	g	#	#	4

Vertèbres lombaires

N° inventaire	Rang	Cv 1	Cv 2	Cv 3
T	X	6,7	8,5	4
n°32	X	6,4	8,4	4,3
n°29	X	6,4	9,6	4,7
n°30	X	6,9	9,7	5
T	X	7	9,8	4,7

N° inventaire	Rang	Côté	An 1	An 2	An 3
n°7	X	d	10,7	>5,7	5,2
n°14	X	d	10,4	>6,2	4,9
n°9	X	d	11,1	6,4	5,7
T	X	d	#	#	4,8
T	X	d	#	#	4,7
n°10	X	g	10	6,8	5,4
n°6	X	g	10,7	6,4	5,1
n°8	X	g	11	>6,5	>4,3
T	X	g	9,9	>5,3	4,9
n°5	X	g	9,1	5,4	4,5

Vertèbres sacrés

N° inventaire	Rang	Cv 1	Cv 2	Cv 3
T	1 ?	3,7	6,2	3,7
n°4	2 ?	3,2	4,8	3

N° inventaire	Rang	Côté	An 1	An 2	An 3
T	1 ?	d	>8,5	5,6	3
T	1 ?	g	8,9	5,4	2,9
T	2 ?	d	6,8	3,1	3
T	2 ?	g	5,9	3,4	3,1
T	3 ?	d	4,8	2,7	2,5
T	3 ?	g	4,7	2,9	2,5

Vertèbres incertaines

N° inventaire	Identification	Cv 1	Cv 2	Cv 3
T	VC??	4,6	5,7	2,7
T	VT??	5,2	6,2	3
T	VT ??	6,6	8,3	4,2

■ Fig. 8 : Mesures des pièces vertébrales (en mm). Les codes et définitions des mesures sont celles décrites par Duday et al. 1995.

RECHERCHES SUR L'HABITAT RÉCENT DE LATTES.

L'URBANISME RÉCENT DE LA VILLE PROTOHISTORIQUE (ZONE 75).

Gaël Piquès et Benjamin Luley

avec la participation de

Émilie Compan et Benoit Favennec (mobilier) ;

Núria Rovira, Stéphanie Duboscq et Hugo Regad (prélèvements) ;

Cristina Garcia et Octavi Esteve (infographie).

1. INTRODUCTION

Entre 2003 et 2006 fut menée, dans le cadre des recherches sur l'urbanisme récent de Lattara, l'exploration de la zone 60-nord, localisée dans la partie centrale de la ville primitive au carrefour des rues 137, 129, 104 et 108. Ces fouilles avaient abouti à la mise en évidence d'une place publique (place 143), aménagée à la fin du troisième quart du Ier s. av. n. è., en bordure de laquelle fut dégagée, entre autres, un enclos votif mitoyen d'un édifice cultuel. Les niveaux d'occupation et l'architecture du Haut-Empire ayant été appréhendés sur l'ensemble de la zone, on avait fait le choix d'étendre les recherches vers le nord de manière à élargir la vision de l'urbanisme pour cette période.

À partir de 2008, les recherches ont donc été menées sur la zone 75, située en limite nord de la place 143, entre la rue 137 au sud, et l'enceinte septentrionale de la ville (**fig. 1**). Son exploration, suspendue en 2010, a été reprise cette année sur une période de quatre semaines avec la participation de treize fouilleurs bénévoles.

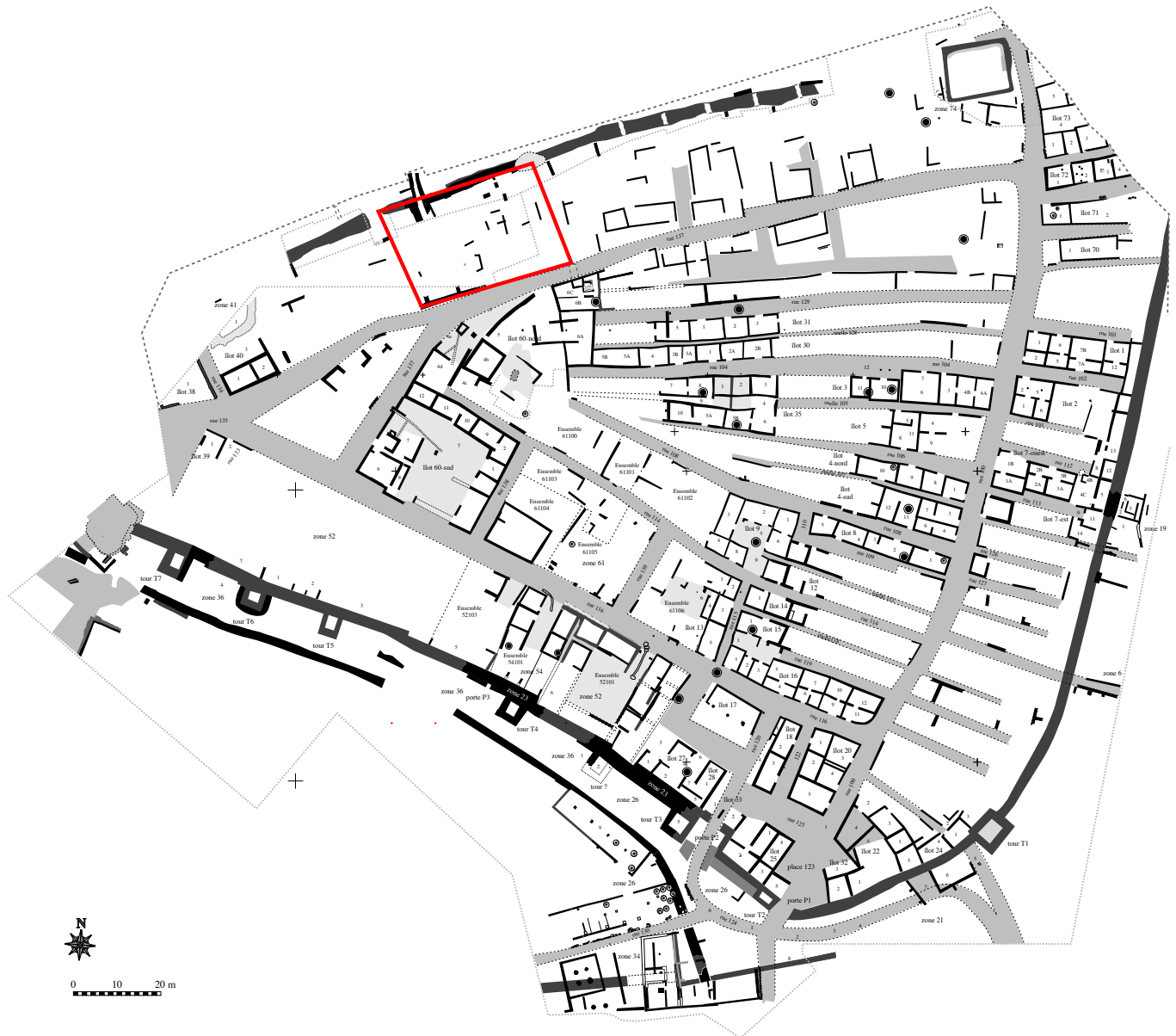
Les travaux conduits initialement sur une surface de 275 m², ont été étendus vers l'ouest et le sud. Ils portent désormais sur une surface d'environ 600 m², formant un quadrilatère de 33 m de long sur 18 m de large, parallèle au rempart (**fig. 2**). À l'occasion de cette extension, deux nouvelles zones ont été enregistrées :

- la zone 142, en limite ouest de la zone 75, correspond à l'emprise d'un grand collecteur nord-sud (COL142019) traversant le rempart à l'emplacement de la porte du Ve s. av. n. è.

- la zone 76, délimitée à l'est par COL142019 et au sud par TR60015, dont l'exploration a été limitée pour l'essentiel à un repérage de surface.

Sur l'ensemble des zones, la stratigraphie conservée, sous la couche de terre arable, reste antérieure au deuxième quart du Ier s. av. n. è. L'occupation postérieure n'est perçue depuis la surface qu'au travers de structures en fondation, le plus souvent épierées, mais dont le négatif permet de restituer un plan et d'en tirer des informations. En incluant la phase d'épierrement de ces structures, trois phases principales ont été individualisées :

- La phase C (-125/-75) correspond aux derniers temps de l'occupation d'un quartier d'habitation, mis au jour sur la zone 75, à l'angle de deux rue. Il comprend un ensemble de deux pièces (secteur 6 et 3) disposées en "L", donnant à l'ouest sur une cour (secteur 7). Côté est, cet ensemble est mitoyen d'un autre espace ouvert (secteur 5) en bordure duquel plusieurs murs (secteur 5) semblent marquer l'emplacement d'une nouvelle unité d'habitation.



■ Fig. 1 : Plan du site avec localisation des zones 75, 76 et 142

– La phase B (-75/-1), correspond à une profonde restructuration de ce quartier, marquée par la construction d'un ensemble public dont la vocation pourrait être culturelle et qui s'étend jusque sur la zone 76. L'espace consacré est délimité par un large mur d'enceinte construit au dépend de la rue VO75113 qui est alors déplacée plus au sud. À cela s'ajoute la construction d'un grand collecteur COL142019 qui traverse l'espace public et débouche au nord, hors du rempart, qui à la fin du Ier s. av. n. è. est partiellement démoli.

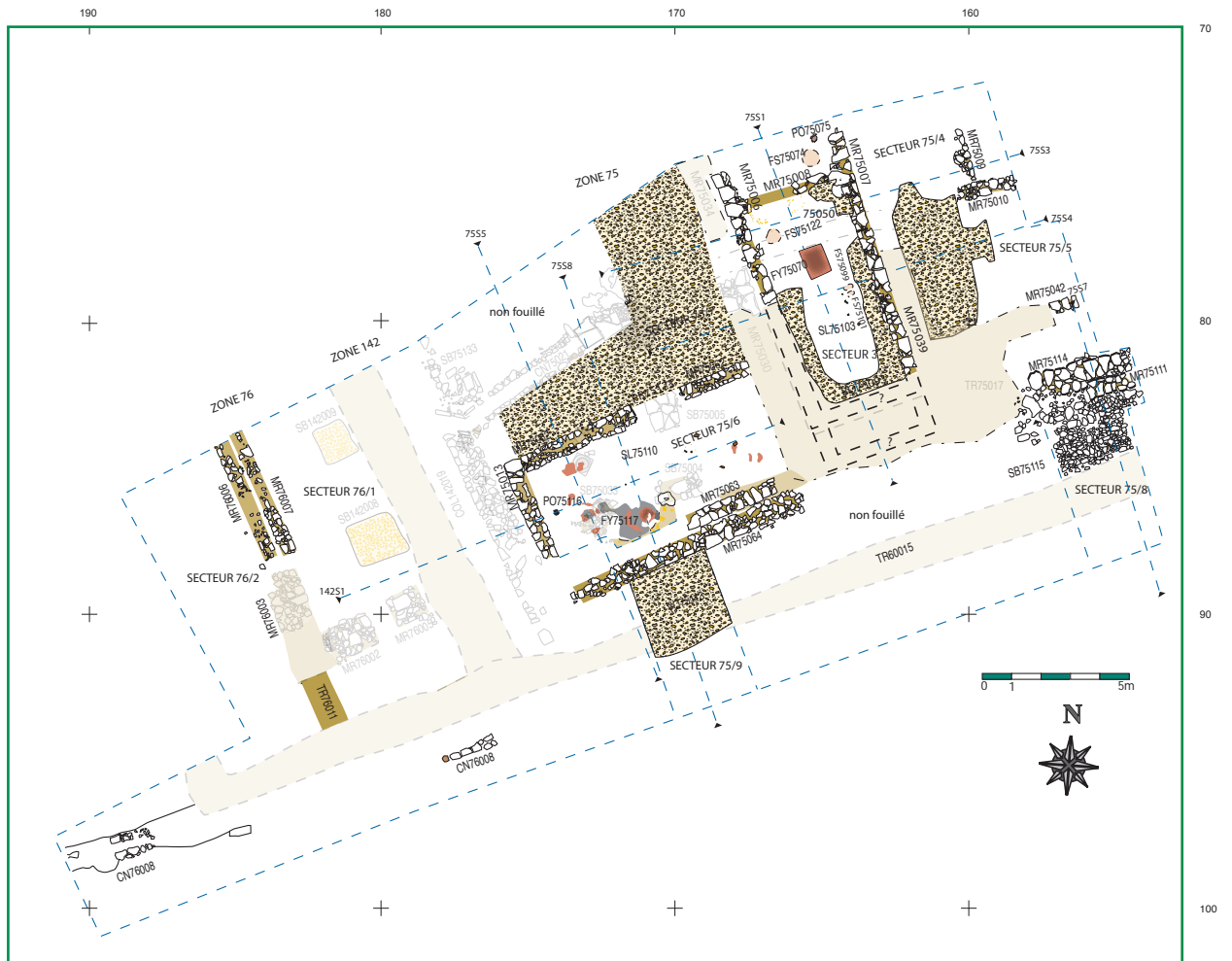
– La phase A, d'abandon, est marquée par des épierremments massifs qui débutent dès le troisième quart du Ier s. de n. è. et se terminent au plus tard au cours de la première moitié du IIe s.

2. STRATIGRAPHIE ET ARCHITECTURE DE LA PHASE C (-125/-75 AV. N. È.)

Sur la zone 75, l'exploration s'est poursuivie cette année sur les secteurs 6, 7 et 3 et a été étendue plus au sud par deux sondages (secteur 8 et 9) dans lesquels fut mis au



■ Fig. 2 : Vue aérienne des zones 75, 76 et 142, à la fin de la campagne de fouille 2011.



■ Fig. 3 : Plan des structures de la phase C.

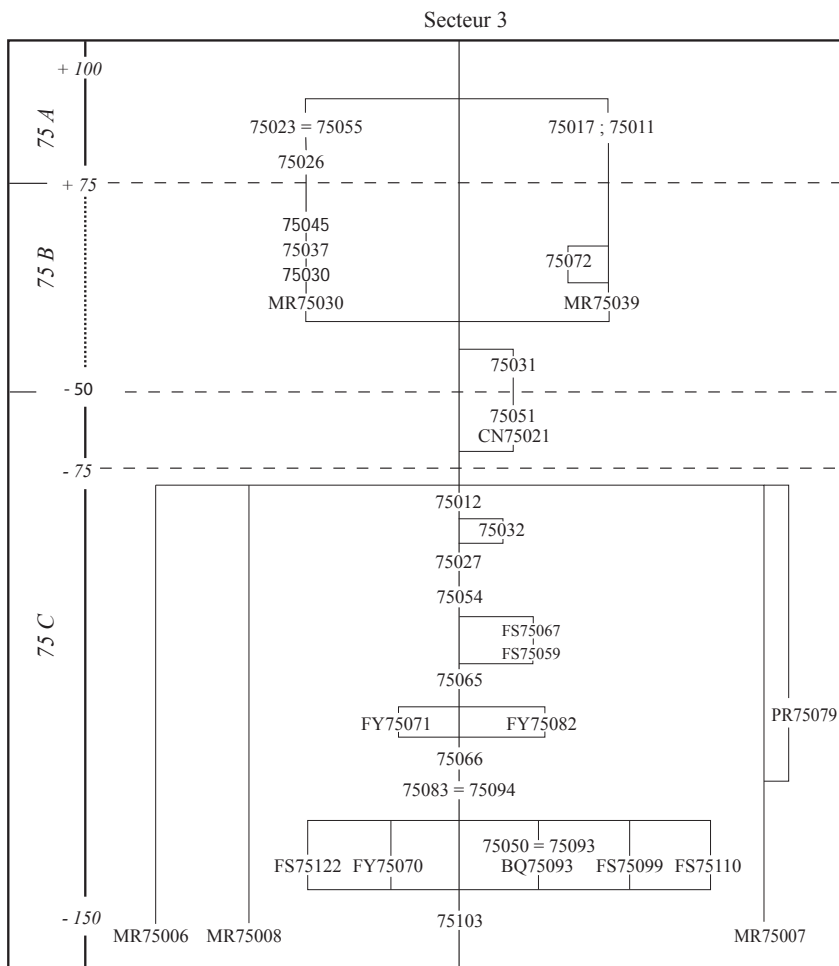
jour l'ancien tracé de la rue 137 (VO75113), déplacée au cours de la phase B lors de la restructuration de cet espace (fig. 3).

2.1. Zone 75 : un espace domestique (secteur 3, 6 et 7)

Il s'agit d'un ensemble comprenant un espace ouvert (secteur 7) bordé au sud et à l'est par deux corps de bâtiment (secteur 6 et 3), déconnectés l'un de l'autre par une vaste tranchée d'épierrement TR75017.

2.1.1. Le secteur 3

Le secteur 3, situé dans la partie centrale de la zone 75, correspond à une pièce d'orientation nord-ouest/sud-est, délimitée à l'ouest, au nord et à l'est par les murs MR75006, MR75008, et MR75007 et au sud par la tranchée, ou plutôt fosse d'épierrement, TR75017, qui a touché plusieurs murs à la fois, dont la façade sud. La stratigraphie qui se rattache à cette pièce, est datée entre le dernier quart du IIe s. et le premier quart du Ier s. av. n. è. (fig. 4).



■ Fig.4 : Diagramme stratigraphique du secteur 75/3.

<<

L'architecture

Le mur de façade ouest MR75006, d'orientation nord-ouest/sud-est, est constitué d'au moins deux assises de blocs et moellons de calcaire froid, bruts de taille. D'une largeur moyenne de 0,50 m (largeur au sommet) sur 4,70 m de long, il est totalement épiercé dans sa moitié sud sur une longueur minimale de 4 m (fig. 5).



■ Fig. 5 : Vue du sud du secteur 75/3, dont les murs de façade ouest (MR75006) et sud ont été épierrés par la tranchée de spoliation TR75017 qui a touché par la même occasion le mur MR75030 d'un édifice postérieur dont il ne subsiste qu'un tronçon de l'assise de fondation 75030, large de 1,10 m (à gauche sur la photo).

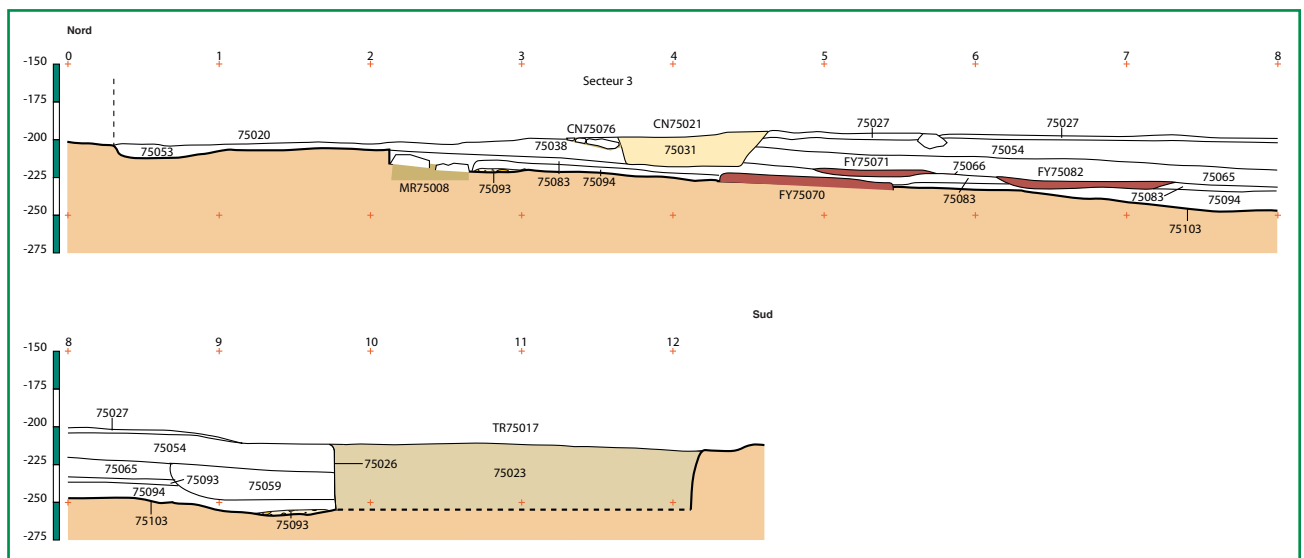
Le mur de façade est, MR75007, dont deux assises sont, pour le moment, visibles, est conservé sur une longueur de 8,50 m et présente une largeur moyenne de 0,50 m. Il est constitué de moellons (30x20 cm) et de quelques blocs (34x29 cm) de calcaire dur, bruts de taille ou retouchés côté parement, disposés de façon irrégulière, avec un blocage interne de terre et de cailloux. Une porte, PR75079, a été observée dans la moitié sud de ce mur, mais il n'est pas certain, pour l'instant, qu'elle ait fonctionné avec le niveau de sol 75103 sur lequel la fouille s'est arrêtée.

En limite nord, MR75008 constitue un mur de séparation entre le secteur 3 et une autre pièce qui s'étend vers le nord, au delà de la limite de fouille. D'une largeur moyenne de 0,50 m, et d'une longueur de 1,50 m, il est constitué d'au moins une assise de moellons de calcaire dur disposés en panneresse avec un blocage interne de petites pierre, et d'un parpaing (50x60 cm) de calcaire tendre, ancré au mur de la façade orientale MR75007 du secteur.

Enfin il faut noter que les deux murs de façade ouest et est du secteur, ainsi que la stratigraphie du secteur, suivent un léger pendage du nord au sud.

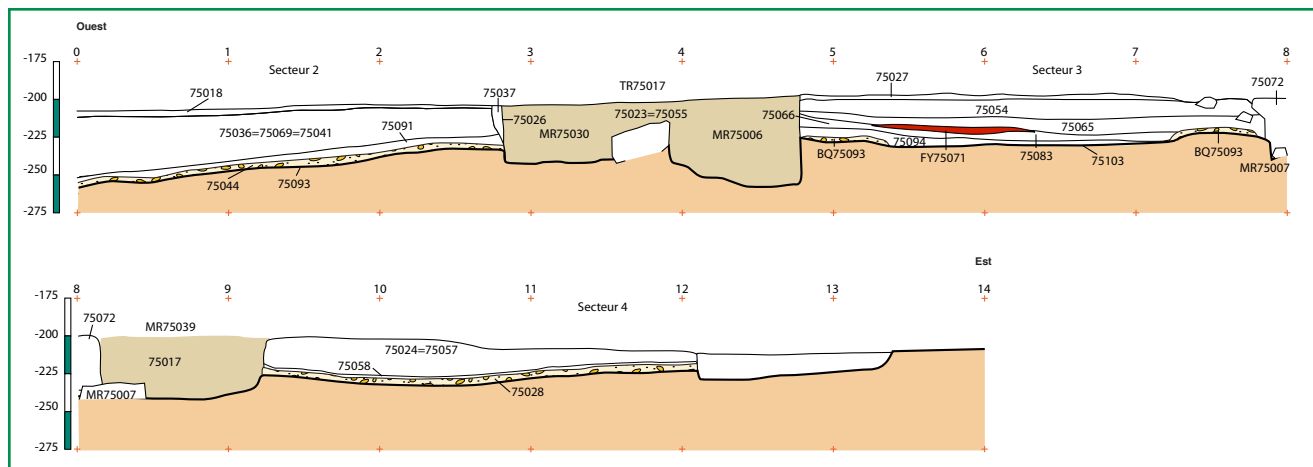
La stratigraphie

Sur le secteur 3, la fouille s'est arrêtée sur un sol (75103) de limon argileux compact, de couleur gris à brun foncé, comportant de nombreuses inclusions de charbons de bois et sur lequel plusieurs tessons de céramique étaient posés à plat, en particulier dans la partie est du secteur (fig. 6 et 7). Ce niveau de sol 75103 s'appuie contre les solins des murs de façade ouest (MR75006), nord (MR75008), et est (MR75007). Vers le sud, il s'étend jusqu'à la tranchée d'épierrement TR75017. Sa bordure ouest, comme la moitié sud du mur de façade MR75006, ont été arasées par la tranchée d'épierrement TR75017.



■ Fig. 6 : Coupe stratigraphique nord-sud du secteur 3 (section 75S1).

Dans l'angle nord-est du secteur, repose sur ce sol un radier (75050) constitué d'une couche de galets pris dans une matrice sableuse de couleur orangé, de 5 à 10 cm d'épaisseur, et de 0,35m de large, qui est appuyé contre les murs MR75008 et MR75007. Mis au jour lors de la campagne 2009, cet aménagement s'avère se poursuivre plus au sud, le long des façades est, sud et ouest, excepté le long de la moitié nord de cette dernière. Il est cependant recoupé par le creusement de la tranchée de fondation d'un caniveau postérieur (CN75021), d'orientation est/ouest. Dans son prolongement vers le sud (75093=75050) sa largeur reste la même. Dans l'angle nord-ouest du secteur, cet aménagement disparaît, mais la présence de plusieurs galets dispersés, nous font penser qu'il aurait pu être arasé à cet endroit. Cette couche de galets présente le long des quatre murs pourrait correspondre à un radier de banquette en terre



(BQ75093), contemporaine du sol 75103 sur lequel elle repose. Quant à l'absence de galets le long de la moitié nord du mur de façade ouest, elle pourrait marquer la présence d'une porte mais cela reste une hypothèse.

Au centre de la moitié nord de la pièce prend place une sole de foyer en terre (FY75070), non décorée, de forme rectangulaire (0,90m de large sur de 1m de long), de couleur jaune et dont la surface est rubéfiée. Comme la banquette, ce foyer apparaît fonctionner avec le sol 75103 sur lequel il repose (fig. 8).

■ Fig. 7 : Coupe stratigraphique ouest-est du secteur 3 (section 75S4).



■ Fig. 8 : Secteur 75/3 - vue verticale (du nord) du sol 75103, sur lequel repose le radier de la banquette BQ75093, la sole du foyer 75070 ainsi les trois fosses, FS75122 (fosse circulaire de calage de dolium), FS75099 et FS75110.

<<

Enfin, trois fosses creusées à partir du sol 75103 ont été observées dans ce secteur. La fosse FS75122, situé dans l'angle nord-ouest du secteur, consiste en un creusement d'une profondeur de 0,01m et d'un diamètre de 0,52 m. Son comblement est constitué d'un limon très sableux, peu compact, de couleur brun gris. Il semble s'agir, au regard de ses dimensions et de la nature de son remplissage, d'une fosse de calage de dolium (ou autre vase). Les deux autres fosses FS75099 et FS75110, de plus petites dimensions, sont situées dans la partie orientale du secteur, à proximité de la banquette BQ75093. De forme oblongue et peu profonde (environ 6 cm), elles sont comblées d'une terre limono-argileuse, de couleur blanc et brun clair.

Le sol 75103 et les structures qui lui sont associées, peuvent être datés, en première approximation, de la deuxième moitié du IIe s. av. n. è. si l'on se fonde sur le mobilier du remblai supérieur (75094 = 75083), daté entre -150/-100. La présence probable d'une banquette sur le pourtour de cette pièce, ainsi que la présence d'un foyer, poussent à interpréter ce secteur comme une salle à manger.

Enfin, le sol 75103 est recouvert d'une couche (75094) de limon argileux compact de couleur brun, d'une épaisseur de 10 à 15 cm, contenant des inclusions de charbons de bois et qui a livré très peu de mobilier. Elle correspond à un reliquat de la couche 75083 qui n'avait pas été entièrement fouillée lors de la campagne de 2009. La surface de ce remblai 75083 correspond à un sol d'occupation sur lequel sont placés deux foyers en cuvette, FY75071 et FY75082, remplie de cendres et de charbons. Le remplissage de FY75082 qui n'avait pas été totalement fouillé lors de la campagne précédente a livré sur son fond (75104) de grosses scories de fer.

La présence de scories ainsi que celle d'un petit lingot en fer retrouvé dans la couche 75094, suggèrent que ce niveau d'occupation (75083=75094) ait pu servir d'espace artisanal dédié aux activités métallurgiques.

2.1.2. Le secteur 6

Le secteur 6 correspond à une pièce d'au moins 31,5 m², délimitée à l'ouest par le mur MR75013, au nord par le mur MR75062, et au sud par le mur MR75063. Côté est, le mur de façade ainsi que, vraisemblablement, une partie de sa stratigraphie appuyée contre, ont été arasés au Haut Empire, à l'occasion d'un épierrement massif matérialisé par la tranchée de spoliation TR75017 (fig. 9).



■ Fig. 9 : Vue verticale (du sud) du sol 75110 du secteur 75/6, délimité au sud, à l'ouest et au nord par les murs MR75063, MR75013 et MR75062 avec sa porte PR75123. Le mur de façade orientale est totalement épierré (TR75017). Ce secteur est bordé à l'ouest par le pied droit MR142019 du collecteur COL142019 et au sud par le trottoir MR75064 adossé à sa façade méridionale. >>

L'architecture

Le mur de façade nord MR75062, d'une longueur observée de 9 m et d'une largeur moyenne de 46 cm, présente un léger pendage d'ouest en est. Il est constitué d'au moins deux assises irrégulières, de moellons de calcaire dur, bruts de taille, mais dont la face la plus plane est tournée côté parement. La surface de ce solin est nivelée à l'aide de petites pierres et de terre de manière à constituer une arase pour soutenir une élévation en terre. L'élévation en question (75081), correspondant à un mur en bauge, est conservée sur une hauteur de 0,15 m. Elle a été dégagée au cours de la fouille de 2009 et a fait l'objet de deux prélèvements micromorphologiques effectués par C. Cammas. La poursuite de l'exploration au nord de ce mur, sur le secteur 7, a permis de mettre en évidence contre le parement du solin en pierre, une couverture d'argile (75121) d'une épaisseur moyenne de 0,12 m, observée sur 0,18 m de hauteur. Ce placage, de même nature que l'élévation en terre, indique que le mur en bauge devait déborder du solin, et englober le parement extérieur, cela afin de mieux asseoir son élévation et peut être en vue d'une meilleure isolation. L'emplacement d'une porte, PR75123, donnant sur la cour du secteur 7 est visible dans le mur MR75062, bien qu'aucune trace de seuil n'ait été trouvée pour le niveau d'occupation correspondant au sol 75110. Le reste d'un seuil en moellons correspondant à cette porte a toutefois été observé pour le niveau antérieur à l'US 75110.

Le mur de façade ouest (MR75013) de la pièce, d'une longueur de 5,50 m, est conservé sur 3,50 m de long. Il ne subsiste que son solin (75013), d'une largeur moyenne de 0,55 m, constituées de moellons (30x20 cm; 30x40 cm) de calcaire dur, bruts de taille, disposés sur deux alignements avec un blocage interne de petites pierres et de terre limoneuse. Son extrémité ouest est constituée d'un bloc en boutisse (60x45 cm) ancré dans le solin 75062 de la façade nord.

Le mur de façade sud (MR75063) est conservé dans sa moitié est sur une longueur de 3,24 m, pour une façade d'environ 9 m de long. Le tronçon de solin (75063), d'une largeur moyenne de 53 cm est constitué de moellons de calcaire dur, bruts de taille, disposés en panneresse sur deux alignements et de blocs en boutisse. Depuis l'extrémité est du mur, sur une longueur de 2,45 m, est conservée l'arase sur laquelle repose l'élévation d'un mur en terre massive. Cette élévation 75040, observée sur une hauteur de 25 cm, est faite d'une terre limono-argileuse, très compacte, de couleur brun-jaune, présentant des traces de matières organiques (inclusions de couleur rouille). Plus à l'ouest, le mur est totalement épierré; il ne subsiste que quelques pierres laissées au fond de la tranchée d'épierrement. Le comblement de cette tranchée n'a pas livré de mobilier et est constitué d'une terre limoneuse, peu compacte, au sein duquel sont pris des éclats de pierre.

Enfin il faut rappeler que la façade est ne peut être localisée étant donné que son épierrement se confond avec celui de deux autres murs épierrés simultanément (MR75030 et MR75006) au cours de la deuxième moitié du Ier s. de n. è. Toutefois, si l'hypothèse d'une porte dans la façade nord se confirme, et que cette porte se situe en position centrale, le mur de façade est du secteur 6 correspondrait à la façade ouest du secteur 3 (MR75006). La superficie en œuvre de la pièce serait alors de 35,5 m² (10m15x 3m50).

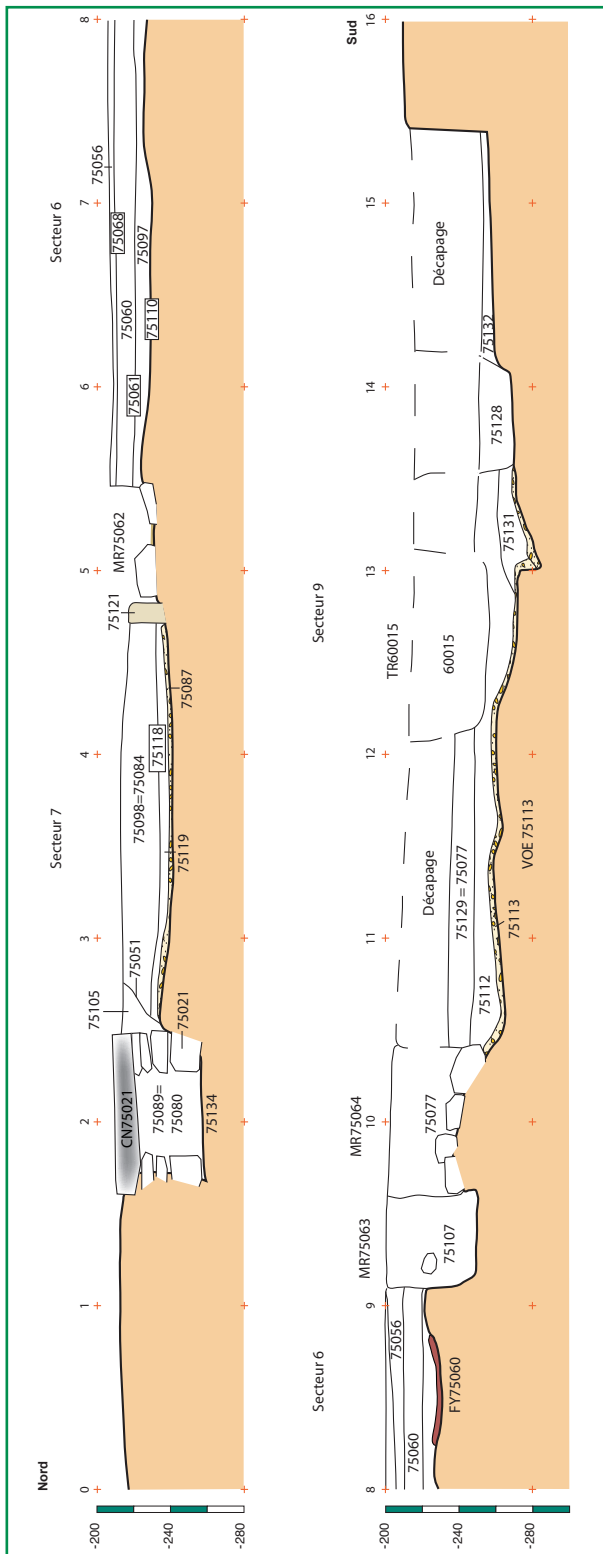
La stratigraphie

Sur le secteur 6, la fouille de 2011 s'est arrêtée sur un niveau de sol 75110 de limon argileux compacte, de couleur brun foncé, contenant plusieurs concentrations de charbons et sur lequel reposent à plat plusieurs tessons de céramique et de dolium ainsi que des restes de faune (**fig. 10**). De nombreuses taches rouges de terre rubéfiée et des couches de cendres blanches sont également visibles sur ce niveau de sol. Au nord de cette pièce, le sol vient s'appuyer contre l'arase du mur MR75062 ; à l'ouest contre le mur MR75013; au sud contre le MR 75063 et s'étend à l'est jusqu'à la limite de la pièce marqué par la tranchée TR75017.

Au milieu de la partie sud de la pièce, figure le reste d'un foyer (FY75117), constitué d'une plaque quasi circulaire d'un diamètre d'environ 0,50 m en argile jaune rubéfiée et d'une épaisseur de 2 cm, qui est posée sur le sol 75110 (**fig. 11**). Cette sole de foyer est bordée à l'est par une concentration de charbons de bois et à l'ouest par de fines couches de cendres blanches (75108), à la surface desquelles figure un fragment de terre rubéfiée en forme de boudin (75109). On retrouve de ces fragments un peu partout dans la pièce avec néanmoins une concentration plus importante dans la moitié occidentale du secteur à proximité du foyer. Il semblerait s'agir de fragments de la cloche d'un four, peut être de type tanur, utilisé pour la cuisson de galette, voir pour de la céramique. À noter, à proximité de ce foyer, la présence sur le sol, d'un bloc de calcaire percé naturellement d'un trou, qui aurait pu servir de calage de piquet.

Enfin, dans la partie ouest de la pièce, à côté du mur MR75013, figure un creusement interprété comme trou de poteau PO75116, creusé à partir du sol 75110. D'un diamètre de 0,18 m et d'une profondeur de 0,13 m, il présente des parois verticale et un fond plat. Il est comblé d'une terre limoneuse peu compacte contenant des cailloutis.

Le niveau de sol 75110 est ensuite recouvert d'une couche de terre (75097) limono-argileuse compacte et homogène de couleur brune qui correspond au remblai 75060 dont la fouille n'avait pas été achevée en 2009. Cet apport de terre, qui contenait de nombreux tessons de céramiques et d'amphores italiques, correspond, semble-t-il, à un remblai de nivellement postérieur à l'abandon de la pièce du secteur 6.



■ Fig. 10 : Coupe stratigraphique nord-sud des secteurs 7, 6 et 9 (section 75S8).

<<



■ Fig. 11 : Vue du nord, de la sole du foyer FY75117, vraisemblablement d'un four en cloche, reposant sur le sol 75110 du secteur 6.



■ Fig. 12 : Vue du nord, d'une partie du sol de galets (75087) du secteur 7, recoupé par le caniveau CN75021. Ce sol vient s'appuyer au sud contre le seuil de la porte PR75123 de la façade nord du secteur 6 et contre un reste de mur en bauge (75121) plaqué contre le solin de ce mur. En arrière plan la rue VO75113 observée dans le sondage 9.



■ Fig. 13 : Sondage 75/9, implanté en limite sud de la zone 75, dans lequel on peut voir, du sud, un tronçon de la rue VO75113 aménagé ici de galets. Cette couche de galets 75113 vient butter au nord contre MR75064 correspondant semble t'il à un trottoir. En arrière plan le secteur 75/6 rue VO75113 observée dans le sondage 9.

2.1.3. Le secteur 7

Le secteur 7 correspond à un espace ouvert, probablement une cour, bordée au sud et à l'est par les pièces correspondant au secteur 6 et 3. Dans une phase postérieure à l'occupation des deux bâtiments, un caniveau (CN75021), d'orientation est/ouest est implanté en travers de cet espace. Deux sondages réalisés en bordure est et ouest du secteur, avait déjà permis de relever la stratigraphie jusqu'à un sol de galet 75044. Cette année, l'exploration, consacrée à la partie située au sud du caniveau, a eu pour objectif de terminer la fouille des couches reposant sur le niveau de galet en question.

La stratigraphie

Au sud du caniveau, la fouille s'est arrêtée sur le sol de galets 75087 (=75044) qui couvrait, semble-t-il, toute la cour. Ce sol vient s'appuyer contre le revêtement en bauge 75121 du mur MR75062 qui constitue la façade septentrionale de la pièce 6. Toujours vers le sud, il remonte légèrement jusqu'au niveau du seuil en pierre 75120 de la porte PR75123 du mur de façade MR75062 (fig. 12). Ce seuil semble fonctionner à ce niveau, avec un sol du secteur 6 antérieur à celui (75110) sur lequel la fouille s'est arrêtée. Au voisinage de l'entrée de cette porte, a été observé sur les galets de la cour, une couche peu épaisse de sédimentation de sol de terre argileuse compacte de couleur grise qui semble provenir du secteur 6. Ce sol de galets est recouvert d'une couche (75119), de 10 à 15 cm d'épaisseur, de terre limono-argileuse, de couleur brun-gris, contenant de petites inclusions de charbons de bois ainsi que des galets, mais en revanche très peu de mobilier. Cette couche qui rattrape le pendage du sol, correspond à un remblai de nivellement. Sur la surface (75118), on trouve quelques tessons de dolium, disposés à plat, ainsi que des galets épars. Ce remblai qui avait en partie été fouillé en 2009 (75069=75036=75119), avait livré notamment des éléments de carcasse de bovidés, dont plusieurs vertèbres retrouvés en connexion. Ce remblai de nivellement vient recouvrir le seuil 75120 mais semble antérieur au sol 75110 de la pièce 6.

Enfin la surface de remblai 75118 est recouverte d'une couche 75098 (=75084), de 10 à 15 cm d'épaisseur, de terre limoneuse brune, contenant de nombreux tessons de céramiques, en particulier d'amphores italiques. Cette couche de remblai s'appuie contre le reste de l'élévation en bauge 75121 plaquée contre le mur de façade MR75062. Dans la porte PR75123, cette couche est posée sur le sol 75110 et correspond vraisemblablement au niveau de remblai 75097 qui couvre le sol du secteur 6. C'est à partir de ce remblai 75098 (=75084) que l'on observe le creusement de la tranchée d'implantation du caniveau CN75021.

2.2. La rue VO75113

2.2.1. Secteur 9

Le secteur 9 correspond à un sondage de 2,70 m (nord-sud) sur 5m (est-ouest), implanté au sud de la façade méridionale du secteur 6.

Dans ce sondage la fouille s'est arrêtée sur un niveau de circulation aménagé fait d'une couche de gros et petits galets compactés (75113) sur une largeur de 3 m, de MR75064 vers le sud (fig. 13). Le tassement causé par le passage de charrettes a laissé deux ornières, distantes entre elles de 1,40 m, qui suivent une orientation sud-ouest/nord-est, parallèle à MR75064. L'ornière septentrionale se situe à 1 m environ de MR75064 et l'ornière méridionale à 0,40 m de la limite sud de la rue. Cette dernière est la plus profonde, cela en raison d'un léger pendage du nord vers le sud du niveau de circulation, occasionnant une charge plus importante sur cette bande méridionale de roulement. Cette dépression est comblée par un apport de terre argileuse (75131) contenant du cailloutis et dans laquelle sont pris quelques tessons et restes de faune fragmentés.

L'abandon de cette rue intervient dans le courant de la première moitié du Ier s. av. n. è., voire au cours du deuxième quart de ce siècle d'après le mobilier recueilli dans les couches de remblai supérieures (75112 et 75129 ; c. f. 3.4.1).



■ Fig. 14 : Vue de l'est, dans le sondage 8, du pavage de pierres 75115, recouvert de quelques pierres de démolition et du remblai de destruction d'architecture en terre (75127) visible en coupe (à l'est sur la photo).

■ Fig. 15 : Coupe stratigraphique nord-sud du secteur 75/8 et de la rue 137 (section 75S7). >>

3. PHASE B : RESTRUCTURATION PROFONDE DE L'ESPACE (-75/-25)

Au quartier d'habitation de la zone 75 succède un ensemble public qui s'étend jusque sur la zone 76 et est qui délimité par un puissant mur d'enclos (TR60015) dont seules les façades méridionale et occidentale ont pour le moment été repérées. La construction de ce mur se fait au dépend de la rue VO75113 qui est alors déplacée plus au sud où prend place la rue 137. Cet ensemble intègre un grand collecteur dont l'emprise correspond à la zone 142 (fig. 17).

3.1. Zone 75

Sur cette zone la plupart des structures se rattachant à la phase B, ont été mises au jour lors des campagnes de fouilles de 2008 et de 2009. Pour rappel, aucun sol de cette phase n'est conservé. Les structures observées sont implantés en fondation dans des remblais datés entre -125/-75. Pour quelques-unes d'entre elles leur soubassement est conservé, mais dans l'ensemble elles ne sont perçues que par leur tranchée d'épierrement.

3.1.1. Secteur 3

L'édifice principal, d'orientation sud-est/nord-ouest, est localisé sur le secteur 3. Il correspond à un bâtiment rectangulaire de dimensions en œuvre de 4,20 m de large et d'environ 9,40 m de long. Des murs de façade qui font en moyenne 1,10 m de large, ne subsiste qu'une assise de fondation (MR75030) conservée sur 1,60 m de long. On notera que la largeur importante de ces murs les distingue des murs d'habitat reconnus par ailleurs.

3.1.2. Secteur 6 et 7

À l'ouest de ce bâtiment, figure un espace ouvert couvrant les secteurs 6 et 7 sur lequel ont été mises au jour les structures suivantes :

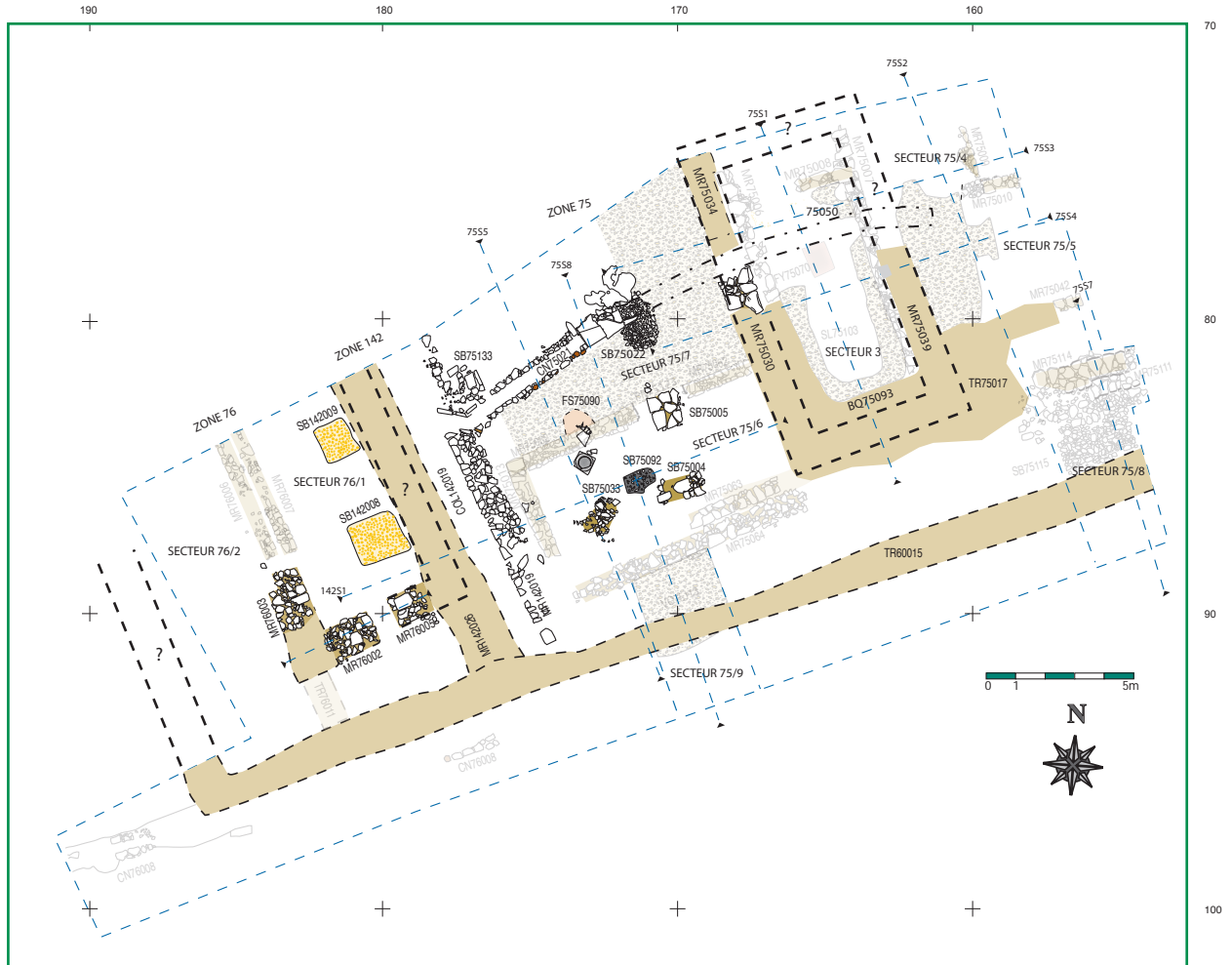
- deux bases maçonnées à section quadrangulaire, SB75004 et SB75005 ;
- deux radiers de pierres en fond de fosse SB75033 et SB75022 ;
- une base de colonne italo-corinthienne (75090), arasée juste au-dessus du tore dont la surface a été retaillée afin de la rendre plane et constituer ainsi une base de 0,59m de diamètre (base de poteau ?).

Deux nouvelles structures, en fondation dans les remblais 75060 et 75098, ont été mises au jour cette année sur les secteurs 6 et 7 : SB75092 et FS75090.

SB75092 correspond à une chape de pierres de calcaire tendre et de mortier sableux de forme rectangulaire de 1,05 m de long (est/ouest) sur 0,80 m de large dont la surface est légèrement bosselée mais néanmoins plane. Ce radier qui a été observé dans la couche de remblai 75060, pourrait constituer une couche de propreté de fond de fondation en fosse dont le creusement n'aurait pas été vu lors du décapage de surface (75056) en 2008, au commencement de la fouille.

Il en est de même pour la fosse FS75090 qui n'a pu être observée dans sa globalité. Repérée sur le secteur 7 où elle recoupe le remblai 75098, elle devait s'étendre vers le sud et recouper l'élévation en bauge du mur MR75062. Sans doute de forme ovale, elle s'étend d'est en ouest sur une longueur maximale de 1,30 m et du nord au sud sur une longueur minimale de 0,80m. Elle présente un profil en cuvette d'une profondeur de 0,20 m. Son comblement 75090 est constitué d'une terre limono-sableuse, peu compacte et hétérogène de couleur beige contenant quelques cailloutis et tessons de céramiques.

Toutes ces structures ne sont pas forcément contemporaines. SB75004, SB75005 et SB75022 qui paraissent alignées, ont peut-être fonctionné ensemble. Il peut s'agir de la fondation d'un portique mais l'hypothèse est fragile et pourrait faire place à une autre, valable également pour SB75092, SB75033, celle de bases d'autel.



■ Fig. 17 : Plan des structures de la phase B.

3.1.3. Le caniveau CN75021

L'exploration de CN75021, repéré dès la campagne 2008, a été achevée cette année. Ce collecteur secondaire, observé sur une longueur de 18 m, traverse d'est en ouest les secteurs 7 et 3, jusqu'au secteur 4. Il présente un pendage de l'est vers l'ouest et vient déboucher sur le collecteur principal COL142019 (fig. 18). Ses piédroits (75021) ne sont conservés que dans le secteur 7 ; au delà, le caniveau est totalement épierré. La couverture (75135), constituée de dalles en calcaire coquillier, n'est conservée que sur 1,50 m de long.

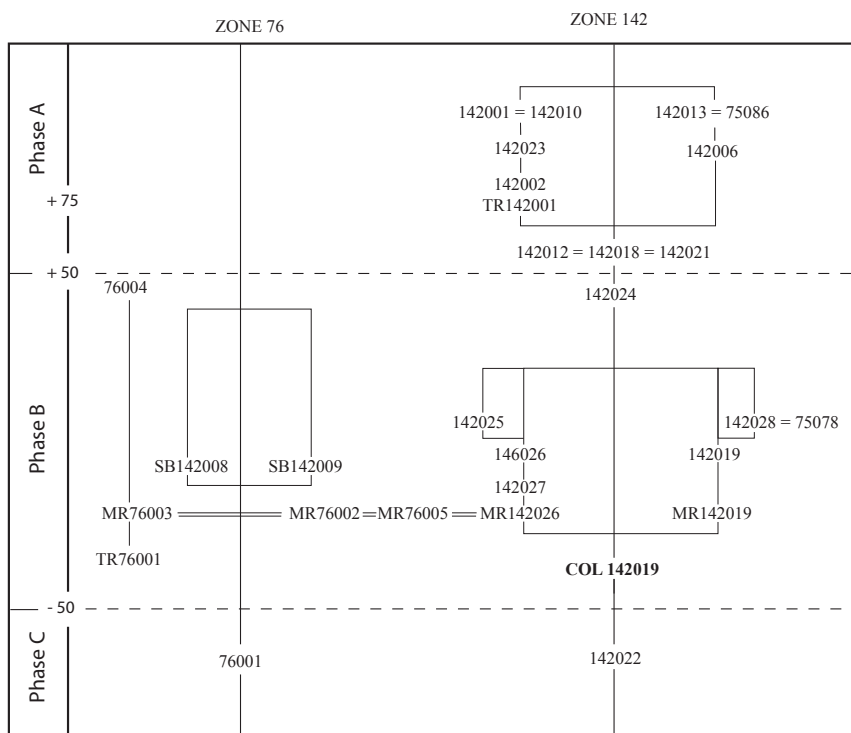
Ce caniveau est implanté dans une tranchée de fondation (creusement=75051), recoupant le remblai 75098, au fond de laquelle est disposé un pavage (75134) fait de lauzes de calcaire dur et de dalles de calcaire tendre, en réemploi, qui présentent des traces de ciseau en chevron. Sur cet aménagement repose les deux parements (75021) distants l'un de l'autre de 0,44 m. D'une largeur moyenne de 0,20 m, ils sont construits en pierres sèches avec des moellons de calcaire dur, bruts de taille, disposés sur deux à trois assises irrégulières. À certain endroit le parement est formé de dalles en réemploi, d'une épaisseur de 11 à 12 cm, plaquées de chant contre la paroi de la tranchée de fondation. Sur leur partie sommitale, une arase de pierres plates et de tessons de dolium est disposée pour recevoir les dalles de couverture (75135). De cette dernière, il ne subsiste que deux dalles en calcaire coquillier fin (pierre de Vendargues d'après J.-C. Bessac). La première, qui est fragmentée, est de forme rectangulaire (0,82 m x 0,70 m) et épaisse de 7 cm. Sa face supérieure présente un poli, dû semble-t-il à un piétinement. Sur sa face inférieure, on observe des traces de scie ainsi qu'une incision en cercle de 3 cm de diamètre correspondant, d'après J.-C. Bessac, à une marque lapidaire. Enfin, une de ses tranches présente une taille en "V", de joint d'étanchéité ou d'ajustage. Cette



■ Fig. 18 : Vue de l'ouest du caniveau secondaire CN75021 traversant d'est en ouest le secteur 7 et venant déboucher à l'ouest sur le collecteur principal COL142019 dont on peut voir sur la photo le pied droit oriental (142019), ainsi que son fond constitué d'une couche de galets (142022) qui semble correspondre à une rue antérieure menant vers l'ancienne porte du rempart (qui n'est plus en fonction).

<<

taille en "V", n'a ici aucune utilité car elle est placée face à la paroi de la tranchée de fondation, ce qui permet de dire que cette dalle est en réemploi. La deuxième dalle de couverture, à peu près rectangulaire (0,73 m x 0,81 m) est épaisse de 7 à 8 cm. Une de ses tranches est pourvue de cannelures irrégulières et sa face inférieure présente des traces de scie. En raison de l'irrégularité de ces cannelures, il se pourrait qu'elle ait été scié dans un fût de colonne ébauché dont la réalisation aurait avorté.



■ Fig. 19 : Diagramme stratigraphique des zones 142 et 76.

<<

Le comblement de caniveau

Dans la partie où le caniveau est conservé, le pavage constituant le fond est recouvert d'une couche de terre argileuse (75091), compacte et très homogène, de couleur grise, d'une épaisseur de 5 à 10 cm, qui a livré très peu de mobilier. Cette sédimentation d'origine hydrique est ensuite recouverte par une couche de terre limono-argileuse (75080),

compacte et assez homogène, de couleur grise, marquée de tâche d'oxyde de fer et comportant de fines inclusions de charbons de bois. Elle comble entièrement le caniveau, jusque sous les deux dalles de couvertures. Le comblement (75089) fouillé à cet endroit est en effet identique. Cette couche, marquant l'abandon du caniveau, a livré très peu de mobilier en proportion du volume de sédiment fouillé ; une quinzaine de tessons, et quelques coquillages et fragments d'os. L'abandon semble dater, en première approximation, sur la base des quelques tessons recueillis, du dernier quart du Ier s. av. n. è, ce qui tend à confirmer le mobilier issu du remplissage (75029, 75031) de son tronçon épierré, fouillé en 2008. À noter également que le radier de pierres 75022 situé près des dalles de couverture, couvre en partie son comblement. Enfin, il semble que ce collecteur secondaire soit comblé alors que le collecteur principal (COL142019) était toujours en service.

3.2. Zone 142 : le collecteur COL142019



■ Fig. 20 : Vue du nord du piedroit oriental (MR142019) et du fond (142022) du collecteur COL142019, ainsi que d'une partie de la tranchée d'épierrage du piedroit occidental.

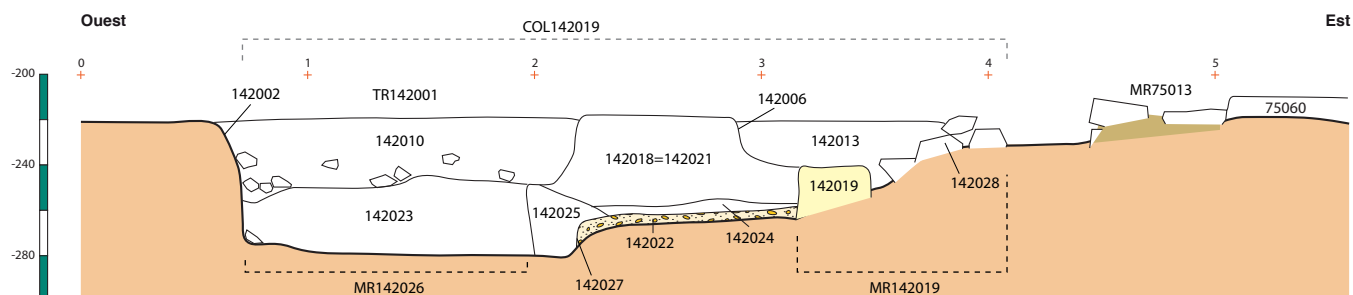
Ce collecteur a été exploré sur 10,8 m de long, depuis TR60015 en direction du nord. Il est constitué des deux piédroits MR142019 et MR142026 distants l'un de l'autre de 1,20 m environ, qui sont implantés en fondation en travers d'une rue dont subsiste une couche de galets (142022) formant le fond (fig. 19).

Le piédroit oriental MR142019, d'une largeur de 0,90 m, se compose d'un parement simple (142019) maintenant un blocage interne (142028=75078) de moellons et de pierres adossés contre la parois de la tranchée de fondation (fig. 20). Son parement 142019 est très épierré, il n'en reste que deux assises partiellement conservées, constituées de moellons de calcaire froid grossièrement équarris, de 0,30 m de large et 0,20 m de haut.

Le piédroit occidental MR142026 est, quant à lui, totalement épierré. Sa tranchée de fondation (creusement=142027) qui coupe la couche 76001 et la surface de galets de rue 142022, est large de 1,30 m à la base. Elle ne correspond toutefois pas à l'emprise du soubassement du piédroit dont la tranchée d'épierrage (creusement=142002) est, large de 1,20 m. L'espace entre le piédroit épierré (142026) et la couche de galets 142022 est comblé par une terre argileuse stérile (142025), de couleur gris bleu, compacte et homogène, que l'on peut interpréter comme un boudin d'étanchéité.

Le comblement du collecteur

Entre ces deux piédroits, le fond du caniveau 142022, constitué de gros et petits galets compactés, est recouvert d'une couche de terre limono-argileuse de couleur grise (142024) de 5 à 8 cm d'épaisseur dans laquelle sont pris des fragments de tuiles, des pierres de petits calibres, des tessons de céramiques et quelques restes de faune (fig. 21). À noter également la présence d'un fragment de parietal humain au côté duquel figurait un autre fragment de crâne humain, plus petit et brûlé. Le collecteur est ensuite comblé d'un apport de terre, conservé sur une épaisseur de 30 à 40 cm



■ Fig. 21 : Coupe stratigraphique ouest-est du collecteur COL142019 (section 142S1).

d'épaisseur. Il s'agit dans l'ensemble d'une terre limono-argileuse de couleur brune (142021=142012) dans laquelle se trouvent pêle-mêle des pierres, des fragments de

tuiles et d'enduit peints, des tesselles de mosaïque de couleur noir et blanc ainsi que quelques tessons de céramique et reste de faune. En limite nord de l'exploration ce comblement change de nature. La terre rapportée (142018) est un peu plus sableuse, de couleur beige, mais présente cependant les mêmes inclusions, en l'occurrence des fragments d'enduits peints, de mosaïque et de tuiles.

L'épierrement des piédroits

Le comblement du collecteur est recoupé par le creusement des tranchées d'épierrement de chacun des piédroits.

L'épierrement de MR142019 se matérialise par une tranchée large de 1,10 m à 1,20 m (creusement = 142006) conservé sur une profondeur de 0,20 m à 0,40 m, au fond de laquelle subsistent quelques moellons du parement, ainsi que des pierres du comblement interne (142028), moins touché par l'épierrement. Le comblement 142013(=75086) de cette tranchée est constitué d'une terre limoneuse de couleur beige, assez meuble, dans laquelle figurent quelques tessons et restes de faune, des fragments d'enduits peints et très peu de pierres.

La tranchée d'épierrement TR142001 de MR142026, dont il ne reste plus aucune pierre, présente une largeur de 1,60 m à 1,70 m au sommet et de 1,20 m à la base (**fig. 22**). Ce rétrécissement se fait du côté méridional, la paroi occidentale étant verticale sur toute sa hauteur, de 0,60 m en moyenne. Une fois le piédroit épierré, la tranchée est comblée par deux apports de terre distincts. Le premier, 142023, est constitué d'une terre limono-argileuse de couleur grise marquée de tâches jaunes de nodules argileux, au sein de laquelle on trouve du cailloutis, du mortier désagrégé, quelques pierres et fragments de tuiles mais en revanche pratiquement pas de mobilier céramique. Le deuxième apport, 142010, est fait d'une terre limono-argileuse, de couleur brun, contenant des éclats de pierres de calcaire froid, des galets, des fragments de tuiles, de mosaïque et d'enduit peint, ainsi que des tessons de céramiques, quelques restes de faune et des coquillages, pour la plupart roulés.

3.3. ZONE 76

La zone 76, délimitée au sud par la tranchée TR60015, correspond à l'extension de la fouille à l'ouest du collecteur COL142019, sur une superficie d'environ 84 m².

L'exploration a été limitée ici à un décapage de surface (76001), à l'occasion duquel plusieurs structures ont été mises au jour. Ces structures recoupent, – ou bien sont prises dans – une couche de limon sableux de couleur jaune qui couvre toute la surface décapée.

MR76006 et MR76007

Ces deux structures isolées restent pour le moment indéterminées. Il s'agit de deux murets parallèles, MR76006 et MR76007, d'orientation sud-est/nord-ouest, et distants l'un de l'autre de 0,12 m à 0,18 m. Observés sur une longueur de 6,20 m, ils présentent chacun une largeur d'environ 0,44 m. L'hypothèse d'un caniveau devra être vérifiée, mais il faut noter que la nature de leurs pierres est différente. MR76007 est constitué essentiellement de pierres de calcaire dur, disposées sur deux alignements avec un blocage interne de terre et de cailloux. MR76006 qui est moins bien conservé, est en revanche constitué essentiellement de moellons de grès et de calcaire tendre. Ils ne semblent donc pas contemporains.

MR76002, MR76003 et MR76005

Dans la moitié sud de la zone ont été ensuite mis au jour des fondations de murs imposantes, d'une largeur de 1,10 m, comparable à celle des murs de l'édifice couvrant le secteur 3 de la zone 75 au cours de la phase B. Ces fondations, 76003, 76002 et 76005, se rattachent à un même édifice dont MR76003 constituerait la façade ouest et MR76002 et MR76005 la façade sud (**fig. 23**).



■ **Fig. 22** : Vue du sud du pied droit oriental (MR142019), du fond (142022) et de la tranchée d'épierrement du pied droit occidental (MR142026) du collecteur COL142019.



■ Fig. 23 : Vue de l'ouest des fondations MR76002 et MR76005, d'orientation est-ouest, et de MR76003, d'orientation nord-sud, avec l'épierrement de l'angle de MR76003 et MR76002. >>

La fondation de MR76003, observée sur une longueur de 2,10 m, repose en partie sur un mur préexistant de même orientation sud-est/nord-ouest, dont on observe plus au sud la tranchée d'épierrement (TR76011). Elle est constituée de moellons et de blocs de calcaire dur, disposés de façon irrégulière, et dont les interstices sont comblés avec de la terre et des cailloux, de manière à former une assise plane, implantée en fond de tranchée de fondation. L'extrémité sud de ce mur, formant l'angle sud-est du bâtiment, a été totalement épiercée. Son comblement (76004) qui se distingue de celui de la tranchée TR76011 (non fouillé), est fait d'une terre limono-argileuse de couleur grise contenant des tesselles de mosaïque, des fragments de tuiles et d'enduits peints et des éclats de pierres de calcaire dur, symptomatique d'un épierrement. À cela s'ajoute quelques tessons qui date ce comblement, en première approximation, entre +20/+60.

MR76002 et MR76005 qui peuvent être rattaché à la même façade, sont distants l'un de l'autre de 0,84 m. Cette séparation semble marquer l'emplacement d'une porte. Le soubassement de MR76002, d'une longueur totale de 1,70 m, est constitué d'un empilement de moellons et de blocs sur une hauteur de 0,30 m, disposés en fond de tranchée de fondation. Le soubassement de MR76005, aménagé de façon identique, est conservé sur 1,10 m de long. Il vient butter à l'est contre le creusement de la tranchée d'épierrement du piédroit occidental du collecteur COL142019, et ne se poursuit pas au delà. Il semble qu'à l'emplacement de ce piédroit se trouvait la façade orientale d'un édifice constitué de MR76003, MR76002 et MR76005. Ce mur de façade pouvait être intégré au piédroit du caniveau, ce qui expliquerait que la tranchée de cet élément soit si large, comparé aux dimensions du pied droit oriental. L'hypothèse de socles de base de pilier d'un portique ne doit pas non plus être négligée. À ce stade des recherches, seul l'extension de l'exploration vers le nord pourra nous apporter des éléments de réponse.

À noter également que les deux structures SB142009 et SB142008, correspondant à des massifs de fondation, mis au jour lors de la campagne 2009, pourraient être associées à l'édifice en question.

Le caniveau CN76008

Enfin, en bordure méridionale de la zone 76, prend place un caniveau dont le tracé, observé sur environ 17 m, suit une orientation sud-ouest/nord-est, légèrement oblique par rapport au tracé de la tranchée TR60015 située juste au nord et qui le recoupe en partie. Il n'a cependant été fouillé que sur 1,40 m de long, à l'angle sud-ouest de la surface explorée. Son fond 76010, qui est relativement plan est constitué à cet endroit de deux lauzes, lisses, en calcaire fin, sur lesquelles on observe des traces de scie. L'une d'entre elle, mesure 0,80 m de long. Sur ce pavage, implanté en fond de tranchée, repose les piédroits (76008), distants l'un de l'autre de 0,32 m. Ils sont constitués

de moellons de 0,20 à 0,30 m de large, de calcaire dur, bruts de taille, dont la face la plus plane est tournée vers l'intérieur. Une seule assise est conservée. Le comblement (76009) entre ces deux piédroits est fait d'une terre limono-argileuse, compacte et homogène, de couleur grise, marquée de tâche d'oxyde de fer, dans laquelle sont pris quelques tessons et restes de faune. À noter enfin qu'à l'extrémité ouest de ce collecteur, sur sa bordure méridionale, vient déboucher un autre caniveau dont subsistent, à cet endroit, quelques dalles de fond et qui présente un pendage vers le nord-est.

3.4. Les aménagements en limite sud de la zone 75 : le remblaiement de VO75113 et la construction d'un mur d'enceinte (TR60015) de l'ensemble public.

3.4.1. Sondage 9 : le remblaiement de VO75113

Dans ce sondage, la surface de galets de la rue VO75113 et le comblement d'ornière 75131 sont recouverts d'une couche de terre limono-argileuse (75112), assez compacte et homogène de couleur gris clair, d'une épaisseur de 10 à 15 cm, qui vient s'appuyer contre le parement de MR75077 et qui s'étend au sud, jusqu'au creusement de la tranchée d'épierrement d'une structure rectiligne, parallèle à la rue et large de 55 cm pouvant correspondre à un mur bordier ou un caniveau. Le comblement 75128 de cette tranchée est constitué d'une terre argileuse de couleur grise, assez compacte et homogène.

Sur la couche 75112 repose un épais remblai (75129=75077), d'une puissance de 40 cm, de terre limono sableuse de couleur beige, compacte et très homogène contenant très peu de mobilier. Ce remblai dont les trente premiers centimètres ont été décapés à la pelle mécanique, recouvre au nord MR75077 et vient s'appuyer contre l'élévation fantôme de MR75107. Au sud, il ne s'étend pas au delà de la tranchée d'épierrement 75128, à l'emplacement de laquelle on peut supposer la présence d'un mur contre lequel ce remblai est venu s'adosser.

Enfin c'est à partir de ce remblai que l'on observe, depuis la surface, la tranchée d'épierrement (TR60015) d'un mur massif d'orientation sud-ouest-nord-est, repérée en 1999 sur une longueur de 17 m lors de l'exploration de la zone 60-nord (Monteil et al. 1999). Sur cette longueur, incluant le tronçon observé sur le secteur 9, son comblement avait été entièrement fouillé (c. f. 3.4.3.)

3.4.2. Sondage 8

Le tronçon de rue 75115 de la rue VO75113 est recouvert ici d'un remblai de nivellement (75127) d'une épaisseur maximale de 30 cm, à base de sédiment de destruction d'architecture en terre. Il s'agit en effet d'une couche de terre limono-sableuse de couleur beige, comportant des inclusions d'adobe désagrégée, mêlée à un pan de mur effondré de briques d'adobe, visibles sur leur tranche (8 cm d'épaisseur). À noter que l'US75122 (=75127) correspond à sa partie sommitale, fouillée en bordure du mur MR75111 contre lequel il vient s'appuyer.

Ce remblai est ensuite recouvert d'une couche de terre limoneuse de couleur grise dans laquelle sont pris de nombreux cailloutis ainsi que des tessons de céramique et quelques restes de faune. Cette couche qui ne recouvre pas l'assise du mur bordier MR75111, peut être datée par son mobilier autour du troisième quart du Ier s. av. n. è, voir du dernier quart. Elle ne semble pas s'étendre vers le sud au delà de la tranchée TR60017. Cette tranchée qui recoupe en partie ce remblai, est large à cet endroit de 1,10 m et correspond d'après les informations recueillies précédemment, à l'emplacement d'un mur d'une largeur d'au moins 0,80 m.

Lors des recherches effectuées sur la zone 30, en limite sud de ce sondage 8, l'exploration avait porté sur un tronçon de la rue 137, localisé entre le mur bordier MR137011 et le mur de façade nord du secteur 30/6C, MR30284. Le sondage effectué en travers de cette rue, avait daté son installation autour du changement d'ère. Il semble qu'alors le remblaiement de la rue VO75113, observé dans le sondage 8, ait été suivi du déplacement de cette artère plus au sud, en bordure de la façade nord du sec-

teur 30/6C. Ce déplacement serait lié à la construction du mur d'enceinte (TR60015) de l'ensemble public s'étendant de la zone 75 à la zone 76.

3.4.3. La tranchée TR60015

Cette tranchée, d'orientation sud-ouest/nord-est, avait été repérée en 1999 sur 16 m de long, lors de l'exploration de la zone 60-nord (Monteil et al. 1999). Bien visible en surface, elle avait été plus délicate à fouiller en profondeur (sédiments proches de l'encaissant). Son creusement (60025) se caractérisait par des parois très irrégulières (largeur maximum au sommet : 1,47 m ; largeur minimum au sommet : 1,10 m). Sa profondeur variait entre 0,30 m à l'ouest et 0,45 m à l'est. Le fond était relativement plan et sa largeur assez régulière (autour de 0,80 m). Ces deux observations ajoutées au caractère linéaire du creusement ainsi qu'à la nature de son comblement laissaient penser qu'il s'agissait bien d'une tranchée d'épierrement de mur, dont la largeur pouvait approcher 0,80 m.

Son comblement (60015), fouillé à la pioche, se composait d'un limon argileux de couleur gris verdâtre, contenant des fragments de tuiles, d'enduit peints, de céramique, des nodules de mortier de chaux, des cailloux et quelques galets et tesselles de mosaïque. Le mobilier avait été daté, en première approximation, des années +1/+25. Cependant une datation de la deuxième moitié du Ier s. de n. è. pourrait également être proposée. On constate à ce sujet que ce comblement est assez similaire de celui des tranchées d'épierrement alentour, contenant de l'enduit peint, des tesselles, des tuiles, des galets et du mortier et qui sont datés du troisième quart du Ier s. de n. è.

La reprise de l'exploration sur ce secteur en 2011, en bordure méridionale des zones 76, 142 et 75, a eu en particulier pour but de retrouver les limites de cette tranchée et de déterminer s'il pouvait s'agir d'un mur d'enceinte du bâtiment public (sanctuaire ?) s'étendant de la zone 76 à la zone 75. Les limites de son creusement ont été suivies en surface sur 35 m de long, c'est-à-dire sur 20 m supplémentaires. Sur ce nouveau tronçon, sa largeur est de 1,10 m au sommet. Son comblement, observé uniquement en surface est également constitué ici d'une terre argileuse de couleur gris verdâtre dans laquelle apparaissent des fragments d'enduit peint.

À son extrémité ouest, l'extension du décapage a permis de mettre au jour un retour à 90° en direction du nord-est (fig. 24). L'hypothèse éventuelle d'un caniveau peut donc être exclue. Il s'agirait donc plutôt d'un mur d'enceinte fermant, au sud et à l'ouest tout au moins, l'ensemble public. Les limites de cette façade occidentale devront être recherchées plus au nord afin de déterminer si elle se poursuit jusqu'au rempart (à cette époque épierré). Il restera ensuite à trouver la façade orientale afin de cerner le bâtiment public dans son ensemble.



■ Fig. 24 : Vue du sud du retour d'angle droit à l'extrémité occidentale de la tranchée TR60015 qui recoupe au premier plan le comblement de la tranchée d'épierrement du caniveau CN76008. >>

Enfin, le comblement de TR60015 comme celui de la tranchée d'épierrement de la façade occidentale, devra faire l'objet de nouvelles fouilles ponctuelles afin de mieux dater son abandon. En ce qui concerne la datation de l'édification de cette enceinte, nous savons seulement que sa tranchée de fondation est implantée dans des remblais datés autour du deuxième quart du Ier s. av. n. è. qui ont été fouillés dans les secteurs 8 et 9 de la zone 75. Cette tranchée recoupe par ailleurs le caniveau CN76008 ainsi qu'une tranchée d'épierrement de mur TR76011 dont le comblement pourrait apporter de nouveaux éléments de datation (fig. 25). Il faudra également vérifier le contact entre le collecteur COL142019 et TR60015 qui pourraient très bien avoir fonctionné ensemble.

4. Conclusion

Cette campagne de fouille 2011 a fourni de nouvelles informations qui permettent de mieux cerner l'évolution de l'urbanisme dans cette partie de la ville. Bien que des lacunes demeurent, ces recherches mettent en évidence une restructuration profonde de l'habitat qui intervient dans le courant de la deuxième moitié du Ier s. av. è. Au quartier d'habitation de la zone 75 succède alors un ensemble public, délimité à l'est et au sud par un puissant mur qui pourrait faire office d'enclos. La construction de ce mur se fait au dépend de la rue VO75113 qui est déplacée plus au sud où prend place la rue 137. Cette restructuration de l'espace s'inscrit dans un phénomène plus général marqué, notamment, par l'aménagement de la place 143 (60-nord/5), au dépend de l'habitat préexistant (Piquès 2005). De même, au nord, le rempart est partiellement démolli. Un espace de grande dimension est décaissé le long de sa façade septentrionale et un nouveau dispositif urbain se met en place. Il vise d'une part à niveler le sol pour l'installation des nouvelles constructions dans l'espace occupé par la ville ancienne et d'autre part à permettre l'extension de la cité au-delà de ses limites initiales (Lopez, Asencio 2006). Ces nouvelles constructions mises au jour dans les zones 75, 76 et 142, correspondent à cet ensemble public dont la restitution se heurte à l'arasement et l'épierrement important de ses structures. Sur la base de données disponibles, cet ensemble apparaît s'organiser de la manière suivante : à l'intérieur du mur d'enclos (TR60015) sont disposés deux édifices dotés de fondations imposantes, d'une largeur de 1,10 m. De plan quadrangulaire, et d'orientation nord-ouest/sud-est, ils sont distants l'une de l'autre d'environ 12 m. L'édifice oriental, situé sur la zone 75 présente une largeur en œuvre de 4,20 m et une longueur estimée d'environ 9,40 m. Quant au second (zone 76), son plan n'a pas encore été totalement délimité, mais il présente une largeur en œuvre d'environ 4 m, comparable à celle du précédent. La distance de leur façade méridionale au mur d'enclos est environ de 2 et 3 m. Entre ces deux édifices sont implantés plusieurs bases maçonnées ainsi que des aménagements de fond de fondation (en mortier ou radier de pierre) pouvant correspondre aux bases d'un portique et pour d'autres à des soubassements d'autels. Cet ensemble public, semble s'apparenter à un espace à vocation culturel dans lequel on pourrait entrevoir deux édifices géminés. À noter, entre parenthèse, que les dimensions de l'édifice oriental correspondent à celle de la cella du sanctuaire de l'oppidum de Roque-de-Viou, de 4,40 m de largeur et de 9,50 m de longueur en œuvre (Raynaud 2002).

Pour la prochaine campagne de fouille de ce programme, les recherches seront orientées en priorité sur cet ensemble public qui, au terme de ces trois ans, devra être connu dans sa globalité. L'exploration devra pour cela être étendue au nord, jusqu'au rempart, ainsi que vers l'est pour trouver la fermeture orientale de l'enclos et ainsi confirmer nos hypothèses. Il faudra aussi rechercher la façade septentrionale de l'édifice de la zone 76, et vérifier s'il s'agit d'un bâtiment identique à celui de la zone 75. L'hypothèse de socles de bases de pilier d'un portique n'est pas non plus à rejeter. La relation entre le collecteur COL142019 et le mur d'enclos devra également être précisée. Par ailleurs, de nouveaux éléments de datation devront être apportés sur la mise en place de cet ensemble public située pour le moment, à titre provisoire, dans la deuxième moitié du Ier s. av. n. è. Enfin l'architecture et la stratigraphie de précédente ne seront pas délaissées pour autant. Cependant, l'exploration ne se fera pas en profondeur, mais aura uniquement pour but de mieux caractériser l'organisation de ce quartier avant sa destruction.



■ Fig. 25 : Vue de l'ouest de la tranchée TR60015, avec son retour d'angle à son extrémité ouest. Elle recoupe, en partie, le comblement de tranchée d'épierrement du caniveau CN76008. Également visible, la tranchée TR76011 (d'orientation nord-sud) au contact de la tranchée TR60015.

Bibliographie

Lopez et al. 2006 : J. Lopez et D. Asencio, Étude des aménagements défensifs sur la façade nord de Lattara. In : T. Janin (dir.) – *Lattara, Lattes (Hérault). Rapport de fouille, programme triennal 2004-2006*, p. 345-378.

Monteil et al. 2000 : M. Monteil, M.-N. Pascal et S. Raux, Recherches sur l'habitat récent de Lattes. Les îlots 60-nord et 60-sud. In : M. Py (dir.) – *Lattara, Lattes (Hérault). Rapport de fouille, programme triennal 1998-2000*, p. 263-290.

Piquès 2005 : G. Piquès, Recherche sur l'urbanisme récent de Lattes. Le secteur 6 de la zone 30 : poursuite de l'exploration aux abords de la place 60/5. In : T. Janin (dir.) – *Lattara, Lattes (Hérault). Rapport de fouille intermédiaire 2005*, p. 137-162.

Raynaud 2002 : Cl. Raynaud, Nages, Nages-et-Solorgues. In : J.-L. Fiches (dir.) – *Les agglomérations secondaires gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 14, p. 613-625.

INVENTAIRES (ZONE 75)

Us 75088

Secteur : 3 ; année : 2011

Nature de l'Us : Décapage.

– **Inventaire** : Faune : 11 os ; 5 coquillages [portoirs 4346, 4352, 4345].

– **Comptages** : 7 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique pré-sigillée gauloise ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 29 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 4 bords de bols CAMP-A 27a
- *céramique à pâte claire engobée* : 1 bord
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1b ; 1 fond.

Us 75089

Secteur : 7 ; année : 2011 ; Fait : CN75021

Nature de l'Us : Comblement de caniveau.

– **Inventaire** : Faune : 44 os ; 16 coquillages. Fer : 2 frag. de clou. Divers : 3 frag. d'enduit peint [portoirs 4346, 4352, 4345, 4373].

– **Comptages** : 6 fragments de céramique campanienne A ; 4 fragments de céramique à paroi fine ; 1 fragment de céramique pré-sigillée gauloise ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique fumigée ; 2 fragments de céramique à points de chaux ; 2 fragments de céramique sableuse réductrice ; 1 fragment de céramique kaolinitique ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore italique ; 2 fragments d'amphore gauloise ; 4 fragments d'amphore gauloise sableuse ; 1 fragment d'autres amphores ; 12 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 6 fragments de dolium . Total : 56 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 anse
- *céramique à pâte claire récente* : 1 fond
- *céramique kaolinitique* : 1 bord de cruche KAOL G1
- *céramique à paroi fine* : 1 bord de gobelet PAR-FIN 2
- *céramique pré-sigillée gauloise* : 1 fond
- *céramique sableuse réductrice* : 1 bord d'urne SABL-OR
- *céramique sigillée italique* : 1 bord de bol SIG-IT 14-2
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C1 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 2 fonds
- *amphore gauloise* : 1 anse.

– **Datation** : -15/15.

Us 75090

Secteur : 7 ; année : 2011 ; Fait : FS75090

Nature de l'Us : comblement de fosse.

– **Inventaire** : Faune : 17 os ; 4 coquillages [portoirs 4346, 4352, 4345].

– **Comptages** : 13 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique de la côte catalane ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune ibérique ; 12 fragments d'amphore italique ; 1 fragment d'amphore gauloise sableuse ; 13 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 47 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 2 bords de coupes CAMP-A 27Bb ; 3 bords et 1 fond
- *céramique commune ibérique* : 1 fond
- *céramique de la côte catalane* : 1 bord de gobelet COT-CAT Gb0
- *céramique à paroi fine* : 1 anse
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5j
- *amphore italique* : 1 bord d'amphore A-ITA Dr1A-bd1 ; 1 fond
- *dolium* : 1 décor.

– **Datation** : -100/-50.

Us 75094

Secteur : 3 ; année : 2011

Nature de l'Us : sédimentation de sol pauvre en traces.

– **Inventaire** : Faune : 19 os ; 9 coquillages. Fer : 1 frag. indet [portoirs 4346, 4352, 3981, 3972, 4345, 4373].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique à paroi fine ; 7 fragments de céramique à pâte claire ; 8 fragments de céramique

fumigée ; 1 fragment de céramique sableuse réductrice ; 10 fragments d'amphore massaliète ; 3 fragments d'amphore ibérique ; 6 fragments d'amphore italique ; 1 fragment d'amphore de Bétique ; 35 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 74 fr.

– **Typologie :**

- *céramique fumigée* : 1 bord de jatte FUMIGEE B5
- *céramique sableuse réductrice* : 1 bord d'urne SABL-OR
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de coupe CNT-LOR C2 ; 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 bord.

– **Datation** : -100/-25.

Us 75097

Secteur : 6 ; année : 2011

Nature de l'Us : Remblai.

– **Inventaire** : Faune : 48 os ; 2 coquillages [portoirs 4346, 4383, 4345].

– **Comptages** : 28 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique à paroi fine ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique fumigée ; 3 fragments de céramique à points de chaux ; 2 fragments de céramique sableuse réductrice ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 28 fragments d'amphore italique ; 28 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 6 fragments de dolium . Total : 107 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 67.3%, amphores 27.1%, dolium 5.6%

– **Typologie :**

- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 1 bord de bol CAMP-A 31a ; 1 bord de coupe CAMP-A 33a ; 1 bord de coupe CAMP-A 33b ; 1 bord d'assiette CAMP-A 36 ; 3 fonds d'estampilles CAMP-A ; 2 fonds
- *céramique à pâte claire récente* : 1 bord d'urne CL-REC 10 ; 2 fonds
- *céramique à points de chaux* : 1 bord d'urne P-CHAUX A1a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5g
- *amphore gauloise* : 1 bord d'amphore A-GAUL Dr2/4
- *amphore italique* : 3 bords d'amphores A-ITA Dr1A-bd1 ; 2 bords d'amphores A-ITA Dr1A-bd2 ; 1 bord d'amphore A-ITA Dr1A-bd3 ; 1 bord d'amphore A-ITA Dr1C ; 2 anses.

– **Remarques :**

1 bord par-fin 2 colle avec us 75089, associé à cette us.

– **Datation** : -50/-10.

Us 75098

Secteur : 7 ; année : 2011

Nature de l'Us : remblai indifférencié.

– **Inventaire** : Faune : 114 os ; 16 coquillages. Pierre : 1 frag. de meule en basalte [portoirs 4358, 4352, 3981, 3972, 4345, 4373].

– **Comptages** : 94 fragments de céramique campanienne A ; 2 fragments de céramique de la côte catalane ; 6 fragments de céramique à paroi fine ; 37 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 8 fragments de céramique fumigée ; 6 fragments de céramique sableuse réductrice ; 11 fragments d'amphore massaliète ; 84 fragments d'amphore italique ; 1 fragment d'amphore gauloise ; 1 fragment d'amphore de Tarraconaise ; 49 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 31 fragments de dolium . Total : 331 fr.

– **Statistiques** : Sur le total des fragments : vaisselle 61.3%, amphores 29.3%, dolium 9.4%. Sur les fragments de vaisselle : tournée fine 50.2%, tournée commune 25.6%, non tournée 24.1%

– **Typologie :**

- *céramique campanienne A* : 1 bord d'assiette CAMP-A 1311 ; 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 5 bords de coupes CAMP-A 27Ba ; 3 bords de coupes CAMP-A 33a ; 4 bords de coupes CAMP-A 33b ; 4 bords d'assiettes CAMP-A 36 ; 1 bord d'assiette CAMP-A 5 ; 3 bords et 4 fonds
- *céramique à pâte claire récente* : 1 bord d'urne CL-REC 10 ; 1 bord de cruche CL-REC 3a
- *mortier italique* : 1 bord de mortier COM-IT 8c
- *céramique à paroi fine* : 1 anse
- *céramique sableuse réductrice* : 1 bord
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1c ; 1 bord de jatte CNT-LOR J1e ; 4 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 fond et 1 décor
- *amphore italique* : 2 bords d'amphores A-ITA Dr1A-bd2 ; 2 fonds et 8 anses
- *dolium* : 1 fond et 1 décor.

– **Datation** : -125/-75.

Us 75112

Secteur : 9 ; année : 2011

Nature de l'Us : remblai de nivellement.

– **Inventaire** : Faune : 59 os ; 10 coquillages. Bronze : 1 frag. indet [portoirs 4360, 4373, 4383 (2 sacs), 4345 (2 sacs)].

– **Comptages** : 21 fragments de céramique campanienne A ; 3 fragments de céramique à paroi fine ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 43 fragments d'am-

phore italique ; 1 fragment d'amphore gauloise ; 1 fragment d'amphore de Bétique ; 2 fragments d'amphore africaine ; 1 fragment d'autres amphores ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 76 fr.

– **Typologie :**

- *céramique campanienne A* : 2 bords de coupes CAMP-A 33a ; 1 bord de coupe CAMP-A 33b ; 3 bords et 1 fond
- *céramique à pâte claire récente* : 1 fond
- *amphore de Bétique* : 1 anse
- *amphore italique* : 1 bord d'amphore A-ITA Dr1A-bd1.

Us 75129

Secteur : 9 ; année : 2011

Nature de l'Us : Remblai.

– **Inventaire :** *Faune* : 6 os ; 2 coquillages. *Terre* : 1 frag de tegulae [portoirs à vérifier, 4383, 4345].

– **Comptages :** 4 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 5 fragments d'amphore italique ; 2 fragments de dolium .

Total : 12 fr.

– **Typologie :**

- *céramique campanienne A* : 1 bord de coupe CAMP-A 27Ba.
- **Datation :** -125/-50.

Us 75126

Secteur : 8 ; année : 2011

Nature de l'Us : décapage arbitraire.

– **Inventaire :** *Faune* : 54 os ; 3 coquillages [portoirs 4356, 4352, 4345].

– **Comptages :** 15 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique sigillée sud-gauloise ; 74 fragments d'amphore italique ; 1 fragment d'amphore gauloise sableuse ; 1 fragment d'autres amphores ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 6 fragments de dolium . Total : 102 fr.

– **Statistiques :** *Sur le total des fragments* : vaisselle 19.6%, amphores 74.5%, dolium 5.9%

– **Typologie :**

- *céramique campanienne A* : 1 bord de coupe CAMP-A 33b ; 1 bord et 1 fond
- *céramique sigillée sud-gauloise* : 1 tesson
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1
- *amphore italique* : 1 bord d'amphore A-ITA Dr1A-bd3 ; 1 bord et 10 anses.
- **Datation :** -125/-50.

Us 75127

Secteur : 8 ; année : 2011

Nature de l'Us : remblai de nivellement.

– **Inventaire :** *Faune* : 35 os. *Bronze* : 1 frag. de plaque [portoirs 4358, 4373, 4352].

– **Comptages :** 15 fragments de céramique campanienne A ; 3 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique commune italique ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 42 fragments d'amphore italique ; 4 fragments d'autres amphores ; 5 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 9 fragments de dolium . Total : 83 fr.

– **Typologie :**

- *céramique campanienne A* : 1 fond
- *céramique à pâte claire récente* : 1 fond
- *amphore italique* : 1 bord d'amphore A-ITA Dr1A-bd1 ; 3 fonds.
- **Datation :** -125/-50.

Us 75128

Secteur : 9 ; année : 2011

Nature de l'Us : creusement-comblement de tranchée d'épierrement.

– **Inventaire :** *Faune* : 10 os ; 2 coquillages [portoirs 4360, 4383, 4345].

– **Comptages :** 1 fragment de céramique campanienne A ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment d'amphore italique ; 3 fragments d'amphore de Bétique ; 3 fragments de dolium . Total : 13 fr.

– **Typologie :**

- *céramique à pâte claire récente* : 1 anse
- *amphore de Bétique* : 1 tesson d'amphore A-BET Dr7-11.

Us 75105

Secteur : 7 ; année : 2011 ; Fait : CN75105

Nature de l'Us : comblement de tranchée de fondation.

– **Inventaire** : *Faune* : 15 os ; 6 coquillages. *Fer* : 4 frag. de fibule [portoirs 4346, 4352, 4345, 4373].

– **Comptages** : 7 fragments de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 1 fragment d'autre céramique commune ; 5 fragments d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore italique ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium . Total : 24 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord de coupe CAMP-A 27Ba ; 1 bord de bol CAMP-A 31b
- *dolium* : 1 décor.

Us 75107

Secteur : 6 ; année : 2011

– **Inventaire** : *Faune* : 2 os [portoirs 4360, 4352].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique campanienne A ; 5 fragments d'amphore italique . Total : 6 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 fond
- *amphore italique* : 1 anse.

Us 75119

Secteur : 7 ; année : 2011

Nature de l'Us : remblai de nivellement.

– **Inventaire** : *Faune* : 26 os ; 151 coquillages. *Bronze* : 1 frag. d'anneau. *Fer* : 2 frag. indet ; 2 frag. de tige ; 2 frag. de clou [portoirs 4368, 4373, 4352, 4345].

– **Comptages** : 38 fragments de céramique campanienne A ; 11 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique à points de chaux ; 1 fragment de céramique sableuse réductrice ; 4 fragments d'amphore massaliète ; 5 fragments d'amphore italique ; 18 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 7 fragments de dolium . Total : 85 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 2 bords de coupes CAMP-A 27Ba ; 1 bord de bol CAMP-A 27c ; 1 bord de coupelle CAMP-A 28ab ; 1 bord de bol CAMP-A 31b ; 1 bord de coupe CAMP-A 33b ; 1 bord et 1 anse
 - *céramique à pâte claire récente* : 1 bord de cruche CL-REC 2d ; 1 anse
 - *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 3 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 fond
 - *amphore italique* : 1 bord d'amphore A-ITA Dr1A-bd1 ; 1 anse
 - *dolium* : 1 bord de dolium DOLIUM bd1g.
- **Datation** : -125/-75.

Us 75124

Secteur : 8 ; année : 2011

Nature de l'Us : remblai de nivellement.

– **Inventaire** : *Faune* : 20 os ; 3 coquillages. *Bronze* : 1 applique [portoirs à vérifier, 4373, 4352, 4345].

– **Comptages** : 9 fragments de céramique campanienne A ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique fumigée ; 1 fragment de céramique à points de chaux ; 1 fragment de céramique sableuse réductrice ; 11 fragments d'amphore italique ; 4 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 33 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord et 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 fond
- *amphore italique* : 1 bord d'amphore A-ITA Dr1BC-bd1.

Us 75125

Secteur : 8 ; année : 2011

Nature de l'Us : couche de terre.

– **Inventaire** : *Faune* : 46 os ; 2 coquillages [portoirs à vérifier, 4352 (2 sacs), 4345].

– **Comptages** : 11 fragments de céramique campanienne A ; 6 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique sableuse réductrice ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 20 fragments d'amphore italique ; 1 fragment d'amphore gauloise ; 4 fragments d'autres amphores ; 11 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 56 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 1 bord de coupe CAMP-A 33b ; 1 bord d'assiette CAMP-A 36 ; 1 fond de palmette CAMP-A ; 2 bords
- *céramique à pâte claire récente* : 1 fond
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord d'urne CNT-LOR U5 ; 1 fond et 1 anse

- *amphore gauloise* : 1 anse
- *amphore italique* : 1 bord d'amphore A-ITA Dr1A-bd2
- *amphore massaliète* : 1 anse
- *dolium* : 1 décor.
- **Datation** : -100/-50.

Us 75131

Secteur : 9 ; année : 2011

Nature de l'Us : Comblement d'ornière.

– **Inventaire** : *Faune* : 62 os ; 16 coquillages. *Terre* : 1 frag. de lampe. *Divers* : 1 frag. d'enduit peint [portoirs 4360, 4352, 4345, 4373].

– **Comptages** : 23 fragments de céramique campanienne A ; 9 fragments de céramique à pâte claire ; 11 fragments de céramique fumigée ; 9 fragments de céramique sableuse réductrice ; 11 fragments d'amphore italique ; 1 fragment d'amphore gauloise ; 1 fragment d'autres amphores . Total : 65 fr. *Remarques* : revoir l'identification des céramiques dans cette us ! problème avec sabl-r, fumigée = cnt-lor ?.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 1 bord de bol CAMP-A 27c ; 1 bord de coupe CAMP-A 33b ; 1 bord d'assiette CAMP-A 36
- *céramique à pâte claire récente* : 1 bord de cruche CL-REC 5
- *céramique fumigée* : 1 bord
- *céramique sableuse réductrice* : 1 bord d'urne SABL-OR A1 ; 1 bord de couvercle SABL-OR E1
- *amphore italique* : 1 bord d'amphore A-ITA Dr1BC-bd1.

INVENTAIRES (ZONE 76)

Us 76001

Secteur : 1, 2 ; année : 2011

– **Inventaire** : *Faune* : 13 os ; 2 coquillages. *Fer* : 1 piton. *Verre* : 1 objet indet en verre [portoirs 4356, 4383, 4345, 4373].

– **Comptages** : 4 fragments de céramique campanienne A ; 12 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique à points de chaux ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 29 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore de Tarraconaise ; 34 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 3 fragments de dolium . Total : 86 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 fond
- *céramique à pâte claire récente* : 2 fonds
- *mortier massaliète* : 1 bord de mortier CL-MAS 633a
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de jatte CNT-LOR J1b ; 2 bords d'urnes CNT-LOR U5 ; 1 bord, 1 fond et 1 anse
- *amphore de Tarraconaise* : 1 bord d'amphore A-TAR Pa1
- *dolium* : 2 décors.
- **Datation** : 0/0.

Us 76004

Secteur : 1 ; année : 2011

Nature de l'Us : comblement de tranchée d'épierrement.

– **Inventaire** : *Faune* : 3 os ; 3 coquillages. *Terre* : 4 frag de teg. *Pierre* : 4 tesselles de mosaïque. *Divers* : 18 frag. d'enduit peint [portoirs 4356, 4383, 4345, 4373].

– **Comptages** : 1 fragment de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique de la côte catalane ; 9 fragments de céramique à paroi fine ; 3 fragments de céramique sigillée sud-gauloise ; 2 fragments d'autres céramique fines ; 4 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique à points de chaux ; 3 fragments de céramique sableuse réductrice ; 1 fragment de mortier calcaire ; 3 fragments d'amphore italique ; 2 fragments d'amphore de Bétique ; 1 fragment de dolium . Total : 31 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord
- *indéterminé* : 1 bord et 1 anse d'ind.s AUTRE
- *céramique à paroi fine* : 1 bord de gobelet PAR-FIN 55 ; 1 fond
- *céramique sableuse réductrice* : 1 bord d'urne SABL-OR A3
- *céramique sigillée sud-gauloise* : 2 bords d'assiettes SIG-SG Dr18a.
- **Datation** : 20/60.

Us 76009

Secteur : 2 ; année : 2011 ; Fait : CN76008

Nature de l'Us : comblement de caniveau.

- **Inventaire** : Faune : 2 os ; 1 coquillage [portoirs 4368, 4383, 4345].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique sableuse réductrice ; 1 fragment d'amphore italique . Total : 3 fr.
- **Typologie** :
- *céramique sableuse réductrice* : 1 bord de couvercle SABL-OR E5.

INVENTAIRES (ZONE 142)

Us 142012

Secteur : 1 ; année : 2011 ; Fait : CN142019

Nature de l'Us : comblement de caniveau.

- **Inventaire** : Fer : 1 clou. Divers : 3 frag. d'enduit peint [portoirs 4368, 4373].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique campanienne A ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique commune italique ; 8 fragments de céramique fumigée ; 1 fragment de céramique à points de chaux ; 1 fragment de céramique commune massaliète ; 5 fragments d'amphore italique ; 2 fragments d'amphore gauloise ; 13 fragments d'amphore de Bétique ; 5 fragments d'amphore de Tarraconaise ; 1 fragment d'autres amphores ; 1 fragment de dolium . Total : 44 fr.
- **Typologie** :
- *autre céramique commune* : 1 bord de mortier AUT-COM
- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b
- *céramique fumigée* : 1 bord et 1 fond
- *céramique sableuse réductrice* : 1 fond
- *amphore de Bétique* : 1 fond
- *amphore italique* : 1 anse
- *dolium* : 1 bord de dolium DOLIUM bd1f.
- **Datation** : 60/150.

Us 142018

Secteur : 1 ; année : 2011 ; Fait : CN142019

Nature de l'Us : comblement de caniveau.

- **Inventaire** : Faune : 2 os ; 1 coquillage. Terre : 2 frag. d'imbrex ; 2 bord de tegulae. Divers : 1 frag d'enduit peint ; 1 tesselle [portoirs 4368, 4383, 4345].
- **Comptages** : 2 fragments de céramique campanienne A ; 7 fragments de céramique sigillée sud-gauloise ; 9 fragments de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique africaine de cuisine ; 1 fragment de céramique fumigée ; 2 fragments de céramique sableuse réductrice ; 2 fragments de céramique kaolinitique ; 2 fragments d'amphore gauloise ; 7 fragments d'amphore de Bétique . Total : 33 fr.
- **Typologie** :
- *céramique africaine de cuisine* : 1 bord de plat AF-CUI 23B
- *céramique fumigée* : 1 bord de couvercle FUMIGEE E2
- *céramique sableuse réductrice* : 1 bord
- *céramique sigillée sud-gauloise* : 1 bord d'urne SIG-SG He90-5 ; 2 décors
- *amphore de Bétique* : 3 tessons d'amphores A-BET Dr20 ; 2 tessons d'amphores A-BET Dr7-11.
- **Datation** : 60/150.

Us 142020

année : 2011 ; Fait : CN142019

Nature de l'Us : comblement de caniveau.

- **Inventaire** : Faune : 43 os ; 3 coquillages. Fer : 1 frag. indet. Verre : 1 frag. de gobelet. Divers : E frag. d'enduits peints [portoirs 4368, 4383, 4345, 4373].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique campanienne A ; 1 fragment de céramique dérivée de la campanienne C ; 1 fragment de céramique à pâte claire ; 1 fragment de céramique sableuse réductrice ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore italique ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental . Total : 10 fr.
- **Typologie** :
- *céramique dérivée de la campanienne C* : 1 bord d'assiette DER-C 6
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de couvercle CNT-LOR V2.
- **Datation** : 60/150.

Us 142016

Secteur : 1 ; année : 2011 ; Fait : FS142016

Nature de l'Us : creusement-comblement de fosse.

- **Inventaire** : Faune : 1 coquillage [portoirs 4368, 4345].
- **Comptages** : 1 fragment de céramique à points de chaux . Total : 1 fr.
- **Typologie** :

- *céramique à points de chaux* : 1 bord d'urne P-CHAUX A1.

Us 142024

Secteur : 1 ; année : 2011

Nature de l'Us : comblement de caniveau.

– **Inventaire** : *Faune* : 15 os ; 20 coquillages. *Pierre* : 1 frag. de moulure. *Verre* : 1 frag. de bracelet ; 3 frag. de vase. *Divers* : Anthro : 1 fragment de crâne. ; 6 frag. d'enduit peint. *Remarques* : 1 fragment de crâne humain (P-3752) [portoires 4368, 4383, 4345, 4373, 3752].

– **Comptages** : 6 fragments de céramique campanienne A ; 20 fragments de céramique dérivée de la campanienne C ; 2 fragments de céramique sigillée sud-gauloise ; 13 fragments de céramique à pâte claire ; 6 fragments de céramique fumigée ; 5 fragments de céramique à points de chaux ; 3 fragments de céramique sableuse oxydante ; 6 fragments de céramique sableuse réductrice ; 8 fragments de céramique kaolinitique ; 3 fragments d'amphore massaliète ; 2 fragments d'amphore italique ; 2 fragments d'amphore gauloise ; 1 fragment d'amphore de Bétique ; 3 fragments d'amphore de Tarraconaise ; 1 fragment de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 82 fr.

– Typologie :

- *céramique campanienne A* : 1 bord d'assiette CAMP-A 36 ; 2 fonds
- *céramique à pâte claire récente* : 1 bord de coupe CL-REC 13a ; 1 bord et 1 anse
- *céramique dérivée de la campanienne C* : 1 bord d'assiette DER-C 5 ; 1 fond
- *céramique fumigée* : 1 bord
- *céramique kaolinitique* : 1 bord d'urne KAOL A10 ; 1 bord
- *céramique à points de chaux* : 1 bord d'urne P-CHAUX A10
- *céramique sableuse oxydante* : 1 bord d'urne SABL-OR A1
- *céramique sigillée sud-gauloise* : 1 bord de coupe SIG-SG Cu11a
- *amphore de Bétique* : 1 fond
- *amphore massaliète* : 1 bord d'amphore A-MAS bd8.

– **Datation** : -50/100.

Us 142010

Secteur : 1 ; année : 2011 ; Fait : CN142019

Nature de l'Us : comblement de tranchée d'épierrement.

– **Inventaire** : *Faune* : 17 os ; 15 coquillages. *Bronze* : 1 fibule. *Fer* : 2 frag. indet. *Plomb* : 1 lamelle repliée. *Terre* : 1 frag. de lampe ; 3 bords et 43 frag. de tegulae ; 5 frag. d'imbex. *Pierre* : 94 tesselles de mosaïque. *Verre* : 6 frag. de vase. *Divers* : 41 frag. d'enduit peint [portoires 4356, 4373, 4383, 4345].

– **Comptages** : 10 fragments de céramique campanienne A ; 6 fragments de céramique à paroi fine ; 5 fragments de céramique sigillée sud-gauloise ; 21 fragments de céramique à pâte claire ; 2 fragments de céramique à engobe rouge interne pompéien ; 8 fragments de céramique fumigée ; 7 fragments de céramique à points de chaux ; 4 fragments de céramique sableuse oxydante ; 4 fragments de céramique sableuse réductrice ; 1 fragment de céramique kaolinitique ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 17 fragments d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 1 fragment d'amphore gauloise ; 1 fragment d'amphore gauloise sableuse ; 12 fragments d'amphore de Bétique ; 2 fragments d'amphore lusitanienne ; 3 fragments d'amphore de Tarraconaise ; 3 fragments d'autres amphores ; 3 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 12 fragments de dolium . Total : 124 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 57.3%, amphores 33.1%, dolium 9.7%

– Typologie :

- *céramique africaine de cuisine* : 1 bord de plat AF-CUI 27
- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 1 bord de bol CAMP-A 27c
- *céramique à pâte claire récente* : 1 bord de cruche CL-REC 3d ; 1 bord de cruche CL-REC 4 ; 1 fond et 1 anse
- *céramique commune à engobe micacé* : 1 bord d'urne COM-E-M A1
- *céramique kaolinitique* : 1 bord d'urne KAOL A8
- *mortier calcaire* : 1 bord de mortier CL-REC 21
- *céramique à paroi fine* : 1 bord de gobelet à une anse PAR-FIN 20 ; 1 décor
- *céramique à points de chaux* : 1 bord d'urne P-CHAUX A11
- *céramique à engobe rouge interne pompéien* : 1 bord de plat R-POMP 28
- *céramique sableuse réductrice* : 2 fonds
- *céramique sigillée sud-gauloise* : 1 bord d'assiette SIG-SG Dr18a ; 1 décor
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de couvercle CNT-LOR V2 ; 1 bord et 1 anse
- *amphore de Bétique* : 1 bord d'amphore A-BET Dr20B ; 3 tessons d'amphores A-BET Dr7-11 ; 1 anse
- *amphore lusitanienne* : 1 bord d'amphore A-LUS B2A
- *amphore massaliète* : 1 anse
- *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 4
- *dolium* : 1 bord de dolium DOLIUM bd10a.

– Remarques :

par-fin colle avec us 142021.

– **Datation** : 60/150.

Us 142011

Secteur : 1 ; année : 2011

Nature de l'Us : comblement de tranchée d'épierrement.

– **Inventaire** : *Faune* : 7 os ; 3 coquillages. *Fer* : 1 frag. de tige. *Verre* : 1 frag. de vase. *Divers* : 8 frag. d'enduit peint [portoirs 4356, 4383, 4345, 4373].

– **Comptages** : 2 fragments de céramique campanienne A ; 3 fragments de céramique à paroi fine ; 10 fragments de céramique sigillée sud-gauloise ; 4 fragments de céramique fumigée ; 4 fragments de céramique à points de chaux ; 9 fragments de céramique kaolinitique ; 1 fragment d'amphore étrusque ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 1 fragment d'amphore italique ; 3 fragments d'amphore gauloise sableuse ; 1 fragment d'amphore de Bétique ; 1 fragment d'amphore de Tarraconaise ; 1 fragment de dolium . Total : 41 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord de coupe CAMP-A 33a
- *céramique fumigée* : 1 fond
- *céramique sableuse réductrice* : 1 bord de marmite SABL-OR B7
- *céramique sigillée sud-gauloise* : 1 décor de coupe SIG-SG Dr37 ; 2 bords d'assiettes SIG-SG VeA2 ; 1 bord et 1 fond
- *amphore étrusque* : 1 tesson d'amphore A-ETR 4.

Us 142013

Secteur : 1 ; année : 2011 ; Fait : CN142019

Nature de l'Us : comblement de tranchée d'épierrement de pied droit de caniveau.

– **Inventaire** : *Faune* : 6 os ; 2 coquillages. *Fer* : 2 frag. de tige. *Terre* : 12 frag. de teg. *Pierre* : 1 tesselle de mosaïque. *Verre* : 3 frag. de vase. *Divers* : 2 frag. d'enduit peint [portoirs 4360, 4383, 4345, 4373].

– **Comptages** : 7 fragments de céramique campanienne A ; 3 fragments de céramique à paroi fine ; 8 fragments de céramique sigillée sud-gauloise ; 5 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique sableuse réductrice ; 9 fragments de céramique kaolinitique ; 1 fragment d'amphore massaliète ; 4 fragments d'amphore gauloise ; 7 fragments d'amphore de Bétique ; 1 fragment d'amphore de Tarraconaise ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 2 fragments de dolium . Total : 53 fr.

– **Typologie** :

- *céramique campanienne A* : 1 bord de bol CAMP-A 27a-b ; 1 bord de coupe CAMP-A 33a ; 1 bord d'assiette CAMP-A 36
- *céramique à pâte claire récente* : 1 bord d'urne CL-REC 10c
- *céramique kaolinitique* : 2 fonds
- *céramique sableuse réductrice* : 1 bord d'urne SABL-OR A1
- *céramique sigillée sud-gauloise* : 1 tesson de coupe SIG-SG Dr37 ; 1 bord d'urne SIG-SG He90-5 ; 2 fonds
- *amphore de Bétique* : 5 tessons d'amphores A-BET Dr20 ; 1 tesson d'amphore A-BET Dr7-11 ; 1 anse.

– **Datation** : 60/150.

Us 142021

Secteur : 1 ; année : 2011 ; Fait : CN149019

Nature de l'Us : comblement de caniveau.

– **Inventaire** : *Faune* : 6 os ; 3 coquillages. *Bronze* : 1 monnaie. *Fer* : 1 clou ; 2 frag. de clou ; 2 frag. indet. *Terre* : 1 frag. de terre cuite indet. percée. *Verre* : 6 frag. de vase. *Divers* : 5 frag. d'enduit peint [portoirs 4360, 4373, 4383, 4345].

– **Comptages** : 3 fragments de céramique à paroi fine ; 18 fragments de céramique sigillée sud-gauloise ; 13 fragments de céramique à pâte claire ; 4 fragments de céramique fumigée ; 4 fragments de céramique à points de chaux ; 3 fragments de céramique sableuse réductrice ; 4 fragments de céramique kaolinitique ; 4 fragments d'amphore gauloise ; 50 fragments d'amphore de Bétique ; 1 fragment d'amphore lusitanienne ; 2 fragments d'amphore de Tarraconaise ; 2 fragments de céramique non tournée du Languedoc oriental ; 1 fragment de dolium . Total : 109 fr.

– **Statistiques** : *Sur le total des fragments* : vaisselle 46.8%, amphores 52.3%, dolium 0.9%

– **Typologie** :

- *céramique à pâte claire récente* : 2 fonds
- *céramique kaolinitique* : 1 bord
- *céramique à paroi fine* : 1 bord de gobelet à une anse PAR-FIN 20 ; 1 fond et 1 décor
- *céramique à points de chaux* : 1 bord d'urne P-CHAUX A11
- *céramique sigillée sud-gauloise* : 1 assiette SIG-SG Dr18a ; 1 tesson de coupe SIG-SG Dr37 ; 2 bords de coupelles SIG-SG VeA1 ; 1 fond et 2 décors
- *céramique non tournée du Languedoc oriental* : 1 bord de couvercle CNT-LOR V2
- *amphore de Bétique* : 48 tessons d'amphores A-BET Dr20
- *amphore de Tarraconaise* : 1 anse
- *amphore gauloise* : 1 bord d'amphore A-GAUL 2.

– **Datation** : 60/100.

ANNEXE 1

ÉTUDE ARCHÉOZOOLOGIQUE LATTES ST-SAUVEUR JUILLET 2011

Stéphanie Porcier

L'objectif de cette mission d'un mois a été dans un premier temps d'inventorier, au fur et à mesure, la faune extraite de la fouille. Ensuite, notre travail a consisté à déterminer et enregistrer un maximum de mobilier faunique issu de la zone 27 sous Syslat. Enfin, la faune de la période étrusque a fait l'objet d'une étude spécifique.

1. LA FAUNE ISSUE DE LA CAMPAGNE DE FOUILLE 2011

Le mobilier faunique récupéré – par ramassage manuel ou par tamisage – lors de la campagne de fouille 2011 a fait l'objet d'un tri et d'un comptage. L'objectif étant de séparer et de dénombrer les restes par grands groupes zoologiques (macrofaune, microfaune, avifaune, ichtyofaune et conchyliofaune) afin de faciliter les analyses à venir et cela pour chaque spécialité. Ces données ont ensuite été enregistrées sous Syslat.

En tout, 5002 restes fauniques issus de cinq zones (52/55, 1/53, 54, 75/76 et 142) ont été comptabilisés (**fig. 1**). Globalement, la proportion entre les différentes catégories de faune est similaire (**fig. 2**). En revanche, la conservation osseuse varie d'une zone à l'autre.

■ Fig. 1 : Nombre de restes fauniques par groupes zoologiques et par zones. >>

	Macrofaune	Microfaune	Avifaune	Ichtyofaune	Conchyliofaune	Total
Zone 52/55	1312	97	15	66	54	1544
Zone 53	1355	2	9	45	131	1542
Zone 54	692	7	11	54	96	860
Zone 75/76, 142	745	/	2	2	307	1056
Total	4104	106	37	167	588	5002

La zone 1/53 (Responsables : E. Gailledrat, A. Vacheret) :

Pour cette zone, on observe une très bonne conservation du matériel : les os sont relativement peu fragmentés et aucun reste altéré n'a été comptabilisé.

En tout 1542 restes fauniques ont été comptabilisés dont :

- Macrofaune : 1355 restes (87,9%).
- Conchyliofaune : 131 restes (8,5%).
- Ichtyofaune : 45 restes (2,9%).
- Avifaune : 9 restes (0,6%).
- Microfaune : 2 restes (0,1%).

La zone 52/55 (Responsables : M. Dietler, W. Meyer) :

La faune présente sur cette zone, bien que quelque peu fragmentée, est relativement bien conservée.

En tout 1544 restes fauniques ont été comptabilisés dont :

- Macrofaune : 1312 restes (85%).
- Microfaune : 97 restes (6,3%).
- Ichtyofaune : 66 restes (4,3%).
- Conchyliofaune : 54 restes (3,5%).
- Avifaune : 15 restes (1%).

La zone 54 (Responsables : A. Moya, S. Munos) :

On note une bonne conservation des os bien qu'un grand nombre de ces derniers soient fragmentés.

En tout 860 restes fauniques ont été comptabilisés dont :

- Macrofaune : 692 restes (80,5%).
- Conchyliofaune : 96 restes (11,2%).
- Ichtyofaune : 54 restes (6,3%).
- Avifaune : 11 restes (1,3%).
- Microfaune : 7 restes (0,8%).

La zone 75/76 et 142 (Responsables : G. Piquès, B. Luley) :

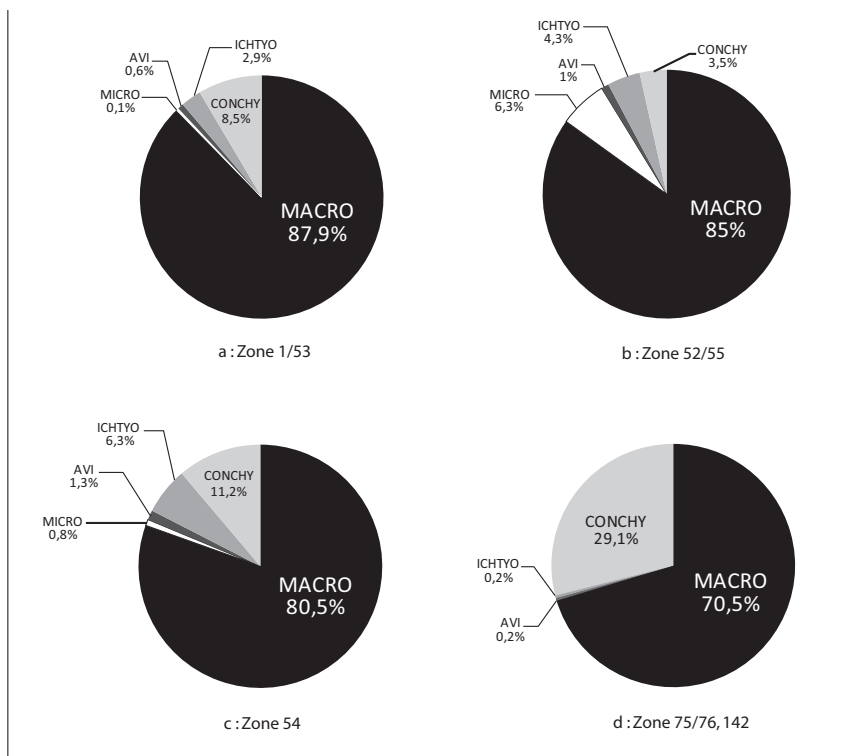
On observe une très bonne conservation des os : surface lisse et peu de fragmentation.

En tout 1056 restes fauniques ont été comptabilisés dont :

- Macrofaune : 745 restes (70,5%).
- Conchyliofaune : 307 restes (29,1%).
- Ichtyofaune : 2 restes (0,2%).
- Avifaune : 2 restes (0,2%).
- Microfaune : 0 reste.

Lors de la fouille, deux ensembles particuliers ont été mis au jour et ont nécessité une intervention sur le terrain afin de recueillir le maximum d'informations : os en connexion anatomique ou non, processus d'enfouissement, etc. :

- Le squelette (US 54773) d'un très jeune chiot (ou nouveau-né) a été découvert dans un remblai (54751) de la zone 54 daté de 300/200 av. J.-C. (fig. 3). Il semblerait que cet animal ait été enseveli au même moment que la mise en place de ce remblai de nivellement car aucune fosse en relation avec ce squelette n'a été repérée. Le squelette, très fra-



■ Fig. 2 : Pourcentage des différents groupes zoologiques pour chaque zone.

<<



■ Fig. 3 : Skelette d'un très jeune chiot (US 54773) découvert dans un remblai - zone 54.



■ Fig. 4 : Dépôt rituel (US 55009) mis au jour dans l'angle nord-est de la pièce 4 - zone 52.

gile, a été consolidé sur place et dégagé par la restauratrice de la fouille, Julie Touzeau.

- Un dépôt rituel (US 55009) a été mis au jour sous un niveau de galet blanc (52993), dans l'angle nord-est de la pièce 4 de la zone 52 (datation n.c.) (fig. 4). Un crâne de mouton et ses mandibules ont méticuleusement été déposés au sein d'une fosse. L'ensemble, bord latéral gauche contre terre, était accompagné des quatre extrémités de pattes de l'animal (carpes, métacarpes, tarses, métatarses, premières, deuxièmes et troisièmes phalanges), le tout étant soigneusement calé par des pierres. Une fois les pattes dégagées, le crâne et ses mandibules ont été prélevés par bloc, puis consolidés au laboratoire. L'étude de cet ensemble n'a pas été réalisée.

2. LA FAUNE DE LA ZONE 27

La mission – parallèlement à la gestion de la faune issue de la fouille 2011 – comprenait également l'archivage des données de la macrofaune de la zone 27. Ce travail a consisté à déterminer un maximum de restes osseux et dentaires et d'en enregistrer les résultats, dans la base de données Syslat (Oslat et Faune), en vue d'une étude ultérieure. Compte tenu du temps imparti, seules les US contenant plus de 100 restes ou les ensembles particuliers ont été traités. En tout 1226 restes osseux et dentaires ont été déterminés (US 27777 : 147 restes ; 27782 : 165 restes ; 27871 : 135 restes ; 27869 : 117 restes ; 27935 : 114 restes ; 27858 : 100 restes ; 28069 : 70 restes ; 28071 : 242 restes ; 28072 : 34 restes ; 28198 : 102 restes). Faute de temps, toute la faune issue de cette zone n'a pu être traitée. Une partie à d'ores et déjà été enregistrée dans syslat, l'autre le sera dans le courant de l'année.

2.1 Méthode de travail

2.1.1. Détermination des espèces

La détermination des espèces et des parties anatomiques a été effectuée grâce à des squelettes de comparaison (UMR 5140 – Lattes) et à des manuels d'anatomie comparée (Barone 1997 ; Barone 1999 ; Schmid 1972). La distinction spécifique entre les ovins et les caprins, bien que délicate, a été effectuée dans la mesure du possible grâce à diverses publications (Boessneck 1963 ; Boessneck et al. 1964, Boessneck 1969 ; Payne 1985 ; Prummel et Frisch 1986 ; Helmer 2000 ; Halstead et al. 2002). La distinction spécifique entre porcs et sangliers a été réalisée sur les individus jeunes adultes et adultes seulement. Il n'est généralement pas possible de l'établir à partir de jeunes individus (Helmer 1987). Celle-ci est effectuée sur la seule base ostéométrique. La distinction entre cheval, âne et hybrides a pu être obtenue à l'aide des travaux de Vera Eisenmann (Eisenmann 1974, 1980, 1981). Lorsque la détermination spécifique n'a pas été possible, les restes anatomiquement déterminés ont été classés dans diverses catégories telles qu'animaux de « taille petite » (TP), de « taille moyenne » (TM) et « grands herbivores » (GH).

2.1.2. Détermination des classes d'âge et du sexe

Deux méthodes sont employées afin d'estimer l'âge d'abattage de l'animal : l'éruption et l'usure dentaire (Barone, 1997 ; Payne 1973) et les stades d'épiphytisation des os (Barone 1999, p. 76). Les classes d'âge correspondent à celles mises en place par A. Gardeisen (Py et al. 1997).

La diagnose sexuelle a été déterminée, dans la mesure du possible, à partir de certains critères morphologiques (canines de suidés et d'équidés ; os pubis chez les herbivores ; baculum chez les carnivores).

2.1.3. Décomptes et estimations

La quantification des restes est basée sur le nombre de restes déterminés (NRD) et le nombre minimum d'individus (NMI). Dans le cadre de ce travail, une association du

NMI par appariement et par individualisation a été privilégiée. Ainsi, outre la latéralité des vestiges, cette évaluation prend en considération l'âge des animaux, leur format général, leur sexe et la structure des os. Afin de pallier la fragmentation différentielle, le nombre de restes initial (NRi) correspondant au nombre minimum de parties squelettiques présentes dans l'assemblage a également été calculé.

3. LA FAUNE DE LA PÉRIODE ÉTRUSQUE (ZONE 27)

En l'état actuel des fouilles sur le site de Lattara, la période étrusque est représentée uniquement dans la zone 27. Les fouilles de cet îlot, situé contre le rempart sud, ont permis de mettre au jour un habitat archaïque fondé par les étrusques en 510 av. J.-C. et occupé jusqu'à sa destruction par le feu vers 475 av. J.-C. (Lebeaupin et al. 2009). Cette période d'environ 35 ans est caractérisée par trois phases : la fondation de l'habitat (I3), l'occupation et la destruction (I2) et le remblaiement et nivellement (I1).

Pour cette étude, toute la faune de cette période a été analysée. Sur 273 os, 171 ont pu être déterminés anatomiquement et spécifiquement soit environ 63% de la faune totale. Devant le faible nombre de restes mis au jour pour la période (NR = 273), il est évident qu'une analyse statistique approfondie n'apporterait aucune conclusion sérieuse, ce travail a en conséquence pour objectif l'archivage des données archéozoologiques et la consolidation des informations.

Les résultats sont donnés par phase, dans un ordre chronologique.

LSS Zone 27	Phase I3/Fondation					Phase I2/Occupation et destruction					Phase I1/Remblaiement et nivellement				
	NR	% NR	NR Dec	NR Carn	NR Brul	NR	% NR	NR Dec	NR Carn	NR Brul	NR	% NR	NR Dec	NR Carn	NR Brul
Ovis/Capra	6	37,5				36	68	4	6	1	67	65,7	9	11	15
Bos	2	12,5		1							20	19,6	7	5	2
Sus	7	43,8		4	2	12	22,6	1	1		8	7,8	1	2	1
Equus						1	1,9	1	1		3	2,9			1
Canis	1	6,3				2	3,8			1	2	2	2		1
Cervus						1	1,9			1	2	2	1		
Meles						1	1,9	1	1						
Total NRd	16	100,1	/	5	2	53	100,1	7	9	3	102	100	20	18	20
TP ind.	3					26				1	22		1		1
TM ind.						1									
GH ind.											8				2
Esquilles	3					20				5	19				
Total NR	22		/	5	2	100		7	9	9	151		21	18	23

NMI	TJ	J	JA	A	Total	TJ	J	JA	A	Total	TJ	J	JA	A	Total
Bos			1	1	2							1	2	4	7
Sus				2	2		1		3	4			1	3	4
Equus									1	1				2	2
Canis				1	1			1	1	2				1	1
Cervus									1	1				2	2
Meles									1	1					
TP											2			1	3
GH														1	1
Total NMI	/	2	1	7	10	/	5	2	10	17	/	6	9	22	37

3.1. Phase I3 : fondation

La période de fondation est relativement peu représentée puisque l'on dénombre 22 restes issus de 8 US (27443, 27701, 27703, 28077 = 28096, 28135, 28190, 28191, 28192). Sur un total de 16 restes déterminés anatomiquement et spécifiquement, quatre espèces ont été identifiées : les ovins-caprins, les bovins, les porcins et les chiens (fig. 5).

L'animal le mieux représenté en terme de NRd est le porc puisque l'on comptabilise sept fragments appartenant à deux individus adultes dont un mâle. Suivent ensuite les ovins-caprins avec six restes (deux jeunes et trois adultes). Les bovins sont représentés par deux restes (un jeune-adulte et un adulte) et les chiens par un seul reste (un adulte).

Des traces de rognage attestent la présence de carnivores. Aucune trace anthropique n'a été observée et deux restes partiellement brûlés ont été recensés.

■ Fig. 5 : Dénombrement et fréquence des restes de macromammifères pour les phases I1, I2 et I3 de la zone 27 : détail des restes porteurs de traces de découps (NR Dec), de rognage (NR Carn) et brûlés (NR Brul) ; dénombrement des individus en fonction des classes d'âge (NR = nombre de restes, TP = taille petite, TM = taille moyenne, GH = grand herbivore, NMI = nombre minimum d'individus, TJ = très jeune, J = jeune, JA = jeune adulte, A = adulte).

3.2. Phase I2 : Occupation et destruction par un incendie

Cette phase est représentée par 100 restes provenant de 9 US (27537, 27584, 27675, 27700, 28074, 28075, 28094, 28095, 28108). Sur un total de 53 restes déterminés anatomiquement et spécifiquement, six taxons ont été identifiés : les ovins-caprins, les suidés, les équidés, les canidés, les cervidés et blaireaux (**fig. 5**).

	Phase I3							Phase I2							Phase I1							
	O/C	BOS	SUS	TP	TM	GH	Total	O/C	BOS	SUS	TP	TM	GH	Total	O/C	BOS	SUS	TP	TM	GH	Total	
Chevillon osseuse																						
Crâne/Hvoïde			3				3	3		2	7			12	3	2	2	2				9
Mandibule	1		2				3	2						2	5	2	1					8
Dent isolée	1						1	5		2				7	3							3
Vertèbre										1	1			2	5	4		4			3	16
Côte	1		1				2	6			16			22	8			7				15
Scapula								2						2	4		1				1	5
Humérus								4						4	5	2						7
Radius		1					1	4						4	4			1				5
Ulna						1	1	2				1		3	1	1						2
Carpe																						
Métacarpe								2						2	2							2
Coxal															3							3
Fémur	2	1					3	2						2	5	1	1					7
Tibia								2		1				3	9	2	1					12
Patella															1							1
Fibula										3				3								
Tarse															1	2						3
Métatarse			1				1			1				1	3		1					4
Métapode ind.								1						1	1	1						2
Phalange I								1		1				2	4	2	1					7
Phalange II	1						1			1				1								
Phalange III																						
Phalange ind.																						
Diaphyse os long				3			3				2			2		1		8			4	13
Total	6	2	7	3	/	1	19	36	/	12	26	1	/	75	67	20	8	22	/	8	124	

■ Fig. 6 : Répartition anatomique des trois principaux taxons pour les phases I1, I2 et I3 de la zone 27 (TP = taille petite, TM = taille moyenne, GH = grand herbivore).

L'animal le mieux représenté en terme de NRd et de NMI est le mouton/chèvre puisque l'on dénombre 36 restes pour huit individus (quatre jeunes, un jeune-adulte et trois adultes). Suivent ensuite les suidés avec 12 restes dont au moins deux appartiennent à un sanglier adulte et un à un porc adulte (NMI total : quatre – un jeune et trois adultes). Les autres espèces sont faiblement représentées, on dénombre un reste appartenant à un cheval adulte, deux de chiens (un jeune-adulte et un adulte), un à un cervidé mâle adulte et un à un blaireau adulte. On note pour cette phase l'absence du bœuf.

La répartition anatomique des ovins-caprins montre que - hormis les vertèbres et les extrémités des pattes - tous les os du squelette sont présents et cela dans des proportions similaires (**fig. 6**). Pour les suidés, on note la présence de fragments crâniens, d'une vertèbre et des os des membres postérieurs.

Des traces anthropiques ont été observées sur sept restes (**fig. 7**). La plupart, examinée sur des restes d'ovins-caprins (NRdec = 4), atteste une action de mise en pièce d'une portion de côte et un décharnement de côte et d'ulna. Une fibula de suidé porte également des traces de décharnement et une première phalange d'équidé témoigne d'un dépouillage de l'animal. Des stries de désarticulation sont visibles sur un humérus de blaireau.

Des traces de rognage ont été observées sur neuf restes attestant ainsi, comme pour la phase I3, la présence de carnivores à proximité même.

Neuf restes sur 100 sont brûlés, ce qui paraît relativement peu compte tenu du fait que ces vestiges proviennent de la phase d'incendie.

3.3. Phase I1 : Remblaiement et nivellement

Cette phase est caractérisée par le remblaiement après l'incendie des habitats archaïques. De fait, outre le mobilier contemporain à celle-ci, notons que les us de la

	Phase I2					Phase I1					
	O/C	SUS	EQUUS	MELES	Total	O/C	BOS	SUS	CANIS	CERVUS	Total
Cheville osseuse											
Crâne/Hyoïde							1				1
Mandibule							1				1
Vertèbre							1				1
Côte	3				3	3					3
Scapula											
Humérus				1	1	1					1
Radius									1		1
Ulna	1				1				1		1
Carpe											
Métacarpe							1				1
Coxal											
Fémur							1				1
Tibia							1				1
Patella											
Fibula		1			1						
Tarse							1			1	2
Métatarse							1	1			2
Métapode ind.							1				1
Phalange I			1		1	1	2				3
Phalange II											
Phalange III											
Phalange ind.											
Total	4	1	1	1	7	9	7	1	2	1	20

■ Fig. 7 : Répartition anatomique des traces de découpe pour les phases I1 et I2 de la zone 27.

<<

phase I1 peuvent également contenir du mobilier provenant des alentours de la zone et même du mobilier antérieur à cette période.

La faune est représentée par 151 restes provenant de 14 US (27404 = 27559 = 28067, 27538, 27560, 27574, 27577, 27665 = 28089, 28068, 28073, 28086, 28090, 28093, 28126, 28138, 28143). Sur un total de 102 restes déterminés anatomiquement et spécifiquement, six espèces ont été identifiées : les ovins-caprins, les bovins, les porcins, les équidés, les canidés, les cervidés (fig. 5).

Comme pour la phase I2, l'animal le mieux représenté en terme de NRd et de NMI est le mouton/chèvre puisque l'on dénombre 67 restes pour 17 individus (trois jeunes, six jeunes-adultes et huit adultes). Suivent ensuite les bovins avec 20 restes issus de sept individus (un jeune, deux jeunes-adultes et quatre adultes) et les porcs avec huit restes pour quatre individus (un jeune-adulte et trois adultes). Les autres espèces sont peu représentées, on dénombre trois restes appartenant à deux équidés adultes dont un cheval, deux à un chien adulte et deux à deux cervidés adultes dont un cerf.

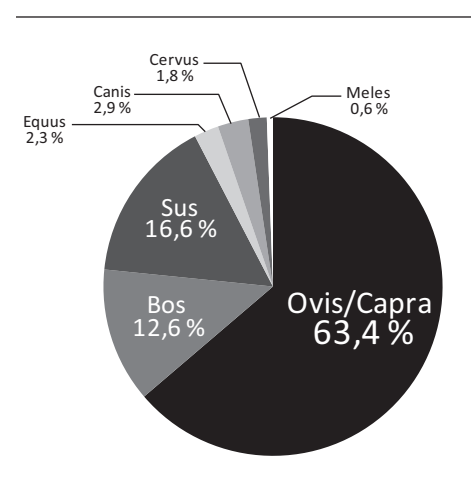
La répartition anatomique des ovins-caprins montre que tous les os du squelette sont présents mais dans des proportions variables (fig. 6), les côtes et les tibias étant dominants (NRd = 8 et 9). Les bovins sont représentés par la plupart des os longs et par quelques fragments crâniens, de mandibules, de vertèbres et de premières phalanges. Pour les suidés, comme pour la phase I2, on note la présence de fragments crâniens et d'os des membres postérieurs. On dénombre également un fragment de scapula.

Des traces anthropiques ont été observées sur 21 restes issus de cinq taxons : bovins, ovins-caprins, suidés, chiens et cerfs (fig. 7). Une grande majorité a été observée sur des restes de bovins (NRdec = 8) et d'ovins-caprins (NRdec = 9). Ces traces de découpe caractérisent toute la chaîne opératoire « bouchère » allant du dépouillage au décharnement en passant par la désarticulation, le débitage primaire et la mise en pièce des morceaux de viande. Pour le cerf (NRdec = 1), le suidé (NR = 1) et le chien (NRdec = 2), seules des traces liées à la désarticulation des os longs ont été recensées.

Des traces de rognage sur 18 restes témoignent de la présence de carnivores sur le site et seulement 23 restes sont brûlés.

Globalement, toutes phases confondues, on constate que la triade domestique est largement majoritaire (NRd = 158, % NRd = 92,4%) avec une prédominance des ovi-caprinés (63,7%), suivis des suidés (15,8%) et des bovins (12,9%) (fig. 8).

La proportion d'animaux sauvage est relativement faible pour cette période. On dénombre deux restes de sangliers, trois de cervidés et un appartenant à un blaireau, soit 3,5% de la faune déterminée. Au niveau des âges de mortalité, on note que les adultes



■ Fig. 8 : Répartition des espèces présentes en pourcentage du NRd.

sont les plus représentés (NMI : 39). Suivent ensuite dans des proportions similaires, les jeunes et jeunes-adultes (NMI : 13 et 12).

Conclusion

À ce jour, sur le site de Lattara, seule la zone 27 a livré des restes de la période étrusque. On dispose donc d'une toute petite fenêtre, tant au niveau spatial qu'au niveau chronologique (environ 30 ans), pour appréhender au mieux les modes alimentaires et l'environnement de cette population, supposée fondatrice de la cité portuaire. Le faible nombre de restes ne permet pas de préciser si ces habitants avaient développé localement un type d'élevage ou s'ils s'approvisionnaient auprès d'autres populations installées à proximité.

Dans ce cadre, on le voit, on a beaucoup à attendre des études à venir, notamment celle de la fouille préventive INRAP de la Coucourlude (Daveau en cours), quelques 500 m au Nord de Lattara, et des prochaines découvertes dans la cité portuaire même, notamment sur la zone 1 qui devrait livrer très prochainement les niveaux étrusques, si toutefois ces derniers se sont implantés dans cette partie de la ville fortifiée.

BIBLIOGRAPHIE

Barone 1997 : BARONE (R.). — Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 3, Splanchnologie I, appareil digestif, appareil respiratoire. École nationale vétérinaire, Éditions Vigot frères, Paris, 1997. 853 p.

Barone 1999 : BARONE (R.). — Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1, Ostéologie. École nationale vétérinaire, Éditions Vigot frères, Paris, 1999. 761 p.

Boessneck 1963 : BOESSNECK (J.). — Hausschaf, *Ovis aries* Linné, 1758, und hausziege, *Capra hircus* Linné, 1758. In : BOESSNECK (J.), JEQUIER (J.-P.), STAMPFLI (H.-R.) : Seeberg Bürgäschisee-süd, die terrestre, *Acta Bernensia* 2 (3), 1963, p. 114-116.

Boessneck 1969 : BOESSNECK (J.). — Osteological differences between sheep (*Ovis aries* L.) and goats (*Capra hircus* L.). In : BROTHWELL (D.-R.), HIGGS (E.-S.) eds. — Science in archaeology, a survey of progress and research. Thames and Hudson, London, 1969, p. 331-358.

Boessneck et al. 1964 : BOESSNECK (J.), MULLER (M.), TEICHERT (M.). — Osteologische Unterscheidungsmerkmale zwischen shaf (*Ovis aries* Linne) und Ziege (*Capra hircus* Linne), *Kuhn Archiv* 78, 1964, p. 5-129.

Eisenmann 1974 : EISENMANN (V.). — Caractères distinctifs des premières phalanges antérieures et postérieures chez certains équidés actuels et fossiles. *Bulletin de la Société géologique de France*, 7ème série, XVI, 1974, p. 352-361.

Eisenmann 1980 : EISENMANN (V.). — Les Chevaux (*Equus Sensu Lato*) fossiles et actuels : Crânes et dents jugales supérieures. *Cahiers de Paléontologie*, Paris, 1980.

Eisenmann 1981 : EISENMANN (V.). — Étude des dents jugales inférieures des *Equus* (Mammalia, Perissodactyla) actuels et fossiles, *Palaeovertebrata* 10, 3-4, 1981, p. 127-226.

Halstead et al. 2002 : HALSTEAD (P.), COLLINS (P.), ISAAKIDOU (V.). — Sorting the Sheep from the Goats : Morphological Distinctions between the Mandibles and Mandibular Teeth of Adult *Ovis* and *Capra*. *Journal of Archaeological Science*, 29, 2002, p. 545-553.

Helmer 1987 : HELMER (D.). — Les suidés du Cardial : sangliers ou cochons? In : GUILAINE (J.), COURTIN (J.), ROUDIL (J.-L.), VERNET (J.-L.). — Premières communautés paysannes en méditerranée occidentale, Colloque international de Pré-histoire et de Paléocologie, Montpellier, 26-29 avril 1983, Paris, 1987, p. 215-220.

Helmer 2000 : HELMER (D.). — Discrimination des genres *Ovis* et *Capra* à l'aide des prémolaires inférieures 3 et 4 et interprétation des âges d'abattage : l'exemple de Diki Tash (Gèce). *Ibex-Journal of Mountain ecology*, 5, *Anthropozoologica*, 31, 2000,

p. 29-32.

Lebeaupin et al. 2009 : LEBEAUPIN (D.), CURE (A.-M.), SEJALON (P.) et MEYER (W.), « Recherches sur l'habitat ancien de Lattes. Occupations du Ve s. av. n. è. dans l'îlot 27 », in Th. Janin (Dir.), Lattara – Lattes (Hérault), rapport triennal 2007-2009, Lattes, 2009, p. 11-65.

Payne 1973 : PAYNE (S.). — Kill-off patterns in sheep and goats : the mandibles from Asvan Kalé, *Anatolian Studies* 23, 1973, p. 281-303.

Payne 1985 : PAYNE (S.). — Morphological distinctions between the mandibular teeth of young sheep, *Ovis*, and goats, *Capra*. *Journal of Archaeological Science*, 12, 1985, p. 139-147.

Prummel, Frisch 1986 : PRUMMEL (W.), FRISCH (H.-J.). — A Guide for the Distinction of Species, Sex and Body Side in Bones of Sheep and Goat. *Journal of Archaeological Science*, 13, 1986, p. 567-577.

Py et al. 1997 : PY (M.) éd. — SYSLAT 3.1 Système d'Information Archéologique, Manuel de référence. Lattes : ARALO, 1997, p. 253-270. (Lattara ; 10).

Schmid 1972 : SCHMID (E.). — Atlas of animal bones for prehistorians, archaeologists and quaternary geologist. Elsevier Publishing Company, Amsterdam, London, New York, 1972. 159 p. et 37 pl.

ANNEXE 2

LES PRÉLÈVEMENTS DE LA CAMPAGNE 2011

Nuria Rovira et Stéphanie Dubosq

1. INTRODUCTION

Les protocoles généraux d'échantillonnage mis en œuvre à *Lattara* peuvent être consultés dans plusieurs publications (cf. R. Buxó, *Lattara 4*, p. 101-114; M. Py, *Lattara 10*, 1997, p. 38-43). Durant la campagne de fouilles de 2011, les prélèvements ont été essentiellement destinés à l'obtention de données économiques et environnementales (notamment archéobotaniques, archéozoologiques et géoarchéologiques) en liaison avec différents programmes d'étude :

- recherches sur la fondation de la ville et l'habitat ancien : zone 53 (première moitié Ve s. av. n. è.)
- recherches sur l'habitat et l'urbanisme récents : zones 52 (= 55) et 54 (IIIe s. av. n. è.) et zone 75 (Ier s. av. n. è.- Ier s. ap. n. è.)

2. MÉTHODOLOGIE

D'un point de vue méthodologique, les unités stratigraphiques échantillonnées sont choisies parmi les plus homogènes et les plus susceptibles d'apporter des données sur l'exploitation des ressources naturelles végétales ou animales. Ces couches présentent généralement une fourchette chronologique courte et bien établie (égale ou inférieure à 50 ans).

Les prélèvements destinés aux différentes disciplines archéobotaniques, archéozoologiques et géoarchéologiques sont regroupés dans deux catégories principales: prélèvements *systematiques* (structures de combustion, fosses, trous de poteau, complements de récipients, puits, concentrations de résidus organiques, toitures incendiées et structures métallurgiques) et prélèvements *aléatoires* (couches de dépotoir, couches de destruction, sédimentations de sol et sols, sédimentations et niveaux de circulation de rues, tranchées d'épierrement et remblais). Le critère principal d'échantillonnage est l'apparition de restes organiques, surtout archéobotaniques (cendres et charbons, graines, etc.) et archéozoologiques (ossements d'animaux divers), bien que la fonctionnalité de la couche ou de la structure est également un critère de choix.

Le premier groupe fait l'objet généralement du prélèvement de la totalité du sédiment, notamment quand le volume de sédiment n'excède pas 50 litres. En ce qui concerne le deuxième groupe ou les couches dont le volume de sédiment excède 50 litres, un test exploratoire de 20 litres de sédiment est utilisé pour évaluer la richesse de la couche et déterminer le volume de sédiment à prélever par la suite. Il peut s'avérer que ce test soit

nul (absence de restes), négatif (nombre insuffisant de restes, ce qui conduit à l'arrêt de l'échantillonnage sur l'Us concernée) ou positif (nombre suffisant de restes, ce qui conduit à augmenter le volume de sédiment prélevé sur l'Us concernée).

Le traitement des échantillons passe par le tamisage du sédiment, soit par flottation à l'aide d'une machine (tamis intérieur de 4 mm et colonne extérieure de 5, 1, 0,5 et éventuellement 0,25 mm, puis ajout éventuel d'un tamis de 1 mm à la sortie de la cuve), soit au jet d'eau sur une colonne de tamis (mailles de 5/4, 2/1 et 0,5 mm). Le choix de la technique de tamisage se fait en fonction du type de restes à collecter, mais aussi du volume de sédiment à tamiser. Une fois tamisés, les refus de tamis des fractions de 5, 4, 2 et 1 mm sont triés à l'œil nu, avec l'aide des étudiants et stagiaires ; les refus des fractions de 0,5 et 0,25 mm sont stockés pour un tri ultérieur à la loupe binoculaire réalisé par les spécialistes concernés. Ensuite, les données concernant chaque échantillon sont enregistrées sur Syslat Terminal. Enfin, les différents restes sont classés par spécialité et stockés pour leur étude ultérieure.

Le ramassage manuel d'ossements de macrofaune, de coquillages, de grands os d'ichtyofaune, de coprolithes, de carpo-restes de grande taille, de bois et des concentrations de charbons se fait systématiquement lors de la fouille.

En parallèle, des prélèvements destinés aux études micromorphologiques et géomorphologiques sont également réalisés. Les prélèvements pour la micromorphologie sont stockés directement, mais les prélèvements géomorphologiques sont généralement tamisés à 0,5 ou 0,25 mm.

3. RÉSULTATS

Durant la campagne de fouilles de 2011, 350 échantillons destinés aux disciplines archéozoologiques et archéobotaniques ont été prélevés. De ces prélèvements, 85 ont été destinés au tamisage, ce qui représente un volume de sédiment de 2466 litres. En parallèle, 262 échantillons de bois gorgés d'eau, 2 échantillons pour la carpologie et 1 échantillon pour l'entomologie ont été prélevés sur le terrain lors de la fouille.

3.1. Types de prélèvements et disciplines concernées par l'échantillonnage

L'échantillonnage a porté sur les unités stratigraphiques et les structures suivantes :

- 1 trou de poteau ;
- 1 couche de dépotoir ;
- 7 comblements de fosse ;
- 17 sédimentations de sol ;
- 3 sols d'occupation ;
- 4 remblais ;
- 5 décharges de foyers ;
- 1 sol de four ;
- 2 vidanges de four ;
- 1 contenu de récipient ;
- 3 comblements de cuves ;
- 2 revêtements de paroi ;
- 1 sépulture ;
- 5 concentrations de charbons de bois et graines ;
- 3 concentrations de matériaux végétaux et coprolithes ;
- 1 concentration d'ossements d'ichtyofaune ;
- 1 concentration d'ossements de macrofaune ;
- 1 concentration de coquillages.

La liste ci-dessous tient compte des prélèvements réalisés pour les diverses disciplines concernées par l'échantillonnage. Les différents types de tests sont également mentionnés.

Anthracologie/xylogologie	343
Ichtyologie	59
Carpologie	74
Malacologie	0
Macrofaune	1
Microfaune	41
Autres PRL	5
Tests positifs	11
Tests négatifs	0
Tests nuls	1
Nb litres traités	2466
Nb total PRL	350

3.2. Zone 52/55

La zone 52, une maison à cour datée du III s. av. n. è., est devenue cette année la zone 55. L'échantillonnage de cette zone s'est concentré en particulier sur le sondage de la cour de la maison (secteur 11). Les secteurs 1, 3, 4 et 8a ont fait l'objet de prélèvements plus ponctuels. En tout, 23 échantillons ont été prélevés, ce qui correspond à un volume de sédiment de 869,5 litres.

Les prélèvements issus de ce sondage, représentant des niveaux de cour datés entre le IV et le III siècles av. n. è., se sont avérés assez riches en macro-restes végétaux (charbons de bois et graines) et ossements divers, notamment d'ichtyofaune. Les premières unités stratigraphiques du sondage (US 55001, 55006 et 55020) ont fait l'objet d'un prélèvement moyen de 100 litres de sédiment. Or, comme elles révélaient une composition en restes animaux et végétaux assez homogène, il a été décidé de limiter les prélèvements suivants (US 55014, 55021, 55025, 55031, 55038, 55051, 55058, 55067 et 55076) à 50 litres. Il a été également décidé de destiner de façon aléatoire certaines de ces couches seulement à l'anthracologie et la carpologie et d'autres aussi à l'ichtyofaune. Par conséquent, la technique de tamisage a été adaptée pour chaque Us.

Le remplissage d'une cuve dans le sondage (US 55043), le sédiment associé au radier d'un mur (US 55054), le contenu d'un vase mal cuit (US 52990), le comblement d'un four (US 55059) et le sol d'un autre four (US 55069), ainsi qu'une sédimentation de sol riche en détritiques (US 55073), ont été aussi prélevés. Enfin, nous avons également tamisé une concentration d'ossements de macrofaune retrouvée dans une petite fosse (US 55009).

3.3. Zone 1

L'échantillonnage de la zone 1 (= zone 53) a porté essentiellement sur les secteurs 61 et 65, ainsi que sur l'UNF 140 et en moindre mesure les secteurs 54, 62 et 63. Il s'agit de niveaux datés du premier quart du Ve siècle av. n. è. (entre -475 et -450). Au total, 19 échantillons destinés au tamisage ont été prélevés, ce qui correspond à un volume de sédiment de 713 litres.

La plupart des prélèvements ont porté sur des sédimentations de sol ou des surfaces d'occupation très riches en matériaux organiques (US 53698, 53704, 53709 et 53843). Il s'agit pour la plupart de macro-restes végétaux (bois, charbons de bois et graines) mélangés à d'ossements divers et quelques fois aussi à des coprolithes, possiblement de mouton/chèvre (US 53758, 53761 et 53818). Dans ces derniers cas, l'association de tous ces restes végétaux et animaux laisse envisager la présence de litières aménagées pour le bétail, peut-être aussi de restes de fourrage mélangés à des déchets domestiques divers (présence d'ossements de poissons et de macrofaune dans plusieurs de ces niveaux).

En parallèle, les complements de cuves (US 53728 et 53827), les niveaux associés à des fours (US 53815) ou des foyers (US 53731), ainsi que les remblais (US

53816) et les couches dépotoir (US 53757) ont fourni également de nombreux restes végétaux en en moindre mesure d'ichtyofaune. Deux couches (US 53790 et 53869) se sont avérées riches en matériaux de construction (torchis) avec de nombreuses empreintes végétales.

La présence constante et abondante de bois gorgés d'eau a permis le ramassage manuel lors de la fouille de 262 éléments, qu'ils soient travaillés (pieux, piquets) ou à l'état brut (brindilles, branches). Des fragments d'un bouchon de liège ont été aussi découverts (US 53813). Une pomme de pin, identifiée par P. Roiron (UMR 5059 CBAE) comme du pin d'Alep (*Pinus halepensis*), a été retrouvée près de l'UNF 140 (US 53848). Un scarabée enfoui dans le sédiment a été aussi collecté dans l'US 53825, mais il se peut qu'il s'agisse d'une pollution actuelle.

Enfin, une feuille gorgée d'eau a été retrouvée dans le liant d'argile entre la première et la seconde assise d'un mur (US 53509) dans un contexte apparemment vierge de toute pollution contemporaine et datée par le contexte du milieu du Ve s. av. n. ère (fig. 1). L'identification de la feuille, réalisée également par P. Roiron, semble indiquer qu'il s'agit de platane (*Platanus acerifolia*), mais compte tenu de son contexte de découverte la possibilité existe aussi qu'il s'agisse de *P. orientalis*. La datation physico-chimique de la feuille s'avère indispensable pour résoudre cette question.

3.4. Zone 54

Les prélèvements réalisés sur la zone 54, comprenant une maison à cour accolée à celle de la zone 52/55 et datée de la première moitié du III s. av. n. è. (-300, -250), ont porté cette année surtout sur les secteurs 2, 3 et 5, mais aussi sur les secteurs 1 et 6. Un total de 39 échantillons a été prélevé, correspondant à un volume de sédiment de 766 litres.

De nombreuses concentrations de restes végétaux (charbons de bois et graines), échantillonnées et individualisées par groupes, ont été décelées sur des sédimentations de sols (US 54763, 54794 et 54795) et un remblai (US 54766). En particulier, l'une des pièces de la maison (secteur 2) a livré une concentration de graines très importante (US 54794) composée notamment de fèves (*Vicia faba*), de lentilles (*Lens culinaris*), d'orge vêtue (*Hordeum vulgare*) et de blé commun (*Triticum aestivum/durum*). Il est à noter que ces taxons se distribuent différemment sur le sol de la pièce, ce qui peut indiquer la présence (stockage ?) de plusieurs types de produits. Dans le remblai (US 54766) et la couche intermédiaire (US 54782) qui étaient au-dessus, de nombreuses graines sont également apparues, peut-être un mélange lors de l'incendie de la pièce ; à ce propos, de gros charbons de bois étaient encore en vue le long du mur dans le coin nord de la pièce (US 54766).

Les comblements de fosses diverses (US 54768, 54791, 54792, 54796, 54809, 54813 et 54814) se sont avérés assez riches en macro-restes végétaux et ossements de macrofaune et ichtyofaune. Une concentration de ce dernier type de restes a été attestée dans un remblai de destruction du secteur 6 (US 54747). D'autres remblais (US 54770), sédimentations de sol (US 54775 et 54777) et décharges de foyers (US 54841 et 54845) se sont avérés moins riches. Le comblement d'un trou de poteau (US 54837) et un test effectué sur un remblai (US 54776) n'ont pas fourni de restes. Un prélèvement a été aussi réalisé dans une sépulture de périnatal (US 54799) afin de collecter d'éventuels ossements de petite taille.

3.5. Zone 75

Compte tenu du programme de fouilles mis en place sur la zone 75 et des caractéristiques des unités stratigraphiques attestées, l'échantillonnage réalisé cette année s'est limité une fois de plus à très peu de prélèvements. Ainsi, deux concentrations charbonneuses autour du foyer du secteur 3 (US 75094), ainsi que le propre foyer (US 75104), ont livré peu de restes organiques et ce dernier quelques battitures. Ensuite, une petite concentration de coquillages (US 75106) a été également prélevée. En tout, ces quatre échantillons correspondent à 110 litres de sédiment tamisé.



■ Fig. 1 : Feuille gorgée d'eau provenant de l'US 53509.

4. BILAN ET PERSPECTIVES

L'échantillonnage effectué sur le site de *Lattara* durant la campagne de fouilles de 2011 a permis la collecte de nombreuses données pour les différentes disciplines qui portent sur l'économie vivrière et l'environnement du site.

Les niveaux les plus anciens (zone 53) se sont avérés une fois de plus les plus riches, livrant des données remarquables concernant notamment la présence de mobiliers et de restes végétaux gorgés d'eau (bouchon en liège, ustensiles divers, pieux, etc.). Il faut noter aussi l'attestation de nouveaux espaces destinés aux animaux domestiques, identifiés grâce à la présence de nombreux coprolithes et de litières végétales diverses.

Une importante concentration de produits végétaux destinés vraisemblablement à la consommation, qui auraient brûlé lors de l'incendie de la pièce où ils étaient entreposés, a été attestée sur la zone 54. En général, sur cette zone, ainsi que sur la maison à cour voisine (zone 52/55), les niveaux les plus anciens s'avèrent de plus en plus riches en restes végétaux et animaux. L'échantillonnage réalisé dans le sondage de la cour de cette dernière unité d'habitation révèle l'abondance d'ossements d'animaux divers, puis de nombreux macro-restes végétaux. Leur distribution reste cependant assez homogène ce qui indiquerait possiblement une origine semblable ; il s'agit donc probablement de rejets successifs de déchets de consommation issus d'activités réalisées dans cet espace ou dans les pièces adjacentes.

Enfin, les données obtenues pour les périodes les plus récentes continuent de faire défaut. L'arasement et le chevauchement d'un bon nombre de structures et de niveaux de la zone 75 rendent l'échantillonnage compliqué, car les fourchettes chronologiques représentées sont souvent trop vastes. Un effort reste à faire sur cette zone ou ces périodes afin d'obtenir un nombre de données archeozoologiques et archéobotaniques plus représentatif.

Remerciements

Nous remercions les nombreux stagiaires bénévoles qui nous ont aidé lors du tri des refus de tamis. Nous avons compté également durant cette campagne avec l'aide de H. Regad (université Paul Valéry-Montpellier 3).

